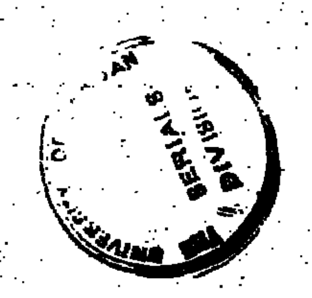


Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16106 – 7 F

JEUDI 7 NOVEMBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les élections américaines

Résultats, récits, reportages, portraits, éditorial et analyses pages 2, 3, 16, 17, 20 et 35

■ Pour la première fois depuis Roosevelt, un démocrate réélu à la Maison Blanche

■ Robert Dole obtient 42 % des voix

■ L'abstention a atteint un taux record

■ Le dollar en nette hausse

Bill Clinton est aisément réélu avec plus de 50 % des suffrages

Le président démocrate devra composer avec un Congrès républicain

PRÉSIDENT SORTANT, le démocrate Bill Clinton a été réélu à la présidence des Etats-Unis avec plus de 50 % des suffrages. Il l'emporte dans 31 Etats alors que son rival républicain, l'ancien sénateur Bob Dole, recueille 42 % des voix et s'impose dans 19 autres Etats. Le candidat indépendant Ross Perot obtient 8 % des suffrages.

Bill Clinton augmente son score de sept points par rapport à l'élection de 1992 mais devra continuer de cohabiter avec un Congrès dominé par les républicains qui conservent le contrôle des deux Chambres. Les républicains renforcent en effet leur influence au Sénat, où ils détiennent désormais 55 sièges (+2) et gardent la maîtrise de la Chambre des représentants, où les 435 sièges étaient renouvelables.

Le Monde publie, en page 16, un portrait de Bill Clinton par Richard Bernstein, critique littéraire du *New York Times*.



Charles Pasqua dénonce la « déconfiture » du pouvoir

L'ancien ministre prédit une « révolte » du pays

EN MARGE de la réunion du conseil national du RPR consacrée, mardi 5 novembre, à la modernisation de la vie politique, Charles Pasqua a tenu au *Monde* des propos sévères sur le bilan d'un an et demi de pouvoir chiraquien. *« Nous n'avons pas fait tout ce que nous avons fait pour assister à cette sorte de déconfiture »*, déclare notamment l'ancien ministre de l'intérieur, qui se réfère ainsi à son action de responsable du parti gaulliste depuis le début des années 70 et la création du RPR en 1976.

Mettant en cause le premier ministre, Alain Juppé, en qui il voit *« un excellent directeur de cabinet de Jacques Chirac »*, M. Pasqua tient des propos qui s'adressent, en fait, au président de la République. *« On est en 1788. La société française est à la veille de la révolte »*, affirme-t-il, ajoutant : *« On va, à coup sûr, vers un deuxième tour de Maastricht. On va s'apercevoir, dans l'année qui vient, que le pied ne rentre pas dans la chaussure. »* L'association Demain la France, qui regroupe les amis de M. Pasqua, a préparé elle aussi – comme les experts qui travaillent pour Philippe Séguin (*Le Monde* du 5 novembre) – les éléments d'un programme. Ce « vade-mecum », dont la publication est prévue pour la première quinzaine de janvier, vise à démontrer, selon l'entourage de M. Pasqua, qu'il est possible de *« créer de la richesse ici* [en France] *plutôt qu'ailleurs »*.

Concluant les débats du conseil national du RPR, M. Juppé, président du parti néogaulliste, a réaffirmé le souhait que la majorité d'aujourd'hui *« soit celle qui fasse entrer la France dans la monnaie unique »*. *« J'ai acquis la conviction que choisir sur le rayon des nouvelles politiques serait néfaste pour la France »*, a ajouté le premier ministre, qui répond, *« sans hésitation, "présent" »* pour continuer son action.

Lire page 8

■ **Un succès d'Airbus**

Le consortium va signer le plus gros contrat de l'histoire de l'aviation civile. La compagnie USAir a commandé plusieurs centaines d'Airbus pour une *somme de 60 milliards de francs.* p. 36

■ **L'opération réussie de Boris Eltsine**

Un quintuple pontage coronarien a été pratiqué avec succès sur le président russe. *L'intervention a duré sept heures.* p. 4

■ **Une critique de M. Balladur**

L'ancien premier ministre Edouard Balladur critique la procédure suivie dans la privatisation du groupe Thomson. p. 20

■ **Un geste en faveur des démunis**

L'eau et l'électricité ne seront plus coupées avant qu'EDF-GDF et les distributeurs d'eau aient prévenu les services sociaux. p. 11

■ **Marseille et Lyon se marient**

Lyon et Marseille unissent leurs efforts pour construire le « Grand Sud-Est ». *Tous les acteurs de leur vie économique* envisagent un développement coordonné. p. 14

■ **Pour le Musée des arts premiers**

Dans un point de vue, Jean-Hubert Martin, directeur du Musée des arts d'Afrique et d'Océanie, et deux experts défendent le projet d'un Musée des civilisations et des arts premiers. p. 18

François Mitterrand, le pharaon en gondole de Rambouillet

ANNE-MARIE LECOQ se promenait dans le parc du château de Rambouillet (Yvelines) quand elle est tombée sur une sculpture « moderne » représentant un homme guidant une gondole portée par deux roues et une sphère. Pas n'importe quel homme : *« François Mitterrand* [illegible] *! »* Quel contraste surtout, entre le visage creusé, qui ressemble à l'ancien président de la République au crépuscule de sa vie, et le corps athlétique, bras droit lancé au-dessus de la tête, proche des sculptures monumentales qui fleurissent dans les régimes totalitaires.

Cette *Barque solaire* est un bronze de 3,8 mètres de haut, 7 mètres de long, 1,4 mètre de large. Elle pèse trois tonnes. Réalisée par Karel, artiste d'origine tchèque, la sculpture a été inaugurée le 9 octobre 1993 mais personne, jusqu'ici, n'avait fait – ou osé faire – le rapprochement. Jusqu'à ce que la promeneuse de Rambouillet révèle l'affaire dans la revue patrimoniale *MoMuS*, reprise par *Le Point* du 2 novembre : *« Représenté dans la nudité héroïque, il* [François Mitterrand] *a pris place à bord d'un curieux véhicule dont la forme évoque aussi bien le char celtique que la gondole vénitienne, mais qui se veut avant tout une variation sur la barque nilotique »*. Et de rappeler que, dans l'Egypte des pharaons, la barque solaire était empruntée par le défunt *« pour parvenir, après un voyage semé d'embûches, à sa demeure définitive dans le ciel »*.

Est-ce bien l'ancien président qui est représenté ? *« On me l'a déjà dit mais c'est inconscient, un pur hasard*, répond Karel, qui dit avoir rencontré l'ancien président *« cinq ou six fois en dix ans »*. Ce dernier lui a acheté des sculptures et des tableaux. Karel affirme avoir réalisé *« non pas un portrait mais une allégorie de l'humanité, de l'éternité »*. Il ajoute que son œuvre devait, dans un premier temps, être *« installée dans les jardins de l'Elysée »*. Après avoir vu *la Barque solaire*, François Mitterrand a dû être satisfait puisqu'il a commandé une seconde sculpture à Karel, que l'on peut découvrir en ce moment à la Fondation de Coubertin, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines).

Le château de Rambouillet fait partie des résidences présidentielles. Là, on indique que l'œuvre a bien été *« offerte »* par François Mitterrand. Une brochure a même été publiée, destinée à *« informer les visiteurs »*, sans toutefois mentionner le commanditaire. Au ministère de la culture, la *Barque solaire* est répertoriée au Fonds national d'art contemporain. La notice indique que la commande a été passée en 1992, *« à la demande »* de l'ancien président de la République et que la facture – 1,3 million de francs – a été réglée par la Direction aux arts plastiques. A *l'Echo Républicain*, on se souvient que *« Mitterrand devait venir pour l'inauguration »* mais le quotidien local n'a pas abordé la question de la ressemblance, pas plus que le maire de Rambouillet, Gérard Larcher (RPR), présent lors de l'inauguration.

Jack Lang, à l'époque ministre de la culture, a déclaré au *Monde* qu'il ne connaît pas cette œuvre. En revanche, au service des résidences présidentielles, il existe bien un *« dossier Karel »* et l'on semble s'amuser de cette histoire. Quant à Pierre Chassigneux, directeur de cabinet de François Mitterrand à partir de 1992, il admet avoir eu connaissance de cette sculpture, mais la commande présidentielle, précise-t-il, a été passée *« avant son arrivée »*...

Michel Guerrin

Un glacier en colère

LA CRUE du glacier islandais Vatnajökull, consécutive à la fonte des glaces causée par l'éruption du volcan Grimsvötn survenue début octobre, a commencé mardi 6 novembre. Annoncée depuis longtemps par certains experts, cette débâcle est beaucoup plus tardive, mais aussi plus violente que prévu. Le flot d'eau boueuse et d'icebergs mêlés atteignait 30 000 mètres cubes par seconde mardi et pourrait enfler jusqu'à 40 000 ou 50 000 mètres cubes par seconde. Il a emporté plusieurs ponts et coupé la route côtière qui longe la côte sud. Les pêcheurs ont naturellement été priés de s'éloigner de la zone où naissent des courants inhabituels. Les dégâts sont très importants, mais aucune victime n'est à déplorer.

Lire page 26

La guerre d'usure de Jacques Chirac

« DÉCONFITURE » : le mot ira droit au cœur de Jacques Chirac. Certes, ce n'est pas au président de la République que Charles Pasqua applique ce jugement – excédé, excessif – sur la situation du pouvoir dix-huit mois exactement après l'arrivée du chef du RPR à l'Elysée. Comme d'habitude depuis 1990, le sénateur des Hauts-de-Seine met en cause Alain Juppé, hier secrétaire général, aujourd'hui président du RPR en même temps que premier ministre, et auquel M. Pasqua consent à reconnaître les qualités d'un *« excellent directeur de cabinet »* (*lire page 8*). Charles Pasqua, qui avait choisi le camp d'Edouard Balladur lors de l'élection présidentielle, n'est pas, pour cette raison, le mieux placé pour faire la leçon à Jacques Chirac, ni pour dénigrer Alain Juppé, plus habile, alors, à tenir la balance égale et donc à rester fidèle, en fin de compte, au maire de Paris. Toutefois l'ancien ministre de l'intérieur, artisan de l'arrivée de M. Chirac à la tête du parti gaulliste en 1974, puis de la création du RPR, qui célébrera dans un mois son vingtième anniversaire, parle avec la légitimité et l'amertume de celui qui n'a eu de cesse de voir sa famille politique réinstallée au sommet de l'Etat et qui constate aujourd'hui l'effondrement de ses illusions. Ou qui, du moins, veut opposer au bilan d'une année et demie de règne chiraquien les espoirs qu'il mettait, lui, dans le retour des gaullistes au pouvoir et, paradoxalement, dans la campagne électorale de M. Chirac : n'en avait-il pas salué l'inspiration au moment où celle de M. Balladur prenait eau de toutes parts ?

C'est donc à Charles Pasqua, à la fois isolé et toujours entouré de la considération d'une bonne partie du RPR, auréolé d'une authenticité qui compense ou, du moins, éclipse une collection de bévues et d'erreurs aussi riche que celle de la plupart de ses concurrents, qu'il revient aujourd'hui de dresser, après d'autres, un constat sévère de la situation de l'exécutif et de la majorité parlementaire. Il reste que si le mot – la « déconfiture » – est nouveau, la réalité à laquelle il s'applique, elle, ne l'est pas. La déroute du chiraquisme électoral, à l'épreuve des responsabilités gouvernementales, date de l'été 1995 ; la retraite avait suivi, au mois d'octobre, avec la priorité donnée à la réduction des déficits publics ; la sanction en avait été le mouvement social de la fin de l'année.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 17

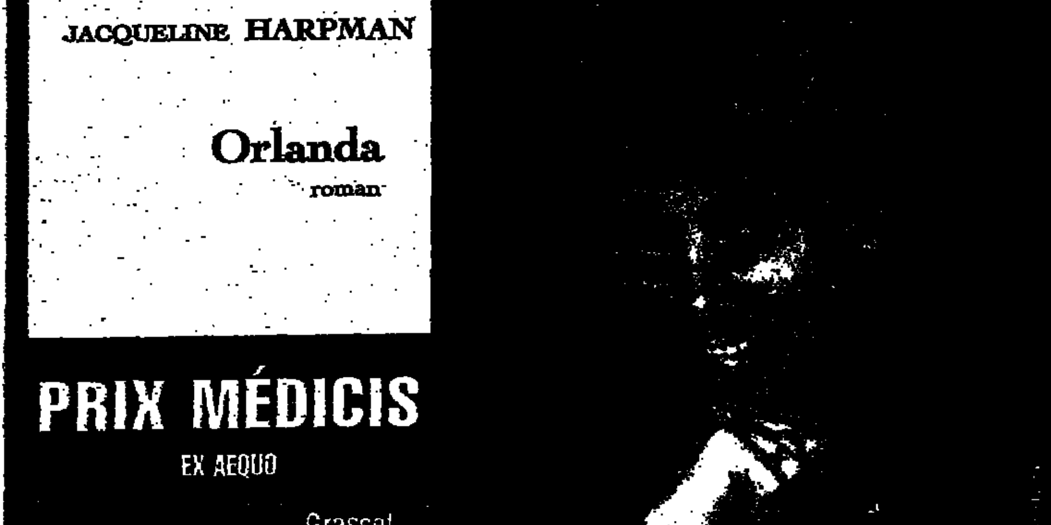
Le théâtre au cinéma



JEAN DOUCHET

CRITIQUE et cinéaste, Jean Douchet administre une magistrale et réjouissante leçon d'adaptation du théâtre au cinéma avec sa *Servante aimante*, d'après la mise en scène de Jacques Lassalle de la pièce de Goldoni. Lire aussi en pages « cinéma » l'enquête sur le renouveau du grand écran en Allemagne et le reportage sur le nouveau film de Costa-Gavras.

Lire pages 30, 31 et 32



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



ÉTATS-UNIS Le démocrate Bill Clinton a remporté l'élection présidentielle du mardi 5 novembre, franchissant la barre des 50 % des suffrages exprimés. Il devient le premier démocrate depuis Franklin Roosevelt à être élu pour un second mandat à la Maison Blanche. ● LES RÉPUBLICAINS conservent la majorité dans les deux chambres du Congrès, la Chambre des représentants et le Sénat. ● BOB



DOLE, le candidat républicain à la présidence et ancien sénateur, obtient 42 % des suffrages, et l'indépendant Ross Perot 8 % (contre 19 % en 1992). ● LE MAINTIEN d'une majorité républicaine au Congrès promet la poursuite des enquêtes parlementaires et judiciaires dans la série d'« affaires » qui ont émaillé le premier mandat de M. Clinton. *(Lire aussi notre éditorial page 17.)*

Aisément réélu, Bill Clinton gouvernera avec un Congrès républicain

Le président sortant obtient plus de 50 % des suffrages et devient le premier démocrate, depuis Roosevelt, à être réélu à la Maison Blanche. Il devra composer avec un Sénat et une Chambre des représentants où les républicains gardent la majorité

WASHINGTON
de notre correspondant

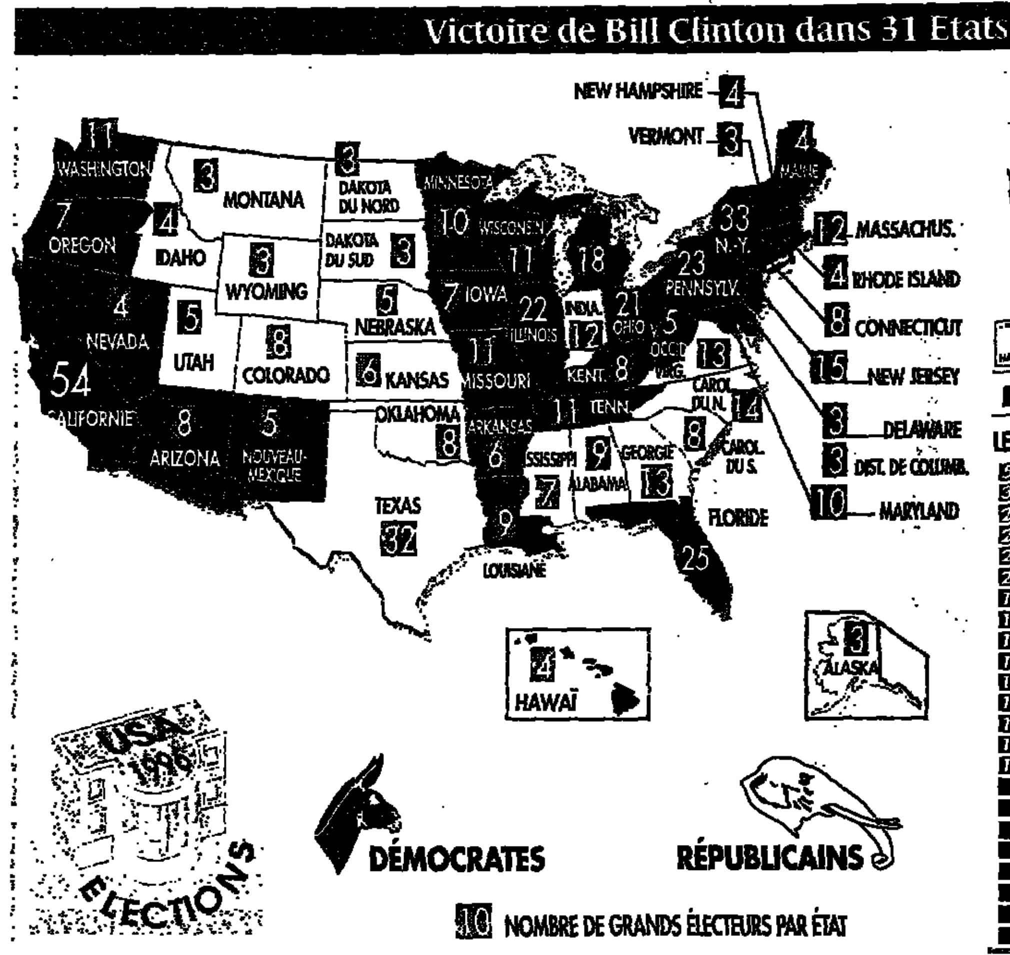
Les Américains ont estimé que Bill Clinton n'avait pas démérité, et ils lui ont confié un second et dernier mandat de quatre ans à la Maison Blanche. Mais en confirmant la majorité républicaine à la Chambre des représentants et au Sénat, ils ont également manifesté leur souhait de voir préserver un équilibre des pouvoirs entre l'exécutif et le Congrès. Il s'agit donc moins d'un vote d'adhésion en faveur de M. Clinton, que d'un satisfecit pour son action. Simultanément les électeurs ont manifesté leur peu d'enthousiasme pour les propositions de Bob Dole, de même que leurs doutes quant aux capacités de cet homme de soixante-treize ans à relever les défis qui attendent l'Amérique à l'aube du XXI[e] siècle.

La réélection, sans surprise, de Bill Clinton correspond au bilan globalement positif que dressent ses concitoyens : l'Amérique est en paix, ses intérêts vitaux ne sont menacés nulle part, son prestige – du moins les Américains veulent-ils le croire – est *grosso modo* intact et le pays a retrouvé une prospérité économique à la fois soutenue et saine.

REPRISE ÉCONOMIQUE

En 1992, l'Amérique avait confié à M. Clinton le mandat de s'occuper des problèmes domestiques et de redresser une situation économique délitée. Mission accomplie. Qu'importe si M. Clinton a eu surtout la chance d'entrer à la Maison Blanche au moment où la reprise économique commençait à porter ses fruits : la chance, après tout, est aussi un talent politique. Les Etats-Unis connaissent leur sixième année consécutive de croissance, le chômage est à un niveau historiquement bas, de même que le montant du déficit budgétaire. Les Américains ne craignent pas une réapparition de l'inflation et le pays a créé des millions d'emplois, même si ceux-ci sont plus précaires et moins rémunérés que par le passé.

Dès lors pourquoi changer une équipe qui gagne ? Cette simple question explique la victoire de Bill Clinton et la défaite de son adversaire. En répétant que l'economie américaine allait à vau-l'eau, M. Dole n'était tout simplement pas crédible. Sa campagne électorale aura été de bout en bout en déphasage avec une réalité dont les Américains ne pouvaient plus douter. En mauvaise position à cause de la bonne santé de l'économie comme du repositionnement au centre-droit de M. Clinton, M. Dole n'a jamais pu totalement prendre ses distances avec les propositions les plus radicales de la « révolution » républicaine, ni effacer le mauvais souvenir laissé aux Américains par l'affrontement budgétaire de l'hiver 1995. Il s'est, en revanche, obstiné à attaquer le président sur ses nombreuses affaires, sans mesurer à quel point les Américains étaient devenus fatalistes, voire cyniques s'agissant de l'éthique des hommes politiques en général, et de celle de leur président en particulier.



1992, ELECTION DE CLINTON

CLINTON (D) — BUSH (R)

LES ETATS QUI ONT FAIT GAGNER CLINTON

54	CALIFORNIE
33	NEW YORK
25	FLORIDE
23	PENNSYLVANIE
22	ILLINOIS
21	OHIO
18	MICHIGAN
15	NEW JERSEY
12	MASSACHUSETTS
11	MISSOURI
11	TENNESSEE
11	WISCONSIN
11	WASHINGTON
10	MARYLAND
10	MINNESOTA
9	LOUISIANE
8	CONNECTICUT
8	ARIZONA
8	KENTUCKY
7	IOWA
7	OREGON
6	ARKANSAS
5	NOUVEAU MEXIQUE
5	VIRGINIE OCC.
4	NEW HAMPSHIRE
4	MAINE
4	RHODE ISLAND
4	NEVADA
4	HAWAÏ
3	VERMONT
3	DELAWARE
3	DISTRICT DE COLOMBIA

Bill Clinton l'emporte donc facilement, obtenant, selon des résultats qui, mercredi en fin de matinée, étaient encore provisoires, 379 sièges du collège électoral, soit 109 sièges de plus que les 270 sièges nécessaires pour être élu. Les succès du président sortant sont particulièrement éclatants en Californie et en Floride, ainsi que dans les Etats du Midwest industriel comme l'Ohio, l'Illinois, le Michigan et le Wisconsin. Cette victoire est historique puisque, depuis Franklin Roosevelt, M. Clinton devient le premier président démocrate à obtenir un second mandat présidentiel ; il est aussi le plus jeune président réélu de l'histoire américaine. En atteignant la barre des 50 % du vote populaire (contre 42 % pour Bob Dole et 8 % pour Ross Perot), sa victoire éfface l'impression qu'il avait été mal élu en 1992, lorsqu'il avait obtenu 43 % des suffrages, contre 37,4 % à George Bush et 18,9 % à Ross Perot.

Cette victoire n'est cependant pas aussi complète que M. Clinton l'eut souhaité. Les républicains demeurent majoritaires au Congrès, ce qui signifie que la difficile cohabitation avec la Maison Blanche va se poursuivre pendant au moins deux ans, jusqu'aux élections à mi-mandat de 1998. M. Clinton disposera d'une marge de manœuvre réduite pour mettre en œuvre le programme politique – au demeurant fort limité – qu'il a présenté aux Américains.

RÉALISME

A tout prendre, il n'est cependant pas exclu que le maintien du statu quo s'agissant de l'équilibre des pouvoirs ait des avantages, à la fois pour Bill Clinton et le Grand Old Party. Au cours de ses deux premières années de mandat, M. Clinton a rencontré autant d'obstacles de la part des démocrates, alors majoritaires au Congrès, que des républicains, notamment lors de l'échec de la réforme du système de santé.

En cas de victoire parlementaire des démocrates, le chef de la Maison Blanche aurait, sans doute, eu beaucoup de mal à faire accepter à l'aile la plus progressiste de son parti son nouveau réalisme politique, à l'opposé de la culture sociale traditionnelle du Parti démocrate.

Or, depuis la victoire parlementaire du Grand Old Party en 1994, M. Clinton s'est remarquablement accommodé de la nouvelle majorité républicaine, trouvant même parfois un terrain d'entente avec le chef de la majorité sénatoriale d'alors, Bob Dole. Il a surtout profité de la surenchère des républicains pour gagner la bataille de l'opinion publique et se poser en rempart contre les propositions les plus extrémistes d'une « révolution » que Newt Gingrich, *speaker* (président) de la Chambre des représentants, appelait de ses voeux.

CONSENSUS ?

Or, réélu en Georgie, M. Gingrich, est toujours là. Il est encore trop tôt pour savoir si les relations entre la Maison Blanche et le Capitole se dirigeront vers la confrontation ou le consensus. En 1994, les Américains avaient sanctionné les dérives libérales des démocrates, en confiant aux républicains la majorité des deux Chambres du Congrès. En 1996, ils ont signifié au Grand Old Party qu'ils n'approuvaient pas le bouleversement promis par le « Contrat avec l'Amérique », sans pour autant remettre en cause la confiance qu'ils lui avaient accordé deux ans plus tôt.

Le message d'aujourd'hui paraît s'adresser, à la fois, aux républicains et aux démocrates : le point d'équilibre de la politique américaine est bien situé au centre-droit, comme Bill Clinton l'avait compris en opérant un impressionnant *aggiornamento* politique. Les républicains prendraient donc un risque politique en excipant du statu quo électoral un nouveau mandat pour tenter d'imposer leur agenda ultraconservateur au chef de la Maison Blanche. Mais il est un domaine où ils résisteront difficilement à la tentation de mettre en difficulté le président : l'ampleur prise par la polémique sur le financement du Parti démocrate débouchera, vraisemblablement, sur la création d'une nouvelle commission d'enquête parlementaire visant Bill Clinton.

Laurent Zecchini

Le taux de participation au plus bas

Le taux de participation à l'élection présidentielle américaine s'est élevé à 49 % de la population en âge de voter (près de 148 millions d'électeurs), soit le taux le plus faible de toute l'histoire des Etats-Unis, selon une estimation de la chaîne de télévision CNN. Le taux de participation, qui était la grande inconnue du scrutin de 1996, avait été de 55,9 % lors de la précédente élection présidentielle en 1992. Les Etats-Unis ont traditionnellement l'un des plus faibles taux de participation électorale des pays industrialisés. Depuis 1940, la participation à l'élection présidentielle se situe aux alentours de 55 % en moyenne. Après un taux record de 61,8 % en 1964, la participation est en déclin régulier. Les politologues expliquent cette faible mobilisation par la nature même du système politique américain, fondé sur le bipartisme et le système majoritaire. Cette année, une forte abstention était pressentie au vu des sondages et de la victoire quasi certaine du président Clinton. – *(AFP.)*

La défaite de Bob Dole laisse la place à une nouvelle génération de républicains

WASHINGTON
de notre correspondante

Le moral des militants républicains était tombé si bas ces derniers temps qu'il arriva à certains d'entre eux d'avouer, en regardant Bob Dole en campagne : « *Pourvu qu'il ne gagne pas...* » Lorsque même la base en vient à souhaiter la défaite de son propre candidat, comment la victoire serait-elle possible ?

Historiens et psychologues épilogueront, sans doute, sur l'irrésistible descente aux enfers d'un homme unanimement respecté pendant sa longue carrière au Congrès, un homme qu'un politologue démocrate classait récemment parmi « *les plus grands législateurs de ce siècle* », un homme dont le courage face à ses blessures de guerre avait forcé l'admiration. Bob Dole, qui n'avait jamais accepté l'échec de ses précédentes tentatives de candidature à la Maison Blanche, considérait que l'investiture républicaine lui revenait de droit. A soixante-treize ans, il achève sans gloire une belle carrière politique : pour mieux se consacrer à la campagne présidentielle, il avait démissionné, en juin, de son siège de sénateur du Kansas. Dans cet audacieux quitte ou double, il a tout perdu.

Cette défaite est d'abord l'échec personnel de Bob Dole. Déconnecté des préoccupations quotidiennes des Américains par trente-cinq années passées dans le sérail de Washington, piètre orateur, desservi par une équipe électorale avec laquelle il n'a cessé d'être en conflit, Bob Dole n'a jamais réussi à accrocher l'électorat.

SONNETTE D'ALARME

Mais le Parti républicain a, lui aussi, sa part de responsabilité. Bob Dole a hérité d'un profond malentendu sur le sens du triomphe républicain aux législatives de 1994. L'artisan de cette victoire, Newt Gingrich, a vu un mandat pour une « *révolution* » de droite dans ce qui n'était qu'un rejet de la suprématie des démocrates, dont l'aile gauche dominait le Congrès. Gonflé à bloc, Newt Gingrich poussa son avantage trop loin et commit d'énormes erreurs tactiques au Congrès, menaçant de sacrifier des programmes sociaux, comme l'assurance-maladie des retraités, tout en réduisant les impôts des revenus supérieurs.

« *Newt Gingrich a flanqué la trouille aux électeurs* », confiait récemment un responsable local républicain dans l'Ohio, et les premières à fuir les républicains furent les femmes, effrayées par l'image d'un parti trop proche des croisés de la lutte contre l'avortement et des milices, du lobby des armes à feu et de celui du tabac. Cette « révolution » qui n'eut jamais lieu et dont plus d'un responsable républicain regrette aujourd'hui avoir jamais prononcé le nom, servit de tremplin à Pat Buchanan, dont la personnalité et le populisme agirent comme une sonnette d'alarme au sein de l'establishment républicain, au moment des primaires, en février dernier.

Pat Buchanan sentait le soufre, et Bob Dole apparut aux barons du parti comme le seul capable de lui barrer la route. Les primaires furent sanglantes. Pendant que le Parti républicain s'étripait à droite, Bill Clinton et les démocrates raflaient le centre.

« *La réélection de Bill Clinton peut, paradoxalement, nous faire beaucoup de bien, surtout si nous gardons le contrôle du Congrès et des parlements des Etats* », nous déclarait, mardi soir, un responsable de l'état-major républicain à Washington avant de connaître les résultats des élections législatives. Première leçon de la défaite de Bob Dole : « *Le Parti républicain ne reconnaîtra plus le droit d'aînesse pour la candidature à la Maison Blanche.* » C'est la fin d'une génération, celle de ceux qui ont vécu la deuxième guerre mondiale ; désormais place aux baby-boomers, à ceux qui sont nés après.

Deuxième leçon : cette nouvelle génération est particulièrement bien représentée par une équipe de gouverneurs républicains brillants, populaires, dynamiques... et centristes. Ces gouverneurs s'appellent Christine Todd Whitman (New Jersey), Bill Weld (Massachusetts), George W. Bush (Texas, fils de l'ex-président), John Engler (Michigan), Tommy Thompson (Wisconsin), George Voinovich (Ohio), Jim Edgar (Illinois), ou Pete Wilson (Californie).

L'AILE MODÉRÉE

Beaucoup d'entre eux se sont effacés devant la rhétorique de Newt Gingrich, mais sont réapparus en force lors de la convention républicaine de San Diego, où ils constituaient le fer de lance de l'aile modérée du parti. Ils vont, sans aucun doute, revenir au premier plan dans les mois qui viennent, de même que les autres étoiles de la convention de San Diego que sont les jeunes, les femmes et le général Colin Powell. Toutes ont, en commun, la conviction que l'Amérique a soif de réforme, et non de « révolution », soif d'avenir et non de nostalgie du passé.

La droite religieuse va, bien sûr, elle aussi prétendre au contrôle du Parti républicain. Volontairement discrète pendant la campagne présidentielle, elle va probablement demander des comptes et souligner, comme l'a déjà fait Ralph Reed, directeur de la Christian Coalition, que Bob Dole a eu tort de ne mener campagne que sur les thèmes économiques et de sacrifier la défense des valeurs morales. Cette droite religieuse n'est, toutefois, pas aussi monolithique qu'il y paraît, et plus d'une fois dans les moments de crise, Ralph Reed, qui n'a jamais fait bon ménage avec Pat Buchanan, a été en coulisses un facteur de modération. Le défi pour les dirigeants républicains sera, désormais, de conférer à ce courant une aura de respectabilité et de l'intégrer au parti.

Dans la course à l'investiture républicaine pour l'an 2000, tout est ouvert. Pendant la campagne, le colistier de Bob Dole, Jack Kemp, a déçu plus d'un militant en refusant, pour préserver son image, d'assumer le rôle offensif traditionnellement réservé au numéro deux ; Jack Kemp, ironise-t-on dans les cercles républicains, a aujourd'hui « *un grand avenir derrière lui* ». Les gouverneurs, George W. Bush junior en tête, fournissent, en revanche, un riche réservoir de candidats potentiels, avec, dans le rôle d'outsiders, Elizabeth Dole et le très habile Colin Powell. Pour le Parti républicain américain, un nouveau chapitre commence.

Sylvie Kauffmann

Ross Perot n'a pas répété son exploit de 1992

Le candidat indépendant à l'élection présidentielle, Ross Perot, n'a pas réussi à s'imposer comme il avait su le faire en 1992. Au vu des premières estimations, il obtient 8 % des voix, loin derrière les 19 % atteints il y a quatre ans, lors de sa première tentative dans la course à la Maison Blanche. Ce résultat avait contribué à coûter à George Bush sa réélection, assurant du même coup l'élection de Bill Clinton.

Cette année, la surprise et l'intérêt qui avaient entouré la candidature Perot en 1992, avec ses déclarations à l'emporte-pièce et ses reparties ironiques, n'étaient plus au rendez-vous. Beaucoup d'électeurs, qui avaient voté pour Ross Perot il y a quatre ans, semblent avoir préféré cette fois-ci voter pour le candidat républicain Bob Dole.

Avec 8 % des voix cependant, Ross Perot, soixante-six ans, est en droit d'obtenir des fonds fédéraux pour participer à la prochaine élection présidentielle et peut espérer inscrire son Parti de la réforme dans la durée. C'est ce qu'il a d'ailleurs aussitôt affirmé en déclarant, dès mardi soir, qu'il comptait « *maintenir la pression* » pour faire avancer ses idées, en prévision notamment des prochaines consultations électorales. – *(AFP.)*

Le Congrès américain

Sénat (renouvellement au tiers) — Chambre des représentants

ÉLUS : Sénat : 45 (démocrates), 55 (républicains) ; Chambre des représentants : 209 (démocrates), 224 (républicains), 2 SIÈGES NON ENCORE ATTRIBUÉS

SORTANTS : Sénat : 47, 53 ; Chambre des représentants : 197, 1 (INDÉPENDANT), 235 (RÉPUBLICAINS) ; SIÈGES VACANTS

DÉMOCRATES — RÉPUBLICAINS

Le Parti républicain a conservé la majorité au Congrès des Etats-Unis malgré la victoire, mardi 5 novembre, du démocrate Bill Clinton sur son rival républicain, Bob Dole. Les estimations des télévisions américaines donnent aux républicains une majorité réduite de quelques sièges à la Chambre des représentants - à 224 au lieu de 235, contre 209 aux démocrates, avec deux sièges non encore attribués. En revanche, ils renforcent leur position au Sénat, où ils gagnent un siège sur les démocrates, à 55 contre 45. Les républicains avaient pris, en 1994, le contrôle des deux Chambres du Congrès, pour la première fois depuis 40 ans. Il faut remonter à 1930 pour trouver un Congrès républicain dont la majorité soit confirmée lors de l'élection générale suivante.

La Chambre et le Sénat dominés par des conservateurs modérés

WASHINGTON
de notre correspondante

Les élections de 1996 resteront peut-être dans l'histoire comme celles du statu quo et des modestes ambitions. En reconduisant une majorité républicaine aux deux chambres du Congrès, qui sera forcée de continuer à collaborer avec un président démocrate, les Américains ont manifesté leur rejet des changements radicaux et leur désir de voir les deux partis travailler ensemble.

Selon les résultats encore incomplets disponibles mercredi matin 6 novembre, la majorité républicaine au Sénat s'enrichit d'au moins un siège (54 pour les républicains, 45 pour les démocrates et un siège non attribué) : il devrait donc y avoir peu de changements à la tête des commissions, le sénateur Jesse Helms, réélu, conservant la présidence de la commission des affaires étrangères et le sénateur Strom Thurmond, également réélu à quatre-vingt-treize ans, gardant celle des forces armées.

LA COHABITATION CONTINUE

A l'issue de deux duels très suivis, dans le Massachusetts et le New Jersey, deux démocrates, John Kerry et Bob Toricelli, l'ont emporté, mais un républicain a été élu dans l'Arkansas natal de Bill Clinton. Quant à la Chambre des représentants, le maintien de la majorité républicaine, bien qu'un peu rétrécie, n'y faisait aucun doute mercredi matin.

L'élection de Bob Dole et d'un Congrès républicain aurait provoqué la recomposition historique du paysage politique dont avaient rêvé les républicains au lendemain de leur grande victoire aux législatives de 1994. Inversement, l'avènement d'une majorité démocrate pour épauler le président Clinton aurait provoqué un coup de barre à gauche et contraint le chef de l'exécutif à dévier de la ligne centriste qu'il s'est fixée depuis 1994. Les Américains ont voulu poursuivre la cohabitation. C'est à leurs yeux la meilleure méthode de gouvernement pour résoudre les problèmes qui ont dominé la campagne, des problèmes de vie quotidienne.

En 1996, l'électorat est satisfait de la situation économique générale du pays et ne souhaite surtout pas risquer de mettre en danger ce fragile bien-être par des audaces budgétaires ou fiscales. Pas plus que les candidats à la présidence, les candidats aux législatives n'ont proposé de grands bouleversements de société : après la poussée de fièvre de 1994, la prudence était de rigueur et s'est retrouvée dans les résultats du vote. L'heure n'est plus aux grands changements économiques et sociaux : lorsque le président Clinton a voulu imposer un ambitieux plan de réforme du système de santé, il a été désavoué par la victoire de la droite aux législatives de 1994, et lorsque la droite républicaine au Congrès a voulu mener le pays à marche forcée sur la voie libérale, l'électorat a riposté en réélisant Bill Clinton.

Le sort des 73 nouveaux élus républicains de 1994, ces fils de la « révolution » avortée de Newt Gingrich dont 70 se représentaient cette année, constituait à cet égard un test intéressant. Si l'on en juge par les résultats disponibles mercredi matin, ils ont essuyé quelques pertes mais ne semblent pas avoir subi le désaveu massif attendu ; ils ont même plutôt bien résisté à l'offensive menée contre eux par les troupes de l'AFL-CIO, la grande confédération syndicale, qui a investi pas moins de 35 millions de dollars dans cette campagne. Mais, de l'avis général, ceux qui sont reconduits seront malgré tout contraints de tempérer leurs ardeurs : ayant pour la plupart mené une campagne beaucoup plus modérée qu'en 1994, ils ne sont pas pourvus du même mandat de changement radical. La colère des électeurs a fait place à un optimisme mesuré, et les candidats se sont adaptés.

La grande inconnue reste l'attitude qu'adoptera Newt Gingrich, *a priori* assuré de conserver son poste de speaker à la tête de la Chambre des représentants : va-t-il se sentir renforcé par la réélection d'une bonne partie de ses fidèles, ou va-t-il choisir de retenir le message de modération envoyé par les électeurs ? M. Gingrich n'a pas révélé son sentiment profond à ce sujet lorsqu'il a pris la parole tôt mercredi matin dans sa circonscription de Géorgie, où il a été confortablement réélu, mais il a quand même souligné que, *« en dépit de tous les efforts déployés, pour la première fois en soixante-huit ans, les Américains avaient reconduit une majorité républicaine à la Chambre des représentants »*. Pour Newt Gingrich, ce résultat reflète *« le désir* (de l'électorat) *d'évoluer vers un rôle réduit de l'Etat et une réduction des impôts. »*

Escamoté au cours de la campagne, le débat crucial sur le rôle de l'Etat dans la vie des Américains va en effet se retrouver au centre des travaux du nouveau Congrès. Il affecte tous les thèmes qui préoccupent l'électorat, de l'éducation à la santé en passant par l'environnement et la criminalité. Et c'est peut-être sur la base de cette question-là que les électeurs ont choisi la formule de la cohabitation : la plupart des sondages montrent que les Américains continuent de penser que l'Etat a un rôle à jouer dans leur vie, même s'ils souhaitent une administration plus réduite et plus efficace.

A l'ordre du jour de ce nouveau Congrès, qui commencera à siéger en janvier prochain, la réforme du financement des campagnes électorales, à laquelle le président Clinton s'est engagé en fin de campagne puis de nouveau, mardi soir, dans le discours qu'il a prononcé après l'annonce de sa victoire.

DÉPENSES SOCIALES

La priorité devrait ensuite être accordée à la recherche d'une solution à la croissance incontrôlée des dépenses sociales pour l'assurance-maladie des personnes âgées et des indigents (Medicare et Medicaid), ainsi que le paiement des retraites au moment où le pays amorce une courbe de vieillissement inquiétante ; les Américains tiennent à ces programmes et il faudra trouver un moyen de les financer. La question de la réforme du système de santé et des 43 millions d'Américains sans couverture maladie est également restée en suspens.

Un autre type d'activité devrait largement occuper le prochain Congrès : celle des commissions d'enquêtes sur les divers scandales auxquels les républicains accusent le couple Clinton d'être mêlé. Si démocrates et républicains ne sont pas opposés à travailler ensemble, comme le souhaitent leurs électeurs, sur la réforme du financement des campagnes électorales ou sur celle de la sécurité sociale, c'est là un domaine où, en revanche, les républicains ont fait savoir qu'ils ne feraient pas de quartier s'ils conservaient la majorité.

Sylvie Kauffmann

Gouverneurs : l'équilibre général n'est pas modifié

Démocrates et républicains ont chacun gagné un siège, mardi 5 novembre, lors des élections pour les postes de gouverneurs. Sur les 11 postes à pourvoir, 7 ont été remportés par des démocrates qui ont arraché celui du New Hampshire, et 4 par les républicains qui ont repris le poste de gouverneur de Virginie occidentale. L'équilibre politique général n'est pas modifié et demeure en faveur des républicains qui contrôlent 32 postes de gouverneurs, les démocrates n'en disposant que de 17. Le 50e gouverneur est indépendant. Dans l'Etat de Washington (côte ouest), le démocrate Gary Locke devient le premier gouverneur d'origine asiatique, en dehors de Hawaï. – *(AFP)*

La Californie a voté contre les programmes favorables aux minorités

LOS ANGELES
correspondance

Les Californiens ont approuvé, mardi 5 novembre, avec une confortable majorité de 56 % des suffrages, la plus controversée des « initiatives » référendaires mises aux voix : la proposition 209 ou California Civil Rights Initiative (CCRI), qui inscrit dans la Constitution californienne *« la prohibition de la discrimination ou du traitement préférentiel par l'Etat* [californien] *et autres services publics »*. Les auteurs de ce référendum sont Pete Wilson, gouverneur républicain de l'Etat de Californie, et deux professeurs de Berkeley.

Les habitants du Golden State entérinent donc le démantèlement des programmes de l'*affirmative action*, qui visaient, depuis trois décennies, à réduire l'inégalité des chances pour les minorités ethniques et raciales, ainsi que pour les femmes. Les programmes fédéraux restent effectifs, mais puisqu'en matière législative la Californie sert souvent d'exemple et de modèle, le passage de la CCRI aura sans conteste un impact national.

COLIN POWELL HOSTILE

Ces programmes encourageaient le secteur public à accorder un pourcentage des marchés ou contrats à des entreprises gérées par des minorités et par des femmes, incitaient les instances gouvernementales à embaucher et promouvoir des membres de groupes de populations sous-représentées, les universités à ouvrir des programmes de bourses et d'assistance en direction des minorités, et à pratiquer une politique d'inscriptions équilibrée.

La proposition 209 veut en finir avec cette *« discrimination inversée »*, perçue comme un favoritisme vis-à-vis des défavorisés. *« Ce n'est pas la victoire des hommes blancs, mais celle de tous les Californiens »*, a déclaré Ward Connelly, un des promoteurs du référendum, et qui est noir, *« les objectifs d'une politique sociale ne justifient pas les moyens. Autrefois, il fallait que le gouvernement américain intervienne pour protéger nos droits civiques. Mais nous sommes devenus dépendants du gouvernement »*.

Bob Dole n'a accordé que tardivement son soutien, et après avoir attaqué l'*affirmative action* à une seule reprise, lors d'un rallye à San Diego, il n'est pas revenu sur le sujet. Sur la fin de sa campagne, Bill Clinton a déclaré son opposition à l'initiative, mais en des termes réfléchis, précisant qu'il était contre les quotas mais *« pour une forme juste de l'*affirmative action *»*.

Et la campagne autour de la proposition 209 n'a pas polarisé les électeurs comme ce fut le cas en 1994 pour la proposition 187, qui refusait les services sociaux, médicaux et scolaires aux étrangers en situation irrégulière.

Les opposants ont dénoncé jusqu'au bout le langage ambigu de l'initiative, qui en copiant presque mot pour mot la loi pour les droits civiques de 1964, alors que son esprit est radicalement contraire, a pu induire des électeurs en erreur. Les opposants à la 209 craignent que ce vote signifie un retour à la discrimination sexuelle pour les femmes. Dans leurs rangs, on trouvait le républicain Colin Powell, qui a déclaré, en mai dernier : *« Des initiatives comme le CCRI, qui se fait passer pour une mesure en faveur de l'égalité des chances, mais qui compromet chaque programme d'aide, sont un retour en arrière pour les femmes et leurs acquis, et un coup de frein pour les perspectives d'avenir de ceux qui sont dans le besoin. »*

Comme ce fut le cas pour la proposition 187, dont l'application fut aussitôt bloquée en appel, ce référendum sur les droits civiques va être vivement contesté devant les tribunaux californiens et fédéraux.

Claudine Mulard

Le dollar en nette hausse

Le dollar a vivement progressé à l'annonce des résultats des élections américaines. Sur le marché des changes de Tokyo – la place de New York était alors fermée – le billet vert a bondi de 1,5140 à 1,5270 mark, de 5,12 à 5,15 francs et de 113,75 à 114,40 yens. Si la victoire de Bill Clinton était anticipée par les intervenants, ces derniers ont accueilli très favorablement la reconduction d'un Congrès à majorité républicaine. A leurs yeux, cette cohabitation est l'assurance de la poursuite d'une politique budgétaire rigoureuse aux Etats-Unis. *« C'est le meilleur scénario pour le dollar »*, estime Makoto Sato, responsable de l'activité sur les devises à la Bank of Tokyo - Mitsubishi. Les opérateurs parient aussi sur le maintien à son poste de Robert Rubin. Le secrétaire d'Etat au Trésor est partisan d'une politique de dollar fort qui, selon lui, *« protège les Etats-Unis de l'inflation et permet de maintenir les taux d'intérêt à un bas niveau »*. *(Lire aussi page 20.)*

Un second mandat menacé par l'exploitation des « affaires »

WASHINGTON
de notre correspondant

Le fait que les républicains aient conservé la majorité au Congrès n'est pas de bon augure pour Bill Clinton. Cela signifie que le climat de plus en plus lourd des « affaires » qui ont empoisonné son premier mandat présidentiel ne va pas se dissiper. Au contraire, les responsables du Parti républicain n'ont pas caché leur intention de multiplier les commissions d'enquête parlementaires à propos des différents « scandales » auxquels ont été mêlés la Maison Blanche et le couple présidentiel. Lorsqu'il avait été élu en 1992, M. Clinton avait promis que son administration serait la plus *« morale »* de l'histoire des Etats-Unis.

Quatre ans plus tard, force est de constater que rarement un président américain et son épouse auront fait l'objet d'une telle succession de mises en cause personnelles visant leur intégrité, voire leur honnêteté. Certes, même si Bill et Hillary Clinton ont été contraints de témoigner au cours d'un procès ou devant un grand jury fédéral, dans le cadre de l'affaire Whitewater, aucune charge n'a pu être retenue contre eux. Mais la menace d'une nouvelle comparution judiciaire du chef de l'exécutif et de son épouse n'est pas écartée.

S'il apparaît purement spéculatif d'annoncer une *« crise constitutionnelle »* au cours du second mandat de M. Clinton, comme l'a fait Ross Perot, certains analystes n'en dressent pas moins un parallèle avec l'administration Nixon : le président républicain avait été brillamment réélu cinq mois après le scandale du Watergate, puis forcé d'abandonner ses fonctions à l'été 1974. Il faut donc prendre au sérieux la prévision du chef de la majorité sénatoriale, le républicain Trent Lott, qui annonce *« de gros ennuis en perspective pour le président »*.

« TRAVELGATE », « ASIANGATE »...

Les républicains vont s'intéresser à plusieurs affaires. La plus connue et la plus ancienne est le scandale Whitewater, du nom de ce projet immobilier situé en Arkansas dans lequel les époux Clinton avaient investi (à perte) à la fin des années 70. Le procureur indépendant Kenneth Starr, qui poursuit avec zèle ses investigations, a déjà obtenu la condamnation de plusieurs personnes proches du couple présidentiel, notamment Jim Tucker, prédécesseur de M. Clinton au poste de gouverneur de l'Arkansas, Jim McDougal, actuellement emprisonné, ainsi que son épouse Susan, laquelle refuse de collaborer avec M. Starr.

L'affaire des « dossiers du FBI » est tout aussi délicate : il s'agit de l'obtention illicite, par le service de sécurité de la Maison Blanche, de 900 dossiers confidentiels constitués par le FBI, concernant, en particulier, des personnalités membres de précédentes administrations républicaines. M. Clinton a affirmé qu'il s'agissait d'une *« bévue bureaucratique »*, ce qui n'a convaincu ni les républicains ni le procureur Kenneth Starr.

D'autres polémiques plus anciennes restent potentiellement embarrassantes pour M. Clinton. Tel est le cas de l'affaire Paula Jones, du nom de cette jeune femme qui accuse l'ancien gouverneur de l'Arkansas d'avoir sollicité des faveurs sexuelles de sa part, en 1991. La Cour suprême doit se prononcer l'année prochaine sur le point de savoir si un président en exercice peut être poursuivi en justice.

Outre que les circonstances exactes de la mort de Vincent Foster, cet ancien conseiller juridique de la Maison Blanche et ami des époux Clinton (qui s'est suicidé en juillet 1993), n'ont jamais été élucidées, la même incertitude prévaut s'agissant des conditions du licenciement sommaire, en mai 1993, de sept employés du service des voyages de la présidence, au profit de personnes proches du couple présidentiel. Le nom de Hillary Clinton avait souvent été évoqué dans cet épisode connu sous le nom de « Travelgate ». Reste l'« Asiangate », la polémique la plus récente et peut-être celle qui comporte le plus de risques politiques pour Bill Clinton. Le Parti démocrate a implicitement reconnu l'illégalité de certaines des contributions financières qu'il a reçues pour la campagne électorale de ses candidats, ainsi que pour celle de M. Clinton, en retournant notamment à une société sud-coréenne un don de 250 000 dollars (1,25 million de francs) sollicité par John Huang, le responsable du Parti démocrate chargé de la collecte de fonds auprès de la communauté américano-asiatique.

Les républicains veulent, notamment, savoir si les liens de M. Clinton avec M. Huang, ainsi qu'avec la richissime famille Riady (propriétaire du groupe indonésien Lippo), ont pu se traduire par des faveurs politiques, voire par une inflexion positive de la politique étrangère des Etats-Unis envers le régime de Djakarta.

Rien ne dit, bien sûr, que ces différentes affaires déboucheront sur une mise en accusation directe de Bill Clinton et (ou) de son épouse. Mais une chose est sûre : frustrés de leur défaite, les républicains ne ménageront pas leurs efforts pour aboutir à un tel résultat.

Laurent Zecchini

Importantes manifestations en Russie pour le paiement des salaires

Boris Eltsine a repris ses fonctions : il a eu une première séance de travail avec son premier ministre. Mais selon le quotidien « Troud », si le président est en voie de guérison, « il reste à soigner la Russie »

Opéré du cœur « *avec succès* » mardi durant sept heures, le président russe Boris Eltsine a signé, mercredi matin 6 novembre, un décret par lequel il reprend les pouvoirs présidentiels, qu'il avait transférés au premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, le temps de l'intervention chirurgicale. Le chef de l'Etat, qui a subi un quintuple pontage coronarien, s'est déclaré persuadé de « *revenir rapidement à un rythme de travail normal* », a indiqué un communiqué du Kremlin. Selon le chirurgien russe Renat Aktchourine, qui a dirigé l'opération, celle-ci s'est bien passée, mais la période postopératoire demande « *une grande vigilance* ». Boris Eltsine a eu un entretien de quinze minutes, mercredi matin, avec M. Tchernomyrdine. Des millions de personnes ont participé, mardi, à des manifestations d'une ampleur « *sans précédent depuis cinq ans* » à travers toute la Russie, pour exiger le paiement de leurs arriérés de salaires qui représentent quelque 40 milliards de francs.

MOSCOU
de notre correspondante

« *Une journée de Viktor Stépanovitch* » : le quotidien *Kommersant* a eu raison de paraphraser ainsi à la « une », mercredi 6 novembre, le titre du célèbre récit de Soljenitsyne. Le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, n'aura été président par intérim de la Russie qu'un seul jour. Mercredi à l'aube, le porte-parole de la présidence a annoncé que Boris Eltsine a « *signé lui-même* », à 6 heures à Moscou (4 heures, heure de Paris, l'oukase par lequel il a repris ses pouvoirs, transmis vingt-trois heures plus tôt à son fidèle chef du gouvernement.

Le mécanisme de transfert du pouvoir inscrit dans la constitution eltsinienne aura ainsi fonctionné pour la première fois. Même si ce fut à titre surtout symbolique. Car des nouvelles étonnamment positives s'accumulèrent, mercredi, sur l'état post-opératoire du président : selon un communiqué, il a eu dans la matinée « *une première réunion de travail* » d'un quart d'heure avec M. Tchernomyrdine, appelé à lui rendre compte en détail « *d'ici trois jours* » de ses décisions prises durant l'intérim. Il s'agit d'un rythme de récupération plus rapide que ne l'annonçait la veille un corps médical peut-être soucieux de se laisser une marge de manœuvre en matière de communication. Laquelle fut menée sans accrocs.

Une centaine de journalistes purent écouter le chirurgien Renat Aktchourine, amené – visiblement épuisé – à une conférence de presse organisée moins de trois heures après la fin annoncée de l'opération. L'apparition à la télévision de Naïna, l'épouse du président, eut comme d'habitude un effet très positif pour le Kremlin : l'émouvante dignité avec laquelle elle a dit son inquiétude, comme son regret de ne pas avoir encore été admise à voir son mari, a mis une note de sincérité indéniable dans une « couverture » médiatique relevant, par ailleurs, du grand spectacle qu'attendaient les organes de presse occidentaux. Etait-ce en prévision de cet intérêt – inévitable, compte tenu des enjeux – que la date du 5 novembre a été choisie pour l'opération, dont le compte-rendu se confond dans le temps avec celui des résultats élections américaines ? La question restera sans doute sans réponse. Même s'il l'on peut supposer que le Kremlin ait voulu démontrer sa volonté de ne pas risquer de nuire à la réélection de Bill Clinton en opérant plus tôt son « ami Boris »...

« CORRIGER CERTAINES ERREURS »

Selon le quotidien *Moscow Times* cependant, la date de l'opération aurait été in extremis avancée. En témoigne la rapidité avec laquelle le professeur DeBakey et son équipe de cardiologues américains ont été mis à bord du vol Houston-Moscou de samedi. L'avion a été retardé et ses passagers se sont vu offrir 400 dollars pour céder leurs places aux médecins. Le groupe n'avait prévu de se rendre à Moscou que le lendemain. Mercredi, en tout cas, il assuma pleinement son rôle : c'est M. DeBakey qui annonça de Moscou, en direct sur CNN, que Boris Eltsine devrait pouvoir rejouer au tennis d'ici « *trois ou quatre mois* » et vivre encore « *dix ou quinze ans* ».

Même si la Russie devait apprendre que la période post-opératoire de leur président se passe pour le mieux, les soubresauts qui marquent son histoire depuis des années et l'empêchent de renouer avec la croissance n'en seraient pas résolus pour autant. La presse commençait, mercredi, à donner des avis contrastés. Pour les libéraux proches du pouvoir, cités par le *Moscow Times*, le président, qui a habitué le pays à ses « *retours en force* », après des chutes qui devaient en principe lui être « *fatales* », élaborerait différents scénarios. Il pourrait par exemple « oublier » les prétendants au trône, très actifs durant sa maladie, à savoir MM. Lebed, Ziouganov, Loujkov et, en réaction, M. Tchernomyrdine, et consacrer son dernier mandat présidentiel à se chercher calmement un héritier...

L'analyste Andreï Piontkovki ajoute que Boris Eltsine pourrait reprendre du pouvoir acquis par son impopulaire chef d'administration Anatoli Tchoubaïs et « *corriger certaines de ses erreurs* ». Telle la nomination, écrit-il, du puissant homme d'affaires et « faiseur de rois », Boris Berezovski, au Conseil de sécurité. Les médias évoquent d'ailleurs depuis quatre jours la possible double nationalité russo-israélienne de ce dernier. La position de M. Tchernomyrdine semble par contre assurée, car c'est par son intermédiaire que passent les contacts avec l'opposition organisée – communiste, nationaliste ou syndicale. Une opposition dont le rôle a été rappelé, mardi, par une « journée syndicale d'action ». Des millions de personnes ont participé à des manifestations d'une ampleur « *sans précédent depuis cinq ans* » dans tout le pays, admettait la télévision. Revendication officielle : les quelque 8 milliards de dollars de salaires impayés. Comme le titrait l'ancien quotidien des syndicats *Troud* (désormais contrôlé par le monopole géant Gazprom), « le président est en voie de guérison, il reste à soigner la Russie ».

Sophie Shihab

Le quintuple pontage coronarien a été pratiqué avec succès

UNE INTERVENTION de sept heures, soixante-huit minutes d'arrêt cardiaque contrôlé, cinq pontages : l'opération cardiaque subie, mardi 5 novembre, à Moscou par Boris Eltsine a, d'un strict point de vue technique, été un succès. « *Tout indique que le muscle cardiaque est suffisamment alimenté en sang*, a déclaré, au terme de l'intervention, le professeur Renat Aktchourine, qui a dirigé l'équipe chirurgicale. *Maintenant commence une période postopératoire très importante. Touchons du bois.* »

Le professeur Aktchourine s'était refusé à préciser le nombre exact de pontages qui avaient été pratiqués. Interrogé sur ce point, il a déclaré : « *Je ne peux vous répondre parce que je n'y suis pas autorisé* », indiquant toutefois que ce nombre était supérieur à trois. Le professeur Michael DeBakey, qui a assisté, *via* un système vidéo, à l'intervention dans une pièce voisine du bloc opératoire, devait, pour sa part, indiquer que cinq pontages avaient été pratiqués.

L'un de ces pontages (effectué sur l'artère coronaire antérieure gauche) a été fait à partir de l'artère mammaire interne ; les quatre autres (sur l'artère coronaire droite et l'artère interventriculaire notamment) à partir de fragments prélevés sur une veine saphène.

Ce nombre élevé de pontages peut être analysé de diverses manières. Il indique certes la présence d'une maladie coronarienne étendue, le réseau artériel nourrissant le muscle cardiaque étant le siège de plaques d'athérome présentes de manière diffuse. A l'inverse le fait que l'équipe chirurgicale tente un nombre élevé de pontages témoigne à la fois de sa maîtrise de la situation et de sa volonté de tout mettre en œuvre pour obtenir une revascularisation la plus complète possible du muscle cardiaque endommagé.

BILAN DANS SIX MOIS

Le professeur DeBakey s'est, d'autre part, expliqué sur les raisons qui l'avait conduit à conseiller de retarder la date de l'intervention chirurgicale et à « préparer » durant plusieurs semaines le président russe à cette dernière. Il répondait ainsi aux critiques formulées par plusieurs de ses confrères pour lesquels tout retard dans ce domaine constitue une perte de chance pour le patient.

Le chirurgien américain a notamment révélé qu'en septembre l'état du muscle cardiaque de Boris Eltsine faisait qu'il était inopérable, sa fraction d'éjection ventriculaire gauche (fraction du volume sanguin éjecté du ventricule gauche vers l'aorte à chaque battement cardiaque) n'étant que de 20 %. Or cette fraction (dont la valeur normale est de 66 %) était montée à 40 % à la veille de l'intervention. Durant la période préparatoire, les médecins ont réussi, grâce à un régime adapté, à faire descendre les taux sanguins de cholestérol du président russe à des valeurs normales.

Le succès technique d'une intervention chirurgicale de ce type ne permet pas d'affirmer que l'objectif visé (le rétablissement d'une fonction cardiaque normale ou quasi normale) est atteint. Passé le cap des complications opératoires immédiates, les chirurgiens estiment qu'il faut attendre huit jours pour être certain que le patient ne souffrira pas de complications secondaires, au premier rang desquelles une réaction négative du cœur aux gestes chirurgicaux pratiqués. Il faut ensuite attendre entre trois et six mois pour faire le bilan précis de l'intervention en sachant que le gain majeur, calculé à partir de la fraction d'éjection, est observé dans le premier mois.

Le cas de Boris Eltsine se complique d'une lésion siégeant au niveau de la valvule aortique, valvule qui sépare le ventricule gauche de l'aorte. Le président russe souffre d'un rétrécissement de cette valvule, et l'équipe chirurgicale n'a pas jugé utile de traiter cette lésion dont la présence ne peut pas ne pas avoir d'incidence sur la fonction cardiaque. Une option différente avait été proposée par l'équipe du professeur Alain Carpentier (hôpital Broussais, Paris). Consultée par les médecins du centre Tchazov, l'équipe française avait conseillé la pose d'une prothèse aortique parallèlement au pontage coronarien. Ce choix, qui impose une grande dextérité chirurgicale, n'a pas été retenu.

Jean-Yves Nau

La gauche italienne vole au secours de l'ancien juge Antonio Di Pietro

ROME
de notre correspondant

Massimo D'Alema, secrétaire du PDS (Parti démocratique de la gauche), a décidé de venir au secours de l'ancien juge Antonio Di Pietro, aujourd'hui ministre des travaux publics. Dans une lettre rendue publique mardi 5 novembre, le chef de file de la principale formation au pouvoir a tenu à exprimer « *sa pleine solidarité* » à la suite « *des viles attaques..., indignes d'un pays civilisé* », dont est victime l'ancien magistrat vedette de l'enquête « Mani pulite » (mains propres). Un groupe de parlementaires de l'opposition (Forza Italia) a même demandé la démission d'Antonio Di Pietro, au centre depuis près d'un mois d'un feu croisé d'attaques sur de prétendus agissements irréguliers, alors qu'il était au cœur de la lutte anticorruption au palais de justice de Milan.

Par le passé déjà, il y eut certaines médisances destinées à discréditer le magistrat sans que rien de concret ne puisse être établi. Aujourd'hui, l'honneur d'Antonio Di Pietro est de nouveau mis en cause à travers un autre scandale de corruption dans lequel sont impliqués le grand patron des chemins de fer italiens, Lorenzo Necci, en résidence surveillée, et Pierfrancesco Pacini Battaglia, banquier italo-suisse et homme d'influence qui, jusqu'à il y a un mois, est toujours parvenu à se tirer d'affaire.

CONTRE-ATTAQUE

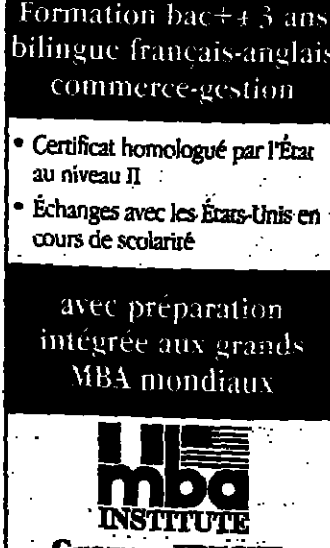
C'est justement par lui que le scandale arrive, alors qu'il est désormais en prison. Selon des écoutes téléphoniques publiées par la presse, il accuse – dans une conversation avec son avocat – Antonio Di Pietro de « *l'avoir ruiné* », laissant sourdre au passage certaines suspicions sur la manière dont il est auparavant toujours parvenu à échapper à la justice, laissant ainsi planer le doute sur le rôle du juge.

Depuis, la presse a distillé des fragments d'informations et multiplié les allusions sur le comportement de l'ancien magistrat. La querelle a été alimentée par la rivalité existant entre les magistrats de « Mani pulite » et la Guardia di finanza, dont plusieurs membres ont été directement impliqués dans la grande opération de nettoyage pratiquée depuis plusieurs années contre la corruption. En réplique, cette institution est vraisemblablement à l'origine de certaines fuites destinées à déstabiliser l'ambitieux magistrat.

Lassé des attaques, Antonio Di Pietro est donc sorti de ses gonds le week-end dernier et a dénoncé la « *vendetta* » menée contre lui ainsi que le complot ourdi contre ses anciens collègues de Milan au moyen d'informations tronquées et malveillantes. Il a exigé que la totalité des écoutes soient publiées et a démenti avoir favorisé Pierfrancesco Pacini Battaglia, comme on le laisse entendre.

La contre-attaque du ministre, principalement dirigée contre la Guardia di Finanza, organisme important de l'Etat, a provoqué un léger malaise au sein du gouvernement. Le président du conseil, Romano Prodi, ne s'est pas ému publiquement de la volte-face de son ministre, mais il a écouté ses doléances et lui a sans doute demandé plus de discrétion. La lettre de Massimo D'Alema a de ce fait été chaleureusement accueillie. Son auteur a donc été remercié « *du fond du cœur* » pour son soutien. Enfin quelqu'un qui vient à la rescousse !

Michel Bôle-Richard



L'impôt de la réunification ébranle la coalition en Allemagne

BONN. *Les dirigeants de la coalition de centre-droite à Bonn sont convenus, mardi 5 novembre, de repousser à la mi-décembre une difficile décision budgétaire, afin de tenter d'éviter une crise gouvernementale.* Lors d'une réunion à la chancellerie présidée par M. Kohl, les responsables des unions chrétiennes CDU et CSU n'ont pas réussi à aplanir leur différend avec leur partenaire libéral (FDP) sur la date de la baisse de l'impôt destiné à financer la réunification. Les dirigeants des trois partis se sont néanmoins entendus pour que le budget fédéral 1997 soit voté au Bundestag dans les délais prévus (fin novembre).

Un des barons du FDP, Juergen Möllemann, avait récemment menacé de ne pas voter le budget 1997 avec onze autres députés, faute d'un accord sur l'impôt de la réunification. Or la majorité de M. Kohl n'est que de dix députés. Le FDP réclame l'assurance que l'impôt de la réunification, égal à 7,5 % de l'impôt sur le revenu, soit réduit à 5,5 % en 1998. – *(AFP.)*

La Syrie et l'Iran se seraient engagés à empêcher les attaques terroristes contre Israël

JÉRUSALEM. La Syrie et l'Iran ont assuré Israël qu'ils essaieraient d'empêcher des attaques terroristes de la part de militants islamistes, ont rapporté, mardi 5 novembre, des journaux israéliens, selon lesquels des messages en ce sens ont été transmis au premier ministre, Benyamin Nétanyahou, par l'Allemagne et par les Etats-Unis.Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a demandé au président syrien, Hafez El Assad, d'empêcher le Djihad islamique, un groupe d'opposition palestinien basé à Damas, d'agir, a indiqué le quotidien *Haaretz*. Le chef de l'Etat syrien a répondu qu'il s'opposait à des attaques terroristes contre Israël, a ajouté le journal. Selon le *Yedioth Aharonoth*, l'Allemagne a reçu de son côté des assurances que l'Iran et les groupes terroristes qu'il soutient ne mèneront pas des attaques contre l'Etat juif dans un proche avenir. – *(AP.)*

En Egypte, l'état d'urgence sera désormais appliqué à la construction

LE CAIRE. L'immeuble de douze étages qui s'était écroulé, le 27 octobre, dans le quartier d'Héliopolis, au nord-est du Caire, a fait finalement soixante-sept victimes, selon le bilan définitif. Selon des chiffres publiés par la presse officieuse, deux mille bâtiments se lézardent ou s'effondrent chaque année dans la capitale égyptienne du fait de la vétusté du parc immobilier et de la construction sauvage qui ne respecte ni règles ni normes de sécurité. Devant l'émotion suscitée par la catastrophe d'Héliopolis, le premier ministre a décidé de faire usage de la loi de l'état d'urgence qui, au départ, ne concerne que les terroristes et les trafiquants de drogue. Dorénavant, la loi sur les constructions sera appliquée manu militari. Les responsables des effondrements risquent dorénavant de sept à dix années de prison. Les mêmes peines sont prévues à l'encontre des fonctionnaires chargés de veiller à l'application des normes de sécurité et de délivrer les permis de construction. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **NIGERIA : les autorités ont interdit, mardi 5 novembre,** toute manifestation dans le pays ogoni, enclavé dans l'Etat de Rivers, à l'occasion du premier anniversaire de la mort de l'écrivain Ken Saro-Wiwa, exécuté avec huit de ses compagnons du Mouvement pour la survie du peuple ogoni (Mosop), qui demandait une autonomie et une part des richesses pétrolières extraites du sous-sol. – *(AFP.)*

■ **Amnesty International a demandé,** mardi 5 novembre, la libération des prisonniers politiques et la fin des détentions arbitraires. Dans un document publié à Johannesbourg, le secrétaire général de l'organisation de lutte pour les droits de l'homme, Pierre Sané, a également demandé que les procès deviennent équitables et que la peine de mort soit abolie. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **NICARAGUA : la présidente du Nicaragua, Violeta Chamorro,** a vivement critiqué, mardi 5 novembre, l'attitude du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) qui, après avoir contesté les premiers résultats officieux des élections générales du 20 octobre pour irrégularités, a décidé d'organiser une campagne de protestation dans tout le pays. Les sandinistes *« doivent accepter leur défaite. Franchement, ils ne donnent pas l'impression d'être patriotes »*, a-t-elle déclaré. Le FSLN a appelé notamment à une journée de protestation, vendredi, au lendemain de la publication des résultats officiels. Selon un décompte officieux, le candidat de la droite, Arnoldo Aleman, l'emporterait avec 49,34 % des voix face au sandiniste Daniel Ortega (38,09 %). – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : deux civils ont été blessés,** mercredi 6 novembre, dans le bombardement d'un quartier résidentiel du centre de Kaboul, selon des médecins et des témoins. Des avions, supposés appartenir à la coalition anti-talibans, ont lâché deux bombes sur deux maisons près du palais présidentiel. Les forces anti-talibans ont bombardé Kaboul à sept reprises depuis que la milice religieuse s'est emparée de la ville le 27 septembre. – *(AFP.)*

■ **CORÉE DU SUD : deux hommes présumés être des agents nord-coréens,** infiltrés en Corée du Sud à bord d'un sous-marin qui s'était échoué le 18 septembre, ont été abattus, mardi 5 novembre, par des soldats sud-coréens près de la zone démilitarisée, a annoncé le ministère de la défense à Séoul. Plusieurs militaires sud-coréens ont également été tués lors de l'incident. Le ministère estime que cette infiltration est destinée à préparer une guerre. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ARMÉNIE : huit membres de l'opposition** arménienne ont entamé, mardi 5 novembre à Erevan, une grève de la faim par solidarité avec Vagan Ovanissian, l'un des dirigeants du parti nationaliste Dachnaktsoutioun, emprisonné depuis juillet 1995 pour *« trahison »*. Le Dachnaktsoutioun a été interdit en Arménie par le chef de l'Etat, Levon Ter Petrossian, réélu le 22 septembre lors d'un scrutin marqué par de nombreuses irrégularités. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : la « troïka » européenne ne se rendra pas à Jérusalem,** faute d'avoir pu s'entendre avec les dirigeants israéliens sur les conditions de cette visite, a-t-on appris, mardi 5 novembre à Dublin, de source diplomatique. Le gouvernement israélien de Benyamin Nétanyahou refuse le droit aux visiteurs étrangers de haut rang de se rendre à la Maison de l'Orient, siège officieux de l'OLP dans la partie orientale de la ville, dont l'Union européenne récuse l'annexion en 1967 par l'Etat juif. – *(Reuter.)*

■ **Le maire de Jérusalem, Ehud Olmert,** proche du premier ministre, Benyamin Nétanyahou, va être prochainement traduit en justice pour une affaire de fausses factures liée au financement du Likoud et qui remonte à 1988. Ancien trésorier du parti, M. Olmert, également accusé de faux témoignage, a assuré mardi 5 novembre qu'il ne démissionnera pas de la mairie. La date du procès n'a pas encore été fixée. – *(AFP.)*

Paris et Madrid veulent faire de l'axe franco-espagnol un des pivots de l'Union européenne

M. Aznar réaffirme la volonté de l'Espagne d'adopter l'euro

La crise du Kivu a dominé un sommet franco-espagnol, réuni à Marseille les 4 et 5 novembre, au cours duquel Jacques Chirac et Jose Maria Aznar ont réaffirmé la volonté de leurs deux pays de jouer un rôle moteur pour la construction européenne. Le président français s'est félicité de l'écho rencontré par l'initiative prise par Paris et Madrid de demander l'envoi d'une force internationale au Kivu.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

C'est en termes extrêmement chaleureux que le président Jacques Chirac et le chef du gouvernement espagnol, Jose Maria Aznar, ont conclu mardi 5 novembre à Marseille, le sommet franco-espagnol de Marseille. L'année dernière, à Madrid, Jacques Chirac, qui reprenait lui-même le flambeau des mains de François Mitterrand, et l'ancien premier ministre Felipe Gonzalez, avaient affirmé avec force la *« solidarité »* entre les deux nations. Comme avec l'Allemagne, cette solidarité se veut désormais ancrée dans une perspective historique et européenne qui transcende les changements de majorité.

Dans le prolongement de l'axe franco-allemand, Paris et Madrid ambitionnent de faire de leur relation le point d'ancrage d'une Europe du Sud qui, plus que jamais, à l'heure des élargissements de l'Union européenne vers le nord, entend rappeler sa présence.

Aucune de ces relations ne saurait être exclusive des autres. En visite à Varsovie en septembre, Jacques Chirac, qui avait solennellement réaffirmé le poids du lien historique unissant la Pologne et la France, avait souligné l'importance qu'il attachait au développement de la coopération triangulaire amorcée entre les deux pays et l'Allemagne dans le cadre du triangle dit *« de Weimar »*. A Marseille, il a souhaité que Paris et Madrid s'associent avec l'Italie pour se concerter sur la politique méditerranéenne de l'Union européenne. Il a annoncé que les ministres des affaires étrangères français, espagnol et italien se réuniraient régulièrement, à l'instar de ce qui se fait avec Bonn et Varsovie, pour assurer le suivi de la Conférence euro-méditerranéenne.

COOPÉRATION MILITAIRE

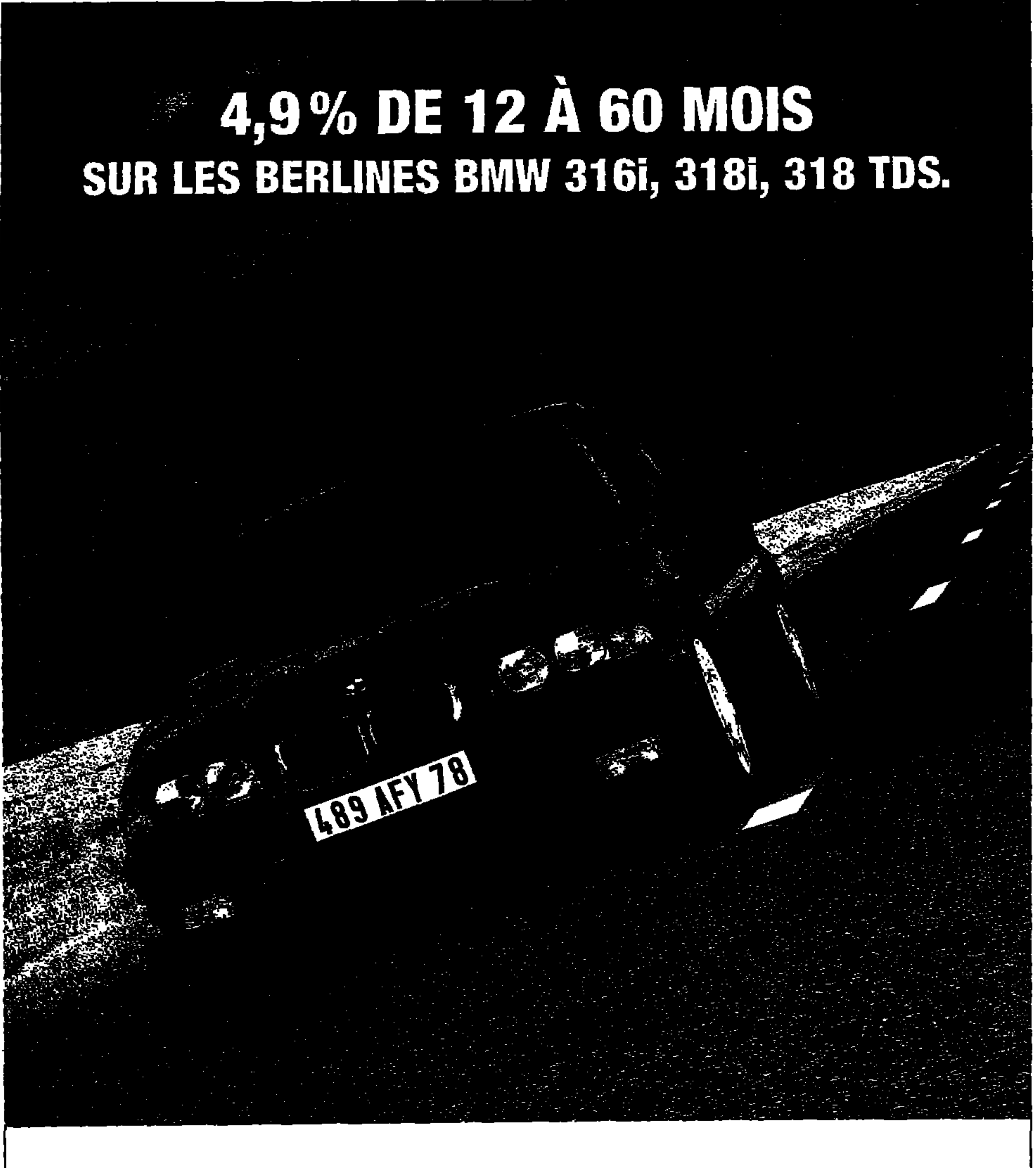
En matière de défense, ces trois pays ont déjà constitué avec le Portugal l'ossature de deux forces communes, l'Eurofor et l'Euromarforce. En annonçant qu'elle était prête à participer à une force internationale de *« sécurisation »* au Kivu, Jose Maria Aznar confirme que l'on peut compter avec l'Espagne en cas de coup dur. C'est loin d'être le cas de tous les pays européens.

Sur les grands dossiers européens, comme dans le domaine des relations bilatérales, Paris et Madrid sont décidés à faire preuve entre eux de maturité, pour régler les désaccords lorsqu'il y en a. Le chef de l'État français a pris l'engagement de faire des propositions aux Espagnols, avant la fin de l'année, pour débloquer le dossier de la ligne à haute tension qui alimentera l'Aragon à travers les Pyrénées, stoppée du côté français pour des raisons d'environnement.

Particulièrement sourcilleux l'un et autre sur les problèmes de sécurité intérieure, Jacques Chirac comme Jose Maria Aznar jugent exemplaire le travail effectué en commun dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la grande criminalité. Dans le cadre de la conférence intergouvernementale (CIG) sur la réforme du fonctionnement de l'Europe, les Français ont indiqué qu'ils examineraient favorablement l'idée espagnole d'un espace judiciaire européen. Madrid en revanche se laisserait convaincre d'accepter un système de *« coopérations renforcées »*, permettant d'élaborer des politiques communes sans que tous les membres de l'Union y participent.

Madrid – M. Aznar l'a martelé à Marseille – veut faire partie politiquement des grands de l'Europe. D'où l'importance qu'il attache à réaffirmer sans cesse l'engagement de l'Espagne à faire partie du premier groupe de pays qui adopteront en 1999 la monnaie unique. Les Français en ont pris acte, comme du souhait de l'Italie de faire de même. Dans son élan, Jacques Chirac s'est félicité des négociations ouvertes avec Rome sur le retour de la lire dans le système monétaire européen. Une affirmation que son entourage a immédiatement corrigée en rappelant que l'Italie n'avait pas encore formalisé ses intentions.

Henri de Bresson





La crise de confiance au Pakistan risque de faire le jeu des islamistes

Benazir Bhutto est en résidence surveillée

NEW DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

Benazir Bhutto virtuellement en résidence surveillée chez elle, à Islamabad, son mari, Asif Zardari, « *détenu* » dans un bâtiment de l'armée à Lahore : dès l'annonce du limogeage de l'ancien premier ministre par le président Farouq Leghari, Mme Bhutto et son époux – qui est aussi le ministre de l'investissement du gouvernement déchu – ont été mis au secret. Officiellement, ils ne sont pourtant pas arrêtés et, selon les proches de l'ancien premier ministre, celle-ci contestera son limogeage devant la justice.

Les accusations du président Leghari à l'égard de Mme Bhutto peuvent déboucher sur une action en justice. Le chef de l'Etat reproche à celle-ci d'avoir été incapable de tempérer les « *pratiques extra-judiciaires* » de sa police, responsable d'exécutions sommaires à l'encontre d'opposants à son gouvernement. Il l'accuse aussi d'avoir essayé de l'impliquer indirectement dans la mort de Murtaza Bhutto, frère de l'ancien premier ministre, tué par la police en plein Karachi au mois de septembre. En fait, de nombreux observateurs soupçonnent le mari de Benazir d'avoir trempé dans cette « *exécution* » afin d'empêcher Murtaza de briguer la direction du Parti du peuple pakistanais (PPP), le parti de Mme Bhutto.

L'opinion publique n'a pas réagi négativement au limogeage de l'ancien premier ministre, et les rues de la capitale étaient calmes, mardi. Dans la province du Sind, la région des Bhutto, certains se sont même réjouis du départ de l'héritière de la famille : encore une conséquence de la mort de Murtaza, qui avait de nombreux supporters dans le fief du clan Bhutto. « *Le Pakistan peut pousser un soupir de soulagement* », a déclaré Mushahid Hussain, le porte-parole de la Ligue musulmane, dont le chef, Nawaz Shariff, se dit confiant de pouvoir remporter les élections, prévues pour début février 1997.

Dans une allocution radio-télévisée prononcée mardi soir, le président Leghari a promis des « *réformes importantes* » avant même les élections, visant notamment à réduire les avantages accordés aux hommes politiques. Dans l'esprit de nombreux Pakistanais, le retour aux urnes risque toutefois de consacrer le retour aux affaires d'autres hommes politiques corrompus sans résoudre le malaise dans lequel s'enfonce le pays. Depuis le rétablissement de la démocratie, en 1988, le Pakistan n'a pas réussi à se doter d'un gouvernement stable, et la classe politique est largement discréditée dans l'opinion.

Une crise de confiance dont profite le grand parti intégriste Jamaat-e-Islami, qui avait organisé des manifestations contre Mme Bhutto la semaine dernière. Comme nous le disait récemment l'« émir » de ce parti, Quazi Hussein Ahmed, « *je ne donne guère plus de cinq ans à cette classe de féodaux contrôlant le pays pour disparaître. La révolution islamique a commencé. Mais une révolution en douceur, respectant les principes de la démocratie, pas du tout une révolution à l'iranienne... Pour cela, il faut que des politiciens honnêtes reviennent aux affaires, sinon, les Pakistanais basculeront dans l'extrémisme* »...

Bruno Philip

A quelques pas du mausolée de Mao, bienvenue pour 20 000 dollars, au China Club de Pékin

C'est le club le plus chic – et le plus cher – de la capitale chinoise

Pour 20 000 dollars de droits d'entrée (plus de 100 000 francs) et 1 500 dollars de cotisation annuelle, les hommes d'affaires chinois peuvent désormais recevoir leurs amis au China Club Pékin, réalisé par David Tang, un membre richissime de la jet-set society de Hongkong. Certains milliardaires chinois hésitent toutefois à se montrer dans ce lieu, de peur de donner quelques idées aux agents du fisc.

PÉKIN
de notre correspondant

La « longue marche » de retour du capitalisme en Chine a trouvé son plus brillant monument à ce jour. Il se trouve à quelques centaines de mètres du Palais du peuple, au centre de Pékin. L'enseigne : China Club Beijing (China Club Pékin).

Le ticket d'entrée est à la mesure des appétits du maître des lieux : 20 000 dollars par tête (1 dollar vaut environ 5,10 francs), donnant droit à payer une cotisation annuelle de 1 500 dollars pour le plaisir de dîner dans un cadre de grand goût à des prix défiant toute concurrence... par le haut.

David Tang, richissime et éminent membre de la jet-set society de Hongkong, s'était déjà rendu célèbre avec son China Club initial, ouvert dans la colonie britannique. Lieu ultra sélect installé aux étages supérieurs de l'ancien siège de la succursale locale de la Banque de Chine, au cœur de la City hongkongaise. Jamais l'argent n'y circule sous ses formes vulgaires (billet de banque, chèque ou carte de crédit).

Tout ce qui relève de la caisse se passe en écritures. On y accède par un ascenseur particulier, évidemment.

L'endroit fait revivre deux atmosphères particulières : le Shanghaï de légende des années 30 – chic et élégance, meubles et couverts raffinés – et la « révolution culturelle » maoïste – collection d'objets évoquant les cultes de l'époque, de celui du président Mao à celui de l'humble dévot Lei Feng, le soldat mythique tué dans un accident de circulation après avoir consacré toute sa jeune énergie à « servir le peuple ».

Mais à Hongkong, tous les paradoxes sont permis, surtout s'ils remplissent les coffres-forts. A Pékin, voici encore peu, il les fallait sensiblement plus discrets. Ce n'est plus vraiment le cas si l'on en juge par l'ouverture du China Club de Pékin.

Pour installer ce symbole, David Tang pouvait difficilement choisir mieux que cette résidence organisée en pavillons bordant des cours carrées à la façon ancienne de Pékin, qui fut occupée par Yuan Shikai – premier président de la République, mort en 1916 après avoir tenté de restaurer l'empire abattu en 1911.

DÉFILÉ DE LIMOUSINES

Sous la République populaire, la « maison de Yuan Shikai » avait été transformée en restaurant consacré à la cuisine épicée du Sichuan, province natale de Deng Xiaoping. Celui-ci en avait fait son établissement préféré.

Le 21 septembre, le « grand capital » international en a pris possession pour un bail de vingt ans, sous les traits de quatre cents invités enchantés de jouer ce tour à l'Histoire, à quelques minutes de marche du mausolée de Mao. Les passagers de l'autobus sur la ligne numéro 7, bloqué dans la ruelle, en écarquillaient les yeux à contempler le défilé des limousines venant déposer en ces lieux jadis placides les invités de marque accueillis par d'élégantes soubrettes et les gardes d'une compagnie privée de sécurité.

A l'intérieur de l'enceinte, David Tang jubilait : « *J'en rêvais depuis vingt ans ! Il a fallu tout le soutien de la municipalité de Pékin pour convaincre le bureau du tourisme de fonder une société à capitaux mixtes qui exploitera le Club.* » Et d'ajouter à l'intention de ses clients : « *Venez souvent, et dépensez ici un maximum d'argent !* » Ce que s'apprête à faire la foule bigarrée de vedettes de la finance ou de la société mondaine internationale qui, dans certains cas, n'avait pas hésité à s'habiller comme M. Tang le fait toujours, et comme certains serveurs de son établissement, en costume chinois – traditionnel ou de bande dessinée, robes pour messieurs comprises.

Le coût du droit d'entrée ne serait-ils pas quelque peu excessif ? M. Tang a une réaction typique de milliardaire hongkongais : « *Nous ne sommes pas un salon d'aéroport pour VIP en transit. Nous fournissons une atmosphère, une ambiance, une romance... Et puis rendez-vous compte de l'infrastructure où vous vous tenez. Il a fallu enterrer tout un réseau électrique ultramoderne, construire un réservoir d'eau anti-incendie, et restaurer tous les pavillons...* »

Car David Tang, habile commerçant, fait dans la culture – et le fait bien, il faut le reconnaître. L'endroit est d'une élégance qui force à le croire quand il souligne que l'équipe de designers a passé des mois à étudier les anciennes techniques de peinture, de fabrication des tuiles, de confections de poutres sculptées.

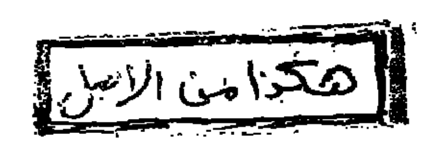
Avec la touche personnelle : peu de lumière, des bibliothèques de livres chinois donnant une allure sophistiquée de société de réflexion à ce qui, pourtant, est avant tout une entreprise de restauration-de-grand-luxe dans une rue plutôt pouilleuse. Il a toutefois fallu « *se débarrasser* » (*sic*) de la peinture allégorique dans la salle du bar de lecture qui illustrait la célèbre maxime de Deng Xiaoping : « *Peu importe que le chat soit blanc ou noir du moment qu'il attrape les souris.* » Pourquoi ? « *Parce que, franchement, elle était très laide.* »

NOUVEAUX BOURGEOIS

Mais d'où venait donc qu'aucun représentant de la nouvelle classe d'affaires de Chine – ou de sa classe dirigeante officiellement communiste – n'était présent dans cette auguste assemblée ce soir-là ? Pour les politiques, la réponse est claire et plausible : « *Ce ne sont pas les gros poissons qui me font gagner de l'argent.* »

Pour ce qui concerne les nouveaux bourgeois – qui ont déjà intégré la culture « club pour riches » – elle l'est moins. « *Même les enfants de dirigeants pourraient être embarrassés d'être invités en ce moment* », reconnaît David Tang, lucide. De fait, plusieurs hommes d'affaires chinois à la fortune établie sont en difficulté avec le fisc ou la police à l'heure actuelle, et on en trouverait fort peu parmi les autres pour souhaiter s'afficher ainsi trop ostensiblement à un moment où des centaines d'usines du secteur public ont cessé de payer leurs ouvriers, faute de fonds. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne viendront pas au China Club Beijing. Simplement, ils attendront que la presse en soit professionnellement exclue, une fois le coup de publicité réalisé. Pour vivre heureux...

Francis Deron



La communauté internationale prépare une intervention limitée au Zaïre

Une force multinationale de quelques milliers d'hommes protégerait des zones réduites pour permettre l'acheminement des secours aux centaines de milliers de réfugiés toujours livrés à eux-mêmes

L'idée d'envoyer une force multinationale à but humanitaire pour secourir les réfugiés dans l'est du Zaïre, notamment suggérée par la France, semble se préciser. Elle a été adoptée, mardi 5 novembre, par le sommet africain de Nairobi réunissant huit Etats africains de la région des Grands Lacs, ainsi qu'une délégation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), et plutôt bien accueillie par Washington et par Londres, qui, à ce sujet, ont exprimé moins de réserves qu'auparavant. Cette force devrait avoir un objectif limité : protéger des zones très réduites où seraient acheminés les secours attendus par près d'un million de réfugiés et personnes déplacées. Le gouvernement zaïrois n'avait pas encore réagi mercredi. A Kinshasa, 10 000 étudiants ont manifesté pour demander la démission du premier ministre. Raymond Chrétien, émissaire spécial de l'ONU dans la région des Grands Lacs, est arrivé à Nice pour rencontrer le président du Zaïre Mobutu Sese Seko dans sa résidence de Roquebrune-Cap-Martin.

LE CONSEIL de sécurité de l'ONU a commencé, dans la soirée de mardi 5 novembre, à examiner *« de manière urgente »* des *« mesures appropriées »* susceptibles d'assurer *« la sécurité »* des réfugiés dans l'est du Zaïre. Toutefois, la représentante des Etats-Unis, Madeleine Albright, a estimé *« prématuré »* de discuter d'un projet *« spécifique »* d'intervention à ce stade.

Auparavant, le sommet de Nairobi, réunissant huit Etats africains de la région de la région des Grands Lacs, ainsi qu'une délégation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), avait appelé à la création d'une *« force neutre »* sous l'égide de l'ONU et le contrôle de l'OUA. Notre correspondant à Nairobi, Jean Hélène, nous indique que, pour rassurer les Occidentaux, réticents à envoyer des troupes en Afrique, les participants au sommet proposent de contribuer à cette force qui devrait protéger temporairement l'acheminement des secours aux populations déplacées par les récents combats, notamment les réfugiés hutus (rwandais et burundais), privés d'assistance à la suite de l'évacuation de tout le personnel humanitaire. L'éclatement du conflit dans la région du Kivu (frontalière du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda), a vidé camps de réfugiés et villages zaïrois, éparpillant plus d'un million de personnes dans la brousse. Pour assurer le retour des réfugiés rwandais, précise le texte publié lors de la réunion de Nairobi, il faut, dans les camps, *« séparer les intimidateurs des réfugiés de bonne foi »*. Par *« intimidateurs »*, on doit entendre les responsables hutus du génocide des Tutsis au Rwanda, en 1994, dont la présence au Zaïre a justifié le soutien du régime de Kigali à la rébellion des Banyamulenges, des Tutsis, contre l'armée zaïroise.

Sur le plan militaire, les participants au sommet demandent un *« cessez-le-feu immédiat »* entre les rebelles du Kivu et les forces zaïroises qui, en quelques jours, ont perdu les plus grandes villes du secteur, Bukavu, Goma et Uvira, situées sur la frontière. Pour prévenir d'éventuelles revendications sécessionnistes, le sommet de Nairobi prend soin de réaffirmer le respect de l'*« intégrité territoriale du Zaïre »* et demande la fin des *« incursions transfrontalières »*, allusion à l'appui apporté par l'armée rwandaise à la rébellion. Enfin, dans une référence explicite aux Banyamulenges – ces Tutsis zaïrois qui ont été privés de leur nationalité par le Parlement de Kinshasa en 1981 –, le communiqué rappelle le *« droit à la citoyenneté – droit inaliénable – de tous les peuples, à l'intérieur des frontières reconnues »*. Une « troïka » de ministres des affaires étrangères est chargée de se rendre à Kinshasa pour communiquer les résultat du sommet aux dirigeants zaïrois, qui ont boycotté la réunion parce qu'ils refusent tout pourparler *« tant qu'une partie du Zaïre sera sous occupation étrangère »*.

« DÉSASTRE »

Pour la première fois, l'Afrique du Sud, qui a envoyé un observateur à Nairobi, pourrait participer au règlement d'une crise africaine. Le vice-ministre sud-africain des affaires étrangères, Aziz Pahad, a déclaré que son pays était prêt à envoyer une force de maintien de la paix dans la région des Grands Lacs et le vice-ministre de la défense, Ronnie Kasrils, a précisé que 10 000 soldats soldats sud-africains s'entraînaient pour une telle mission.

A Bruxelles, lors d'une conférence de presse, le ministre rwandais des affaires étrangères, Anastase Gasana, a fait savoir que son pays n'était pas favorable à une intervention militaire internationale telle qu'elle est actuellement envisagée. Il a déclaré que si *« c'est pour venir au secours de l'armée zaïroise ou voler au secours du président zaïrois Mobutu, ce n'est pas la peine »*, évoquant le *« désastre »* qu'a représenté selon lui l'opération militaire française « Turquoise » au Rwanda, en 1994. Si une telle force internationale était mise en place, *« elle serait combattue par tous les moyens »*, a déclaré le ministre rwandais, sans autre précision. *« Nous nous méfions des forces d'intervention en Afrique sous la couverture humanitaire*, a dit M. Gasana. *Nous connaissons le prix que nous a coûté la zone Turquoise qui était une opération soi-disant humanitaire mais qui, en fait, était une opération pour offrir une couverture gracieuse à ceux qui ont commis le génocide. »* Le ministre a par ailleurs réaffirmé qu'*« il n'y a pas de militaires rwandais au Zaïre »*.

Présent à Nairobi, l'envoyé spécial américain pour la région des Grands Lacs, Howard Wolpe, a paru donner son aval au projet de « force neutre » en qualifiant la déclaration finale du sommet de *« très positive et constructive »*. Il a toutefois souligné que *« le type de force envisagée méritait des discussions supplémentaires »*.

La Grande-Bretagne, par la voix du secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind, a jugé mardi *« très utile »* la proposition de Paris, ajoutant que *« la Grande-Bretagne et la France examineront cette proposition lors de leur réunion au sommet »*, prévue jeudi et vendredi à Bordeaux. Les pays de l'Union européenne tentent d'harmoniser leurs positions sur cette idée. Mardi, les directeurs Afrique des ministères des affaires étrangères de l'UE se sont réunis à Bruxelles pour évoquer différentes possibilités.

Mais l'envoi d'une force à but humanitaire ne pourra pas éviter la recherche d'une solution politique durable. C'est pour cela que la France et l'Espagne ont annoncé, lors du sommet de Marseille, que *« la dernière phase* ([du plan humanitaire]) *serait la convocation d'une conférence internationale sur la région des Grands Lacs pour tenter de s'attaquer aux causes »* du conflit dans la région, a indiqué le chef de la diplomatie espagnole. Notre envoyé spécial à Marseille, Henri de Bresson, nous signale que dans les milieux français de la défense, où l'on reste marqué par l'expérience de l'opération « Turquoise », certains responsables ne cachent pas qu'une intervention à titre humanitaire n'aurait de sens que si un règlement politique se profilait derrière.

Pendant ce temps, dans l'est du Zaïre, la situation sur le terrain est en train de se dégrader rapidement. *« Plus on attend, moins il y aura de monde à soigner, car ils sont en train de mourir »*, a déclaré, mardi, un responsable de Médecins sans frontières. Des volontaires zaïrois ont affirmé avoir ramassé en quatre jours près de 300 cadavres dans la ville de Goma. A Bukavu, la situation sanitaire est critique, selon un photographe de l'AFP qui se trouve toujours sur place. Une dizaine de cadavres ont été mis en terre, mardi, et quelque 240 blessés ont été dénombrés dans la ville.

Depuis 1992, les missions extérieures de la France ont coûté près de 24 milliards de francs

EN CINQ ANS, les opérations extérieures (dites Opex) des armées françaises ont coûté davantage que l'équivalent de la commande d'un porte-avions nucléaire. A l'heure où l'on reparle d'une action de *« sécurisation »* dans l'est du Zaïre et où se discute le sort réservé à l'éventuelle mise en chantier d'un second porte-avions sur le modèle du *Charles-de-Gaulle* qui entrera en service à l'été 1999, les armées recensent les dépenses supplémentaires occasionnées par les Opex, la plupart étant sous mandat international.

Entre 1992 et 1996, selon le rapport de Patrick Balkany, député RPR des Hauts-de-Seine, au nom de la commission des finances de l'Assemblée, les Opex ont coûté à l'Etat français la somme de 23,8 milliards de francs. Sans ses avions et ses hélicoptères à bord, le *Charles-de-Gaulle* est évalué à 18,6 milliards.

A lui seul, le théâtre des opérations en ex-Yougoslavie aura exigé, durant la même période, un investissement de 12,4 milliards de francs, la moitié du total. C'est à quelques nuances près le coût probable d'un second porte-avions : environ 13 milliards de francs, compte tenu du fait que beaucoup des dépenses entraînées par le chantier du *Charles-de-Gaulle* servent au *sister-ship*. L'engagement de la France en Bosnie s'est fait de plus en plus lourd au fil des ans, avec une dépense de l'ordre de 795 millions de francs en 1992 et jusqu'à 2,6 milliards en 1995. Les accords de paix, conclus à Dayton, ont fixé à 16,5 % la quote part de la France, ce qui représentera un coût annuel de 3,5 milliards de francs en 1996.

Pour la seule année 1996, pas moins de 16 000 soldats français ont été déployés dans de telles missions. Ce sont l'armée de terre et l'armée de l'air qui supportent l'essentiel des dépenses relatives aux Opex.

Ces évaluations financières ne prennent pas en compte la contribution annuelle versée par la France à l'ONU pour ce type de missions sous mandat de l'organisation internationale. Soit, durant les mêmes cinq années, une somme à peine inférieure à 7 milliards de francs. Les Nations unies, en principe, remboursent les dépenses de fonctionnement, mais pas les dépenses d'équipement. A en croire le ministère de la défense, de tels remboursements par l'ONU sont insuffisants, voire aléatoires. Ainsi, entre 1992 et 1996, la France a reçu quelque 263,7 millions de dollars (moins de 1,4 milliard de francs) au total, dont 183,3 millions (environ 900 millions de francs) pour sa présence (Forpronu et IFOR) en Bosnie.

Dès lors que les remboursements sont aussi fluctuants, les dépenses liées aux Opex sont prises en réalité sur le budget de la défense, c'est-à-dire que des crédits – prévus par le Parlement pour d'autres *objectifs – sont annulés en cours d'année, et qu'ils* ne sont que trèspartiellement rétablis par le « collectif » budgétaire de fin d'année.

Hormis ce qui relève de leurs missions traditionnelles, en Afrique, par exemple, où elles maintiennent des garnisons, comme au Tchad et au Centrafrique pour une dépense proche du milliard de francs en 1996, ou comme à Djibouti (1,4 milliard) et au Sénégal (397 millions de francs), les armées françaises se disent financièrement *« étranglées »* par le coût des Opex au point d'avoir demandé l'arbitrage du chef de l'Etat. Cet arbitrage devrait permettre au président de la République, qui décide des interventions extérieures, de préciser à chaque fois laquelle – par son ampleur – relève du budget général de l'Etat et quelle autre – de moindre volume – peut être menée à bien avec les seuls crédits de la défense. Ce qui suppose que les armées soient en mesure d'anticiper leurs dépenses de fonctionnement pour des opérations souvent imprévisibles par nature.

Jacques Isnard

Dans les rues de Kinshasa, 10 000 étudiants ont réclamé le départ du premier ministre

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Les étudiants zaïrois sont turbulents. Peut-être plus qu'ailleurs. Le campus de l'Unikin (université de Kinshasa) est éloigné du centre-ville. Les autres instituts sont disséminés dans les quartiers. Lorsque le mécontentement gronde, que des manifestations se profilent, mieux vaut ne pas circuler en ville. Les étudiants ont l'habitude d'« emprunter » tout ce qui roule. Dans le meilleur des cas, le chauffeur est poussé sur le siège du passager. Celui-là récupérera son engin. Plus généralement, les conducteurs sont sortis *manu militari* de leur véhicule. Ils peuvent le retrouver... mais des heures, voire des jours plus tard. Et dans quel état ! Les jeunes s'entassent, s'agrippent aux fenêtres, envahissent les toits. Berlines, camionnettes, 4 × 4, minibus, *fula-fula* (taxis collectifs), bus, autocars et camions, tout est bon. En interminable cortège, ils sillonnent alors Kinshasa dans une grande allégresse, dansant, chantant, criant, le front ceint de couronnes tressées en feuilles de palmier, de bananier ou de flamboyant.

Ils étaient plusieurs milliers, mardi 5 novembre, à déferler vers la gare, leur point de ralliement, à l'extrémité du boulevard du 30-Juin, l'artère centrale de Kinshasa. La veille, le gouvernement avait interdit toute manifestation et autorisé les patrouilles militaires à ouvrir le feu sur les pillards et les vandales (*Le Monde* du 6 novembre). Les étudiants ont considéré qu'il s'agissait là de *« menaces verbales »*. Défiant l'ordre gouvernemental, ils sont venus. Mais les militaires en faction les ont maintenus en mouvement, aiguillant habilement leur convoi d'une centaine de véhicules divers à travers la ville et le guidant insidieusement vers la rue Kasavubu, qui mène vers les banlieues.

« Tshi-Tshi, reviens, Kengo a vendu le pays », criaient les manifestants

La manifestation de mardi a toutefois semblé plus « disciplinée » que celle de vendredi, où des individus surexcités se sont livrés à différentes agressions contre des ressortissants rwandais.

Les étudiants voulaient se rendre au Palais du peuple, où le Parlement devait siéger en séance plénière. Mais le périmètre de cet imposant bâtiment, construit par les coopérants chinois, était sous bonne garde. Le convoi s'est donc dirigé vers l'aéroport international de Ndjili, où, sous les yeux médusés des passagers en partance pour Johannesburg, Naïrobi et Luanda, ils ont dansé et chanté des chansons hostiles au premier ministre Léon Kengo Wa Dondo, blâmé pour le piteux échec des troupes zaïroises, incapables de s'opposer à l'invasion du Sud et du Nord-Kivu par les soldats rwandais poussant devant eux quelques centaines de Banyamulenges, ces Tutsis vivant dans les collines autour d'Uvira.

« Tshi-Tshi, reviens, Kengo a vendu le pays », criaient-ils, faisant référence aux ascendants tutsis du premier ministre, qu'ils accusent de trahison, et à leur désir de voir Etienne Tshisekedi, le chef de l'opposition radicale, lui succéder. Ils ont également plébiscité le général Mahele Lieko Bokungu *« seul capable*, d'après la jeunesse kinoise, *de reprendre l'armée en main et de restaurer l'honneur bafoué du Zaïre, un grand pays humilié par un minus »*. L'ardeur des étudiants n'a pas molli au fil des affrontements avec les forces de l'ordre. Des coups de feu ont été tirés ici et là. *Le Potentiel*, un quotidien proche de l'opposition radicale, rapporte dans son édition de mercredi que *« deux étudiants ont trouvé la mort, l'un fauché par une balle, l'autre par un véhicule du cortège »*.

Frédéric Fritscher

5 000 hommes pour « sécuriser » Goma et Bukavu

Les états-majors français étudient un dispositif de quelque 5 000 hommes, qui inclurait des soldats européens (dont un quart à un tiers de français), américains et africains. L'objectif est de « sécuriser » et de tenir les pistes d'aviation à Goma et à Bukavu, au Zaïre, à partir desquelles les organisations humanitaires pourraient reprendre leurs activités dans les camps de réfugiés à la frontière du Rwanda. La mission devra se faire sous mandat international avec, selon les responsables français, la participation obligatoire des Etats-Unis. Au-delà des deux points d'ancrage du déploiement, la sécurité de zones plus étendues exigerait des moyens sensiblement plus lourds et plus coûteux. Mais, surtout, dit-on à l'état-major qui prépare les plans d'une intervention éventuelle, l'aval de tous les Etats de la région, en particulier celui du maréchal Mobutu, est un préalable.

COMMENTAIRE

SINISTRE « PREMIÈRE »

Aucune nouvelle. Depuis maintenant près d'une semaine, plus personne ne peut témoigner de ce que sont devenus les centaines de milliers de réfugiés hutus qui *ont fui les combats dans l'est* du Zaïre. Si quelques journalistes ont pu revenir à Goma, c'est pour dénombrer les centaines de cadavres qui gisaient dans la ville, mais aussi pour se voir interdire par les milices tutsies d'aller plus loin à la recherche des réfugiés. Pour quelles raisons ? Que risque-*t-on de découvrir plus loin ?*

Ce silence est une sinistre « première ». Abandonnés à leur sort par la communauté internationale – et par des responsables humanitaires dont personne ne peut mettre en doute le courage, mais dont on peut se demander s'ils étaient préparés à de telles épreuves –, *les réfugiés* errent sans aucun repère.

Si rien n'est fait, et rapidement, ils n'auront plus qu'à choisir entre deux destins terrifiants. En quittant les montagnes du Kivu, *en s'enfonçant dans l'intérieur du* pays, ils ont peu de chances de survie. En rentrant chez eux, ils risquent de subir la violence de leurs compatriotes tutsis, toujours décidés à se venger du génocide dont ils ont été victimes en 1994. Il faudrait être aveugle pour croire que les derniers *événements ont poussé à la réconci*liation entre les deux ethnies et que les *réfugiés* hutus pourraient rentrer sans risque dans leur pays.

Quelle que soit la solution choisie par la communauté internationale – zone de sécurité au Kivu, nouveaux camps de réfugiés, rapatriement au Rwanda, couloirs humanitaires –, elle ne prendra son sens qu'appuyée par une force multinationale efficace. Il faut le savoir au lieu de se retrancher derrière l'hypocrisie d'une voie purement humanitaire. Comme il faut savoir que chaque jour qui passe rend encore plus atroce l'« alternative du diable » *offerte à des centaines de milliers* d'êtres humains.

José-Alain Fralon

MAJORITÉ Charles Pasqua a profité de la réunion du conseil national du RPR, mardi 5 novembre, pour s'en prendre sèchement, en marge de cette réunion, à la politique suivie par Alain Juppé et, indirectement, aux choix faits par Jacques Chirac. ● **LE LIMOGEAGE** de ses anciens collaborateurs qui continuaient à gérer le dossier corse auprès de Jean-Louis Debré a été, à ses yeux, le signe qu'il n'était plus écouté à l'Elysée. Il a aussi renouvelé ses critiques du traité de Maastricht, qu'il juge toujours inapplicable. ● **L'IMMIGRATION** lui fournit un autre sujet pour contester le gouvernement. Alors que le conseil des ministres du mercredi 6 novembre devait approuver un projet de loi adaptant les « lois Pasqua » dans un sens tout à la fois libéral et répressif, l'ancien ministre de l'intérieur assure qu'il suffirait d'appliquer la législation qui porte son nom.

Charles Pasqua attaque violemment la politique du gouvernement

Cofondateur du RPR, l'ancien ministre de l'intérieur critique la gestion du dossier corse, évoque la « déconfiture » du pouvoir, reconnaît à Alain Juppé les qualités d'un « excellent directeur de cabinet de Jacques Chirac » et ne croit pas à la réussite de Maastricht

CHARLES PASQUA est colère. Tout au long du conseil national d'un mouvement, le RPR, dont il se plait souvent à rappeler qu'il fut, en 1976, avec Jacques Chirac, l'un des fondateurs, l'ancien ministre de l'intérieur n'a cessé, mardi 5 novembre, dans un salon voisin de la salle de réunion, de faire partager sa bouillonnante inquiétude. Face à ce parti qui n'est plus tout à fait le sien, même s'il y compte encore de nombreux partisans, on l'a ainsi entendu railler, sans trop de discrétion, mais avec une ironie mordante, *« la fanfare des acclamations »* et *« le premier régiment des cireurs de pompes »*.

On sait M. Pasqua rieur, badin, provocateur, mais toujours un rien prudent, avec la personne qui occupe les fonctions de président de la République. Or le voilà qui proclame soudain : *« On est en 1788. La société française est à la veille de la révolte. »* Pour qui n'aurait pas compris la destination du message, l'ancien homme fort du mouvement chiraquien assène, au nom de la génération des « compagnons » de la première heure : *« Nous n'avons pas fait tout ce que nous avons fait pour assister à cette sorte de déconfiture. »*



La colère pasquaïenne trouve, pour une part, ses origines en Corse : deux de ses anciens collaborateurs, un policier, Daniel Léandri, et un préfet, Etienne Bisch, viennent d'être limogés du cabinet de son successeur au ministère de l'intérieur, sur décision du premier ministre et avec l'accord de l'Elysée (*Le Monde* du 31 octobre). Alors qu'il continue d'entretenir ses réseaux, alors que lui-même a encore, tout récemment, joué le rôle de l'émissaire officieux en rencontrant en Suisse, le 31 octobre, le président du Zaïre, Mobutu Sese Seko, l'ancien ministre de l'intérieur entend bien continuer à mettre son expérience au service de qui voudra bien lui faire confiance. *« Je vais parler si l'on me titille*, tonne M. Pasqua. *Il n'y avait pas d'attentats en Corse quand j'étais là. On savait me respecter. En Corse, on ne peut pas s'en sortir uniquement avec des mesures de rétablissement de l'ordre. »*

Dans l'entourage du sénateur des Hauts-de-Seine, on précise qu'il y a eu *« beaucoup de coups de fil "insulaires" »*, ces derniers temps, en provenance de l'Elysée. On est aussi un peu agacé que le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, ait fait connaitre le premier que des experts préparent un programme alternatif pour la majorité.

Après la réunion commune organisée le 15 septembre à Villandry (Indre-et-Loire) par MM. Madelin et Pasqua, il était entendu que ce dernier devait avancer, à la mi-octobre, puis le 5 novembre, lors d'une conférence de presse quelque peu solennelle, une série de propositions socio-économiques originales. Pour ce faire, les groupes de travail de l'association Demain la France, qui regroupe les amis de M. Pasqua, se sont mis au travail. Aujourd'hui, assure-t-on, *« le vade-mecum est prêt »*. Il vise à démontrer qu'il est possible de *« créer de la richesse* [en France] *plutôt qu'ailleurs »*, mais, pour des raisons qui demeurent encore un peu mystérieuses, sa publication est renvoyée à *« la première quinzaine de janvier »*.

Bien que très sévère à l'égard d'Alain Juppé, dont il considère que l'action gouvernementale vise essentiellement à marquer *« la rupture avec l'équipe Balladur »*, M. Pasqua ne veut pas engager de *« combat personnel »* avec celui qui demeure, à ses yeux, *« un excellent directeur de cabinet de Jacques Chirac »*. Il ne méconnaît pas le handicap que constitue son âge (il a soixante-neuf ans), mais l'ancien ministre de l'intérieur est résolu à ne pas être définitivement rangé au magasin des accessoires. Il tient à continuer à *« parler du gaullisme, c'est-à-dire remettre l'homme au cœur de l'Histoire »*. Face aux défis de la mondialisation, le gaulliste, justement, veut encore croire que *« la France peut décider par elle-même et entraîner les autres »*. Celui qui fit campagne contre le traité de Maastricht persiste à penser qu'une simple monnaie commune épargnerait à la France, contrairement à l'euro, de se plier à la loi du deutschemark.

BOUTADES CONTRE LES ÉLITES

Blessé au plus profond de lui-même, sans aucun doute, d'avoir fait le mauvais choix lors de la campagne présidentielle, lui, le grand ordonnateur des précédents combats électoraux de M. Chirac, ne peut se résoudre à disparaître de l'avant-scène. A la fin du mois, en Lorraine, il renouera avec les dîners-débats, où l'on se bouscule pour entendre un homme de la majorité qui sait se faire comprendre. Pour janvier, Demain la France annonce *« un important colloque »* sur les valeurs de la République. Entre-temps, l'ancien ministre, qui se sait écouté de la France frileuse, parlera haut et fort de l'immigration et de ses fameuses « lois Pasqua », que le gouvernement veut réviser et qu'il suffirait, selon lui, d'appliquer en l'état. *« J'en ai fait des régularisations, quand j'étais ministre, pour des cas dramatiques qui m'étaient soumis, mais sans le crier sur les toits »*, confie-t-il.

Charles Pasqua a été ministre, en effet, et il ne semble pas tout à fait remis de ne plus l'être. Allez donc lui dire, par exemple, qu'il n'est peut-être pas tout à fait crédible pour porter une autre politique économique... *« Mais j'ai été chef d'entreprise, moi »*, s'exclame-t-il. Sous forme de boutade, l'homme irait même jusqu'à interdire l'accès au gouvernement de tous ceux qui ont un diplôme supérieur au baccalauréat... Quant aux économistes, si on l'en croit, *« il faudrait les pendre ! »*. Evoquant les contraintes imposées par l'intégration européenne, l'un de ses proches décrypte ainsi le message : *« On va, à coup sûr, vers un deuxième tour de Maastricht. On va s'apercevoir, dans l'année qui vient, que le pied ne rentre pas dans la chaussure. »*

Jean-Louis Saux

Le RPR n'aura pas de candidats de plus de soixante-quinze ans

LE CONSEIL NATIONAL du RPR auraient dû refermer prestement, mardi 5 novembre, la boîte à mirages de la modernisation de la vie politique. Selon l'ordre du jour, les quelque sept cents membres du « parlement » du mouvement devaient même être contraints de procéder à cette formalité en moins de deux heures et à huis clos. Mais le verbe est revenu dans le parti majoritaire, et il a fallu plus de trois heures pour que ses représentants s'accordent, selon le secrétaire général Jean-François Mancel, sur *« des dispositions novatrices, courageuses et sérieuses »*.

En dépit des réserves exprimées par les plus anciens, le conseil national s'est montré plus ambitieux que le bureau politique, réuni le 9 octobre. Sur la question la plus épineuse, il est ainsi revenu à la position intitiale de la commission de modernisation en fixant à *« soixante-quinze ans dans l'année »* la limite d'âge pour les candidats aux élections régionales, européennes, municipales et législatives, et ce à compter de 1998. Selon ce principe, onze députés RPR sortants ne pourront plus être investis par leur mouvement, parmi lesquels Jean-Paul de Rocca Serra (Corse-du-Sud), et cinq anciens ministres, Jacques Baumel (Hauts-de-Seine), Jacques Chaban-Delmas (Gironde), Robert Galley (Aube), Olivier Guichard (Loire-Atlantique) et Jean de Lipkowski (Charente-Maritime). La formulation, nouvelle, de *« soixante-quinze ans dans l'année »* n'est pas anecdotique : aux neuf députés RPR touchés par la limite d'âge au jour de l'élection, elle permet notamment d'ajouter le nom de Raymond Lamontagne, élu dans une circonscription, à Sarcelles (Val-d'Oise), que pourrait viser son voisin Pierre Lellouche, ancien conseiller diplomatique de Jacques Chirac. Au-delà de 1998, la limite d'âge serait ramenée à soixante-dix ans.

Concernant les femmes, le conseil national s'en est tenu à la proposition qui lui était faite : *« Faire figurer au moins un tiers de femmes en position éligible »* aux élections à la proportionnelle et *« recommander aux candidats investis pour les élections législatives de choisir un suppléant de l'autre sexe »*. Les dirigeants du RPR ont en outre décidé *« d'intégrer les fonctions gouvernementales dans le calcul du cumul des mandats, de rendre incompatibles les mandats de parlementaire national et de parlementaire européen, de rendre incompatible le cumul de deux présidences d'exécutif local important »*, de même que *« l'exercice d'une fonction gouvernementale et la présidence d'un exécutif local important »*.

Toutefois, le RPR a choisi de faire appliquer cet ensemble de mesures par le biais de la discipline interne et non par voie législative. Une seule exception est prévue, pour les élections régionales : le secrétaire général du mouvement a été mandaté pour *« engager* [des] *discussions avec l'UDF »* afin d'aboutir à un dispositif garantissant la stabilité des exécutifs régionaux ou de préparer une réforme du mode de scrutin sur le modèle de celui des élections municipales.

J.-L. S.

Le cumul divise l'UDF

L'UDF devait se pencher sur le questionnaire relatif à la modernisation de la vie politique lors de son bureau politique du mercredi 6 novembre. Le Parti républicain l'a fait, pour son compte, mardi. Son bureau politique souhaite limiter à *« deux mandats, dont un seul exécutif »*, le cumul possible par un même élu, en demandant qu'*« un poste ministériel soit assimilé à un mandat »*. En ce qui concerne les femmes, le PR s'est prononcé pour qu'il n'y ait pas plus des deux tiers de candidats du même sexe sur les listes lors des scrutins à la proportionnelle. Hostile à une réforme du mode de scrutin législatif pour 1998, le PR est prêt à envisager une réforme du scrutin régional. Enfin, sans avoir tranché, le bureau national de Force démocrate a procédé mardi soir à un tour d'horizon dont il ressort que les centristes sont peu favorables à une limite d'âge et hésitants sur l'application de la limitation des cumuls aux ministres.

Alain Juppé dénonce la « démagogie et l'illusion »

ALORS QU'À L'ÉTAGE AU-DESSUS, Charles Pasqua jugeait sévèrement l'état de la France, Alain Juppé a levé le huis clos du conseil national du RPR, mardi soir, pour prononcer un discours de conclusion sur un registre plutôt modeste. Sans s'attarder sur les mesures de modernisation de la vie politique, qui venaient d'être adoptées après un long débat, le premier ministre et président du parti néogaulliste a convenu que *« les vraies préoccupations de nos concitoyens »* portent sur la situation économique.

Reconnaissant, à deux reprises, que *« le climat politique est difficile »*, M. Juppé s'est livré à un long plaidoyer en faveur de la monnaie unique européenne. *« Je souhaite que notre majorité soit celle qui fasse entrer la France dans la monnaie unique »*, a-t-il affirmé. *« Ça peut, ça doit marcher »*, a-t-il ajouté, tout en concédant que le pouvoir, en matière monétaire, doit appartenir en dernier ressort *« aux politiques et pas aux gouverneurs* [des banques] *»*.

Se tournant vers les membres du conseil national pour leur demander s'ils étaient *« prêts à continuer »*, M. Juppé a répondu sans attendre : *« Pour ma part, je réponds, sans hésitation, "présent". »* Non sans humour, il a constaté que, quoi qu'il fasse, il est victime de *« l'esprit de contradiction »* des Français. *« Le chef du gouvernement peut être critiqué. Il est là pour ça »*, a ajouté M. Juppé.

UNE SEULE RÉPONSE : « LE GAULLISME »

Sans faire une référence explicite à ceux qui, tels Philippe Séguin, absent de la réunion, ou Charles Pasqua, rêvent d'une « autre politique », le premier ministre a affirmé : *« J'ai acquis la conviction que choisir sur le rayon des nouvelles politiques serait néfaste pour la France [...]. A tous ceux qui cherchent à nous déstabiliser, qui veulent nous faire douter, qui chantent aux Français le chant de la démagogie et de l'illusion, nous avons une réponse : le sang-froid, le calme, l'écoute, l'ouverture d'esprit, le courage, bref, le gaullisme. »*

Cependant, le président du RPR ne méconnaît pas les difficultés du premier ministre. Dans un courrier reçu, ces jours-ci, par des sympathisants du RPR, M. Juppé réclame de l'aide en assurant à ces interlocuteurs qu'il a *« plus que jamais besoin de votre courage, de votre persévérance et de votre enthousiasme »*. *« Je vous demande de m'aider afin que la France poursuive son rétablissement pour s'épanouir dans la liberté et la prospérité »*, ajoute M. Juppé, qui assure connaître et comprendre *« les inquiétudes et les impatiences »*.

Le questionnaire qui accompagne cette lettre témoigne de la même fébrilité. Il interroge notamment les militants sur le moment qui leur paraît le plus opportun pour engager la campagne qui permettrait de *« réussir le rendez-vous électoral de 1998 »*. Il leur demande s'il serait préférable que le RPR se présente, aux élections législatives, *« sous ses propres couleurs »* ou sous une étiquette commune à l'ensemble des formations de la majorité. Par bonheur, l'optimisme volontaire refait surface aux détours d'une question sur les adjectifs qui qualifient le mieux le RPR : *« moderne, dynamique, organisé, populaire, jeune, réformateur, fidèle, démocratique, attentif, enthousiaste, volontaire, courageux, ouvert ou... autre ? »*

J.-L. S.

Les lois sur l'immigration subiront une « adaptation technique »

SA GESTATION a été mouvementée, mais le projet de loi *« portant diverses dispositions relatives à l'immigration »* devait finalement être adopté, mercredi 6 novembre, par le conseil des ministres. Trois ans après son vote, la loi Pasqua de 1993 sur l'immigration devrait donc être modifiée, même si le gouvernement n'entend pas donner à cet événement un retentissement particulier. *« Il s'agit d'une adaptation technique destinée à améliorer l'application de la loi de 1993, pas d'une remise en cause ni même d'une réforme Debré »*, commente-t-on place Beauvau.

L'idée d'une nouvelle grande loi sur ce sujet explosif avait été mise en cause au début de l'été après les remous suscités dans la majorité par le contenu ultra-repressif du premier projet Debré et les conclusions d'une commission d'enquête parlementaire. Avant l'été, Jacques Chirac et Alain Juppé avaient déjà rendu certains arbitrages : les aspects du projet risquant la censure du conseil constitutionnel avaient été abandonnés.

La grève de la faim des Africains sans papiers, l'émotion provoquée par l'évacuation de l'église Saint-Bernard et les pressions des élus de la majorité ont conduit le gouvernement à remettre le sujet sur le tapis. De fait, les principales mesures contenues dans l'actuel projet veulent répondre aux dysfonctionnements révélés par les évènements de l'été : la situation aberrante de familles ni régularisables ni expulsables ; l'inefficacité de la procédure de reconduite, qui a abouti à l'éloignement de treize sans-papiers sur deux cent vingt.

Le texte comprend donc un volet libéral et un pan répressif. Côté libéral, le projet prévoit de délivrer une carte de séjour d'un an à certains « oubliés » de la loi Pasqua : parents d'enfants français, conjoint d'un ressortissant français marié depuis plus d'un an, jeunes majeurs entrés en France hors regroupement familial avant l'âge de six ans. L'application de ces dispositions devrait permettre plusieurs milliers de régularisations chaque année.

« TROUVER UN ÉQUILIBRE »

Côté répressif, le projet porte de vingt-quatre à quarante-huit heures le délai au cours duquel les préfectures doivent saisir le juge pour obtenir le maintien d'un étranger en rétention. Le texte entend aussi limiter les mises en liberté intempestives en permettant aux parquets d'obtenir que l'appel contre la décision du juge de remettre en liberté un étranger sans papiers soit suspensif. Le texte rend aussi les certificats d'hébergement plus difficiles à obtenir. La personne hébergeant un étranger sera tenue de déclarer son départ. Les maires pourront demander aux préfets une enquête de police s'ils soupçonnent un détournement de procédure.

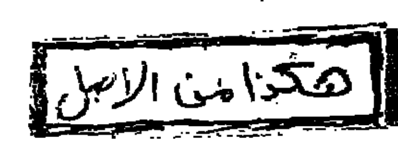
Le projet accroît aussi les pouvoirs des policiers en les autorisant à fouiller les véhicules circulant dans une bande de vingt kilomètres en deçà des frontières avec les pays adhérents aux accords de Schengen frontaliers avec la France (Belgique, Luxembourg, Allemagne et Espagne). En outre, les policiers pourront confisquer le passeport des étrangers en situation irrégulière. Sur réquisition d'un procureur, ils pourront pénétrer sur les lieux de travail pour vérifier le respect de la législation, prérogative réservée jusqu'à présent aux inspecteurs du travail. Cette dernière disposition devait primitivement être rattachée au projet préparé par Jacques Barrot.

Ce projet de loi sera-t-il jugé suffisant par les députés les plus « durs » de la majorité ? Sans que l'on connaisse encore avec précision la date d'examen de ce texte à l'Assemblée nationale – à la fin de cette année ou au début de 1997 –, des réunions de travail ont d'ores et déjà eu lieu entre le ministère de l'intérieur et les responsables des groupes RPR et UDF. C'est Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois, qui devrait être le rapporteur de ce texte.

A l'UDF, c'est Jean-Pierre Philibert (PR, Loire), ancien président de la commission d'enquête sur l'immigration clandestine, qui est chargé de coordoner la position des députés de la confédération. Il n'aura pas la tâche facile, tant l'UDF est divisée sur la question de l'immigration. Entre les plus modérés, défavorables à l'idée même d'une nouvelle loi dans ce domaine, et ceux qui souhaitent durcir davantage la législation actuelle, il estime cependant possible de *« trouver un point d'équilibre »*.

Pour tenter d'harmoniser ces différentes positions, l'UDF devait d'ailleurs mettre en place, lors de son bureau politique de mercerdi, un comité national, placé sous la responsabilité de Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, et de M. Philibert, chargé de préparer le conseil national du 10 décembre, qui sera consacré à la politique d'immigration. La confédération veut insister sur le fait qu'une telle politique ne doit pas se limiter au contrôle des flux migratoires, mais qu'elle doit également comporter un volet intégration et un autre sur la coopération avec les pays d'émigration.

Philippe Bernard et Cécile Chambraud



هكذا من الأصل

CONNAISSEZ-VOUS LE NAIN DAEWOO?

34e GROUPE MONDIAL

■ Un groupe diversifié

Notre nom ne vous est sans doute pas inconnu. Mais peut-être souhaitez vous mieux savoir ce que nous représentons vraiment?

Daewoo est un groupe diversifié, dont les activités recouvrent l'automobile, l'électronique, la construction navale, l'industrie lourde, le bâtiment, la finance et le négoce. Le magazine américain Fortune, dans son dernier classement des 500 premières entreprises mondiales, place Daewoo au 34e rang, avec un chiffre d'affaires de 260 milliards de francs.

■ Une croissance soutenue dans l'électronique

Notre branche électronique, qui devrait tout particulièrement vous intéresser, est en passe de porter son chiffre d'affaires de 34 à 40 milliards de francs sur la période 1995/1996, soit un chiffre comparable à celui de Thomson Multimédia. Dans le même temps, son résultat net augmentera de plus de 30%; de 790 millions à plus d'un milliard de francs.

Cette dynamique incontestable représente, sur le plan des volumes, un poids équivalent à celui de Thomson Multimédia. Daewoo Electronics produira en effet 7 millions de téléviseurs, 4 millions de magnétoscopes et 12 millions de tubes cathodiques en 1996. Notre taux de croissance, supérieur à 25% sur la période 1992/1995, nous place loin devant nos compétiteurs.

■ Une présence internationale et des compétences multiples dans l'électronique

Daewoo Electronics dispose d'un réseau global dans les domaines du marketing, de la Recherche et Développement et de la production. Nous avons construit un ensemble de 39 unités de production très compétitives dans 14 pays à travers le monde, notamment en France, Grande-Bretagne, Pologne, Mexique, Vietnam et Chine.

Nos technologies de fabrication, de niveau mondial, ont constitué le moteur de notre compétitivité dans les domaines de la qualité et des coûts. Daewoo Electronics a également renforcé ses capacités en termes de Recherche et Développement puisque, avec des dépenses de 1,8 milliard de francs et des équipes de 2800 chercheurs, nos efforts dans ce domaine sont également comparables à ceux de Thomson Multimédia.

La mise au point et le développement de téléviseurs pour Internet et d'un des écrans plats les plus prometteurs démontrent notre savoir faire dans les technologies de l'affichage et du numérique. Dans le domaine des ventes et du marketing, Daewoo electronics dispose d'une solide présence dans les marchés en forte croissance tels que l'Asie, l'Amérique Latine, l'Europe de l'Est et la CEI. Il est également présent, bien que dans des proportions moindres, en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest. En ce qui concerne le Japon, où Daewoo Electronics a concentré ses ventes dans le segment des produits haut de gamme, il détient des parts de marché équivalentes à celles des principaux groupes japonais.

■ Daewoo croit en la France

Pendant des années, la France a été au cœur de notre stratégie de développement. Nous avons établi des liens étroits avec l'industrie française : de l'électronique grand public aux projets TGV. Depuis 1988, nous avons investi en France. Bien avant le projet de privatisation de Thomson, nous avons engagé un plan d'investissement de plusieurs milliards de francs intégrant la création de plusieurs milliers d'emplois, dont 1400 sont d'ores et déjà effectifs dans trois sites en Lorraine. Pour s'en tenir à un seul exemple, la capacité de notre usine à micro-ondes a été triplée depuis son ouverture.

Contrairement à tous ses autres compétiteurs qui se sont installés ou déplacés vers des pays voisins, Daewoo a donc choisi la France.

Tout simplement parce qu'il y croit.



FO appelle à des manifestations le samedi 16 novembre

RÉUNIE MARDI 5 NOVEMBRE pour procéder à *« une analyse de la situation économique et sociale »*, la commision exécutive de Force ouvrière a décidé *« d'appeler les salariés, chômeurs et retraités à manifester, sur les revendications FO, le samedi 16 novembre »*, dans les principales villes de tous les départements. Ces manifestations décentralisées seront précédées le 15 novembre, date anniversaire de l'annonce devant l'Assemblée nationale par le premier ministre de la réforme de l'assurance-maladie, de réunions de salariés sur leurs lieux de travail. FO rejoint la CGT qui a lancé *« une semaine de mobilisation intense du 12 au 16 novembre »*, conclue par des manifestations régionales.

Pierre Mazeaud : Pierre Truche « est sorti de son obligation de réserve »

LE PRÉSIDENT (RPR) DE LA COMMISSION DES LOIS de l'Assemblée nationale, Pierre Mazeaud, a estimé, mardi 5 novembre, que le premier président de la Cour de cassation, Pierre Truche, est *« sorti de son obligation de réserve »*. Dans une lettre adressée le 30 octobre à Jacques Toubon, M. Truche avait *« regretté »* les critiques de Jean-Louis Debré, à l'égard de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui a sanctionné le directeur de la police judiciaire parisienne, Olivier Foll (*Le Monde* du 6 novembre). M. Mazeaud souligne qu'*« il y a un pourvoi en cassation et que, même s'il n'y avait pas pourvoi en cassation, la plus haute autorité judiciaire française, comme tout magistrat, n'est détenteur que de l'autorité judiciaire qui n'est pas un pouvoir »*. *« Ceci montre bien*, poursuit-il, *que l'autorité judiciaire ne saurait en aucun cas critiquer le pouvoir exécutif comme le pouvoir législatif. »*

DEPÊCHES

■ **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : Jean-Claude Gaudin a indiqué**, mardi 5 novembre, que 70 millions de francs (gelés au printemps dans le cadre de la régulation budgétaire) avaient été débloqués au bénéfice du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT). Si le budget pour 1997 prévoit, par rapport à 1996, une diminution de l'enveloppe de 300 millions, les dotations européennes augmentent de 800 millions. M. Gaudin a demandé à Alain Juppé que les dispositions fiscales et sociales en faveur des entreprises qui s'installent en zones rurales prioritaires bénéficient aussi aux commerçants et aux artisans. Le coût de ces exonérations est évalué en 1997 à 1 milliard de francs.

■ **RETRAITES : le président de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse** des travailleurs salariés (CNAVTS), Jean-Luc Cazettes (CGC), s'est déclaré, mardi 5 novembre, opposé à la création de fonds de pension *« facultatifs »*, qui générerait, selon lui, des inégalités entre retraités, alors que la retraite de base baisserait. En revanche, il accepte la mise en place de *« systèmes d'épargne »* s'il s'agit d'un *« troisième pilier obligatoire »* (après la retraite de base et la retraite complémentaire).

■ **L'Agirc, le régime de retraites complémentaires des cadres**, prévoit un déficit technique (différence entre cotisations et prestations) de 5 à 6 milliards de francs en 1996 ramené à 2,8 milliards de francs grâce aux produits financiers de ses réserves, a-t-on appris lundi 4 novembre.

■ **AUTOMOBILE : les vignettes automobiles millésimées 1997 seront en vente du mercredi 13 novembre au mardi 3 décembre inclus** chez les débitants de tabac, a indiqué, mercredi 6 novembre, le ministère des finances. Au-delà de cette date, le prix de la vignette sera majoré de 5 % et d'un intérêt de 0,75 % par mois de retard. La vignette s'obtient dans le département d'immatriculation du véhicule sur présentation de la carte grise.

■ **CORSE.** Henri Cuq (RPR, Yvelines) et Xavier de Roux (UDF-rad., Charente-Maritime) ont été élus président et rapporteur de la mission d'information parlementaire sur la Corse, mardi 5 novembre, au cours d'une première réunion des quarante membres de la mission, qui ne compte aucun élu de l'île. La mission devrait apporter ses conclusions en mars.

■ **EMPLOI.** Le bureau du groupe RPR à l'Assemblée nationale a créé un groupe de travail sur l'emploi des jeunes, a indiqué Michel Péricard. Le président du groupe a estimé que *« tout ce qui a été fait jusqu'ici n'a pas donné les résultats escomptés »*.

Lionel Jospin et Henri Emmanuelli s'opposent sur la question monétaire

Le député des Landes s'est isolé en plaidant pour un décrochage du franc par rapport au mark

Lionel Jospin et Henri Emmanuelli se sont opposés, mardi 5 novembre, sur la question monétaire, lors de la réunion de la commission chargée d'élaborer le projet économique du PS. Quatre conditions sont mises en avant sur le passage à la monnaie unique : refus d'un noyau dur monétaire autour du mark, mise en place d'un gouvernement européen, pacte de solidarité et de croissance, et parité entre le dollar et l'euro.

UN PARFUM d'autre politique a flotté, mardi 5 novembre, au Parti socialiste. Grand ordonnateur de la convention sur le projet économique, Henri Emmanuelli s'est trouvé dans la position inédite d'être en désaccord avec une partie du texte – et non la moindre – qu'il était chargé de présenter à la commission d'élaboration (*Le Monde* du 6 novembre).

Comme on pouvait s'y attendre, l'euro a joué les trouble-fête (*Le Monde* daté 13-14 octobre). Tout a commencé lundi soir, quand le député des Landes a présenté à Lionel Jospin le document de travail de vingt pages sur lequel la commission doit « plancher » mardi et mercredi, et sans doute jeudi matin, afin de le présenter au conseil national du 9 novembre.

M. Jospin a alors constaté que M. Emmanuelli avait rajouté au plan initial un petit chapitre sur *« le verrou monétaire »* qui mettait en contradiction le PS avec sa démarche en faveur de la monnaie unique. L'ancien premier secrétaire, reprenant un discours teinté de séguinisme, plaidait pour un décrochage du franc par rapport au mark, en jugeant nécessaire de créer *« un choc »* dans l'opinion pour réunir les conditions d'un vrai changement de politique. Tard dans la soirée, M. Jospin rappelait M. Emmanuelli au téléphone pour lui demander de réinsérer dans son texte une nouvelle rédaction de la partie sur l'Europe, rédigée par Pierre Moscovici, secrétaire national chargé des études, édictant les quatre conditions du passage à la monnaie unique telles que le premier secrétaire les avait énoncées à Figeac le 25 septembre.

Dès l'ouverture de la séance de mardi, qui s'est tenue de 9 h 15 à 20 h 15, M. Jospin a exprimé son désaccord avec M. Emmanuelli sur la forme et sur le fond. Sur la forme, il lui a reproché implicitement de jouer cavalier seul, dès le départ, et de n'avoir pas animé un travail d'équipe. Sur le fond, il a estimé qu'un changement de la parité franc-mark aboutirait soit à une dévaluation, soit à une dépréciation. Dans les deux cas, la France s'éloignerait de la monnaie unique qui suppose stabilité des changes et indépendance de la banque centrale. M. Emmanuelli, qui a à la fois présenté le texte rédigé par M. Moscovici et défendu ses propres thèses, s'est ainsi trouvé très isolé. Même son ami Jean Glavany, tout en jugeant qu'il ne fallait pas avoir de position *« dogmatique »* sur la question monétaire, a estimé que l'affichage d'une dévaluation du franc serait *« irresponsable »*.

DURCISSEMENT

Le débat monétaire a cependant occupé une place centrale mardi. Comme Martine Aubry et Jacques Delors, Laurent Fabius était absent, ce qu'un rocardien analyse comme *« le grand silence blanc »* du président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Mais plusieurs de ses amis sont intervenus, comme Gérard Fuchs, Christian Pierret, Gérard Delfau, Géraud Guibert, pour soutenir la définition de conditions à la monnaie unique. Comme Elisabeth Guigou, les rocardiens ont été plus réticents sur la forme. Michel Rocard, Alain Richard, Alain Bergounioux sont montés au créneau pour souhaiter que le PS parle plus d'*« objectifs »* de la monnaie unique que de conditions.

« On n'a pas cherché à gêner Jospin », explique un rocardien. Et le premier secrétaire, se retrouvant dans une position centrale qu'il affectionne particulièrement, a pu renvoyer dos à dos M. Emmanuelli et les rocardiens, en reprenant ses *« conditions »* qui se traduisent par un durcissement de fait du discours européen du PS sans que cette ligne soit en contradiction avec celle de la convention de mars sur l'Europe. La Gauche socialiste qui remet en question les critères de convergence et demande un nouveau traité n'a pas suivi M. Emmanuelli, qui la doublait ainsi sur sa gauche. En prime, M. Jospin s'est offert le plaisir d'accepter la proposition de Jean Poperen sur la recherche d'un *« contrat social européen »*.

La politique budgétaire, la croissance par la relance salariale et celle de l'investissement public ont également été évoquées, comme la poursuite du basculement des cotisations sociales sur la CSG. Ce dernier point a recueilli un large consensus, seuls la Gauche socialiste et le groupe Partages s'y opposant. Mercredi, la commission devrait débattre de la réduction de la durée du travail et de l'emploi des jeunes. Les rocardiens, mais aussi M. Glavany, devraient réitérer leur opposition à l'idée d'une *« obligation légale »* visant à porter en deux ans la proportion de jeunes de moins de vingt-cinq ans à 22,5 % de l'effectif de l'entreprise.

Michel Noblecourt

Les conditions du passage à la monnaie unique

« Nous disons oui à la monnaie unique, mais non à la façon actuelle de la faire »*, souligne la partie sur l'Europe du texte du PS, rédigée par Pierre Moscovici, qui sera soumis, le 9 novembre, à son conseil national. Le PS met quatre conditions au passage à la monnaie unique : *« Nous ne voulons pas d'un noyau dur organisé autour du seul mark, mais nous voulons une union européenne dotée d'une monnaie unique »* avec l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne ; mise en place d'un *« véritable gouvernement européen, compétent notamment pour définir les orientations de politique économique et la politique de change de l'Union européenne »* ; *« Nous proposons un pacte de solidarité et de croissance »*, la décision de passer à la monnaie unique devant reposer *« sur une appréciation politique et non comptable des critères de convergence »* ; *« Il est nécessaire de revoir la parité entre le dollar et l'euro, de telle sorte que celui-ci ne soit pas surévalué. »

La CFDT licencie un permanent syndical récalcitrant

POUR UNE première syndicale, c'en est une. Mardi 5 novembre, devant l'immeuble des fédérations de la CFDT, avenue Simon-Bolivar, à Paris, juste à côté des Buttes-Chaumont, entre cent et deux cents adhérents cédétistes du Sycopa – syndicat parisien du commerce – sont venus manifester contre la fédération CFDT des services. Ils protestaient contre le licenciement, par cette fédération dont ils dépendent, de Patrick Brody, leur unique permanent. Depuis trois ans, ce dernier bénéficiait d'un « contrat de développement » arrivant à échéance à la fin de l'année. Il ne sera pas renouvelé.

Généralisés à la CFDT depuis 1991, ces contrats sont financés pour moitié par la confédération, le reste étant à la charge de la fédération, de l'union régionale et du syndicat qui emploie la personne mise à sa disposition. Dans le privé, où il n'existe pas de détachement, cette technique souple permet de rémunérer des permanents syndicaux, chargés de développer leur syndicat dans la branche d'activité où ils se situent. Passée en dix ans de 15 000 à 40 000 adhérents revendiqués, la fédération des services fait figure de *« laboratoire social »*, au sein de la CFDT. Elle est, dans le secteur privé, une des fédérations qui croît le plus en effectifs et qui bénéficie, par conséquent, d'une dizaine de contrats de développement.

« OPPOSITION POLITIQUE »

Pourtant, celui de M. Brody ne sera pas renouvelé. La décision en incombe à la fédération des services. Ancien responsable du Sycopa, avant d'en devenir le permanent, il a fait valoir, sans succès, ses états de services. En cinq ans, il a triplé le nombre d'adhérents de son syndicat, les faisant passer de 480 à 1 550 à la fin 1996. Après les assurances et l'hôtellerie-restauration, le Sycopa est le troisième syndicat de la fédération et la première organisation sur le commerce à Paris.

Mais ce permanent est ce qu'on pourrait appeler un *« mouton noir »*. A l'instar du Sycopa, il n'est dans la ligne ni de sa fédération, ni de son union régionale, ni *a fortiori* de la confédération. Il s'est prononcé contre les accords du 31 octobre 1995 sur la réduction et l'aménagement du temps de travail et sur la négociation dans les entreprises. Membre du groupe oppositionnel *Tous ensemble*, il a fait partie des cédétistes qui ont *« participé au mouvement social de novembre et décembre 1995 »* et il a été l'un des signataires de la pétition intitulée *« la CFDT, dans l'unité et dans l'action »*, parue dans *Le Monde* du 12 décembre.

Pour Rémi Jouan, secrétaire général de la fédération des services, *« l'opposition politique »* entre la fédération et le syndicat est *« une des raisons »* de l'arrêt de l'aide financière au Sycopa mais *« pas la raison principale »*. Il évoque *« le comportement de M. Brody »*, qui n'assistait pas aux réunions syndicales de la fédération.

Alain Beuve-Méry

M. Pons affirme que la réforme de la SNCF n'est pas « ajournée »

INTERVENANT à l'Assemblée nationale lors de l'examen des crédits de son ministère (hors logement), puis lors de la séance des questions au gouvernement, mardi 5 novembre, Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, a confirmé le report de l'examen au Parlement du projet de loi portant création du Réseau ferré national (*Le Monde* du 6 novembre).

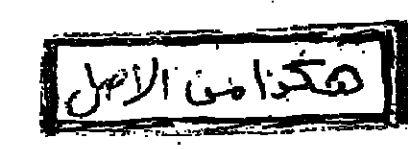
Soulignant que le gouvernement a pris en compte les *« sensibilités qui existent dans cette très grande entreprise* [la SNCF] *»* ainsi que les *« interrogations »* émanant des syndicats et des parlementaires, M. Pons a affirmé qu'il souhaite mettre en œuvre *« la concertation la plus large possible »*. *« Je persisterai dans la voie de cette réforme. Elle se fera, mais dans la clarté et la transparence »*, a-t-il ajouté, en précisant que le gouvernement ne compte pas l'*« ajourner »*. Seul orateur à commenter ce report, Gilbert Biesy (PC, Isère) s'en est *« félicité »*, tout en notant que *« ce recul ne signifie pas pour autant que tout danger soit écarté »*.

En réponse aux différents intervenants, M. Pons a fait le point sur les principaux chantiers en matière de transports. Au sujet du TGV Est, qui a trouvé un ardent défenseur en la personne de Jean-Pierre Chevènement (MDC, Territoire-de-Belfort) soucieux d'affirmer *« la priorité du rail »* et notamment d'un programme TGV qui *« répond »*, selon lui, à *« l'intérêt national »*, M. Pons a précisé que le projet de TGV Est *« est incontestablement le plus avancé techniquement »*. Le ministre a indiqué qu'un calendrier sera annoncé *« avant la fin de l'année »* et qu'un avant-projet sera *« engagé dès 1997 »*.

Quant au canal Rhin-Rhône, il a indiqué qu'il n'avait *« pas d'états d'âme »*. *« Une loi a été votée, exprimant la volonté nationale*, a dit M. Pons, *elle est donc naturellement mise en œuvre. »* Alors que plusieurs orateurs, tels M. Chevènement ou Marc-Philippe Daubresse (UDF-FD, Nord), suggéraient que soit réaffecté sur d'autres projets l'investissement financier prévu pour le canal Rhin-Rhône, M. Pons a répondu qu'il n'était *« pas persuadé que les fonds, dont d'aucuns croient qu'ils pourraient être utilisés à d'autres usages, soient réellement recyclables »*.

Alors que le vote doit intervenir vendredi, après l'examen du budget du logement, la majorité a d'ores et déjà annoncé qu'elle approuvera glogalement ces crédits d'un montant global de 95,6 milliards de francs, en baisse de 0,95 % par rapport à la loi de finances initiale de 1996. Tout en reprenant à leur compte l'objectif de réduction des dépenses publiques, certains orateurs de la majorité ont émis quelques réserves. Revenant sur la hausse des taxes sur les carburants votée dans la première partie du projet de loi de finances, Charles Fèvre (UDF-PR, Haute-Marne), rapporteur pour avis de la commission de la production, a estimé *« regrettable »* que cette décision ait perturbé les négociations en cours avec les transporteurs routiers. Concernant les transports aériens, Gilbert Gantier (UDF-PR, Paris) et François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis), rapporteurs de la commission des finances et de la commission de la production, se sont émus de l'éventuelle mainmise de British Airways sur Orly-Sud, par le biais de TAT et d'Air Liberté.

Jean-Baptiste de Montvalon





EXCLUSION **Le ministre délégué au logement, Pierre-André Périssol, les représentants d'EDF-GDF, des distributeurs d'eau et de l'Association des maires de France ont signé, mercredi 6 novembre, des chartes qui reconnaissent implicitement un droit minimal à la fourniture d'eau et d'électricité pour les familles les plus démunies. ● AINSI les coupures ne pourront plus intervenir sans que les services sociaux ne soient préalablement saisis. ● CETTE MESURE était demandée par les associations caritatives qui prennent en charge une bonne partie des impayés. Dans chacun de ses centres, EDF-GDF installera un correspondant « solidarité-énergie ». ● M. PÉRISSOL a également présenté, le 6 novembre, le bilan du plan d'urgence pour le logement des plus démunis. L'objectif de vingt mille logements d'extrême urgence ou d'insertion sera atteint à la fin de l'année.**

EDF et les distributeurs d'eau s'engagent en faveur des plus démunis

Plus de coupures sans une intervention préalable des services sociaux... Dans une charte signée le 6 novembre avec l'Etat, ces entreprises reconnaissent pour les familles en grande précarité un droit minimal à l'énergie, reprenant ainsi une demande des associations

« PAS DE COUPURES sans contact. » Deux chartes signées, mercredi 6 novembre, se résument à cette idée simple, ramassée dans une formule par l'un de ses promoteurs, EDF-GDF.

A l'initiative du ministre délégué au logement, Pierre-André Périssol, Electricité de France et Gaz de France, et le Syndicat professionnel des entreprises de services d'eau – ainsi que l'Association des maires de France – s'engagent à garantir à leurs clients en situation précaire le maintien d'une alimentation minimum en eau et énergie. Si EDF-GDF généralise par le biais de cette charte divers dispositifs de prévention des impayés testés sur une petite échelle depuis plusieurs années, pour les marchands d'eau, en revanche, il s'agit d'une première.

Les associations caritatives, qui épongent une part non négligeable des impayés des familles en difficulté, réclamaient depuis longtemps ce « droit à un minimum d'énergie garanti ». La demande figurait dans toutes leurs listes de propositions en vue de la loi contre l'exclusion.

Curieusement, ni l'avant-projet de loi de cohésion sociale ni le programme d'action qui l'accompagne, rendus publics le 30 septembre, ne mentionnent cette notion. Cette lacune est d'ailleurs relevée dans le projet d'avis du Conseil économique et social (CES), qui devait être adopté par sa commission des affaires sociales, mercredi 6 novembre. Le CES y *« demande instamment qu'un article supplémentaire du projet garantisse effectivement un accès à une fourniture d'eau et d'énergie »*. Dopé par le succès de son plan d'urgence *(lire ci-dessous)* et mettant habilement à profit la cacophonie gouvernementale sur l'avant-projet de loi, M. Périssol s'est discrètement engouffré dans la brèche.

La charte, signée le 6 novembre pour trois ans, entre l'Etat, le président d'EDF, Edmond Alphandéry, et le directeur général délégué de Gaz de France, Jacques Maire, prévoit pour les familles les plus démunies, en cas de non-paiement des factures et de relance infructueuse, le maintien tel quel de l'alimentation en gaz. Pour l'électricité, un service spécial, limité en puissance, sera proposé. Dans l'un et l'autre cas, ces services dureront, précise la charte, *« le temps nécessaire à l'intervention des services sociaux »*.

Le service « maintien d'énergie » d'EDF, dont ont déjà bénéficié 32 000 familles durant l'hiver 1995-1996, sera ainsi généralisé à toutes les personnes de bonne foi, en situation de précarité et d'impayés. A la demande du client, relayée ou non par les services sociaux, un interrupteur spécial est mis en place, qui limite la puissance disponible à 1 000 watts ou 3 000 watts selon le mode de chauffage du logement. Ce dispositif, souligne EDF, *« permet d'éviter la coupure définitive en cas de dépassement de puissance, la remise en service se faisant automatiquement après une interruption partielle au bout d'une quinzaine de secondes »*.

Dans chaque centre EDF-GDF, un correspondant « solidarité-énergie » sera à la disposition des clients et des services sociaux. La prise en charge, totale ou partielle, des factures impayées sera décidée dans le cadre des conventions pauvreté-précarité, instaurées en 1985 dans les départements et dans lesquelles sont déjà associés, au côté d'EDF-GDF, les représentants des collectivités.

En 1995, 100 750 dossiers d'impayés ont été traités pour un montant total engagé de 113,9 millions de francs, pris en charge pour un tiers par EDF-GDF, précise l'entreprise publique. La charte ne précise pas toutefois si une augmentation des fonds investis pour le traitement des impayés accompagnera cette nouvelle politique de diminution massive des coupures d'énergie.

Pour la direction d'EDF, l'annonce de la signature de la charte tombe au bon moment pour offrir une image plus « sociale », en pleine renégociation du contrat de plan avec l'Etat.

Ces derniers mois, la lutte contre l'exclusion était en effet devenue symbolique de l'orientation que prendra ce service public. Les syndicats avaient exprimé la crainte que la direction se contente d'une vision purement commerciale de l'entreprise. Lors de la grève de la fonction publique du 17 octobre, un communiqué intersyndical déclarait qu'*« EDF et GDF, en tant qu'entreprises nationalisées ayant mission de service public, se doivent d'apporter leur contribution à la collectivité nationale dans la lutte contre le chômage et l'exclusion »*.

Un groupe de treize cadres supérieurs, de toutes tendances politiques et syndicales, avait également lancé un appel à un *« projet mobilisateur »* pour que les deux entreprises jouent un rôle contre la précarité économique croissante. *« Nous cherchons à engager un débat public,* dit l'un d'eux, Bernard Klein, membre de la direction internationale, *pour qu'EDF et GDF ne se contentent pas d'actions ponctuelles. La lutte contre l'exclusion doit figurer dans le projet des entreprises de secteur public, qui ont pour finalité la recherche de l'intérêt général. »*

Les distributeurs d'eau cherchent eux aussi dans cette opération à améliorer leur image, ternie par de multiples affaires judiciaires

Les distributeurs d'eau cherchent eux aussi dans cette opération à améliorer leur image, ternie par de multiples affaires judiciaires. La charte solidarité-eau prévoit un dispositif similaire à celui de l'électricité : mise en place de correspondants locaux et, dans chaque département, d'une commission associant collectivités et distributeurs pour la prise en charge *« totale ou partielle »* des impayés.

Après signalement des difficultés du ménage par les services sociaux, dans les soixante-douze heures après l'avis de coupure, un délai de trois mois sera accordé. L'alimentation sera maintenue et un échéancier sera fixé après instruction du dossier. Les distributeurs apporteront 15 millions de francs à un fonds de 30 millions, également financé par l'Etat et les collectivités, pour le traitement des impayés. Les distributeurs précisent toutefois que, *« dans un souci de responsabilisation »*, les personnes devront, dans tous les cas, acquitter une partie de leur facture.

Christine Garin

400 000 coupures durant l'hiver 1995-1996

400 000 coupures d'électricité ont été effectuées par EDF durant l'hiver 1995-1996. Ce chiffre, qui englobe tous les cas d'impayés, et donc pas seulement ceux dus à l'exclusion, est en baisse sensible par rapport aux 670 000 coupures effectuées l'hiver précédent. Pour les associations caritatives, le soutien aux personnes en situation de précarité économique et menacées de coupures représente des dépenses importantes. Le Secours catholique a ainsi consacré en 1995 14 millions de francs au titre des remboursements de dettes d'électricité et de gaz et 5 millions pour celui des factures de consommation d'eau. Dans l'analyse des 700 000 situations de détresse qu'elle a eu à traiter en 1995, l'association pointait également la montée de l'endettement pour des dépenses liées à la survie. 13 % des familles reçues étaient confrontées à ce problème pour l'électricité (dont 30 % dans le Nord-Pas-de-Calais et 22 % en Picardie), 5 % pour l'eau (dont 19 % dans le Nord-Pas-de-Calais).

Les 20 000 logements du plan d'urgence seront prêts fin décembre

ANNONCÉ à plusieurs reprises, le succès du plan d'urgence pour le logement des plus démunis se confirme. Le ministre délégué au logement, Pierre-André Périssol, devait en dresser le bilan lors d'une communication en conseil des ministres, mercredi 6 novembre. Pour souligner notamment qu'aucun plan d'urgence n'avait été, par le passé *« aussi ambitieux »* ni *« surtout »* jamais entièrement réalisé.

Cette fois, l'objectif sera bel et bien atteint, voire dépassé. Il avait été fixé par le premier ministre, Alain Juppé, mais largement inspiré par Jacques Chirac pendant la campagne pour l'élection présidentielle : réaliser, en dix-huit mois, 20 000 logements d'extrême urgence et d'insertion destinés aux plus démunis.

D'ici deux mois, au terme du délai prévu, une offre de 20 400 logements sera disponible, 15 000 à 20 000 logements étant d'ores et déjà occupés. La majorité de ces logements (63 %, soit 12 928 unités) sont des logements d'insertion, c'est-à-dire pouvant accueillir, pour une durée assez longue (de plusieurs mois à deux ou trois ans), des familles en attente d'un relogement.

Le reste (7 485 unités) est constitué de logements d'urgence, généralement de plus petite taille, destinés à des populations davantage marginalisées. Près de 4 000 d'entre eux sont de simples chambres. Les 930 logements réquisitionnés durant l'hiver 1995-1996 ont, en outre, été comptabilisés comme logements d'urgence. Le loyer moyen est de 400 francs par mois, pour partie couvert par les aides personnelles au logement.

OFFRE ADÉQUATE

Les types de logements produits sont, dans la moitié des cas, des chambres individuelles et des studios, 30 % sont des logements de taille moyenne de deux et trois pièces et 20 % des logements de trois pièces et plus. Enfin, un logement sur quatre est une maison individuelle.

Cette offre semble « coller » à la population accueillie par ces structures, puisque 40 % des occupants sont des personnes seules (dont, en Ile-de-France, 25 % de moins de vingt-cinq ans) et un tiers sont des femmes seules avec un ou plusieurs enfants.

Un premier bilan effectué en mai 1996 montrait en outre que, en Ile-de-France, moins de 10 % des personnes concernées disposaient d'un salaire stable. Un tiers ne vivaient que de revenus de transfert.

Le ministre délégué au logement avait insisté sur trois critères à respecter : priorité à la réhabilitation de logements anciens, modicité des coûts engagés et dispersion des opérations afin d'éviter de reconstituer des ghettos. Là encore, le contrat a, semble-t-il, été respecté. Les opérations regroupent en moyenne moins de quatre logements, et la construction neuve ne représente que 15 % de l'ensemble. Quant aux coûts, ils vont de 80 000 francs, en moyenne, pour une place d'hébergement d'urgence, à 400 000 francs pour un logement d'insertion.

Coté maîtres d'ouvrage, la palme revient aux organismes HLM, qui ont réalisé plus de la moitié des logements (et 30 % des places d'hébergement). Les communes, en revanche, sont lanterne rouge avec seulement 8 % des logements réalisés (et 14 % des places). La précision est importante puisque, outre les 700 millions de francs investis dans l'opération par les collectivités territoriales et qui s'ajoutent au 1,15 milliard de francs de subvention de l'Etat, les maîtres d'ouvrage ont, dans presque tous les cas, assuré, sur leurs fonds propres, des financements complémentaires.

Ch. G.

Un rapport confidentiel souligne les erreurs de gestion des universités

A QUELQUES JOURS de l'examen du budget de l'éducation nationale à l'Assemblée, l'Union nationale interuniversitaire (UNI), syndicat d'étudiants et d'enseignants du supérieur, proche du RPR, jette un pavé dans la mare en dénonçant la *« dramatique gestion des universités »* et *« des dysfonctionnements graves dans les établissements »*.

Pour cela, ses dirigeants s'appuient sur un rapport confidentiel de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (IGAEN). Rédigé à partir d'enquêtes et de notes d'observations sur une vingtaine d'établissements en 1995 et 1996, ce document d'une trentaine de pages a été transmis le 9 juillet à François Bayrou, ministre de l'éducation nationale.

Implicitement, ce rapport dresse un bilan de l'application de la loi Savary de 1984 et sur le *« difficile exercice »* de gouvernement des établissements qui résulte plus d'une *« juxtaposition de politiques facultaires que d'une politique universitaire* [...] ». Les conséquences sont néfastes à plus d'un titre. Revenant sur la crise de l'automne, le rapport souligne que *« certaines universités auraient pu faire face aux difficultés de la rentrée si elles étaient parvenues à mobiliser au profit des composantes les plus démunies des moyens disponibles ailleurs »*. L'inspection générale s'est aussi intéressée aux conditions d'accueil des étudiants pour noter *« des initiatives intéressantes, mais aussi des manquements regrettables »*, notamment dans l'information. Elle a aussi constaté *« le comportement peu scrupuleux de certaines UFR à l'égard de la réglementation nationale ou locale »* dans l'organisation des examens comme dans la perception de droits de scolarité. Pour les rapporteurs : *« aux niveaux académique et central, la vigilance est nécessaire pour rappeler les universités aux exigences de régularité* (...) *et à la nécessité de se plier aux règles. »*

« SOUS-OCCUPATIONS »

Ce rappel à l'ordre vaut également pour la gestion des établissements. Sans mésestimer l'insuffisance de locaux qui conduit certains établissements à contrevenir au respect des conditions de sécurité, l'inspection s'interroge sur des *« sous-occupations »* notoires ou des réservations au profit de formations à faibles effectifs. *« Reflet des particularismes et de la prééminence des unités par rapport à la notion centrale d'université »*, l'affectation des locaux est loin de correspondre à *« une utilisation optimale du patrimoine qui permettrait aux universités de résoudre une partie des problèmes posés par la croissance des effectifs »*.

Les manquements les plus graves sont relevés dans la gestion des heures complémentaires attribuées aux enseignants. Les rapporteurs multiplient les exemples d'abus dénoncés par les chambres régionales des comptes et qui, dans le cas de Paris-X Nanterre, ont abouti à une procédure judiciaire. Il en est de même dans la gestion des personnels non enseignants, quand le non-respect des obligations de service horaire oblige les universités à recourir massivement aux emplois précaires, aux contrats emploi solidarité (CES) ou aux objecteurs de conscience.

Le dernier volet de ce « réquisitoire » *est consacré à « l'usage abusif des associations »* créées par les établissements pour gérer des subventions ou des contrats spécifiques. Le rapport note que, sous la *« souplesse de gestion »* invoquée, *« il faut surtout entendre gestion en marge des règles »*, dans la mesure où ces associations *« permettent d'échapper au fonctionnement institutionnel »*.

Pour l'inspection générale, il est clair que le renforcement des procédures de contrôle tant des recteurs que de l'administration centrale est devenu une nécessité. Selon elle, l'impératif d'une *« gestion rigoureuse »* et du *« respect scrupuleux des règles »* s'impose également aux présidents d'université comme aux responsables d'UFR.

Michel Delberghe

Un nouveau document renforce les soupçons sur l'attribution des marchés publics en Ile-de-France

Trois élus écologistes demandent au parquet d'ouvrir une enquête

Le parquet de Paris n'avait toujours pas répondu, mercredi 6 novembre, à la requête de trois élus écologistes du conseil régional d'Ile-de-France, qui avaient souhaité, le 9 octobre, l'ouverture d'une enquête sur des délits de *« favoritisme »* commis lors de l'attribution de marchés régionaux. Une note interne du conseil régional, qui a été transmise au parquet, renforce les soupçons.

LE PARQUET DE PARIS va-t-il ouvrir une enquête sur l'attribution de certains marchés publics par le conseil régional d'Ile-de-France ? Saisi, le 9 octobre, par trois élus du groupe des Verts, Jean-Jacques Porchez, Alain Rist et Jean-Félix Bernard, qui dénonçaient des délits de *« favoritisme »* et d'*« atteinte à la liberté d'accès et à l'égalité des candidats dans les marchés publics »*, le procureur de Paris, Gabriel Bestard, n'avait toujours pas répondu, mercredi matin, laissant planer l'incertitude sur ses intentions.

Ce dossier, fondé pour l'essentiel sur le texte d'une note adressée, le 11 mars, au président (RPR) du conseil régional, Michel Giraud, par la présidente (RPR) de la commission des marchés, Claude-Annick Tissot, aurait été confié, selon *Libération*, à la dixième section du parquet de Paris – chargée des affaires économiques et sociales –, qui aurait d'ores et déjà entrepris *« des vérifications et investigations complémentaires »*.

Contrainte à la démission au mois de mai, au terme d'un véritable bras de fer interne à la majorité, Mme Tissot – qui reste vice-présidente du conseil régional – avait souligné, dans sa note du 11 mars, relative aux marchés d'entretien et de rénovation des lycées d'Ile-de-France, l'attribution d'un quasi-monopole au bureau d'études Patrimoine-Ingénierie et les interventions, en faveur de cette même société, de collaborateurs directs de M. Giraud (*Le Monde* du 14 mai). Le document citait les noms de Christine Lor, alors membre du cabinet de M. Giraud, et de Xavier de La Gorce, directeur adjoint de ce même cabinet.

Le rôle de ces deux proches collaborateurs de Michel Giraud, tous deux appelés depuis à d'autres fonctions – l'une auprès du président de la RATP, l'autre à la tête du cabinet du maire de Lyon – est à nouveau mis en cause par un document transmis lundi 4 novembre au parquet de Paris par l'avocat des trois élus écologistes, Me Arnaud Montebourg. *« Si vous aviez le désir de douter plus longtemps de la réunion des éléments matériels des infractions commises à répétition par ceux dont les noms ont été cités par Mme Tissot,* écrit l'avocat, *mes clients m'ont prié de vous transmettre un document qui achèvera – j'en suis sûr – de vous convaincre de mettre en mouvement l'action publique. »*

Ce nouvel élément à charge est une note manuscrite adressée, le 10 juillet 1995, par Christine Lor à Xavier de La Gorce, évoquant la candidature d'une entreprise de travaux publics, SICRA-SOGEA, à un marché qui devait être examiné par la commission d'appel d'offres dix jours plus tard. La collaboratrice de M. Giraud écrivait, dans la perspective de la *« présélection des 10 METP* [marchés d'entreprises de travaux publics] *» : « Il faudrait réintroduire la candidature de SICRA avant. » « Je pense qu'il faudrait que tu en parles à AT* [Claude-Annick Tissot] *et peut-être avant au président pour accord de principe. Il faudrait proposer à AT d'ajouter à l'ordre du jour de la CM* [commission des marchés] *du 20 juillet (...) un point examen d'une candidature supplémentaire. Argumentaire : ouverture de la concurrence. »*

Les archives de la commission des marchés attestent que le dossier de candidature présenté par SICRA-SOGEA avait été écarté au stade de la présélection des entreprises, c'est-à-dire avant l'examen final des candidatures par la commission présidée par Mme Tissot.

DÉMARCHE ILLÉGALE

Dans une note datée du 20 juillet 1995, jour de la réunion de la commission, le directeur chargé des affaires financières du conseil régional, Didier Selles, concluait à l'illégalité de la démarche proposée par Mme Lor. *« Je m'interroge sur la nécessité de rappeler les mesures qui sont prises pour garantir la confidentialité qui doit s'attacher aux travaux de la commission d'appel d'offres »*, écrivait ce haut fonctionnaire, qui a démissionné peu après le départ de Mme Tissot.

Le président du conseil régional, Michel Giraud, a déclaré au *Monde*, mercredi matin, que l'intervention de Mme Lor répondait à *« un souci parfaitement régulier d'information de sa hiérarchie et de la commission des marchés »*. Selon lui, le dossier SICRA-SOGEA ayant été écarté en raison d'une erreur formelle de l'entreprise dans l'établissement de son dossier, *« il était normal que* [celle-ci] *sollicite Mme Lor, chargée de ces questions ». « Il aurait été fautif, pour ma collaboratrice, de ne pas rendre compte de cette démarche »*, a indiqué M. Giraud, estimant que le document visé *« faisait l'objet d'une utilisation malveillante »*.

Certains membres de la commission des marchés ont confirmé au *Monde* que Mme Lor, qui siégeait au sein de cette instance par arrêté de M. Giraud, est intervenue oralement au cours de la séance du 20 juillet pour demander la réintroduction du dossier SICRA-SOGEA parmi les candidatures. Cette intervention avait suscité l'opposition de Mme Tissot, qui avait saisi la Commission centrale des marchés. Cet organisme national s'était à son tour prononcé contre la démarche prônée par Mme Lor.

Forte de cet avis, Mme Tissot avait fait entériner, le 29 août 1995, par la commission des marchés du conseil régional le rejet de la candidature de SICRA-SOGEA. Elle avait en outre imposé que les débats soient enregistrés sur bandes magnétiques.

Au cours de la séance du 17 octobre 1995, aurait ainsi été enregistré un appel téléphonique passé par le président du conseil régional en personne, M. Giraud, à Mme Tissot, afin de souhaiter qu'une entreprise de travaux publics nommément citée ne soit pas écartée lors d'un tirage au sort préalable. Cet enregistrement figurerait parmi les pièces saisies par le juge Halphen au conseil régional. M. Giraud nous a affirmé qu'un tel enregistrement *« ne pouvait pas exister »* et qu'il ne se serait *« jamais permis une telle intervention »*.

Hervé Gattegno et Roland-Pierre Paringaux

La démission de Claude-Annick Tissot

Le 11 mai, à l'issue d'une épreuve de force avec le président (RPR) de la région Ile-de-France, Michel Giraud, Claude-Annick Tissot, présidente de la commission d'appels d'offres de la région, avait démissionné. Dans une lettre adressée à M. Giraud, elle rappelait *« les conditions difficiles »* rencontrées dans sa tentative de *« bâtir une analyse critique et constructive du fonctionnement de la commission des marchés »* et dénonçait *« des pressions inadmissibles »*.

***« Certains de vos collaborateurs font peu de cas de la souveraineté de la commission d'appel d'offres, de l'indépendance de ses membres élus et du code des marchés publics. »* Elle accusait notamment le directeur général adjoint des services, Xavier de la Gorce, d'*« une volonté claire de déstabilisation de la commission et de désinformation du président »*. Selon *Le Canard enchaîné* du 6 novembre, cette crise aurait été réglée par le président de la République lui-même. *« Michel Giraud menaçait de laisser l'incendie se propager jusqu'à la mairie de Paris »*, précise l'hebdomadaire.**

Grâce présidentielle pour un élu RPR de l'île de Ré

LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE (SM, gauche) de la région de Poitiers a protesté, mardi 5 novembre, contre la grâce accordée par Jacques Chirac à Léon Gendre, maire de La Flotte-en-Ré et conseiller général de Charente-Maritime. Cette décision, qui lui permet de conserver ses mandats, *« semble trouver son origine dans son appartenance au RPR et ses liens personnels avec Jacques Toubon, qui dispose d'une résidence dans l'île de Ré »*, note le SM.

M. Gendre avait été condamné le 10 novembre à dix mois d'emprisonnement avec sursis, 20 000 francs d'amende et deux ans d'interdiction des droits civiques pour faux et usage de faux et altération frauduleuse de la vérité. Il avait fait signer à un employé communal, lors de son embauche, une lettre de démission non datée *« afin d'être en mesure de mettre fin à tout moment, sans procédure disciplinaire »* à ses fonctions. Il avait ensuite mis au point une version mensongère des faits avant que la secrétaire de mairie raconte la vérité aux enquêteurs.

Des employés de France Télécom condamnés pour usage intensif du Minitel

TREIZE EMPLOYÉS DE FRANCE TÉLÉCOM ont été condamnés, mardi 5 novembre, par la 13e chambre correctionnelle de Paris à 15 000 francs d'amendes chacun pour recel d'escroquerie et *« entrave au fonctionnement d'un traitement automatique de données »*. Affectés à la maintenance des installations téléphoniques du palais de justice de Paris, du Sénat et de divers ministères, ils utilisaient les Minitels mis à leur disposition pour se brancher pendant plusieurs dizaines d'heures sur un serveur qui attribuait des cadeaux aux « gagnants » en se fondant sur la longueur de la connexion (*Le Monde* du 3 octobre).

Jean-Marc Royer, gérant du serveur, a été condamné à 400 000 francs d'amende pour escroquerie et entrave au fonctionnement d'un traitement automatique de données. France Télécom, qui a dû rembourser aux administrations les factures de téléphone litigieuses, a obtenu 63 000 francs de dommages-intérêts.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Jean Mouniq, ancien vice-président du conseil général des Hautes-Pyrénées** et ex-maire de Vielle-Aure, a été condamné, mardi 5 novembre, à neuf mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende, pour faux et usage de faux. M. Mouniq comparaissait devant le tribunal correctionnel de Tarbes pour avoir maquillé une facture de la Direction départementale de l'équipement afin de priver le propriétaire d'un camping d'une subvention qui lui avait été accordée. Jean Mouniq, proche de Radical, avait été condamné, en juin 1995, à cinq ans d'inéligibilité pour fraude électorale lors des législatives de 1993.

■ **POLICE : une manifestation de policiers** du SNPT-FASP (gauche) qui devait avoir lieu, mercredi 6 novembre, à Perpignan, pour *« protester contre la réforme de la police nationale »*, a été interdite par le préfet des Pyrénées-Orientales. Celui-ci a notamment invoqué la *« sauvegarde de l'ordre public »*. – *(Corresp.)*

■ **IMMIGRATION : vingt-six sans-papiers de Lille** ont mis un terme à la grève de la faim qu'ils observaient depuis vingt-six jours, après avoir obtenu, mardi 5 novembre, la régularisation de trente cas. Sur les 238 dossiers examinés, le préfet du Nord a immédiatement régularisé seize parents étrangers d'enfants nés en France. Quatorze autres dossiers sont en voie de règlement.

■ **LOTO : un couple originaire de Cugnaux, près de Toulouse**, a gagné 30 106 190 francs au tirage du Loto du samedi 2 novembre. Marie-Claire, cinquante-trois ans, et son mari Antoine, un ancien chauffeur routier âgé de cinquante-huit ans, touchent le RMI.

Mgr Billé élu président de la Conférence des évêques

LOURDES
de notre envoyé spécial

Mgr Louis-Marie Billé, archevêque d'Aix-en-Provence, cinquante-huit ans, a été élu, mardi 5 novembre à Lourdes, président et Mgr Jacques David, évêque d'Evreux, soixante-six ans, vice-président de la Conférence des évêques de France. Ils succèdent à Mgr Joseph Duval et Mgr Emile Marcus, arrivés en fin de mandat. Cent six évêques ont pris part au scrutin, dont le déroulement reste secret.

L'élection du nouveau président s'est jouée au quatrième tour d'un scrutin difficile où la majorité requise est des deux tiers des voix. Annoncé d'entrée, le retrait de la compétition de Mgr Emile Marcus, vice-président sortant et nouvel archevêque de Toulouse, et de Mgr Jean Balland, archevêque de Lyon depuis moins de dix-huit mois, a simplifié le débat. Les deux hommes ont mis en avant la difficulté de concilier la gestion d'un grand diocèse avec l'exercice d'une présidence épiscopale.

Aussi leurs voix se sont-elles reportées sur Mgr Louis-Marie Billé, archevêque d'Aix-en-Provence, qui partait déjà favori pour le poste de vice-président. Lors des deux premiers tours, les autres suffrages se sont dispersés sur les noms de Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, Mgr Gérard Defois, archevêque de Reims, et Mgr Georges Gilson, archevêque de Sens-Auxerre. Le premier a obtenu plus de voix que lors des scrutins passés, tout en plafonnant sous la barre des deux tiers, alors que les électeurs de Mgr Defois et de Mgr Gilson se sont assez vite reportés sur le « candidat » de consensus, Mgr Billé, désigné dès le soir du lundi 4 novembre. Le lendemain, Mgr Jacques David, successeur de Mgr Gaillot au siège d'Evreux, était confortablement élu vice-président.

RAJEUNISSEMENT

La première leçon à tirer de ce double scrutin est le saut de génération franchi par l'épiscopat. Le nouveau président des évêques de France n'a que cinquante-huit ans. Son élection symbolise le rajeunissement de la hiérarchie catholique en cours dans les dernières nominations (*Le Monde* daté 3-4 novembre). Ensuite, la Conférence épiscopale a confirmé qu'elle préférait les chefs d'orchestre aux solistes talentueux, mais imprévisibles. L'échec de Mgr Lustiger et de Mgr Defois ne s'explique pas autrement que par les modes de fonctionnement d'une assemblée épiscopale qui écarte les personnalités trop fortes.

Enfin, les évêques ont à nouveau préféré la distinction des pouvoirs à la concentration et au renforcement du poids de Paris qu'aurait représentés l'élection du cardinal Lustiger. Il reste à prouver que la nouvelle « dyarchie » président-archevêque de Paris fonctionne mieux que la précédente. Mgr Billé et Mgr David sont des hommes neufs, ouverts, considérés comme sûrs par Rome. Sont-ils pour autant capables de donner les impulsions nécessaires à l'Eglise de l'an 2000 ?

Henri Tincq

Un « ticket » vendéen à la tête de l'Eglise de France

IL EST DIFFICILE de cacher ses origines vendéennes quand on se prénomme Louis-Marie. Si le nouveau président de la Conférence des évêques de France est né, le 18 février 1938 dans le Loiret, à Fleury-les-Aubrais, c'est au hasard de la carrière d'un père fonctionnaire qu'il le doit. Mais c'est à Luçon, en Vendée, que le futur Mgr Billé a été séminariste, puis ordonné prêtre le 25 mars 1962.



PORTRAITS

C'est au grand séminaire de cette ville qu'il a contracté ce qu'il appelle sa *« passion d'enseigner »*. C'est là qu'il dévora les grands théologiens du concile, Congar et de Lubac, et vécut les promesses de Vatican II, avant les bouleversements de mai 68.

Sa deuxième patrie est la Terre sainte. Mgr Billé est l'un des meilleurs exégètes de l'épiscopat français. Il a fait ses études à l'Institut biblique de Rome et à l'Ecole biblique de Jérusalem ; et c'est tout naturellement l'écriture sainte qu'il a enseignée et qui reste, au même titre que la musique ou la promenade, sa principale respiration.

Professeur d'écriture sainte (entre 1966 et 1972), responsable de la formation permanente (en 1971) et vicaire épiscopal du diocèse de Luçon (entre 1980 et 1984), il a été nommé évêque de Laval (Mayenne) en 1984. C'est en 1990, lors de la préparation du *Catéchisme pour adultes* de l'Eglise de France, que Mgr Billé s'imposa à ses confrères, malgré sa petite taille, par son autorité naturelle, sa clarté d'esprit et sa maîtrise des débats.

Depuis, il est l'homme-clé de l'épiscopat pour tous les dossiers touchant à la transmission de la foi : la catéchèse dont il est le président de commission, le catéchuménat (préparation au baptême d'adulte), devenu un secteur en expansion. Le nouveau président de la Conférence épiscopale, devenu entre-temps archevêque d'Aix-en-Provence et Arles (le 5 mai 1995), exprimait pour *Le Monde*, dès son élection à Lourdes, son souhait d'*« une proposition de foi non agressive, mais claire »* à la société moderne.

De même, se disait-il convaincu de la nécessité d'un engagement plus grand de l'Eglise dans une société *« inquiète »*, parce qu'écartelée *« entre son désir de dépasser la fracture sociale, de vaincre le chômage, de créer plus d'humanité et sa peur, son incapacité à trouver et prendre les moyens d'y parvenir »*.

Le nouveau président de la Conférence des évêques sera assisté par un vice-président vendéen comme lui, Mgr Jacques David, né le 22 décembre 1930 à Saint-Aubin-la-Plaine. Ordonné prêtre le 29 juin 1956 à Luçon, après des études à l'Université grégorienne à Rome, il a été curé d'Olonne-sur-Mer et des Herbiers (Vendée).

L'ascension de Mgr David est liée à son action à la tête du Conseil national de la solidarité, dont il a été le premier président (1989-1995), aidant les organisations caritatives catholiques à travailler ensemble. Son élection est aussi un signe adressé au diocèse d'Evreux, où venant de La Rochelle, Mgr David a été transféré au début de 1996, et qu'après l'« affaire Gaillot » il a pacifié. Enfin, porte-parole de la Conférence des évêques de 1977 à 1981, le nouveau vice-président, par sa connaissance des médias, pourrait devenir l'homme-clé d'une stratégie de communication qui fait encore défaut à l'épiscopat.

H. T.



ÉCONOMIE Les ports autonomes de Marseille et de Lyon viennent de signer un accord de partenariat à travers une prise de participation minoritaire du premier dans le capital du second. ● LE PORT AUTONOME DE MARSEILLE a entrepris une stratégie de reconquête, qui passe par Lyon. ● JEUDI 7 NOVEMBRE, ce sont les patrons des deuxième et troisième villes de France qui se retrouvent à Lyon pour conclure une charte de coopération baptisée Eurodelta. ● CES DEUX DÉMARCHES s'inscrivent dans la volonté de rapprochement qui anime les maires des deux métropoles, Jean-Claude Gaudin et Raymond Barre, tous deux « poids lourds » de l'UDF et nouveaux élus des élections municipales de 1995. ● LES PRÉFETS DES DEUX RÉGIONS ont été associés à un rapprochement dont l'ambition s'inscrit dans un cadre européen.

Lyon et Marseille jettent les bases du « Grand Sud-Est »

Ces deux agglomérations, qui avaient pris l'habitude de s'ignorer et de se jalouser, pourraient constituer l'ossature d'une zone régionale d'équilibre que l'Etat souhaite voir se développer. Objectif : contrebalancer l'influence grandissante de l'Europe du Nord-Ouest

LYON et MARSEILLE
de nos correspondants régionaux

C'est un petit pas, mais chacun convient qu'il a valeur de symbole. Les ports autonomes de Marseille et de Lyon viennent de signer un accord de partenariat. Avant la fin de l'année, au plus tard au début 1997, deux trains-blocs de quatre-vingts conteneurs relieront chaque semaine ces deux sites portuaires. La desserte par voie fluviale sera elle aussi sensiblement améliorée : Lyon et Marseille semblent découvrir qu'un fleuve, le Rhône, et sa vallée, les relient ; et que, bientôt, quatre-vingt-dix minutes en TGV suffiront pour aller de la place Bellecour à la Canebière.

La complémentarité entre les deux métropoles – à Lyon, un *« savoir-faire industriel indéniable »* ; à Marseille, un *« savoir-faire commercial »*, selon l'expression de M. Henri Roux-Alezais, le président de la chambre de commerce et du Port autonome de Marseille – a été longtemps masquée par des querelles de préséance.

Pour sortir de ces vaines concurrences, il a fallu que les maires, tous deux élus en 1995, s'en mêlent. Dans un « point du vue » commun publié par *Le Monde* du 24 mai, Jean-Claude Gaudin et Raymond Barre ont plaidé pour *« une recomposition territoriale de la France »* passant par *« une mise en synergie des deux métropoles du Sud »*. *« Marseille et Lyon doivent sceller un avenir commun »*, écrivaient alors les deux édiles. Depuis, les contacts se sont accélérés. Les présidents des conseils économiques et sociaux de Rhône-Alpes et de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont pris langue. Le patronat lyonnais et celui des Bouches-du-Rhône ont prévu de se réunir, jeudi 7 novembre à Lyon, pour travailler à une charte de coopération économique. Et les deux premiers adjoints, Renaud Muselier, à Marseille, et Christian Philip, à Lyon, viennent de se rencontrer à Marseille : *« Nous en sommes encore au stade des propositions,* explique M. Philip. *Nous allons essayer de dégager trois ou quatre axes de travail. »*

ÉCONOMIES D'ÉCHELLE

La prudence guide cette approche, mais aussi la nécessité : une coopération entre ces deux villes, confrontées comme toutes les collectivités locales à de sévères contraintes budgétaires, leur permettrait de réaliser des *« économies d'échelle »*. Ainsi serait-il envisagé de mieux rentabiliser les grandes productions culturelles qui pourraient être présentées dans les deux cités...

L'Etat n'est pas en reste. Les préfets de Rhône-Alpes, de PACA et de Languedoc-Roussillon ont mis en chantier des grands thèmes de réflexion pour valoriser le *« Grand Sud-Est »*. Ces préfets estiment que la préparation du Schéma national d'aménagement du territoire, prévu par la loi Pasqua de 1995, *« nécessite une forte coordination des autorités déconcentrées de l'Etat »* et que *« l'ampleur des investissements en cours dans le domaine des communications, des transports, de l'université notamment, exige des initiatives partenariales pour valoriser les équipements nouveaux dans une perspective européenne »*. De fait, avec le *« Grand Sud-Est »*, il ne s'agit pas seulement de rééquilibrer le territoire français, mais de contrebalancer l'influence grandissante de l'Europe du Nord-Ouest.

Ce *« Grand Sud-Est »*, sur lequel travaillent de nouveau les aménageurs de la Datar, rappelle le *« Grand Delta »* envisagé il y a vingt ans. Ce concept s'était perdu dans la crise économique, tandis que les bonnes intentions ne résistaient pas à une centralisation toujours vivace. Aujourd'hui, si la crise persiste, le contexte politique paraît différent en raison du poids des deux maires – de sensibilité UDF, donc moins marqués par le jacobinisme – et de la présence de M. Gaudin à la tête du ministère de l'aménagement du territoire.

UNE RÉELLE ENTRÉE EN MATIÈRE

Mais le risque existe toujours que ces initiatives, travaux et concepts n'allument, finalement, que les feux d'une nouvelle « usine à gaz ». *« Méfions-nous de ne pas céder à la logique des seules infrastructures,* remarque Michel Foucher, de l'Observatoire européen de géopolitique, basé à Lyon, *et misons sur les "infostructures", les ressources humaines, les universités, les grandes écoles. »* Le risque est d'autant plus présent que la démarche qui rapproche Lyon et Marseille n'est pas naturelle : alors que la zone d'influence de Lyon porte plutôt vers Genève ou Turin, Marseille n'a guère eu le souci, jusqu'alors, de gérer son arrière-pays. Conséquence, entre les deux, la vallée du Rhône a surtout été considérée comme un couloir à marchandises, sans souci d'aménagement cohérent.

Le partenariat entre les deux ports pourrait donc constituer une modeste mais réelle entrée en matière. A la mi-octobre, les responsables du port marseillais sont venus expliquer leurs intentions aux chefs d'entreprise lyonnais. L'amphithéâtre du Palais des congrès était plein.

Bruno Caussé et Michel Samson

Faire pièce à Rotterdam

En prenant une participation minoritaire dans le capital du port de Lyon, le Port autonome de Marseille répond aussi à une nécessité économique. Aujourd'hui, il ne capte que 44 % des trafics des lignes régulières de Rhône-Alpes. Rotterdam, son grand concurrent du nord de l'Europe, a eu des visées sur les infrastructures lyonnaises. Pour Marseille, dont l'activité portuaire a retrouvé sa crédibilité, il y avait donc urgence à marquer son territoire. Cette stratégie de reconquête passe par Lyon. *« Après le bassin Sud de La Joliette, le bassin Ouest de Fos, Lyon sera notre bassin Nord »*, résume Henri Roux-Alezais, président de la chambre de commerce et d'industrie et du Port autonome de Marseille.

Pour les patrons, l'union fait la force

LES PATRONS marseillais et lyonnais, qui signent jeudi 7 novembre une charte de coopération baptisée Eurodelta, ne font pas que rééditer le projet de Grand Delta cher à Gaston Defferre et conçu il y a trente ans par un industriel de la réparation navale phocéenne, Pierre Terrin. Il s'agit d'associer les entreprises et les syndicats professionnels, adhérents à l'Union patronale des Bouches-du-Rhône (UP 13) et à son homologue du Rhône (GIL), à la valorisation de l'axe rhodanien, grâce aux activités nées de la Méditerranée. Le projet a pour but d'attirer des entreprises dans ce « delta » et de détourner vers Marseille les trafics qui s'échappent vers les ports de la mer du Nord *(lire ci-dessus)*.

Représentants du CNPF dans leur département, l'UP 13 et le GIL comptent dans leurs rangs respectivement mille et deux cent cinquante entreprises adhérentes directes. Le président marseillais est, depuis juin 1995, Emile Rastoin, vice-président de la société Chambon, qui a pris notamment le contrôle des remorqueurs Abeille. A Lyon, Michel Mottard préside le GIL depuis janvier 1992. Il vient de quitter la présidence d'une société de transports de produits dangereux.

Il faudra aux deux hommes beaucoup de diplomatie pour surmonter les préjugés qui perdurent chez leurs membres. Le patronat lyonnais est conscient de sa puissance industrielle et de son professionnalisme reconnu, qui font de l'ancienne capitale des Gaules le deuxième pôle économique français après Paris. Il pourrait être tenté d'oublier un Midi en petite forme et de ne vouloir traiter qu'avec les mastodontes rhénans.

ACQUÉRIR LA TAILLE EUROPÉENNE

Plus doué pour le commerce, et longtemps habitué aux facilités de l'époque coloniale, le patronat de l'aire marseillaise développe parfois un complexe vis-à-vis de Lyon. Les personnages de Pagnol traînent toujours dans l'inconscient régional et notamment celui de M. Brun, prototype du Lyonnais sérieux et peu habile à détecter les arnaques conçues sur les rives du Vieux-Port. En Provence, on rit de M. Brun, mais on l'envie : *« Je rappellerai d'abord à mes compatriotes que M. Brun est le seul personnage de la trilogie de Pagnol qui soit instruit,* ironise Emile Rastoin. *Et il sait jouer comme César ou Panisse au jeu du trompe-couillon ! Le plus difficile dans l'entreprise que nous débutons sera de faire dialoguer des hommes qui appartiennent pourtant à la même catégorie d'entrepreneurs. Un slogan* "Marseille aux Marseillais" *serait complètement idiot, à l'heure où il nous faut affronter la concurrence redoutable de la Catalogne et de la Lombardie. La deuxième et la troisième ville de France doivent s'unir pour réussir un pôle de développement de taille européenne. »*

Alain Faujas

Un conseil interministériel se tiendra à Marseille

JACQUES CHIRAC a donné son accord de principe à la tenue à Marseille d'un conseil interministériel au cours d'un déjeuner avec les parlementaires des Bouches-du-Rhône, à l'issue du sommet franco-espagnol qui s'est tenu lundi et mardi dans la cité phocéenne. Le conseil interministériel, le premier à être spécifiquement consacré à une ville, *« portera sur la situation de Marseille, son rôle en Méditerranée et sur les projets de la municipalité »*, a indiqué M. Gaudin, maire UDF-PR de la ville et ministre de l'aménagement du territoire. Les ministres se pencheront notamment sur le projet Euroméditerranée de développement de la zone portuaire, sur le grand projet urbain (GPU) de revitalisation des quartiers populaires et sur le programme culturel de la municipalité. Jean-Claude Gaudin souhaite par ailleurs que Marseille, *« oubliée jusqu'à présent »*, bénéficie du mouvement de délocalisation d'organismes publics.

DISPARITIONS

Paul Catrain

L'homme déraciné par la guerre

PAUL CATRAIN est décédé à l'âge de soixante-dix-sept ans, à Strikhovtse (Ukraine), le 27 octobre dernier. Il partit à la guerre en 1939, âgé de vingt ans, et à l'exception d'une permission obtenue en février 1940, ne retrouva la France qu'en février 1993, pour une dizaine de jours. Ce retour, après plus de cinquante ans d'absence, se fit à la faveur d'un reportage de la chaîne câblée Planète. La vie de cet homme simple, ancien ouvrier agricole, né à Bois-les-Pargny (Aisne) le 25 juin 1919, symbolisait bien les soubresauts de la Seconde Guerre mondiale. Fait prisonnier par les Allemands en Alsace, il se fit voler ses papiers d'identité, et séjourna de camp en camp pendant cinq ans, avant de se retrouver à Koenigsberg, en Prusse orientale.

Libéré par les Russes, il fut placé dans un wagon à bestiaux et conduit dans un camp de prisonniers en Ukraine en été 1945. Il y demeura deux mois et refusa la proposition de militaires américains de travailler aux Etats-Unis comme ouvrier. Paul Catrain rencontra alors Maria, une Ukrainienne qui vendait des graines de tournesol, et l'épousa à l'âge de vingt-six ans. Employé dans un kolkhoze, sans enfant, il s'établit à Strikhovtse et prit sa retraite en 1979. Ne parlant plus français depuis le début des années 80, Paul Catrain n'oublia jamais son pays natal qui le considérait comme décédé. Son nom fut inscrit en 1953 sur le monument aux morts de Bois-les-Pargny.

Ses multiples tentatives pour revenir en France furent contrecarrées par les autorités soviétiques. Un de ses courriers parvint finalement, en 1980, à l'ambassade de France à Moscou et fut transmis au maire de Bois-les-Pargny, Jean Delourme, qui put en mesurer l'authenticité. Vivant chichement, dans une maison construite de ses mains en Ukraine, Paul Catrain séjourna en France durant l'été 1996, malgré l'avis de son médecin. Il voulait voir une dernière fois les membres de sa famille française et les lieux de son enfance dans l'Aisne.

Après une existence des plus tumultueuses, il s'est éteint paisiblement dans son sommeil.

Thierry de Lestang-Parade

■ **RÉ KOSTER**, chanteuse néerlandaise, est morte le 29 octobre à Laren (Pays-Bas) où elle s'était retirée il y a une dizaine d'années. Après des études de piano et de chant, menées successivement à Haarlem – où elle était née le 14 juillet 1900 –, à Paris – auprès de Marya Freund – et à Milan – avec Malatesta et Conti Varesi –, Ré Koster fit connaître en Europe la musique de son temps. Elle se lia avec les compositeurs Ernest Kremer, Frank Martin, Darius Milhaud, Britten, Dallapiccola, Poulenc, Malipiero et Hindemith. Après la guerre de 1939-45, elle enseigna le chant, d'abord en Italie, puis aux Etats-Unis – où elle fut notamment professeur émérite du Conservatoire de la Nouvelle-Angleterre à Boston –, au Canada, en Israël et en France, où elle a été conseiller technique à l'Opéra Studio à Paris. Admirée pour sa science de la technique vocale, Ré Koster a compté parmi ses élèves Graziela Sciutti, Ann Reynolds, Udo Reineman, Isabel Garcisanz, Jane Rhodes, Pierrette Delange, Jean-Philippe Lafont.

■ **WILLIAM CLARKE**, harmoniciste américain de blues, est mort à Los Angeles, samedi 2 novembre, à la suite d'une opération. Agé de quarante-cinq ans, William Clarke avait mené sa carrière de musicien depuis le début des années 70 tout en conservant son emploi d'ouvrier d'usine. C'est en 1987 qu'il avait opté définitivement pour la musique. Ses albums, d'abord autoproduits, ont souvent été remarqués par la critique. William Clarke était depuis quelques années l'un des artistes importants de la maison de disques Alligator Records. Son style puisait autant dans les meilleures heures de la soul music que dans le blues électrique.

■ **ELEANOR DULLES**, diplomate et économiste américaine, est morte, mercredi 30 octobre, à Washington, à l'âge de cent et un ans. Sœur de John Foster Dulles, qui deviendra secrétaire d'Etat du président Eisenhower, et d'Allen Dulles, qui dirigera la CIA, elle prend en charge en 1952 le dossier de la reconstruction économique et de la renaissance culturelle de Berlin. Elle mettra dans cette entreprise un enthousiasme et une énergie tels qu'on l'appela la Mère de Berlin.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 1er novembre sont publiés :

● **Corée** : une loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Corée.

● **Magistrats** : un décret du 31 octobre portant nominations de magistrats à la Cour de cassation et dans les cours d'appel de Paris, Versailles, Aix-en-Provence, Amiens, Bastia, Besançon, Bordeaux, Caen, Dijon, Douai, Grenoble, Lyon, Nancy, Orléans, Pau, Reims, Rennes, Riom, Rouen, Basse-Terre, Fort-de-France, Saint-Denis de la Réunion, Papeete.

Au *Journal officiel* daté samedi 2-dimanche 3 novembre est publié :

● **Navire** : un arrêté du 4 octobre modifiant celui du 23 novembre 1987 et relatif à la sécurité des navires.

Au *Journal officiel* daté lundi 4-mardi 5 novembre est publié :

● **Sécurité sociale** : un décret qui, en application de l'ordonnance réformant le fonctionnement de la Sécurité sociale, organise le fonctionnement des conseils de surveillance institués auprès des organismes nationaux du régime général de sécurité sociale (caisses nationales d'assurance-maladie, d'assurance-vieillesse, d'allocations familiales, agence centrale des organismes de Sécurité sociale). Composés de vingt-sept à trente-quatre membres, dont un maire, un président de conseil général, des représentants du mouvement associatif, des professions concernées, des personnels, ils seront présidés par un des six parlementaires qui y siégeront.

NOMINATIONS

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Alain Besançon a été élu, lundi 4 novembre, à l'Académie des sciences morales et politiques au fauteuil laissé vacant par le décès du grand rabbin Jacob Kaplan.

[Né à Paris le 25 avril 1932, Alain Besançon a été membre du Parti communiste français à l'âge de dix-neuf ans. La révélation du rapport Khrouchtchev et la répression de l'insurrection de Budapest l'amènent à rompre avec le PCF en 1957. Agrégé d'histoire, il devient spécialiste de l'histoire de la Russie et, après un passage par le CNRS, enseignant à l'Ecole des hautes études en sciences sociales de 1965 à 1992. Un temps éditorialiste à *L'Express* (1983-1988), Alain Besançon est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages parmi lesquels : *Les Origines intellectuelles du léninisme* (réédité récemment dans la collection « Tel », Gallimard), *La Falsification du bien : Soloviev et Orwell* (Julliard), *L'Image interdite : une histoire intellectuelle de l'iconoclasme* (Fayard), et de *Trois Tentations dans l'Eglise* (Calmann-Lévy).]

DIPLOMATIE

Pierre Le Gars a été nommé ambassadeur en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en remplacement de Louis Giustetti, admis à faire valoir ses droits à la retraite, par décret paru au *Journal officiel* du 31 octobre.

[Né le 13 mai 1934, Pierre Le Gars est titulaire d'une maîtrise de sciences économiques et ancien élève de l'Ecole navale. Officier de marine de 1953 à 1985 et mis à la disposition du Quai d'Orsay en 1983, il a été notamment en poste à Stockholm à la Conférence du désarmement en Europe (1984-1985), à Port-au-Prince (1985-1989), à Ankara (1989-1992). Depuis juillet 1992, Pierre Le Gars était consul général à Rome.]

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Laurent Laffargne,
Le docteur Louis Samuel Barouk,
Mme Jacqueline Barouk-Restat,
Anne et Pierre Barouk,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Pascale BAROUK,

survenu à Bordeaux, le 4 novembre 1996.

Les obsèques auront lieu le jeudi 7 novembre, à 16 h 30, en l'église Saint-Bruno de Bordeaux, suivies de l'inhumation au cimetière de la Chartreuse.

14 *bis*, rue Juillet,
75020 Paris.

Chemin de la Roche,
33370 Yvrac.

7, cours du Chapeau-Rouge,
33000 Bordeaux.

– M. et Mme Patrice de Blignieres,
ses parents,
Mlle Monique Mosser,
sa fiancée,
M. et Mme Antoine de Blignieres,
ses frère, belle-sœur, neveux,
Toute sa famille,

font part du rappel à Dieu de

M. Pascal de BLIGNIERES,

survenu le 3 novembre 1996, à l'âge de quarante-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 novembre, à 11 h 15, en l'église Saint-Germain du Grand-Chesnay, rue Jean-Louis-Forain, au Chesnay (Yvelines).

Ni fleurs ni couronnes.
Des messes et des prières.

10, rue de l'Ermitage,
78000 Versailles.
282, rue Saint-Jacques,
75015 Paris.

– Antony. Nice.

La famille,
Les amis de

M. Marc DELATTRE,

font part de son décès, le samedi 2 novembre 1996.

La cérémonie religieuse et l'incinération auront lieu le jeudi 7 novembre, dans la plus stricte intimité.

– Le président,
Le secrétaire perpétuel,
Et les membres de l'Académie nationale de médecine,
ont la tristesse de faire part du décès de leur très estimé confrère,

le professeur André DJOURNO,
chevalier de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie nationale de médecine,

survenu le 3 novembre 1996, à Paris, dans sa quatre-vingt-treizième année.

– Le secrétaire perpétuel,
Le bureau et les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,

ont le très grand regret de faire part du décès, survenu à Paris, le samedi 2 novembre 1996, de

M. Pierre GRIMAL,
membre de l'Institut,
officier de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
commandeur des Arts et Lettres,
commandeur de l'Ordre national du Sénégal,
membre des Académies de Belgique, de Suède, de l'Accademia nazionale dei Lincei,
cultore di Roma,
professeur émérite de l'université Paris-Sorbonne.
(*Le Monde* du 6 novembre.)

– Nadette Mériaux,
Maurice et Marie-Amélie Patras,
Pierre Mériaux
et Claudine Patras,
Etienne Mériaux
et Florence Margery,
Olivier et Anne Mériaux,
Claire Patras
et Karim Houari,
Mireille Patras
et André d'Arripe,
Irène, François, Cécile, Louise, Diane, Rose, Nathan, Zoé, Louia, Elsa, Vincent,
ses petits-enfants,
Ses frères,
Son beau-frère,
Ses belles-sœurs,
Et leurs enfants,
Toute sa parenté et tous ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Bernard MÉRIAUX,

survenu le mardi 5 novembre 1996, à Paris, dans sa soixantième année.

Un rassemblement accompagné d'une célébration eucharistique aura lieu à Paris-13e, le vendredi 8 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Hyppolite, 27, avenue de Choisy ; à Grenoble, le samedi 9 novembre, à 11 heures, au Centre œcuménique Saint-Marc, 6, avenue Malherbe.

64, rue Thiers,
38000 Grenoble.
Tél.-Fax : 04-76-46-65-29.

Pas de fleurs, mais dons éventuels au profit du Comité de soutien aux réfugiés algériens, CCP 2 558 89 Y GRE.

– Le bureau et le personnel de l'Institut de recherches économiques et sociales
ont la tristesse de faire part du décès de

Bernard MÉRIAUX,
chercheur à l'IRES.

Un rassemblement accompagné d'une célébration eucharistique aura lieu à Paris-13e, le vendredi 8 novembre 1996, à 10 heures, en l'église Saint-Hyppolite, 27, avenue de Choisy ; à Grenoble, le samedi 9 novembre, à 11 heures, au Centre œcuménique Saint-Marc, 6, avenue Malherbe.

Pas de fleurs, mais dons éventuels au profit du Comité de soutien aux réfugiés algériens, CCP 2 558 89 Y GRE.

– La direction générale,
Et l'ensemble des collaborateurs de l'Agence nationale pour l'emploi,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bernard MÉRIAUX,
ancien adjoint au directeur général,
inspecteur général,

survenu le 5 novembre 1996, à l'âge de cinquante-neuf ans,

et s'associent à la douleur de sa famille et de ses proches.

– La famille Nata
a le regret d'annoncer le décès de son cher

Sidney NATA

le samedi 2 novembre 1996.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-29-94
ou 38-42

– Le Centre français d'études yéménites à Sanaa (Yémen)
a l'immense tristesse de faire part de la disparition brutale de

Eric MERCIER,
allocataire de recherches,

survenue en Ethiopie le 16 octobre 1996.

Les obsèques ont eu lieu le 2 novembre, au Mesnil-Esnard (Seine-Maritime), dans l'intimité familiale.

CFEY,
ambassade de France,
Sanaa.

16, rue Jules-Ferry,
76240 Bonsecours.

– L'unité mixte de recherches Urbama (CNRS, université de Tours),
Et la formation doctorale Espaces, sociétés et villes dans le monde arabe,
s'associent à la douleur de la famille de

Eric MERCIER,
chercheur-doctorant,

brutalement disparu en Ethiopie, à l'âge de trente-trois ans, au cours d'une mission de recherches.

– Le groupe des étudiants doctorants d'Urbama (université de Tours)
fait part de la disparition brutale de

Eric MERCIER,

survenue en Ethiopie le 16 octobre 1996.

Ceux qui avaient avec lui initié ce groupe doctoral n'oublieront jamais le dynamisme, le dévouement et l'enthousiasme d'Eric.

– Le président de l'université Paris-X-Nanterre,
Les personnels enseignants, chercheurs et administratifs,
ont le regret de faire part du décès, le 2 novembre 1996, de

Jean PIWNIK,
maître de conférence de géographie,
ancien directeur
de la Fondation franco-brésilienne
à la Cité universitaire internationale.

A sa famille et à ses proches, ils expriment leur profonde sympathie.

– L'unité de formation et de recherche sciences sociales et administration,
Le département de géographie de l'université Paris-X-Nanterre,
Les enseignants,
Le personnel,
Et les étudiants,
partagent la douleur de ceux qui aimaient

Jean PIWNIK.

– Il a plu à Dieu de rappeler sa servante,

Mme Odile TIMBAL,
née MEHU,
professeur d'anglais,

le 1er novembre 1996, à Reims, dans sa cinquante-deuxième année.

Les obsèques auront lieu le 8 novembre, à 14 heures, en l'église Saint-Vincent de Mâcon (Saône-et-Loire), suivies de l'inhumation dans le caveau familial.

Jacques, Olivier, Armelle et Patrice,
20, rue Brimbeuf,
02140 Vervins.

Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans, le 7 novembre 1991, disparaissait

Gaston MONNERVILLE,
ancien président du Sénat.

Mme Gaston Monnerville,

Sa famille,

Et la Société des amis du président Gaston Monnerville,

rappellent le souvenir du grand républicain et du vibrant défenseur des droits de l'homme.

Communications diverses

– Le 22 octobre 1996, le Conseil des prud'hommes de Paris a ordonné la réintégration du docteur Ellen Imbernon dans ses fonctions de médecin du travail chargée de mission en épidémiologie au service général de la médecine du travail à EDF-GDF.

Tous ceux qui ont rejoint le Comité de soutien (et ils sont plus de 1 300), tous les syndicats et associations ne s'étaient pas trompés : EDF-GDF étaient dans leur tort, en bafouant la loi et en portant atteinte aux règles les plus élémentaires de l'éthique, de la déontologie médicale, du droit des personnes et du code du travail.

Mais Ellen Imbernon pourra-t-elle reprendre ses travaux sur l'évaluation des expositions professionnelles aux produits cancérogènes, sur les causes de décès en fonction du passé professionnel et sur les troubles musculo-squelettiques en rapport avec le travail, travaux stoppés depuis son licenciement ? Ne sera-t-elle pas placée dans un « placard » ?

Pour fêter le premier succès et pour aborder la suite, les membres du Comité de soutien sont invités à se retrouver au cours d'un apéritif-débat, mardi 12 novembre, 18 heures, 49, rue Mirabeau, Paris-16e.

JOURNÉES INTERDIOCÉSAINES D'ENTRAIDE ET D'AMITIÉ
de Paris, Créteil, Nanterre, Saint-Denis.
à la Maison diocésaine,
8, rue de la Ville-l'Evêque
75008 Paris.

Les comptoirs sont ouverts les vendredi 15 et samedi 16 novembre 1996, dès 10 h 30, le dimanche 17 novembre, de 13 h 30 à 18 heures. Vous y trouverez de nombreuses idées pour vos cadeaux de Noël.

Déjeuner samedi 16 et dimanche 17 (100 francs).

Tournoi de bridge dimanche 17 à 15 h 15 (100 francs).

Renseignements, inscriptions aux déjeuners et au bridge :
tél. : 01-45-24-25-63.

Thèses

– Mme **Mériem Istitene-Kerzabi** soutiendra sa thèse de doctorat le samedi 9 novembre 1996, à 10 heures, à la Sorbonne, salle des thèses, galerie Claude-Bernard.

« Les championnes dans le sport algérien. »

Jury composé de Pierre Parlebas, directeur de thèse, Michèle Mitoudi, André Akoun, Bertrand During, Borhane Errais.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Son manque d'expérience dans les affaires du monde, sa méconnaissance de l'Histoire, n'avaient pas préparé l'ancien gouverneur de l'Arkansas à la Maison Blanche. Portrait acide, par un journaliste américain de sa génération, de celui qui aspire à devenir un « grand président » à l'occasion de son second mandat



Bill Clinton, le « président ado »

BILL CLINTON entame un deuxième mandat. Inchangé, avec les mêmes ingrédients qui ont fait toute sa carrière politique : cette façon de mordre sa lèvre inférieure pour manifester un élan de sincérité étonnée ; un paquet de nouvelles promesses gouvernementales pour aider à construire *« un pont pour le XXI[e] siècle »* ; et, bien sûr, un dernier lot de scandales assurant déjà que la Maison Blanche va de nouveau vivre au rythme des *« affaires »*.

C'est bien un mélange à la Clinton. Et c'est cette combinaison d'éléments contradictoires qui rend si difficile de saisir l'homme, même après ces quatre premières années à la Maison Blanche. Il a tout du type bien, de celui qui cherche toujours à faire de son mieux, et, très souvent, il a été un bon président. Mais il lui manque une boussole morale. Il s'est montré prêt à tout pour gagner.

L'expression qui me vient toujours à l'esprit à son propos tient en deux mots : *« Boy President »*, le *« président ado »*... Cela a plus à voir avec sa vision des choses, sa personnalité, son expérience, qu'avec son âge. Bill Clinton serait *« le président ado »*, même s'il n'était pas le premier baby-boomer (un homme de la génération née après la deuxième guerre mondiale) à occuper la Maison Blanche, même s'il était plus âgé que le septuagénaire Bob Dole. L'expression renvoie à sa manière de grand gosse, cette volonté de plaire à tout prix, cette façon de vivre comme s'il était personnellement déconnecté des grands événements de ce monde.

Bill Clinton est un gamin d'une petite bourgade de l'Arkansas. Un gamin qui, par le seul mérite de ses talents, habite l'adresse la plus chic du monde. Mais il est resté un gosse, un « groupie » d'Hollywood, émerveillé, ébloui. Clinton veut tout, et si, pour l'obtenir, il faut fracturer quelques portes, il y est disposé. Il est un flamboyant chef de l'exécutif en paillettes, formidablement intelligent et encore plus formidablement ambitieux. Et il est le premier président des Etats-Unis à avoir mon âge, le premier de notre génération d'Américains à s'être hissé à la plus haute des fonctions de pouvoir.

C'est justement dans l'appartenance à cette classe d'âge que je trouve une des clés pour comprendre l'homme. Non pas son slogan *« d'ériger un pont pour le XXI[e] siècle »*, mais cette capacité qu'il a d'aller et venir sans cesse entre deux vieux pontons de la vie publique : la bonne vieille politique affairiste et une certaine hauteur de vues.

A l'évidence, il n'était pas préparé pour la Maison Blanche. Le poste le plus important qu'il ait jamais occupé avant d'y entrer en 1992 était celui de gouverneur d'un petit Etat où la majorité des Américains ne sont jamais allés.

Son manque d'expérience dans les affaires du monde, sa méconnaissance de l'Histoire étaient stupéfiants. Premier président né après 1945, ayant échappé à la conscription au moment de la guerre du Vietnam, il a été et va continuer à être le premier président à diriger le pays à l'heure de l'après-guerre froide.

Or il est arrivé à la Maison Blanche avec cette suffisance des hommes de notre génération qui, parce qu'ils ont étudié l'histoire dans les livres, parce qu'ils l'ont conceptualisée plus qu'ils n'ont été façonnés par elle, croient qu'ils peuvent la maîtriser mieux que tous leurs prédécesseurs. Cela n'est pas vrai de la génération de Bob Dole.

UNE histoire racontée lors de la campagne présidentielle de 1991 dit assez bien en quoi Bill Clinton incarne sa génération. Elle remonte à ses années d'étudiant, quand il était boursier à Oxford, en Grande-Bretagne, en 1969. Il partageait sa chambre avec un autre étudiant américain, Frank Aller.

Le sentiment général à Oxford était que ces deux-là allaient faire de grandes carrières. L'ambitieux Bill passait, déjà, pour un futur président des Etats-Unis – après tout, les jeunes Américains titulaires de cette fameuse bourse à Oxford étaient encouragés à voir grand –, et Frank, plus littéraire si ce n'est moins ambitieux, serait, lui, un journaliste de grande classe.

Et puis Frank a été appelé pour servir au Vietnam. Il aurait pu faire jouer certains pistons ou quelque artifice juridique pour éviter l'armée. Il ne l'a pas fait. Il a simplement fait savoir à son bureau de recrutement qu'il refusait d'aller au Vietnam. Il est devenu un déserteur. Deux ans plus tard, il s'est donné la mort.

Le jeune Bill, lui aussi, était opposé à la guerre du Vietnam. Mais il a magouillé et a réussi à éviter à la fois la conscription et les ennuis avec l'armée. La plupart d'entre nous ont fait la même chose ou à peu près. Rares ont été ceux de la génération Clinton à s'être clairement refusé à tout compromis, comme l'a fait Frank.

Il n'était pas prêt à saborder ses grandes ambitions sur l'autel des convictions anti-guerre des privilégiés de son âge, qu'il partageait plus ou moins

Clinton est rentré à la maison après Oxford. Il est allé faire son droit à Yale. Il a épousé Hillary, et il est retourné dans l'Arkansas, où il est rapidement devenu le plus jeune gouverneur de l'Etat.

Le reste de l'histoire est connu : c'est la réalisation d'une ambition sans bornes. Et puis une fois installé à la Maison Blanche, il passe pour n'avoir fait aucun geste, pris aucune initiative qui n'ait eu sa réélection pour objet. Il aura été en campagne durant quatre ans. Je ne dis pas que Clinton aurait dû devenir un objecteur de conscience, déserter, et, ainsi, mettre en péril la carrière politique qu'il envisageait déjà. J'observe que cette question – échapper à la conscription par principe ou trouver quelque « manip » pour ne pas avoir à se poser le problème de la guerre – a représenté un des choix les plus graves auxquels ont été confrontés les Américains de notre génération.

Nous l'avons presque tous résolu, y compris Clinton, en nous réfugiant dans une sorte d'opportunisme moral. Clinton partageait plus ou moins les mêmes convictions anti-guerre que la plupart des jeunes gens privilégiés de sa classe d'âge. Mais il avait aussi de grandes ambitions et il n'était pas prêt à les saborder sur l'autel de ses convictions.

Nous autres, baby-boomers, considérons que la vie doit être parfaite. Rien n'est supposé venir se mettre en travers de notre épanouissement personnel. Il y a là une des composantes clés de notre génération, cette manière d'afficher des prétentions moralisatrices, doublée d'une incapacité à payer de notre personne. Nous sommes la première génération qui s'est arrogé le droit de décider s'il fallait ou non obéir à l'appel du service national et, ce faisant, estimons avoir eu un comportement moralement supérieur à celui des générations précédentes.

Le contraste avec Bob Dole ne peut être plus saisissant. Voilà une génération, celle de nos parents, qui, comme le disait Peggy Noonan, une des collaboratrices de Ronald Reagan, *« a tenu bon durant la grande dépression et s'est vaillamment battue pour un pays dont elle n'a jamais douté une seconde qu'il le méritait »*.

On nous a souvent rappelé durant cette dernière campagne électorale que Bob Dole a été si gravement blessé à la guerre qu'il lui a fallu un an pour s'en remettre. Mais il n'est pas indifférent que Bill Clinton soit allé se promener à Moscou au moment même où son pays menait la seule guerre qu'il ait été en âge de faire – la guerre du Vietnam –, à l'heure où l'URSS était l'alliée de Hanoï. C'est bien là le genre de geste gratuit, léger, typique de notre génération, très symbolique de notre absence de profondeur, de cette conviction de savoir mieux que les autres quand, bien souvent, nous ne savons pas.

Dans les plus grandes universités du pays, vers la fin des années 60, il y avait une affiche anti-guerre, montrant quatre jolies étudiantes sous la légende suivante : *« Les filles qui disent oui aux garçons qui disent non »* (à la guerre du Vietnam). Quand Bill Clinton était à Yale, il fallait plus de courage pour défendre le gouvernement que pour s'y opposer. Il fallait plus de courage pour aller à Danang qu'à Moscou. C'était moins chic. Aller à Moscou était plus sexy.

Est-il tout à fait honnête d'expliquer Bill Clinton principalement par son appartenance à la génération des baby-boomers ? A l'évidence, cela ne dit pas tout. Clinton est, profondément, sincèrement, un chic type. Il ne volerait pas la petite amie du voisin. Il n'oublierait pas de vous envoyer une carte d'anniversaire.

Il n'est pas, comme Richard Nixon, du genre à dresser des listes de ses adversaires ou à utiliser les services du fisc pour faire pression sur les journalistes qui le critiquent. C'est un ami dévoué et loyal. Nos libertés ne sont pas menacées par quatre années supplémentaires de Clinton à la Maison Blanche.

Pas moyen de ne pas mentionner non plus la juvénile vitalité avec laquelle il exerce la fonction présidentielle. Pas moyen d'oublier, enfin, que ça va plutôt bien en ce moment en Amérique – ce qui explique qu'il a gagné.

Et pourtant, Clinton a déjà été touché par plus de scandales de moyenne importance qu'aucun autre occupant de la Maison Blanche depuis Warren Harding. Il y a eu Paula Jones (qui accuse Bill Clinton de harcèlement sexuel), au début du mandat, et, à la fin, l'affaire des fiches du FBI (sur un certain nombre de personnalités républicaines).

Entre-temps, il y a eu Whitewater, qui a conduit à l'inculpation de plusieurs amis de Bill, et les incroyables bénéfices réalisés par Hillary à la Bourse du bétail, révélés au moment précis où la première dame du pays nous expliquait que nous devions renoncer au matérialisme pour mettre un peu plus de spiritualité dans nos vies...

Il y eut le licenciement minable des personnels du bureau des voyages de la Maison Blanche pour que ce service puisse être confié à des copains d'affaires des Clinton. Ce scandale, le *Travelgate*, a été un abus de pouvoir ouvert, caractérisé. Il y eut la manière suspecte avec laquelle ont été déplacés certains documents du bureau de l'un des conseillers juridiques de la présidence Clinton, Vince Foster, quelques heures après son suicide. Il y eut cette affaire tragi-comique de dossiers prétendument perdus puis retrouvés à la Maison Blanche prouvant qu'Hillary Clinton n'avait pas dit toute la vérité sur ses activités d'avocate dans l'Arkansas.

LE dernier des scandales, celui qui vient d'émerger en fin de campagne, porte sur des contributions financières frauduleuses d'origine étrangère, venant principalement d'un milliardaire indonésien, Mochatr Riady. Elles ont conduit un des collaborateurs américains de ce dernier, un certain John Huang, à occuper un poste au ministère du commerce, puis à la direction du Parti démocrate. Bill Clinton a reçu ce qui ressemble fort à des pots-de-vin de la part d'un milliardaire proche de la dictature de Suharto et, en contrepartie, a mis en sourdine une politique qui visait à n'accorder des avantages commerciaux à l'Indonésie qu'en échange d'une amélioration de la situation des droits de l'homme dans ce pays. On attendait mieux d'un représentant de la génération moralisatrice.

Se mettant lui-même en scène de façon grandiloquente, il lui arrive bien d'évoquer quelques grands thèmes comme le destin, l'espoir et l'Histoire (son médiocre livre publié à l'occasion de la campagne s'intitule *Entre l'espoir et l'Histoire*).

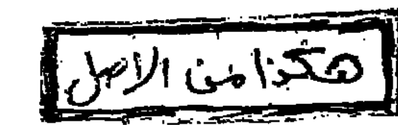
Mais la législation dont il se dit le plus fier est le congé parental, la possibilité pour un père ou une mère de rester à la maison pour s'occuper d'un enfant malade. Le grand méchant de son temps, Lyndon Johnson, avait fait passer au Congrès la loi sur les droits civiques de 1964 : pour la première fois dans l'histoire de l'Amérique, la discrimination raciale devenait un crime. Bill Clinton, lui, a échoué à faire voter son grand plan de réforme du système de santé, et en est réduit à vanter ses initiatives sur la flexibilité du temps de travail.

Il y a quelque chose d'enfantin dans ce programme, une manière d'avoir recours à un discours à la Churchill pour décrire ce qui n'est qu'un modeste ajustement du système. Pendant ce temps-là, les ghettos des centres-villes empirent, le crime fait rage, le système d'éducation publique s'effondre, et 40 millions d'Américains n'ont toujours pas d'assurance médicale.

Les commentateurs disent : avec son second mandat, Clinton voudra entrer dans l'Histoire. Il a sûrement mûri durant le premier. Pour réaliser ses ambitions et les attentes que le pays a placées en lui, il lui faut encore mûrir, passer de talentueux *« président ado »* à talentueux *« grand président »*. J'ai voté pour lui, dans l'espoir qu'il y arrivera.

Richard Bernstein
(Traduction : Service international)
Dessin : Georganne Deen

*** Richard Bernstein est critique littéraire au *New York Times*, dont il a été le correspondant à Paris de 1984 à 1987. Il est l'auteur de plusieurs livres : *Fragilité de la France* (traduction chez François Bourin, 1991), *From the center of the earth : the search for the truth about China* (Little Brown, 1982) et *Dictatorship of virtue : multiculturalism and the battle for America's future* (Knopf, 1994).**



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Monde
ÉDITORIAL

Leçons d'outre-Atlantique

LES Américains ont voté pour le statu quo. Ils ont renvoyé, mardi 5 novembre, la même équipe au pouvoir : le démocrate Bill Clinton à la Maison Blanche et une majorité républicaine au Congrès. En cette période de faible ancrage idéologique de l'électorat et de relatif bien-être économique, les Américains ne veulent pas confier tous les rênes à un seul parti. A M. Clinton, premier président démocrate depuis Franklin Roosevelt à remporter un deuxième mandat, revient le soin de maintenir un minimum d'Etat-providence en ces temps de grands chambardements économiques. Aux républicains, qui, pour la première fois depuis 1930, conservent une majorité au Capitole, est confiée la tâche de garder la pression sur un Etat fédéral dont on se méfie et dont l'efficacité est de plus en plus mise en doute.

Sagesse d'un électorat qui, revenu du lyrisme idéologique des années passées, veut être gouverné au centre ? Maturité d'une vieille démocratie obsédée par l'équilibre des pouvoirs ? Les pessimistes, ou les cyniques, traduiront, plus prosaïquement : les Américains ont voté en faveur d'un président auquel ils font confiance pour gérer l'économie sans commettre trop de bêtises, mais dont le premier mandat a été tellement entaché « *d'affaires* » qu'il est prudent de le surveiller. Bill Clinton est préféré à Bob Dole pour des raisons évidentes. Sans être un parangon de vertu, le premier, qui veut connecter toutes les écoles à Internet et déborde d'un énergique optimisme, incarne assez bien une Amérique qui paraît aborder le XXIe siècle avec confiance. Le second, digne ancien combattant, homme de la guerre froide, n'a fait que ronchonner sa nostalgie d'une mythique Amérique des années 50.

Or la nostalgie n'est, définitivement, plus ce qu'elle était. Une des leçons importantes de ce scrutin tient dans le discours tenu par M. Clinton. Au-delà de ses incessants va-et-vient, de la gauche à la droite du spectre politique, le président sortant a au moins une conviction et n'a cessé de la dire : les Occidentaux ne vivent pas une « *crise* », qui aurait un début et une fin ; ils vivent une formidable ère de transformation économique. La mondialisation des échanges est là pour durer ; elle est plus créatrice que destructrice d'emplois, selon M. Clinton. Le véritable acte de courage politique de ce démocrate a été d'imposer son credo libre-échangiste à un parti qui n'y était nullement acquis.

Contrairement à M. Dole, et à la plupart des responsables politiques européens, M. Clinton ne cède pas à la médiocre image du « tunnel », dont on verrait bientôt la sortie, pour expliquer les difficultés de l'heure. M. Dole promet un retour à la sécurité économique de l'après-guerre : les électeurs ne l'ont pas cru – et ils ont eu raison. M. Clinton avertit, au contraire, que la normalité des temps nouveaux est dans le mélange actuel d'insécurité et de créativité économiques. S'il est illusoire de chercher à la contester, cette réalité unique, ajoute-t-il, impose à l'Etat d'adoucir la transition. N'est-ce pas le même défi qui est lancé aux Européens ?

La guerre d'usure de Jacques Chirac

Suite de la première page

Il y a un an que la messe est dite et qu'*Une nouvelle France* – titre de l'ouvrage avec lequel M. Chirac avait lancé son offensive à l'été 1994 – a rejoint le magasin des accessoires de campagne.

De ce point de vue, le seul constat qui s'impose est celui de l'impuissance de MM. Chirac et Juppé à obtenir l'adhésion des Français au réalisme qu'ils ont décidé de faire prévaloir. Le moment est venu, cependant, où l'invocation de leur propre « héritage » de campagne – ou, ce qui revient au même, de celui du gouvernement d'Edouard Balladur, si désastreux qu'il les aurait contraints à changer de cap par rapport aux promesses – doit être considérée comme un argument qui a fait son temps. Ce n'est plus le chiraquisme électoral qui est en cause, à présent, mais bien le chiraquisme présidentiel, à travers la traduction qu'en donne le premier ministre et dont rien n'indique qu'elle soit suspecte d'infidélité. L'opinion l'entend bien ainsi, puisqu'elle associe dans une réprobation parallèlement croissante le chef de l'Etat et celui du gouvernement.

C'est bien la raison pour laquelle certains conseillers du président le pressent de nouveau de mettre fin à cette association funeste et de marquer sa différence vis-à-vis de M. Juppé en changeant de premier ministre. Jacques Pilhan, qui met au service de M. Chirac son expérience de fabricant d'image présidentielle acquise auprès de François Mitterrand, est allé jusqu'à présenter lui-même à M. Juppé l'argumentation au terme de laquelle, selon lui, il est urgent pour l'actuel occupant de Matignon de vider les lieux et de consacrer son temps à préparer le RPR aux élections législatives ainsi qu'à gérer sa ville de Bordeaux. A cette thèse s'oppose, parmi les collaborateurs de M. Chirac, celle que défend notamment le secrétaire général de la présidence, Dominique de Villepin, ancien directeur du cabinet de M. Juppé au ministère des affaires étrangères, pour lequel aucune opération de « communication » ne peut résoudre le problème posé aujourd'hui au pouvoir.

SAGE LENTEUR

Tout au contraire, le départ – c'est-à-dire le renvoi – de M. Juppé ne pourrait être compris que comme un aveu d'échec, voire une marque de faiblesse, qui priverait M. Chirac, auprès des Français, de la seule arme dont il dispose : la ténacité. Le premier ministre incarne en effet une politique qui a été voulue par le président lorsque celui-ci a mis à l'ordre du jour, le 26 octobre 1995, la lutte contre les déficits et la préparation de la France à la monnaie unique européenne. Evincer M. Juppé serait prendre le risque de paraître revenir sur ce choix et de provoquer une réaction négative chez les partenaires européens – l'Allemagne au premier chef – et chez les acteurs financiers, sans bénéfice garanti auprès des électeurs. A l'usure du chef du gouvernement dans l'opinion, le pouvoir est résolu, pour le moment, à répondre par une guerre d'usure, dont le sort sera décidé par les indices économiques de la fin de l'année 1996 et du début de l'année suivante.

Aussi bien voit-on les ministres RPR former le carré autour de MM. Chirac et Juppé en venant l'un après l'autre – Jacques Toubon, Eric Raoult, Jacques Godfrain – expliquer dans les médias que l'action menée est difficile et courageuse, qu'elle ne peut être populaire, que le gouvernement doit aux Français de mener à bien les réformes entreprises, qu'il serait inconcevable de s'arrêter au milieu du gué. Et, donc, d'y changer de monture. Ce discours n'interdit pas la prudence, qui, à l'approche de l'anniversaire de l'annonce de la réforme de la Sécurité sociale, le 15 novembre, incite à désamorcer tout ce qui pourrait constituer le détonateur de nouveaux conflits sociaux. Ainsi le projet de loi sur la restructuration des chemins de fer a-t-il été reporté au premier froncement de sourcils de la CGT (*Le Monde* du 6 novembre). Ainsi une sage lenteur est-elle observée dans la mise en œuvre des mesures de restructuration des arsenaux.

Faut-il y voir une compensation pour M. Juppé, dont l'intérêt personnel pourrait être, au contraire, de se « recapitaliser » en réserve de la République en faisant fructifier l'image de celui qui n'a pas craint de braver l'impopularité ? Toujours est-il qu'après l'arbitrage en faveur du groupe Matra pour la privatisation de Thomson, recommandé par le premier ministre, d'autres décisions présidentielles témoignent du souci de conforter le chef du gouvernement. Alors que certains députés menacés par l'institution d'une limite d'âge avaient recouru en appel à M. Chirac, M. Juppé a pu faire adopter par le conseil national du RPR le principe d'une mise à la retraite d'office passé soixante-quinze ans. Et la colère de M. Pasqua n'est évidemment pas sans rapport avec l'éviction du dossier corse, à la demande de Matignon, de deux collaborateurs de l'ancien ministre de l'intérieur, « légués » auprès de son successeur, Jean-Louis Debré.

La « communication » se réduira donc, jusqu'à nouvel ordre, à une intervention télévisée du président de la République, soit avant son départ pour le Japon, le 15 novembre, soit après son retour, le 21. Le message est connu d'avance : « tenir ».

Patrick Jarreau

Lieux et milieux. – 3

par Jean Gourmelin



DANS LA PRESSE

THE GUARDIAN
Philip Gould

■ Quelles sont les leçons de la victoire de Clinton pour les travaillistes britanniques ? Tout d'abord, elle nous rappelle que c'est bien la droite qui représente le passé, la gauche le futur. Mais elle nous indique aussi que si la droite peut être battue, ce n'est que par des partis de gauche qui auront su se moderniser. Ce sont les nouveaux démocrates qui ont gagné en 1992 et à nouveau en 1996. C'est, chez nous, le nouveau parti travailliste qui gagnera en 1997. Troisièmement, nous devons continuer à tirer les leçons de l'expérience du candidat Clinton, celui de 1992, alors qu'il venait de l'opposition, plus que de celui de 1996. Nous en avons déjà retenu quelques-unes. Le Labour a un programme de gouvernement, soutenu par l'ensemble du parti. Mais nous ne devons jamais oublier une chose, essentielle : nous ne devons pas faire des promesses que nous ne pourrons pas tenir. Nous devons constamment nous préoccuper de ce qui concerne la vie quotidienne des gens, sans négliger pour autant un grand dessein à long terme.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Plusieurs des recettes employées par Bill Clinton feront rêver ou réfléchir les dirigeants français. Bien sûr, la reconquête victorieuse de l'opinion américaine par le président réélu n'aurait pas été possible sans la baisse du chômage, la persistance de la croissance, la confiance que les citoyens des Etats-Unis accordent à leur économie. De ce point de vue, il est difficile de comparer la situation américaine à la situation française. (...) En revanche, d'autres recettes employées par le président américain évoquent la situation française. Bill Clinton a su jouer à merveille de la cohabitation qui lui était imposée. Face à la vague ultralibérale incarnée par Newt Gingrich, il s'est métamorphosé en protecteur des Américains. Il en a tiré le plus grand bénéfice. Cela souligne le privilège de la durée. Un président dont le mandat est nettement plus long que celui du Parlement a toujours une chance de se rétablir s'il sait adapter son comportement aux circonstances.

La Chine prisonnière de son passé

A L'HEURE de la mondialisation, la querelle récurrente des îles Diaoyu-Senkaku entre la Chine et le Japon rappelle, sur un enjeu minuscule, les disputes territoriales européennes qui ont provoqué tant de guerres en ce siècle. Au-delà des interrogations qu'elle soulève sur la stabilité en Extrême-Orient, elle est également révélatrice de l'idée que la Chine se fait d'elle-même.

Il n'existe aucune frontière terrestre de la Chine, aucune région maritime l'entourant, où elle n'entretienne quelque contentieux avec ses voisins. La tension la plus préoccupante a eu lieu en 1969 sur la fontière sino-soviétique, quand les deux géants communistes ont menacé d'en venir aux mains, à propos d'îles fluviales désertes et la plupart du temps gelées. Sept ans plus tôt, le contentieux territorial sino-indien, hérité de l'ère coloniale britannique, avait provoqué un bref conflit entre les deux plus grandes nations du tiers-monde d'après la seconde guerre mondiale.

En 1979, le premier véritable conflit armé entre deux pays communistes (si l'on excepte l'invasion vietnamienne du Cambodge, qui en fut la cause), a été la « *punition* » chinoise des « *petits hégémons* » de Hanoï. Il prit notamment prétexte de vagues revendications territoriales portant sur des collines frontalières laissées dans le flou cartographique de l'ère coloniale, française en l'occurrence. On voit aussi, à présent, les nuages de la revendication chinoise en mer de Chine méridionale face aux nations d'Asie du Sud-Est.

Dans d'autres zones frontalières, l'Histoire a provisoirement glissé sous le tapis rouge des relations entre Etats des contentieux qui peuvent à l'occasion ressurgir. La Birmanie a cédé à la Chine, par traité en 1960, trois zones frontalières totalisant 560 km², mais les revendications de Pékin portaient initialement sur de bien plus vastes territoires. Aujourd'hui, la Birmanie, cliente de Pékin, n'aurait guère les moyens de résister à une demande de renégociation de ce traité.

Il en va de même pour la région frontalière coréenne, aux rives du Yalu et de la Tumen. Le grand royaume coréen de Silla a régné jusqu'au Xe siècle sur une grande partie des territoires qui ont formé par la suite la Mandchourie, et qui font aujourd'hui partie intégrante de la Chine. La région a été, certes, massivement peuplée de Chinois, mais certains des deux millions de Coréens de souche qui y vivent se souviennent avec nostalgie de cette époque. Le problème a été gelé par l'alliance entre Kim Il-Sung et Mao Zedong pendant la guerre de Corée mais rien n'interdit d'envisager qu'il soit ressuscité si le besoin s'en fait sentir.

En Extrême-Orient septentrional se trouve une faible densité de populations venues d'Europe russe. Elles redoutent que le rabibochage amorcé entre la Chine et la défunte Union soviétique, puis consolidé entre Pékin et Moscou ces derniers temps, ne cède sous la pression démographique considérable venant de Chine du Nord-Est.

Il n'existe aucune frontière terrestre de la Chine, aucune région maritime l'entourant, où elle n'entretienne quelque contentieux avec ses voisins

L'histoire – ne serait-ce que celle des cinq dernières décennies – montre à quel point la Chine est passée maître dans ce que le professeur François Joyaux dénomme « *l'usage du contentieux frontalier comme moyen diplomatique* ». Un tel outil peut être mis en sommeil ou ravivé à volonté en fonction des besoins du moment. Les textes signés, même soumis à garanties externes, n'ont de valeur que s'ils ne contrarient pas la logique impériale. Celle-ci est d'une nature autre que le droit international, aux principes pourtant malléables.

Hongkong, à huit mois de la rétrocession, offre une illustration de cette dichotomie et des contraintes qu'elle impose. Londres hésite à dire ouvertement que Pékin se rend coupable d'une violation de la déclaration bilatérale de 1984 en proclamant son intention de dissoudre le mini-parlement élu sous les Britanniques. En effet, une telle proclamation obligerait la Grande-Bretagne à saisir la Cour internationale de La Haye. Tout l'édifice diplomatique bâti en vue de la rétrocession en serait dès lors menacé.

L'idée motrice qui anime la Chine demeure celle sur laquelle ce pays s'est bâti en 2000 ans : un perpétuel mouvement annexionniste soutenu par une historiographie qui, sous le contrôle de son ethnie dominante, les Hans, confère à l'Etat une signification spirituelle, voire religieuse. Cette historiographie – reprise par le Parti communiste – récupère au profit des Hans les nombreuses conquêtes étrangères dont le pays a été victime. Les peuples conquérants y deviennent des Chinois du creuset. Genghis Khan, par exemple, est officiellement crédité d'avoir « *combattu pendant soixante ans pour réunifier la Chine* ». Ce qui, en bon Mongol qu'il fut, n'était évidemment pas sa préoccupation. Dans le langage officiel, c'est pourtant ce que Pékin entend par sa définition du pays comme « *nation multi-culturelle* ».

Une des menaces principales sur la sécurité en Asie provient de la difficulté de la Chine à composer avec son propre passé. Celui-ci est exigeant pour toute nation ; en Chine, il prend des proportions tyranniques en raison de sa durée, du poids de la culture et de l'ampleur du pays. Les hauts cris que pousse la direction de Pékin quand il est fait mention d'une « *menace chinoise* » sont compréhensibles dans la mesure où le régime a abandonné l'idéologie messianique de la révolution qu'il propageait autrefois. Pourtant, ils ne tiennent pas compte de l'effet d'entraînement d'une logique impériale qui est le résultat d'une histoire glorieuse, intellectualisée dans un édifice particulièrement cohérent.

Face à ce défi, il n'existe que deux stratégies possibles. La première est la confrontation directe, ou tout au moins l'idée qu'il faut « *contenir* » la Chine. Cette stratégie sous-estime à la fois le poids des échanges économiques dans les relations entre la Chine et le monde, et la durée dans laquelle l'action de ses gouvernants s'inscrit. Une autre stratégie, plus subtile, consisterait à allier une réelle capacité de contrecarrer d'éventuelles dérives annexionnistes à une action d'éducation sur son personnel dirigeant. Ce qui suppose de signifier clairement les limites de la tolérance internationale – y compris dans les cas de Hongkong et de Taïwan, désormais cruciaux pour l'économie mondiale – tout en évitant de diaboliser le pays et son peuple, comme l'a fait le Congrès américain.

Francis Deron

Ethnoesthétique et mondialisation

par Claude-François Baudez, Jean-Hubert Martin et Louis Perrois

LE débat sur le futur Musée des civilisations et des arts premiers, réunissant au palais de Chaillot les collections du Musée des arts d'Afrique et d'Océanie et celles du Musée de l'Homme, s'enlise dans une suite de clichés caricaturaux, si l'on s'en tient aux prises de position parues dans la presse. Les deux institutions ont vécu depuis les années 80 les soubresauts et la déprime de projets de rénovation non aboutis.

L'achat de la collection d'art du Nigeria de Barbier Muller par les Musées nationaux marque le premier coup de frein à cette indifférence. Depuis longtemps, des voix s'élevaient de part et d'autre en faveur d'un rapprochement des deux musées, mais on le savait impossible à cause de l'appartenance à deux ministères différents. Voilà qu'une volonté politique fermement affichée rend l'opération envisageable. Or, dès qu'on touche à des institutions, on dérange des habitudes et on déstabilise des pouvoirs bien établis. A entendre les lamentations des opposants au projet, on pourrait croire que tout allait pour le mieux et que le Musée de l'Homme tels qu'ils l'ont connu dans leur jeunesse n'avait besoin que d'un dépoussiérage et d'un coup de peinture.

Les enjeux du nouveau projet portent à la fois sur les fondements intellectuels et idéologiques de l'entreprise et sur la définition de la nature du musée. D'abord consacré exclusivement à l'ethnologie, le Musée de l'Homme traite l'objet sans hiérarchie, comme un témoin ou comme une pièce à conviction chargée de livrer un maximum d'informations sur les sociétés dont il provient. Cette conception scientifique, s'accordant à une volonté de lutter contre le racisme, était pionnière à l'époque, mais ne répond plus aujourd'hui aux questionnements engendrés par la mondialisation et l'évolution des idées.

Il s'est vu adjoindre entre-temps une chaire d'anthropologie biologique, puis, dans les années 60, un laboratoire de préhistoire. Comprenant les trois anthropologies – préhistorique, biologique et sociale –, il se trouve tiraillé entre les disciplines et des responsables aux intérêts divergents.

Ce que nous savons aujourd'hui de l'homme, de ses origines, de sa nature et de la diversité de ses cultures constitue un immense savoir, fruit de la recherche de ce siècle. Vouloir les intégrer dans une synthèse linéaire, au nom d'une conception déterministe de l'homme comme directement conditionnée par le milieu environnant, apparaît réducteur et contestable.

Les cultures sont aussi le résultat d'une liberté de décision des individus et des groupes. Une perspective de relativisme et de dialogue doit remplacer la condescendance qui dominait encore en 1937. La France était à la tête d'un empire colonial, alors que la mondialisation dans laquelle nous sommes entrés risque fort de la faire rétrograder dans la compétition pour les premiers rangs des puissances économiques. Le rayonnement de la culture française, que nous avons toujours tendance à placer au sommet du podium, pourrait suivre la même pente.

L'ethnologie, dans ses développements récents, n'est plus une science autoritaire qui décrit et reconstruit les sociétés à partir d'un point de vue strictement occidental. Elle fait de plus en plus appel à des intervenants des cultures lointaines pour leur donner la parole et créer ainsi une polyphonie. Le dialogue qui s'engage de plus en plus souvent avec eux influe sur la manière dont nous traitons et montrons les témoignages de leur savoir-faire et leurs œuvres.

Le déclin du Musée de l'Homme est dû en partie à l'orientation générale des études d'ethnologie vers les structures sociales et les mythes au détriment de la culture matérielle. Il est temps, à l'occasion de ce regard renouvelé, de lui restituer sa place dans la recherche et dans l'enseignement au sein du futur musée, pour lui conférer l'indispensable caractère pratique que fournit le contact avec les objets. Les études les plus avancées d'ethnologie se sont dans le même temps déplacées vers les universités.

De son côté, l'art a connu une évolution considérable dans les trente dernières années. André Malraux mettait avec le Musée imaginaire tous les arts sur un pied d'égalité et décernait le titre d'œuvre d'art, valeur suprême de l'humanisme occidental, à des objets de culte, qu'ils fussent occidentaux ou non. Dans ce contexte, il opéra la mutation du Musée des colonies en Musée des arts d'Afrique et d'Océanie. Depuis sa création, celui-ci a cherché sans succès à établir des liens de collaboration durable et d'échange avec le Musée de l'Homme.

Au même moment, la notion d'art explosait radicalement. La représentation naturaliste avait volé en éclats dès le début du siècle. Ce sont alors les techniques traditionnelles (peinture et sculpture) qui sont remises en cause au profit d'une infinité de procédés et méthodes inédites. Le nouveau regard jeté sur des objets longtemps qualifiés d'ethnographiques, à la faveur de l'ouverture du champ artistique, entraîne une évolution du goût qui les fait passer dans la sphère esthétique et dans le domaine des collectionneurs. Les objets-reliques, les ex-votos, les charges magiques, les ossements, les matières organiques, les bandages et les noeuds sont monnaie courante dans l'art contemporain et doivent beaucoup à l'impact visuel des objets rangés dans les vitrines des musées d'ethnographie.

Les deux perspectives, ethnologique et artistique, sont complémentaires, d'autant qu'elles s'appliquent de plus en plus aux mêmes objets. Rien ne s'oppose plus à ce qu'elles collaborent étroitement. Une histoire des arts africains et océaniens se met lentement en place, là où elle le peut. Elle est le plus souvent le fait des ethnologues et des archéologues. On n'a par ailleurs jamais vu de conservateur de musée d'art qui ne se préoccupe pas de l'origine précise des objets, de leur sens et de leur usage.

Mieux encore, le projet fait naître l'espoir de voir se développer une anthropologie de l'art qui restitue, grâce à l'étude des objets et des conditions de leur création, des connaissances sur le comportement humain, individuel et en groupe, sur sa nécessité à traduire par des signes la relation aux autres et à l'environnement. Il y a là un terrain d'investigation presque vierge et difficile à appliquer à l'art occidental à cause du poids de l'histoire et des références. Il n'est pas exclu que, par des études de ce type, on puisse dans l'avenir procéder à des rapprochements féconds entre arts occidentaux et non-occidentaux, jusque là négligés.

Le Musée des civilisations et des arts premiers du Trocadéro sera consacré aux cultures matérielles disparues ou vivantes d'Amérique, d'Afrique, d'Asie et d'Océanie. Il fera vivre les objets en les offrant au regard des visiteurs – spécialistes ou grand public – sans céder à la démagogie du parc d'attractions pour enfants. Le plaisir de la connaissance et le plaisir des sens y seront étroitement liés.

Toute présentation induit une interprétation qui doit éviter l'exclusive. La muséologie, pratique théorisée des conservateurs, faisait défaut aux universitaires responsables du Musée de l'Homme. Toujours préoccupés de privilégier l'objet, les conservateurs butaient jusqu'à présent sur la concurrence visuelle entre les objets et les textes, univoques ou autoritaires, qui les expliquaient. Le CD-ROM, avec son énorme capacité de stockage de textes, mais surtout d'images et de films, fournit un extraordinaire instrument de consultation au visiteur. Il y trouvera des réponses à ses questions et des films montrant l'objet en usage dans son contexte culturel.

Le débat n'est plus tant entre ethnologie et art, mais bien entre des conceptions surannées de ces deux domaines

Les galeries permanentes du futur musée pourraient être de trois ordres. La galerie principale montrerait les différentes cultures par zones géographiques en puisant dans les collections d'environ 400 000 objets. La volonté encyclopédique se déploierait dans la mesure où les collections le permettront en quantité. Un musée n'est pas un livre. Un parcours majeur et rapide permettrait de voir les pièces essentielles sur le plan esthétique, historique ou de la rareté. Des salles adjacentes montreraient des objets moins prestigieux et des séries pour les ancrer dans leur histoire et leur civilisation.

Une deuxième galerie présenterait l'histoire des échanges entre l'Europe et les cultures rencontrées au cours des cinq siècles de l'ère planétaire, ainsi que l'histoire du regard porté par l'Occident sur ces objets à travers des reconstitutions des types de collections qui les abritaient (cabinet de curiosités, cabinet d'histoire naturelle, musée d'ethnographie et atelier d'artiste).

Une troisième galerie serait consacrée à des expositions de longue durée d'ensembles ou de thèmes résultant de recherches effectuées sur les collections. Elle permettrait de montrer par rotation l'énorme collection du musée et donnerait lieu à des mises en scène très variées issues des travaux les plus récents effectués par les chercheurs.

Lieu dynamique et vivant, le musée offrira un programme régulier de films, de concerts, de spectacles de danse et de théâtre, ainsi que des conférences et débats. Ils autoriseront une discussion permanente et éviteront une interprétation univoque des objets.

Le débat n'est plus tant entre ethnologie et art, mais bien entre des conceptions surannées de ces deux domaines. La vie des institutions dépend de leur capacité à se renouveler. On peut retrouver l'esprit des fondateurs du Musée de l'Homme à condition de ne pas s'accrocher à la problématique et aux formes qui présidaient à cette époque. Il incombe à une nouvelle génération de professionnels, conservateurs et chercheurs de mettre en œuvre l'alliance de l'art et de la science, le subtil dosage entre la sensibilité et la connaissance.

Claude-François Baudez *est archéologue et historien de l'art, américaniste (CNRS).*
Jean-Hubert Martin *est directeur du Musée des arts d'Afrique et d'Océanie.*
Louis Perrois *est ethnologue, africaniste (Orstom).*

AU COURRIER DU « MONDE »

RÉVEILLEZ-VOUS, MONSIEUR TRICHET !

« La France est très bien placée, nos taux d'intérêt parmi les plus bas, notre compétitivité remarquable. Et pas plus tard qu'avant-hier, à New York, les Américains nous en complimentaient. Quel dommage que les Français ne le sachent pas ou ne veuillent pas le reconnaître ! »

Voilà ce qu'a entendu, samedi 19 octobre 1996, le public venu en nombre écouter à la Sorbonne M. Trichet, gouverneur de la Banque de France, sur le thème : « Ce que la monnaie unique va changer ». L'auditoire était-il donc anesthésié ? Pas tout à fait !

Si le monde est fou, pensez-vous qu'il faut le changer ? Et qui peut contribuer à modifier un tant soit peu le cours des choses ? Peut-être bien, pour commencer, un ou plusieurs gouverneurs de banque centrale, n'est-ce pas ? A condition toutefois qu'ils se sentent concernés par la réalité de la vie économique et sociale. Or, on n'en est pas là, mais alors pas du tout, puisque statistiques, pourcentages et autres données quantitatives constituent, à l'évidence, les éléments essentiels d'appréciation de ces problèmes qui, comme chacun sait, sont totalement désincarnés... Il est clair que M. Trichet, satisfait des satisfecit, se contente, lui, de ce monde *« qui n'est pas parfait »*. Moi, non. Et quelques millions d'autres non plus.

Monsieur le gouverneur, ce n'est pas faire preuve de pessimisme, mais de réalisme et de bon sens que de vous dire avec autant de vigueur, qu'il est temps, grand temps, que vous et tous les autres, compétents certainement, mais aveugles et sourds, vous leviez les yeux sur le monde, c'est-à-dire sur les hommes et les femmes qui, à Paris, au Caire, à New York, à Johannesburg, vivent autour de vous, que vous ouvriez vos oreilles à leurs doutes, leurs craintes, leurs aspirations.

Sinon, à n'en pas douter et peut-être bientôt, les convulsions majeures déjà perceptibles ici et là, balaieront de désespérance, puis de fureur, ce consensus mou qui n'est que l'expression temporaire et fragile d'une société minée par les inquiétudes dont vous semblez faire si peu de cas.

Claire Fontanieu,
Vanves (Hauts-de-Seine)

Risquophobie française

par Robert Teyssier-Villion

S'IL est un témoignage factuel par lequel une collectivité marque son attachement à l'avenir, c'est bien l'investissement. Or, de 1993 à 1996, la formation brute de capital fixe des entreprises aura progressé d'environ 1 % dans notre pays, contre 31 % aux Etats-Unis et plus de 6 % en Grande-Bretagne. Côté ménages, l'investissement logement stagne : + 0,3 %. Enfin, dans le même temps, les dépenses civiles en capital résultant des exercices budgétaires régressent en valeur de 15,2 % (la loi de finances pour 1997 envisage même une chute de 15,6 % de ces dernières).

On connaît les calamités impliquées par la réalité du sous-investissement : sous-productivité des facteurs de production, sous-compétitivité des rendements et, finalement, chômage dit structurel. Cependant, nos choix collectifs continuent de préférer le présent au futur, avec un penchant vertigineux pour l'inconséquence. Ainsi, l'économie française exploiterait dorénavant toutes ses potentialités en ne sachant créer 1 franc de richesse nouvelle depuis quatre ans sans accroître l'endettement public de 4 francs au moins ! Voire.

A l'épreuve des faits, le risque de chômage exacerbe la préférence pour la précaution des consommateurs et stimule un taux d'épargne (souvent improductive) déjà parmi les plus élevés des grands pays industrialisés. Le risque d'insuffisance et de non-permanence des carnets de commandes paralyse l'investissement des entreprises (environ + 2 % pour l'investissement industriel du secteur concurrentiel en 1996, après une prévision sur enquête Insee de l'ordre de + 10 % en début d'année) et se traduit par des taux d'autofinancement (supérieurs à 100 % à l'échelle macroéconomique) que ne renieraient pas nos rentiers les moins téméraires.

Enfin, le risque de placement, encouragé il est vrai par la fiscalité de l'épargne, accuse la préférence des épargnants pour l'épargne monétaire (dont l'épargne contractuelle) et les provisions techniques d'assurances (lesquelles financent massivement les emprunts de l'Etat, d'où peut-être le maintien des privilèges de l'assurance-vie dénoncés par le rapport La Martinière), au détriment de la détention des actions en direct (laquelle régresse en ce moment pour la quatrième année consécutive).

L'imbrication de tous ces risques perçus aboutit à une situation chronique de croissance poussive, sous perfusion budgétaire, où la capacité de financement des ménages – mais aussi celle des entreprises depuis 1993 – se mobilise au profit du financement des administrations publiques et, dans une moindre mesure, en faveur du financement des économies étrangères, au détriment de l'investissement productif au sein de l'Hexagone.

Une tentative de rationalisation des choix budgétaires (RCB) dans notre pays devrait viser à minimiser le processus d'éviction de l'investissement privé par l'ampleur dirimante des dépenses publiques de fonctionnement et d'intervention. Cette rationalisation gagnerait probablement beaucoup en crédibilité politique, sur les marchés financiers, si des effets d'annonces non symboliques parvenaient à faire un peu oublier que les budgets Balladur de 1994-1995 et Juppé de 1996-1997 aggravent au total la dette publique de près de 1 200 milliards de francs, soit près de 50 % d'augmentation par rapport à son niveau de 1993.

Autre priorité susceptible de réduire la dimension contre-productive de la risquophobie ambiante : réhabiliter sans états d'âme le prix du risque. On se trompe sans doute beaucoup en imaginant que les fonds de pension à la française s'investiront surtout en actions durant leurs premières années d'existence, compte tenu de leur manque de « matelas » initial, de l'importance du « risque-actions » comparé au « risque-obligations », et de leur unique objectif : servir des revenus différés réguliers.

Mais c'est surtout sur le marché du travail que se pose de la manière la plus crue la question de la réhabilitation du prix du risque. S'il est un marché où prospèrent des primes de risque outrancièrement négatives (risque de chômage s'entend), autrement dit des mines d'inefficience et d'inéquités, c'est bien le marché français du travail, où se négocient les salaires du secteur privé. Là encore, une orientation rationnelle des choix budgétaires, favorable à une fluidité tonique du marché du travail, ne peut plus faire abstraction de ce point : en face d'une même valeur ajoutée, le salaire risqué doit incorporer une prime de risque résolument positive par rapport au salaire non risqué.

A défaut d'une telle orientation, l'économie française continuera de réagir aux performances de l'environnement international selon deux principaux processus d'ajustement : la progression du taux de chômage et la détérioration de la capacité de remboursement des administrations publiques.

Robert Teyssier-Villion *est économiste de banque.*

Amère Tunisie

par Kamel Jendoubi

LE 7 novembre 1987, Zine El Abidine Ben Ali annonça en prenant le pouvoir une *« ère nouvelle »* pour la Tunisie. Il déclara alors vouloir mettre fin au pouvoir personnel de Habib Bourguiba, affirmant, lors de son premier discours, que *« le peuple tunisien a atteint un degré de maturité politique lui permettant de participer à la gestion des affaires du pays et de bénéficier d'une vie démocratique »*.

Ses premiers gestes seront éloquents : instauration du multipartisme politique avec légalisation de sept partis d'opposition, suppression de la tristement célèbre Cour de sûreté de l'Etat, libération de centaines de prisonniers politiques, ratification de la plupart des chartes et traités internationaux concernant les droits de l'homme...

Après tant d'années de pouvoir autoritaire, les Tunisiens commencèrent à espérer. Dans le même temps, de nombreuses structures, institutions, commissions de défense des droits de l'homme furent mises en place par le pouvoir.

En 1990, la répression frappe à nouveau. Elle atteint d'abord les partisans et les sympathisants du mouvement islamiste Ennahda (Renaissance), avant de frapper des militants des partis de gauche, ceux des droits de l'homme, les parents et les amis des prisonniers. D'aucuns parlent volontiers d'un double jeu. D'autres décrivent un envers du décor que les autorités s'évertueraient à cacher.

Les nombreux conseillers des droits de l'homme, nommés par les autorités, consacrent leur temps, comme le dit alors Amnesty International, à défendre à l'étranger les réalisations du régime dans ce domaine.

Les faits démontrent d'une manière irréfutable combien la situation des libertés et des droits de l'homme s'est dégradée en Tunisie (nous invitons les lecteurs à lire les rapports des organisations non gouvernementales). La *« Tunisie amie »*, image de marque du régime, passe pour être un pays stable où il fait bon vivre, où l'intégrisme n'est qu'un mauvais souvenir, pur contraste avec une Algérie voisine qui s'embrase et s'enfonce dans une guerre civile larvée et par différence avec un Maroc dont l'image reste contrastée et une Libye reléguée au ban des nations pour *« agissements terroristes »*. De fait, la Tunisie connaît une certaine stabilité sociale et son économie se porte relativement bien.

Certains milieux, en Tunisie et à l'extérieur, qui ont soutenu la lutte sans merci contre l'intégrisme, laissent croire aujourd'hui, par calcul ou par résignation, que le combat contre l'intégrisme se paie, en quelque sorte, par un déni de citoyenneté. Comme si les Tunisiens devaient s'estimer heureux d'avoir échappé, grâce à M. Ben Ali, au « syndrome algérien ». La démocratie « en plus » serait un caprice hors de portée...

En réalité, jamais la Tunisie n'a connu un pouvoir aussi personnalisé que celui de M. Ben Ali. L'essentiel des décisions, même quand il s'agit de gestion quotidienne (la sécurité sociale, l'ouverture d'une route...), sont prises au niveau du chef de l'Etat. Le climat politique qui accompagne cette dérive présidentielle autoritaire évacue la politique de la vie quotidienne, de la vie publique, des médias. Tout se passe comme si la politique devait être du seul ressort du président.

Les autres institutions : gouvernement, partis au pouvoir, ONG – on est tenté de dire OPG : organisations progouvernementales –, n'ont qu'un rôle : soutenir et gérer les décisions prises par le président. Il n'y a donc plus place pour le débat et la réflexion politiques. Les partis d'opposition, d'ailleurs, ne font qu'aller dans ce sens. Ils déclarent tous soutenir la politique présidentielle et les grandes options de M. Ben Ali au nom d'un consensus qui n'en est pas un puisqu'il ne laisse aucune place ni à la différence ni au débat.

M. Moada, président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), d'opposition légale, l'un des défenseurs acharnés de la politique du chef de l'Etat, l'apprendra à ses dépens. La lettre ouverte qu'il adresse au président à la fin de 1995 lui coûte onze ans de prison ferme pour des faits déclarés relever de *« l'intelligence avec un Etat étranger* [la Lybie] *»* et de la *« trahison nationale »*. En Tunisie, tout le monde est au service du président, de ses choix, de sa politique. Ses discours sont les seuls événements politiques dans le pays. Personne d'autre que lui n'a le droit de faire l'événement.

Le pluralisme politique voulu par M. Ben Ali s'est traduit par l'arrivée de 19 députés de l'opposition (aujourd'hui seulement 18, M. Chamari ayant été condamné à 5 ans de prison pour délit d'opposition) à la suite des élections de mars 1994.

> Jamais le pays n'a connu un pouvoir aussi personnalisé que celui de M. Ben Ali. L'essentiel des décisions, même quand il s'agit de gestion quotidienne, sont prises à son niveau

Le président Ben Ali, candidat unique, a été élu le 20 mars 1994 pour un second mandat de cinq ans avec 99,8 % des suffrages tandis que les candidats du parti au pouvoir, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), enlevaient la presque totalité des sièges avec plus de 96 % des voix. Avec 19 sièges obtenus grâce aux « largesses » du pouvoir et seulement 3 % des voix, l'opposition s'est considérablement marginalisée. Les résultats des élections municipales du 21 mai 1995 ont confirmé la domination écrasante du RCD, qui n'a laissé que 6 sièges à l'opposition sur les 4 000 à pourvoir.

Le 9 avril 1994, M. Ben Ali affirma dans un discours devant le Parlement que *« le peuple s'est prononcé et a choisi ses représentants et qu'ainsi est apparu au grand jour le poids de chacun des partenaires sur la scène politique. Il n'y a plus lieu, hors de ces institutions et de ces organisations, de parler au nom du peuple que pour ceux qui ont qualité pour le représenter ou représenter certaines de ses franges »*. Ce fut l'annonce de la fin d'une période où avait prévalu un minimum de liberté de la presse. Depuis, la censure est devenue quasiment systématique. La vie politique est gelée, l'activité des partis politiques réduite à des *satisfecit*. Les violations des droits de l'homme et des libertés publiques ainsi que la pratique de la torture sont devenues courantes. L'impunité est la règle.

L'arsenal juridique a été renforcé de manière à permettre aux tribunaux tunisiens de poursuivre et de juger tout Tunisien qui commet en dehors de la Tunisie des actes considérés par la loi tunisienne comme des délits, même si ces actes ne sont pas condamnables aux yeux des lois du pays dans lequel ils ont eu lieu. Le champ d'application de l'article 52 du code pénal tunisien a été étendu à tout Tunisien soupçonné par les autorités, qui formulent à leur guise les accusations. Certains Tunisiens vivant à l'étranger ont eu maille à partir avec la police et la justice dès leur retour en Tunisie pour des faits mineurs : soutien financier à la famille d'un parent en prison ou relations jugées dangereuses avec une personne jugée elle-même dangereuse, ou prise de position jugée attentatoire à l'Etat, à sa sécurité et à son image.

Kamel Jendoubi *est porte-parole du Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie.*

FINANCE La Bourse de Paris, rassurée par la réussite de l'opération de Boris Eltsine et par la quasi-certitude de la réélection aux Etats-Unis de Bill Clinton, a terminé la journée du mardi 5 novembre en forte hausse. ● L'INDICE CAC 40 a atteint mardi 2 187,32 points, son plus haut niveau de l'année, après une progression de 2,11 %. Depuis la fin du mois d'août, les actions françaises ont gagné plus de 11 %. ● ELLES BÉNÉFICIENT, notamment, de l'annonce et des espoirs de restructurations industrielles et financières. Mardi, des rumeurs récurrentes faisaient état d'une possible reprise par le britannique Kingfisher de la société Castorama et d'un éventuel rapprochement entre AXA et l'UAP. ● LE MARCHÉ OBLIGATAIRE n'était pas en reste. Le contrat notionnel échéance décembre a terminé en compensation à 126,96, en hausse de 62 centièmes.

La Bourse de Paris atteint son plus haut niveau de l'année

Les opérateurs se réjouissent de la réélection de Bill Clinton et de la réussite de l'opération de Boris Eltsine. Ils croient aussi à une poursuite de la baisse des taux en Europe et à de nouvelles concentrations industrielles en France

DIVINE SURPRISE, mardi 5 novembre, la Bourse de Paris s'est littéralement envolée pour gagner 2,11 %. L'indice CAC 40 a atteint 2 187,32 points et se retrouve à son plus haut niveau de l'année, tout comme le marché obligataire français. Il progressait encore de 0,60 %, mercredi 6 novembre dans la matinée. La forte hausse de mardi a d'autant plus étonné les observateurs que Paris s'est distinguée des autres places. Le même jour, Francfort n'a progressé que de 0,73 %, tandis que Londres perdait 0,18 %. En fait, le retour à l'optimisme sur le marché français est perceptible depuis environ deux mois. Depuis la fin août, l'indice CAC 40 a gagné plus de 11 %. La rentrée sociale moins agitée que prévu, la poursuite de la baisse des taux en France et la perspective d'une petite reprise de la croissance en Europe, l'an prochain, justifient ce rebond. Depuis le début de l'année, le CAC 40 s'est apprécié au total de près de 17 %.

Dans un contexte jugé plus favorable, la Bourse de Paris a également bénéficié mardi d'un ensemble d'informations politiques et financières rassurantes. A commencer par la réussite de l'intervention chirurgicale subie par Boris Eltsine et la quasi-certitude de la réélection de Bill Clinton, auxquelles il faut ajouter les espoirs nouveaux de poursuite de la baisse des taux en Europe, ainsi que les annonces, ou les espoirs, d'opérations financières importantes concernant des entreprises françaises : Sidel (machines d'emballage) a repris sa concurrente Cermex. La CGIP a racheté à Cerus plus de 20 % du capital de l'équipementier automobile Valeo. Enfin, des rumeurs ont à nouveau continué à circuler sur une éventuelle reprise, par le britannique Kingfisher, de la société Castorama et sur un possible rapprochement entre AXA et l'UAP.

Le développement en France des OPA et, sur un plan plus général, des fusions et acquisitions d'entreprises est jugé inéluctable par la plupart des grands investisseurs étrangers. Il explique leur intérêt croissant pour certaines sociétés françaises. *« Le visage du capitalisme français change »*, affirme la banque américaine Merrill Lynch dans une analyse. Un autre établissement américain, JP Morgan, parie aussi sur les restructurations des entreprises en Europe. Dans une étude parue le 24 octobre, la banque estime que quatre facteurs rendent inévitables les concentrations : *« Le ralentissement de la croissance, l'accélération de la dérégulation, la concentration dans certains secteurs et la pression croissante des marchés pour que les entreprises affichent des stratégies claires. »*

Le marché obligataire français était également en pleine forme mardi. Le Matif a terminé à son plus haut de l'année. Le rendement de l'OAT à dix ans s'est détendu à 5,88 %, soit son plus bas niveau depuis février 1994. Les obligations françaises ont profité de la bonne tenue du marché des taux américains et de la publication de mauvais indicateurs économiques en Allemagne, qui ont relancé les espoirs de baisse supplémentaire des taux directeurs de la Bundesbank. Les commandes à l'industrie allemande ont reculé de 3,6 % au mois de septembre. De son côté, la production industrielle s'est repliée de 1,8 % au cours du même mois.

Dans leur enquête d'automne, publiée mardi 5 novembre à Bonn, les chambres de commerce et d'industrie allemandes (DIHT) anticipent une croissance du produit intérieur brut limitée à 1 % en 1996 et comprise entre 1,5 % et 2 % l'année prochaine. Ces prévisions s'inscrivent nettement en deçà de celles publiées, il y a quelques jours, par les six principaux instituts de conjoncture allemands, qui avaient misé sur une progression de 1,5 % du PIB cette année et de 2,5 % en 1997.

ZONE D'INCERTITUDE

Les investisseurs espèrent que la Bundesbank prendra en compte ces signes de ralentissement et choisira d'assouplir de nouveau sa politique monétaire au cours des prochains mois. C'est le pronostic des économistes du Crédit lyonnais. *« Début 1997,* expliquent-ils, *plusieurs facteurs pourraient justifier une baisse du taux des prises en pension : une reprise difficile, un recul de l'inflation et une croissance de l'agrégat de monnaie M3 proche des 7 %, voire au-dessous si la privatisation de Deutsche Telekom est un succès auprès des épargnants allemands. »*

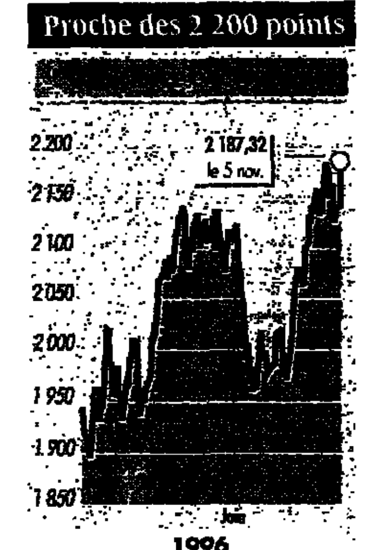
D'autres analystes se montrent moins optimistes. Ils estiment peu probable un nouveau geste de la Bundesbank. Ils en veulent pour preuve les propos récemment tenus par le chef-économiste de la banque centrale allemande qui avait expliqué que *« les taux directeurs sont à des niveaux historiquement faibles en Allemagne, et, dans ce domaine, il ne faut rien attendre et rien n'est nécessaire »*.

Une autre zone d'incertitude, pour les investisseurs, réside dans la construction monétaire européenne. L'Allemagne – et surtout la Bundesbank – ont durci leurs positions à propos du pacte de stabilité, au point de rendre peu probable un accord sur ce dossier avant la fin de l'année. La polémique concernant le versement de la soulte de 37,5 milliards de francs de France Télécom à l'Etat français est autre signe de l'intransigeance allemande. Lundi – au siège même de la Bundesbank ! –, un comité d'experts s'était réuni, à l'initiative du président autrichien de la commission des statistiques monétaires, financières et de balance des paiements, pour étudier la légitimité de cette pratique budgétaire.

En France, les risques d'instabilité politique constituent une ultime menace pour les marchés. Les investisseurs américains et britanniques se sont intéressés de près aux consultations lancées par le président de l'Assemblée nationale Philippe Séguin auprès d'experts qui lui conseillent de faire sauter les verrous monétaires en laissant filer le franc (*Le Monde* du 5 novembre). La progression inexorable du chômage (12,6 % en septembre) et la chute du moral des Français (à son plus bas niveau en octobre, depuis la création de l'indice en mars 1983 par l'institut BVA) ont fragilisé davantage la position du premier ministre, dont la cote de popularité continue à baisser dans les sondages d'opinion.

Pierre-Antoine Delhommais et Eric Leser

Proche des 2 200 points



La Bourse de Paris a bénéficié de la réussite de l'opération de Boris Eltsine et des anticipations de victoire de Bill Clinton à l'élection présidentielle américaine.

A Wall Street, l'indice SP 500 bat son record

Bill Clinton n'avait pas encore officiellement gagné l'élection présidentielle américaine quand Wall Street a fermé ses portes, mardi 5 novembre. Mais, pour la grande Bourse américaine, il n'y a jamais eu le moindre doute. Elle a ainsi salué avant l'heure la victoire du président sortant et en a profité pour battre un nouveau record.

Ce n'est pas l'indice Dow Jones des trente valeurs mais le Standard & Poor's – le SP 500, à base plus large, qui, comme son nom l'indique, regroupe cinq cents titres – qui a touché un sommet historique. Le SP 500 a gagné 7,41 points (1,05 %) pour atteindre 714,14 points. Il s'agit de son 29e record depuis le début de l'année, le précédent remontant au 18 octobre, à 710,82 points. Le Dow Jones n'a pas été trop en reste et a tout de même gagné, mardi, 39,50 points (+ 0,65 %) à 6 081,18 points.

Crédit foncier : menace du Crédit immobilier

LE PLAN ARTHUIS destiné à résoudre le délicat dossier du Crédit foncier de France (CFF) bat de l'aile. Le Crédit immobilier de France (CIF), qui devait intervenir dans le schéma de restructuration de l'institution en reprenant une partie de ses activités et de son personnel, menace de sortir du jeu.

Réuni le 4 novembre, le conseil syndical du CIF estime que *« les conditions de confidentialité et de diligence nécessaires au bon aboutissement de ce projet ne sont plus aujourd'hui réunies »*. Il a *« décidé de renoncer à donner suite à son engagement le 15 décembre prochain, sauf intervention avant cette date de décisions confirmant le soutien de la puissance publique et propres à confirmer durablement sa position favorable* [du Crédit Foncier] *sur les marchés financiers et notamment sa notation internationale »*.

Ce mini-coup de théâtre vient brouiller un peu plus l'issue du plan de sauvetage annoncé le 30 juillet par le ministre des finances, car le calendrier est constamment bousculé par divers obstacles juridiques.

La clôture de l'OPA lancée par la Caisse des dépôts pour le compte de l'Etat sur les titres du CFF (*Le Monde* du 27 juillet) a dû être repoussée au 22 novembre. Si le CIF jette l'éponge, la Caisse des dépôts pourrait se trouver plus longtemps détentrice des titres du CFF.

Le Crédit foncier a enregistré plus de 10 milliards de pertes en 1995 et se retrouve avec des fonds propres négatifs. Il a affiché un léger bénéfice au premier semestre 1996. L'institution espère confirmer ces bons chiffres pour l'ensemble de l'année et parvenir à se restructurer seule avant de trouver un repreneur. Officiellement pour l'instant, la procédure suit son cours. Mardi 5 novembre au soir, Bercy a réaffirmé son attachement au schéma prévu.

Babette Stern

Le TGV coréen, nouvelle source de discorde entre Paris et Séoul

SÉOUL
de notre envoyé spécial

« Je clarifierai les relations entre la France et la Corée. Je dirai la vérité. » Yves Galland s'est employé à rassurer, mardi 5 novembre, le parterre d'hommes d'affaires français et sud-coréens réunis à l'occasion de la visite à Séoul du ministre français du commerce extérieur. Un voyage prévu de longue date qui, compte tenu des circonstances, a pris des allures de mission diplomatique d'urgence.

Depuis qu'a éclaté l'affaire Daewoo-Thomson Multimédia, une centaine d'entreprises françaises installées en Corée du Sud ont ressenti un net raidissement à leur égard. Après une entrevue avec son homologue coréen, Yves Galland devait rencontrer, le 6 novembre en fin de journée, le PDG de Daewoo Electronics, Bae Soon Hoon. Cet homme très francophile a été, dit-on, profondément affecté par les commentaires sur sa supposée « brutalité » de patron coréen.

CLIMAT DÉTESTABLE

Le ministre affirme n'être porteur d'aucun message particulier du gouvernement français, mais annonce une mise au point vigoureuse, jeudi 7 novembre, devant la presse coréenne. Car l'affaire Thomson fait couler beaucoup d'encre ici. Elle crée un climat détestable alors qu'un autre dossier franco-coréen, celui du TGV, est sous le feu des critiques.

Le Parlement de Séoul vient d'examiner, comme il le fait chaque année pour tous les programmes d'investissements publics, le dossier de construction de la ligne ferroviaire à grande vitesse qui doit relier Séoul à la métropole du Sud, Pusan. Les députés ont constaté que ce chantier avait pris entre deux et quatre ans de retard par rapport à une mise en service prévue en 2002, et que son coût global, évalué à 8 milliards de dollars (40 milliards de francs) lors de la signature du contrat en 1994, pourrait dépasser les 18 milliards (93 milliards) en fin de parcours.

Or, en Corée, le Parlement doit approuver tout dépassement de coût dans un projet à financement public. Avant l'ouverture du débat budgétaire, les députés poursuivent leurs auditions des principaux responsables du programme TGV. Fait exceptionnel : le 9 octobre, Francis Berton, président français du consortium Eukorail, qui fournira le matériel roulant et la signalisation, a été interrogé par la Chambre des députés. *« Une procédure tout à fait extraordinaire*, affirme-t-il, *et qui confirme l'énorme besoin de transparence de ce pays. »* C'est aussi le signe de l'ampleur politique et médiatique que prend le dossier. Très attaqué par l'opposition, il pourrait devenir un enjeu de pouvoir alors que 1997 sera une année d'élections présidentielles en Corée.

Sous-évalué dès le départ, le coût de la construction de la ligne s'est alourdi en raison de modifications de tracé, à l'instar de ce qui s'est produit en France pour le TGV Méditerranée. Plus de la moitié du parcours des 432 kilomètres est constituée de ponts et de tunnels. La traversée de deux grandes villes par des voies enterrées, notamment, entraînera dans chaque ville le creusement d'une quinzaine de kilomètres de tunnels et de gares souterraines. La KHRC, la société d'Etat créée pour être maître d'œuvre de cette ligne nouvelle, est sur la sellette. En raison de ses « oublis », certains travaux déjà engagés vont devoir être refaits ou modifiés, faute de quoi la sécurité de la future ligne ne serait pas garantie. De récentes catastrophes, comme l'effondrement d'un pont ou celui d'un immeuble, ont fait plusieurs centaines de morts à Séoul. Les partenaires français souhaiteraient pouvoir être associés plus étroitement au suivi des travaux.

Côté matériel roulant, c'est-à-dire dans la partie réalisée sous la houlette des Français, *« nous sommes parfaitement dans les délais et les budgets »*, affirme Francis Berton. Les transferts de technologie, qui portent sur 80 % du coût des rames et de la signalisation (2 milliards de dollars), se font au rythme prévu. La mise sur bogie de la première rame destinée à la Corée a d'ailleurs eu lieu, comme prévu, à l'usine GEC-Alsthom de Belfort le 23 octobre.

Soucieux de ne pas froisser leurs partenaires coréens, les industriels français attendent que leur soit officiellement notifiée par l'Etat la reconnaissance de la responsabilité de la KHRC dans le retard du programme, ce qui permettrait à Eukorail d'ouvrir des négociations pour obtenir le paiement d'indemnités de retard.

Yves Galland a tenté en vain de rencontrer, au cours de sa visite, le président de la KHRC. Et il a eu le plus grand mal à arracher une demi-heure d'entretien, le 6 novembre, au ministre coréen de la construction et des transports. Officiellement, pour raison d'emploi du temps.

Pascal Galinier

Edouard Balladur critique le mode de privatisation de Thomson

Le groupe pourrait être recapitalisé avant la fin de l'année

SI LA DÉCISION de la commission de privatisation sur Thomson devait être repoussée, l'Etat pourrait, malgré tout, décider de recapitaliser rapidement le groupe d'électronique. Une partie des 11 milliards de francs que l'Etat a accepté de verser à Thomson avant sa cession au groupe Lagardère serait alors versée avant la fin de 1996.

Le 6 décembre, l'assemblée des actionnaires de Thomson SA sera saisie d'un certain nombre de résolutions adoptées par le conseil d'administration le 30 octobre. L'une d'entre elles stipule que Thomson SA bénéficiera d'une augmentation de capital de 11 milliards d'ici à fin 1996. Ce texte ne fait pas mention d'une clause suspensive liée à la privatisation. Au ministère de l'économie et des finances, on souligne que trois cas de figure sont théoriquement possibles. Première possibilité : l'ensemble du dossier privatisation est bouclé avant le 6 décembre. Les 11 milliards de recapitalisation seront alors votés. Deuxième possibilité : le gouvernement renonce à la privatisation d'ici au 6 décembre. L'Etat refusera, dans ce cas, la résolution qui concerne la recapitalisation.

Dernière possibilité : un renvoi au-delà du 6 décembre. Avant sa décision, le gouvernement doit avoir reçu l'avis de la Commission européenne, puis celui de la commission de privatisation et, enfin, il faut que le débat parlementaire promis par Alain Juppé ait eu lieu. La commission des finances de l'Assemblée nationale doit, entretemps, se prononcer sur l'éventuelle constitution d'une commission d'enquête. Le groupe communiste a demandé que le débat soit télévisé *« afin de faire toute la lumière sur les opérations projetées »* tandis que l'ancien premier ministre Edouard Balladur reprochait au gouvernement, dans *VSD*, de ne pas avoir saisi *« la commission de privatisation avant de faire connaître sa préférence et son estimation pour le prix »*. De son côté, la Commission européenne a indiqué, mardi 5 novembre, qu'elle demande des détails complémentaires avant de procéder à un premier examen du dossier d'ici au 4 décembre.

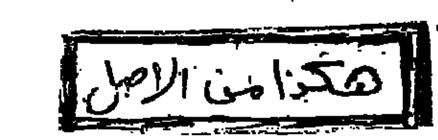
L'échéancier du gouvernement français pourrait donc être difficile à tenir. On le reconnaît à demi-mots au ministère de l'économie : le 6 décembre, *« il pourra être décidé soit d'apporter les 11 milliards, soit de souscrire à cette augmentation de capital, mais sans la libérer, ce qui se traduira par le versement de 25 % du montant, soit près de 3 milliards, le solde devant être libéré dans les deux ans »*.

Philippe Le Cœur

M. Lagardère et la coopération franco-britannique

Devant la commission de la défense à l'Assemblée nationale, Jean-Luc Lagardère a expliqué, mardi 5 novembre, que *« le groupe Thomson-Matra sera une véritable entreprise, avec un esprit d'entreprise, une culture d'entreprise, une volonté de gagner et une stratégie de développement, et non pas une juxtaposition d'entités hétérogènes »*. *« Une fusion, c'est la croissance et non pas des licenciements »*, a ajouté M. Lagardère avant d'indiquer qu'il garantissait les promesses de Daewoo pour la reprise de Thomson Multimédia.

Concernant les accords entre Matra et British Aerospace, M. Lagardère a déclaré : *« Il faut absolument ancrer les Britanniques à l'Europe, pour leur éviter d'être tentés par le grand large, sans pour autant fragiliser les relations franco-allemandes. »* Matra a des accords de coopération avec les groupes allemands Diehl et DASA, ce dernier étant toujours en discussion avec Aerospatiale pour un rapprochement dans le domaine des satellites et des missiles tactiques.



Français et Allemands parviennent à un accord sur la libéralisation du courrier

Paris obtient le maintien du monopole de La Poste au moins jusqu'en 2003

Les ministres français et allemand en charge de la poste sont parvenus à un accord sur l'avenir du courrier. Cet accord pourrait permettre, le 27 novembre, l'adoption d'un projet de directive européenne sur la libéralisation du courrier. L'accord donne en grande partie satisfaction à la France. Le publipostage (mailing) et le courrier transfrontalier pourront demeurer sous monopole.

FRANÇOIS FILLON, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace et son homologue allemand, Wolfgang Boetsch, sont parvenus, mardi 5 novembre, à un accord sur le projet de directive postale européenne réglementant la libéralisation du courrier.

Cet accord constitue un véritable coup de théâtre. Jusqu'à présent, c'est justement l'opposition entre Français et Allemands qui empêchait l'adoption d'une directive (*Le Monde* du 27 juin). Les Allemands qui sont en train de privatiser le secteur postal souhaitaient une libéralisation rapide du publipostage (mailing) alors que les Français souhaitaient son maintien sous monopole. L'enjeu est essentiel : alors que le courrier traditionnel est plutôt en perte de vitesse, le publipostage est en pleine expansion.

Selon le communiqué publié par le cabinet de François Fillon, *« l'accord conclu avec l'Allemagne s'appuie sur la position française »*. Le projet de texte prévoit que le publipostage et le courrier international – autre pomme de discorde – *« pourront demeurer sous monopole »*. Par ailleurs, *« toute décision sur une éventuelle ouverture à la concurrence de ces secteurs est renvoyée à une future révision de la directive, prévue dans cinq ans, qui nécessitera une nouvelle décision de la part du Conseil et du Parlement européen. Le projet prévoit, en outre, qu'en tout état de cause, une telle ouverture ne pourrait intervenir avant le 1er juillet 2003 »*. Par rapport au texte présenté jusqu'ici qui prévoyait une libéralisation en 2001 après une révison de la directive par la seule commission, cet acord donne donc doublement satisfaction à la France : Paris gagne deux ans et la révision de la directive donnera lieu à un nouveau débat politique.

Cet accord franco-allemand a été communiqué à la présidence irlandaise et au commissaire Martin Bangemann en charge de la concurrence. Il doit maintenant être accepté par les autres pays. Un conseil des ministres européens en débattra le 27 novembre.

CASUS BELLI

Dans l'entourage de M. Fillon, on explique cet accord par la persévérance française. Après avoir rencontré chacun de ses homologues européens, le ministre français avait expliqué fin septembre (*Le Monde* du 27 septembre) que l'adoption de la directive contre la volonté de la France pourrait déboucher sur *« un vrai conflit politique »*. Le 2 octobre, Jacques Chirac lui-même était intervenu pour dénoncer le projet de directive. En revanche, le gouvernement allemand n'entendait pas faire de cette question un casus belli avec la France. Il restera maintenant à l'Allemagne de convaincre les pays libéraux – en particulier les Pays-Bas – du bien-fondé du texte franco-allemand.

Paris fait remarquer que les pays qui souhaitent libéraliser le courrier pourront le faire, mais que ceux qui entendent conserver le monopole le pourront également. En France, l'adoption de cette directive pourrait également faciliter la négociation du prochain contrat de plan entre l'Etat et La Poste qui couvrira les années 1998-2000. A ce sujet, l'entourage de François Fillon dément le départ rapide d'André Darrigrand, président de La Poste comme une rumeur persistante le laissait dernièrement entendre.

Frédéric Lemaître

British Airways annonce de nouveaux vols pour Air Liberté

LA COMPAGNIE aérienne britannique British Airways, en association avec le groupe français Rivaud, a été autorisée, mardi 5 novembre, par le tribunal de commerce de Créteil à continuer l'activité de la compagnie privée française Air Liberté, qui avait déposé son bilan le 26 septembre. Le tribunal décidera, au terme d'une période d'observation légale de 40 jours, qui permet à l'ensemble des créanciers de se manifester, s'il confirme son choix.

Après avoir apporté 150 millions de francs d'argent frais aux administrateurs pour assurer les fins de mois d'Air Liberté jusqu'au 15 décembre, British Airways et le groupe Rivaud ont les plus grandes chances de recevoir l'aval *définitif* du tribunal. La compagnie britannique a donc décidé de mettre en œuvre immédiatement son projet (*Le Monde* du 25 octobre). Marc Rochet, président de la compagnie aérienne TAT (filiale française de British Airways à 100 %), et futur président d'Air Liberté, a annoncé un nouveau programme de vols pour les deux compagnies qui totalisent 20 % des créneaux de décollage et d'atterissage à Orly (contre 40 % pour Air Inter). Dès lundi 18 novembre le groupe renforcera ses liaisons sur Nice et Toulouse (18 vols quotidiens), réplique directe à la *« navette »* mise en place lundi 29 octobre par Air Inter Europe.

British Airways prévoit un retour à l'équilibre dans trois ans pour Air Liberté, qui a accumulé un passif de 1,5 milliard de francs et devrait enregistrer cette année près d'un milliard de francs de déficit. Le groupe Rivaud et le groupe anglais, qui a annoncé mardi 5 novembre le meilleur résultat semestriel de son histoire (470 millions de livres, soit 4 milliards de francs), vont investir 630 millions de francs dans cette compagnie. Le groupe Rivaud, ancien actionnaire de référence d'Air Liberté conservera 30 % du capital, moyennant un apport de 200 millions de francs, qui s'ajouteront aux 600 millions de francs d'investissement déjà consentis par le groupe.

Ce plan britannique, soutenu implicitement par les salariés de la compagnie française à l'exception du syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) qui a décidé du principe d'une grève en novembre. Marc Rochet a confirmé le maintien de 1 250 emplois, sur les 1 917 personnes qui travaillaient pour le groupe au moment du dépôt de bilan. Il a notamment annoncé le non-renouvellement des 600 contrats à durée déterminée, le licenciement de 80 employés au sol (escale, administratif...) et de 60 pilotes et mécaniciens (sur les 197 pilotes et mécaniciens navigants de la compagnie).

Christophe Jakubyszyn

AOM en crise

Alexandre Couvelaire, président de la compagnie aérienne AOM, a annoncé, mardi 5 novembre, que les administrateurs représentant le Consortium de réalisation (CDR), son actionnaire, avaient démissionné. Conformément à la loi, l'actuel président d'AOM a convoqué une assemblée générale des actionnaires pour le 25 novembre. *« Je proposerai à l'assemblée générale des administrateurs qui seront dans la ligne que j'ai décidé »*, a-t-il déclaré.

M. Couvelaire devrait être mis en difficulté puisque l'assemblée générale est aux mains du CDR. M. Couvelaire avait pour objectif de créer, sous l'égide des pouvoirs publics, un grand pôle aérien *« qui passait par un rapprochement entre AOM et Air Liberté »* pour la sauvegarde d'un pavillon français privé. Le président d'Air France, Christian Blanc, et celui du voyagiste Nouvelles Frontières, Jacques Maillot, ont révélé qu'ils étaient candidats au rachat d'AOM que cherche à vendre le CDR.

Elf, Gulf et Murco créent une nouvelle compagnie pétrolière en Grande-Bretagne

LE PREMIER groupe industriel français, Elf Aquitaine (208 milliards de francs de chiffre d'affaires), va s'associer aux sociétés américaines Gulf Oil (groupe Chevron) et Murco (Murphy Oil) sur le marché britannique du raffinage et de la distribution. Selon le protocole d'accord rendu public le mercredi 6 novembre, les trois partenaires prévoient de créer une nouvelle compagnie détenue à 41,25 % par la firme française, à 41,25 % par Gulf, et à 17,5 % par Murco. Elle aura pour président David Setchell, de Gulf, et pour directeur général le responsable d'Elf Aquitaine Christian Cléret. Ensemble, les trois alliés deviendront le quatrième pétrolier britannique derrière Esso, Shell et BP, avec 8 % de part de marché, contre 4 % précédemment pour le seul français, et avec un chiffre d'affaires de 3,4 milliards de livres (29 milliards de francs).

Au-delà de cet effet de taille, il s'agit surtout, pour Elf Aquitaine et ses associés, de réaliser des économies, comme cherchent à le faire en France Mobil Oil et British Petroleum, qui y ont récemment fait alliance. Il y a en effet surproduction dans le raffinage européen, et le secteur souffre de la guerre des prix menée dans le domaine de la distribution par les grandes surfaces. Ces dernières, qui ne représentaient qu'une infime partie des ventes il y a trois ans, ont conquis 22 % du marché britannique. En réaction, Esso a entrepris de mener la guerre des prix. Résultat : des marges négatives pour tous, y compris pour la branche raffinage-distribution d'Elf, qui tente depuis quelques mois d'améliorer ses marges en transformant ses stations-service en mini-supermarchés.

Par leur regroupement, les fondateurs de la nouvelle compagnie britannique espèrent réaliser 425 millions de francs d'économies par an. Ils ne conserveront qu'une seule raffinerie, celle d'Elf Aquitaine, située à Milford Haven, dans le pays de Galles, tandis que Gulf Oil fermera la sienne.

Anne-Marie Rocco

Les patrons routiers manifestent à Paris

LES DEUX PRINCIPALES organisations patronales de transporteurs routiers, la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) et l'Union nationale des organisations syndicales des transporteurs routiers automobiles (Unostra), qui représentent 16 500 des 35 000 entreprises du secteur, organisent jeudi 7 novembre, à Paris, une journée d'action pour manifester leur inquiétude. Plus de six cents semi-remorques sont attendus sur le cours de Vincennes, à partir de 5 heures du matin.

Le transport routier subit l'atonie de l'économie française. Son activité a baissé de 4,6 % au premier semestre, selon Jean-Paul Deneuville, délégué général de la FNTR. Ce secteur, très atomisé, qui doit faire face aux périodes de pointe, est structurellement en surcapacité, ce qui provoque actuellement une guerre des prix.

« CONTRAT DE PROGRÈS »

Dans le même temps, les coûts augmentent. D'abord en raison de la hausse des coûts du pétrole, qui fait subir à cette profession un choc comparable à celui de la guerre du Golfe. Ensuite, parce que, pour améliorer les conditions de sécurité routière, les professionnels mettent en place depuis 1993 leur « contrat de progrès », qui implique une réduction du temps de travail des chauffeurs et des embauches supplémentaires.

Les routiers demandent que les hausses futures des taxes sur le gasoil puissent être fiscalement déductibles. Ils demandent aussi une aide exceptionnelle de l'Etat. *« Nous demandons à l'Etat de nous reverser le surplus de TVA qu'il a collecté grâce à la hausse de 70 centimes du gasoil »*, explique M. Deneuville. La profession demande le respect de la loi sur les prix abusivement bas. *« Le transport routier ne peut être fiable, les règles sociales et de sécurité respectées, que si les entreprises sont en bonne santé »*, juge M. Deneuville. Enfin, les transporteurs demandent une harmonisation des réglementations des pays européens avant la libéralisation totale du secteur, prévue le 1er janvier 1998.

Ar. L.

L'allemand Bayer négocie des acquisitions dans la chimie

LE GROUPE CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE ALLEMAND a révélé, mardi 5 novembre, qu'il souhaitait réaliser d'importantes acquisitions dans la chimie. Bayer a entamé des discussions préliminaires avec le groupe suisse Ciba et avec l'américain Monsanto, qui tous deux ont annoncé leur intention de scinder leurs activités chimie.

Manfred Schneider, président de Bayer, a nié, en revanche, tout projet de rapprochement avec son rival BASF. D'après le directeur financier de Bayer,le groupe, qui affiche un endettement net de 1,1 milliard de deuschemarks (3,7 milliards de francs), peut s'endetter jusqu'à 20 milliards de marks. Par ailleurs, le groupe a annoncé qu'il ne pourrait pas *« tenir sa prévision de croissance de 10 % du bénéfice avant impôts cette année »*.

Le PDG de GEC-Alsthom défend la fusion avec Framatome

ALCATEL-ALSTHOM POURRAIT DÉTENIR ENTRE 40 % ET 48 % du capital de la nouvelle entité GEC-Alsthom-Framatome, en cas de fusion, ont indiqué, le 5 novembre, les syndicats de Framatome au lendemain d'une réunion avec Philippe Rouvillois, président de CEA Industrie. Le britannique GEC aurait entre 30 % et 40 %, le pôle public (EDF-CEA Industrie) entre 10 % et 15 % et le personnel de Framatome 1 %. Un pacte d'actionnaire garantirait le contrôle français sur le nouveau groupe. Par la suite, 20 % à 30 % du capital pourrait être mis en Bourse.

De son côté, Pierre Bilger, PDG de GEC-Alsthom, défend la fusion dans un entretien à *La Tribune* du 6 novembre : *« Ce qui est en jeu, c'est la création d'un grand groupe électrotechnique européen à dominante française qui sera le vrai challenger de General Electric. »*

DÉPÊCHES

■ **HENKEL : le groupe chimique allemand** a annoncé, mercredi 6 novembre, une OPA sur l'américain Loctipe Corp., de 1,2 milliard de dollars (6,1 milliards de francs). Ce groupe est spécialisé dans les adhésifs. Henkel en possédait déjà 35 %. – (Bloomberg)

■ **KLM : la compagnie aérienne néerlandaise** a présenté le 5 novembre un plan de restructuration sur trois ans, afin d'amélmiorer ses coûts. Cette décision intervient alors que KLM a vu son résultat opérationnel tomber de 46 % à 262 millions de florins (785 millions de francs) au premier semestre.– (corresp).

■ **ACCOR : le groupe hôtelier français** a décidé de regrouper ses enseignes économiques (Formule 1, Etap hôtel et Ibis) au sein d'une nouvelle société appelée Sphere International. Cette nouvelle structure vise à soutenir l'expansion à l'étranger, selon les coprésidents Didier Gros et Jean-Claude Luttmann.

■ **PECHINEY : le plan de restructuration du groupe d'aluminium**, selon les conclusions du rapport d'expertise comptable Secafi-Alpha demandé par les syndicats, remis mardi 5 novembre au comité de groupe, permettrait d'économiser 5,5 à 6,5 milliards et non 4,1 milliards de francs, comme l'avait indiqué la direction. Selon le cabinet comptable, il existe des marges de manœuvre, notamment dans le plan social. La direction avait annoncé, en septembre, la suppression de 4 000 à 5 000 emplois dans le monde.

■ **LA BOURSE de Tokyo a terminé, mercredi 6 novembre, en hausse. L'indice Nikkei a gagné 1,94 %, pour s'inscrire en clôture à 20 991,52 points.**

■ **LE DOLLAR s'inscrivait en nette hausse, mercredi matin, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,5250 mark, 5,1522 francs et 114,55 yens.**

■ **LA BANQUE centrale d'Australie a annoncé, mercredi matin, une baisse d'un demi-point de son principal taux directeur, ramené de 7 % à 6,5 %, grâce au recul de l'inflation.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, mercredi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 378,70-379,00 dollars, contre 379,15-379,45 dollars la veille à la clôture.**

■ **LES COURS du pétrole ont reculé, mardi 5 novembre, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de brut a perdu 15 centièmes à 22,64 dollars.**

LES PLACES BOURSIÈRES

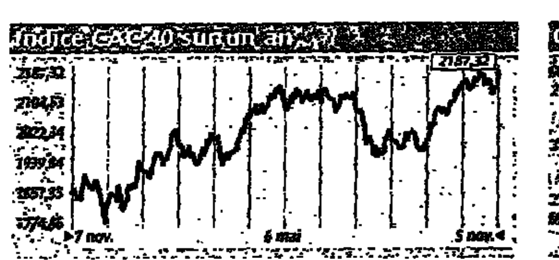
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Nouveau sommet à Paris

SUR SA LANCÉE d'une forte hausse de 2,11 % et du plus haut niveau de l'année atteint mardi par l'indice CAC 40, la Bourse de Paris progressait encore sensiblement mercredi 6 novembre. Elle profitait de la bonne orientation des marchés de taux, du dollar et du franc après le résultat des élections américaines.

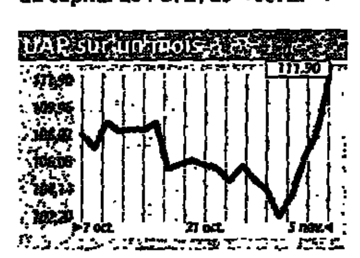
Le CAC 40, qui avait ouvert en hausse de 0,58 %, affichait en milieu de journée un gain de 0,98 % à 2 208,73 points, nouveau plus haut de l'année. L'indice franchissait ainsi pour la première fois depuis le 1er janvier le seuil des 2 000 points.

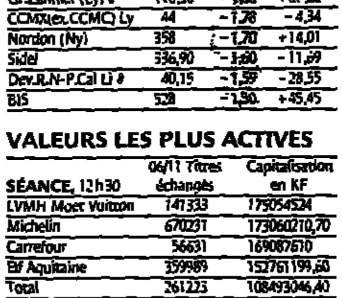
Le volume sur le contrat à terme sur l'indice CAC 40, qui se traite à 2 209, est cependant extrêmement limité, signe de la relative prudence des intervenants. En tout cas, les espoirs de poursuite de la baisse des taux en Allemagne après la publication de chiffres reflétant une baisse de la production industrielle ont permis au marché obligataire français d'atteindre de nouveaux sommets. Le taux des obligations françaises d'Etat à dix ans est descendu à 5,88 %. Enfin, selon les prévisions de la Commission européenne publiées mercredi à Bruxelles, le PIB devrait croître de 1,6 % dans l'Union européenne en 1996, la croissance s'accélérant ensuite à 2,3 % l'an prochain et à 2,8 % en 1998.



UAP, valeur du jour

LA COMPAGNIE d'assurances continue de profiter des rumeurs persistantes d'un rapprochement avec Axa. Mardi 6 novembre, le titre a enregistré une nouvelle hausse de 3,61 % à 111,9 francs après un gain de 2,9 % la veille. Officiellement, les patrons des deux entreprises, Jacques Friedmann et Claude Bébéar, continuent de démentir une telle perspective. Sous-valorisée en Bourse, l'UAP est cependant actuellement une bonne affaire. De plus, un rachat par une compagnie française ou étrangère, sous forme d'OPE, pourrait permettre à la BNP, qui détient 15 % du capital de l'UAP, de « sortir ».



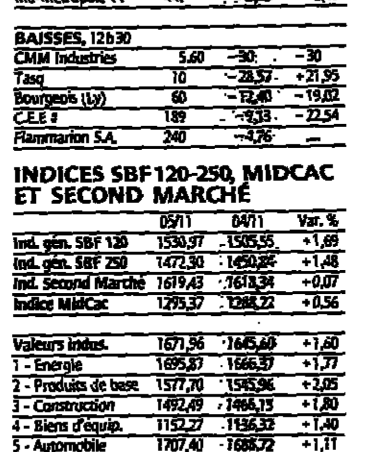


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 06/11	Var. % 05/11	Var. % 31/12
Eramet	277,90	+8,13	−13,15
Moulinex	105	+5,10	+56,71
Zodiac ex.dt divid	1535	+4,42	+100,91
Colas	638	+4,41	−21,48
S.I.T.A	1130	+4,14	+31,54
Clarins	730	+3,54	+76,21
Michelin	260,10	+3,41	+33,17
Castorama Dl (Li)	924	+3,01	+15,21
LVMH Moet Vuitton	1248	+2,97	+22,35
Gascogne (B)	432	+2,97	+4,60
BAISSES, 12 h 30			
Legris indust.	201,10	−3,31	+26,16
Fives-Lille	474	−2,86	+28,80
DMC (Dollfus Mi)	132,70	−2,42	−33,61
Cerus Europ.Reun	124,10	−2,36	+105,12
Gr.Zannier (Ly) #	110,50	−1,86	+87,28
CCMX(ex.CCMC) Ly	44	−1,78	−4,34
Nordon (Ny)	358	−1,70	+14,01
Sidel	336,90	−1,60	−11,69
Dev.R.N-P.Cal Li #	40,15	−1,59	−28,55
BIS	528	−1,50	+45,45

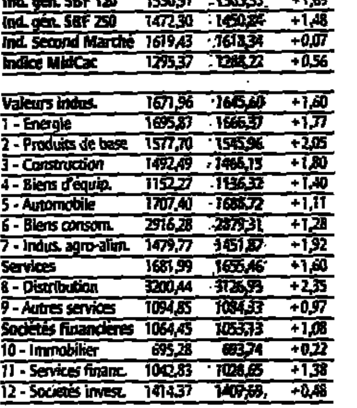
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	06/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton	141333	175054524
Michelin	670231	173060210,70
Carrefour	56631	169087610
Elf Aquitaine	359989	152761199,60
Total	261223	108493046,40
L'Oréal	60738	108115423
Rhone Poulenc A	587180	91682040,30
Eaux (Gle des)	140886	89376384
UAP	742827	84152295,30
Saint-Gobain	117147	83159138



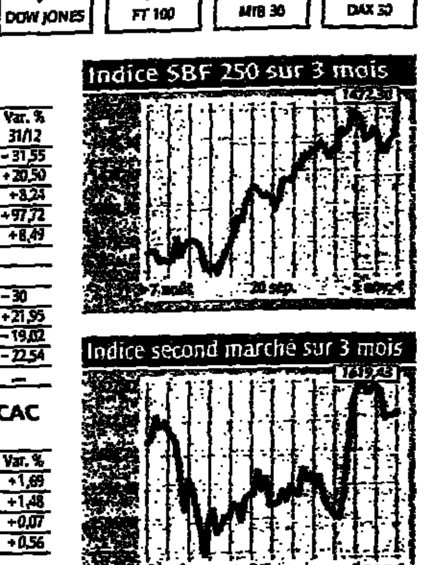
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

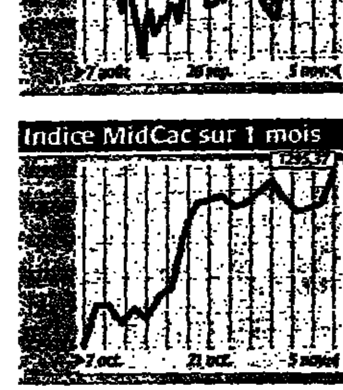
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 06/11	Var. % 05/11	Var. % 31/12
Tonna Electro.(Ny)	113	+15,30	−31,55
Ducros Serv.Rapide	60	+13,20	+20,50
Sidergie	525	+8,24	+8,24
Sabate SA #	435	+5,32	+97,72
M6-Metropole TV	447	+5,05	+8,49
BAISSES, 12 h 30			
CMM Industries	5,60	−30	−30
Tasq	10	−28,57	+21,95
Bourgeois (Ly)	60	−12,40	−19,02
C.E.E #	189	−9,33	−22,54
Flammarion S.A.	240	−4,76	—



INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	05/11	04/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1530,97	1505,55	+1,69
Ind. gén. SBF 250	1472,30	1450,84	+1,48
Ind. Second Marché	1619,43	1618,34	+0,07
Indice MidCac	1295,37	1288,22	+0,56
Valeurs indus.	1671,96	1645,60	+1,60
1 - Energie	1695,87	1666,37	+1,77
2 - Produits de base	1577,70	1545,96	+2,05
3 - Construction	1492,49	1466,15	+1,80
4 - Biens d'équip.	1152,27	1136,32	+1,40
5 - Automobile	1707,40	1688,72	+1,11
6 - Biens consom.	2916,28	2879,31	+1,28
7 - Indus. agro-alim.	1479,77	1451,87	+1,92
Services	1681,99	1655,46	+1,60
8 - Distribution	3200,44	3126,93	+2,35
9 - Autres services	1094,85	1084,33	+0,97
Sociétés financières	1064,45	1053,33	+1,08
10 - Immobilier	695,28	693,74	+0,22
11 - Services financ.	1042,83	1028,65	+1,38
12 - Sociétés invest.	1414,37	1407,69	+0,48





Hausse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mercredi 6 novembre en vive hausse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a gagné 1,94 % pour s'inscrire en clôture à 20 991,52 points. Les actions nippones ont bénéficié du rebond du dollar face au yen observé après l'annonce des résultats des élections américaines.

La veille, Wall Street s'était approchée de son record, soutenue par une nette détente des taux d'intérêt sur le marché obligataire.

L'indice Dow Jones avait gagné 39,50 points (+ 0,65 %) à 6 081,18 points. Le rendement des emprunts à 30 ans s'était replié à 6,59 %, contre 6,65 % la veille au soir.

Sur les places européennes, les marchés boursiers avaient fortement progressé après l'annonce du succès de l'opération du président russe Boris Eltsine.

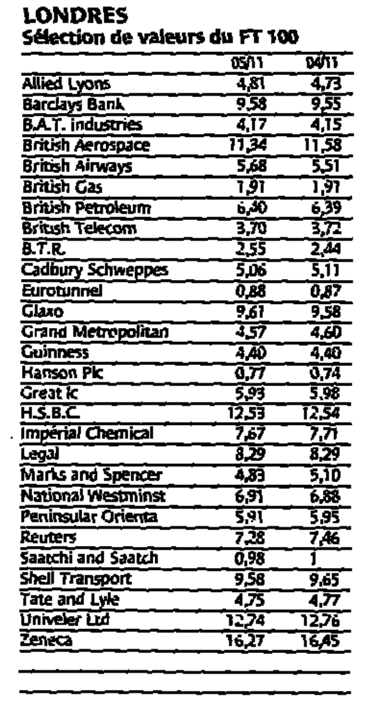
La Bourse de Milan s'était distinguée en gagnant 3,12 %, tandis que Madrid progressait de 1,33 %, Zurich de 0,95 % et Francfort de 0,73 %. Seule Londres avait cédé un peu de terrain (− 0,18 %), toujours sous le coup de la hausse du taux de base de la Banque d'Angleterre décidée la semaine dernière.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 05/11	Cours au 04/11	Var. en %
Paris CAC 40	2187,32	2142,15	+2,07
New-York/DJ indus.	6074,10	6041,68	+0,53
Tokyo/Nikkei	20592,50	20633,10	−0,20
Londres/FT100	3921,10	3928,10	−0,18
Francfort/Dax 30	2691,29	2671,86	+0,72
Frankfort/Commer.	938,29	934,07	+0,45
Bruxelles/Bel 20	2160,13	2150,35	+0,45
Bruxelles/Général	1810,36	1802,16	+0,45
Milan/MIB 30	956	956	—
Amsterdam/Ge. Cbs	397,30	395,50	+0,45
Madrid/Ibex 35	378,45	376,34	+0,56
Stockholm/Affarsal	1673,25	1673,25	—
Londres FT30	2803,50	2821,60	−0,65
Hong Kong/Hang S.	12502,70	12559,40	−0,45
Singapour/Strait t	2070,23	2075,78	−0,27

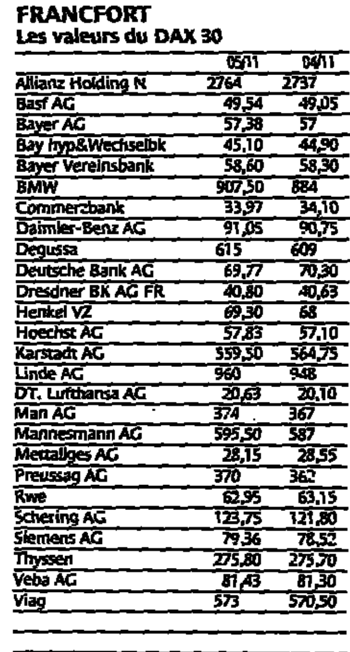
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	05/11	04/11
Alcoa	59,87	59
American Express	48,37	47,50
Allied Signal	68,62	67,12
AT & T	34,25	33,75
Bethlehem	8,62	8,50
Boeing Co	92,62	92,75
Caterpillar Inc.	71,62	70,87
Chevron Corp.	64,37	65,12
Coca-Cola Co	51,50	50,87
Disney Corp.	67,62	66,87
Du Pont Nemours&Co	94,25	94,25
Eastman Kodak Co	79,87	79
Exxon Corp.	88,50	88,37
Gen. Motors Corp.H	55,87	55,62
Gen. Electric Co	98,75	97,37
Goodyear T & Rubbe	46,75	46,37
IBM	130,25	128,75
Intl Paper	42,75	43
J.P. Morgan Co	86,87	86,12
Mc Don Dougl	53,25	54,75
Merck & Co.Inc.	75,75	75,25
Minnesota Mng.&Mfg	77	75,50
Philip Moris	93,50	92,87
Procter & Gamble C	102	100,50
Sears Roebuck & Co	47,37	47
Texaco	94,62	97,62
Union Carb.	43,25	42,75
Utd Technol	130,25	130,12
Westingh. Electric	18,12	17,37
Woolworth	20,87	20,87



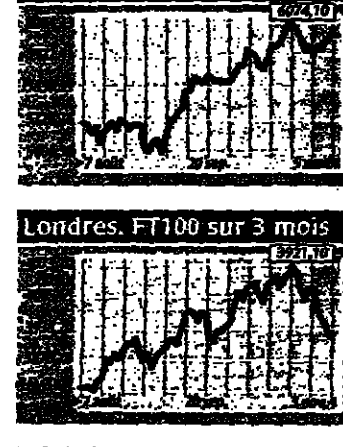
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	05/11	04/11
Allied Lyons	4,81	4,73
Barclays Bank	9,58	9,55
B.A.T. industries	4,17	4,15
British Aerospace	11,34	11,58
British Airways	5,68	5,51
British Gas	1,91	1,91
British Petroleum	6,40	6,39
British Telecom	3,70	3,72
B.T.R.	2,55	2,44
Cadbury Schweppes	5,06	5,11
Eurotunnel	0,88	0,87
Glaxo	9,61	9,58
Grand Metropolitan	4,57	4,60
Guinness	4,40	4,40
Hanson Plc	0,77	0,74
Great Ic	5,93	5,98
H.S.B.C.	12,53	12,54
Impérial Chemical	7,67	7,71
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	4,89	5,10
National Westminst	6,91	6,88
Peninsular Orienta	5,91	5,95
Reuters	7,28	7,46
Saatchi and Saatch	0,98	1
Shell Transport	9,58	9,65
Tate and Lyle	4,75	4,77
Univeler Ltd	12,74	12,76
Zeneca	16,27	16,45



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	05/11	04/11
Allianz Holding N	2764	2737
Basf AG	49,54	49,05
Bayer AG	57,38	57
Bay hyp&Wechselbk	45,10	44,90
Bayer Vereinsbank	58,60	58,30
BMW	907,50	884
Commerzbank	33,97	34,10
Daimler-Benz AG	91,05	90,75
Degussa	615	609
Deutsche Bank AG	69,77	70,30
Dresdner BK AG FR	40,80	40,63
Henkel VZ	69,30	68
Hoechst AG	57,83	57,10
Karstadt AG	559,50	564,75
Linde AG	960	948
DT. Lufthansa AG	20,63	20,10
Man AG	374	367
Mannesmann AG	595,50	587
Mettallges AG	28,15	28,55
Preussag AG	370	362
Rwe	62,95	63,15
Schering AG	123,75	121,80
Siemens AG	79,36	78,52
Thyssen	275,80	275,70
Veba AG	81,43	81,30
Viag	573	570,50



LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Envolée du Matif

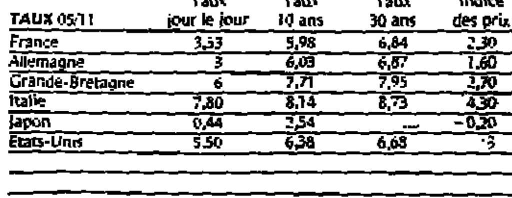
LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en forte progression, mercredi 6 novembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre gagnait 46 centièmes à 127,42 points.

Les marchés obligataires européens étaient soutenus par le succès de l'intervention chirurgicale du président russe Boris Eltsine et par les résultats des élections américaines.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,86 %, soit 0,04 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en hausse, le rendement de l'emprunt à trente ans se détendant à 6,55 %.

La Banque de France a laissé inchangé, mercredi matin, à 3,31 %, le taux de l'argent au jour le jour.

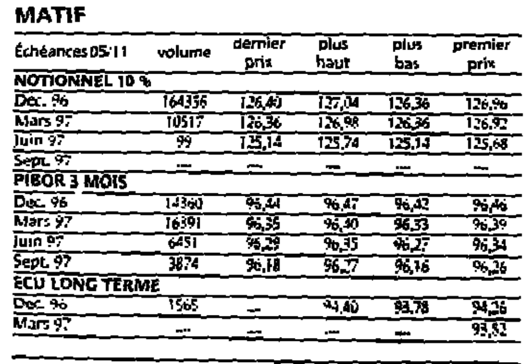


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 05/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,53	5,98	6,84	2,30
Allemagne	3	6,03	6,87	1,60
Grande-Bretagne	6	7,71	7,95	2,70
Italie	7,80	8,14	8,73	4,30
Japon	0,44	2,54	—	−0,20
Etats-Unis	5,50	6,38	6,68	3

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 05/11	Taux au 04/11	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,54	4,59	102,40
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,35	5,29	104,69
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,78	5,74	105,39
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,14	6,12	104,70
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,66	6,67	107,48
Obligations françaises	6,09	6,09	105,35
Fonds d'Etat à TME	−2,34	−2,20	101,96
Fonds d'Etat à TRE	−1,92	−1,92	102,33
Obligat. franç. à TME	−1,76	−1,71	101,35
Obligat. franç. à TRE	+0,18	+0,19	100,22



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 05/11	Vente 05/11	Achat 04/11	Vente 04/11
Jour le jour	3,3125	—	3,3125	—
1 mois	3,30	3,40	3,30	3,43
3 mois	3,38	3,48	3,31	3,41
6 mois	3,49	3,59	3,38	3,46
1 an	3,59	3,69	3,52	3,64
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,4180	—	3,4180	—
Pibor Francs 3 mois	3,4609	—	3,4414	—
Pibor Francs 6 mois	3,5625	—	3,5547	—
Pibor Francs 9 mois	3,6250	—	3,6016	—
Pibor Francs 12 mois	3,6875	—	3,6563	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	4,2083	—	4,1875	—
Pibor Ecu 6 mois	4,2448	—	4,1979	—
Pibor Ecu 12 mois	4,3125	—	4,2604	—

MATIF

Échéances 05/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	164356	126,40	127,04	126,36	126,96
Mars 97	10517	126,36	126,98	126,36	126,92
Juin 97	99	125,14	125,74	125,14	125,68
Sept. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	14360	96,44	96,47	96,42	96,46
Mars 97	16391	96,35	96,40	96,33	96,39
Juin 97	6451	96,29	96,35	96,27	96,34
Sept. 97	3874	96,18	96,27	96,16	96,26
ECU LONG TERME					
Déc. 96	1565	—	94,40	93,78	94,26
Mars 97	—	—	—	—	93,52

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Echéances 05/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 96	17971	2151	2196	2147,50	2193
Déc. 96	392	2156,50	2200	2152,50	2197,50
Janvier 97	—	—	—	—	2203
Mars 97	201	2173,50	2176	2173,50	2214

LES MONNAIES

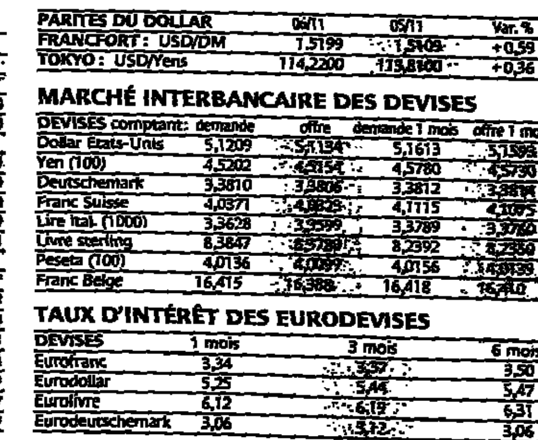
US/F ↗ 5,1205 | US/DM ↗ 1,5199 | US/¥ ↗ 114,2200 | DM/F → 3,3819 | £/F ↗ 8,4565

Rebond du billet vert

LE DOLLAR s'inscrivait en nette hausse, mercredi matin 6 novembre, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,5250 mark, 5,1522 francs et 114,55 yens.

Les opérateurs ont accueilli favorablement la victoire de Bill Clinton et surtout le fait que les républicains conservent la majorité au Congrès, ce qui forcera la Maison Blanche à mener une politique budgétaire rigoureuse. Certains s'interrogent toutefois sur la poursuite de la politique de remontée du dollar mise en œuvre depuis l'été 1995 alors que certaines voix commençent à s'élever, dans les milieux industriels américains, pour dénoncer le rebond trop vigoureux du dollar face au yen.

Le franc était ferme, mercredi matin, face à la monnaie allemande, cotant 3,3780 francs pour 1 mark.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 05/11	% 04/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,1900	—	326	350
Ecu	6,4880	+0,06	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1205	+0,06	4,8200	5,4200
Belgique (100 F)	16,4145	−0,01	15,8600	16,9600
Pays-Bas (100 fl)	301,5800	−0,03	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3675	+0,81	3,1100	3,6100
Danemark (100 krd)	88,0200	+0,02	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,4505	+0,66	7,9800	8,7300
Gde-Bretagne (1 L)	8,4565	+0,83	7,9300	8,7700
Grece (100 drach.)	2,1470	+0,09	1,9000	2,4000
Suede (100 krs)	77,3800	−0,27	72	82
Suisse (100 F)	402,1100	−0,34	389	413
Norvège (100 k)	80,3100	+0,01	74,5000	83,5000
Autriche (100 sch)	48,0620	—	46,4000	49,5800
Espagne (100 pes.)	4,0180	+0,06	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3400	+0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8313	−0,03	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	4,4929	−0,67	4,2900	4,6400
Finlande (mark)	112,5900	−0,10	106,5000	117,5000

PARITÉS DU DOLLAR

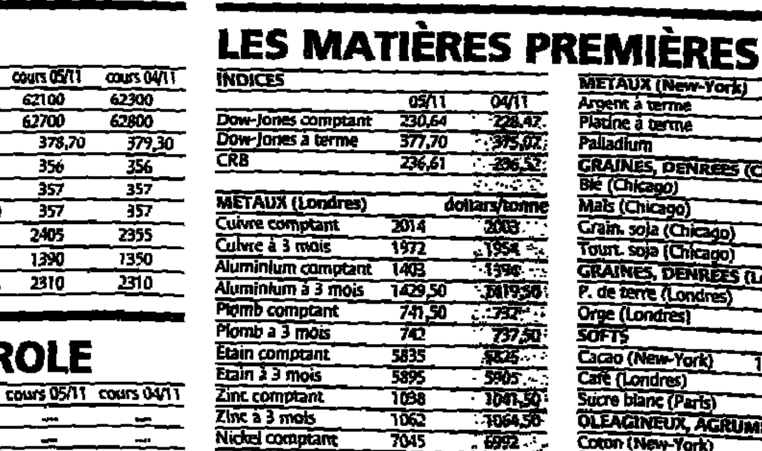
PARITÉS DU DOLLAR	06/11	05/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5199	1,5109	+0,59
TOKYO : USD/Yens	114,2200	113,8100	+0,36

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1209	5,1134	5,1613	5,1598
Yen (100)	4,5202	4,5154	4,5780	4,5730
Deutschemark	3,3810	3,3806	3,3812	3,3818
Franc Suisse	4,0371	4,0829	4,1115	4,1075
Lire ital. (1000)	3,3628	3,3599	3,3789	3,3760
Livre sterling	8,3847	8,5780	8,2392	8,2350
Peseta (100)	4,0136	4,0099	4,0156	4,0139
Franc Belge	16,415	16,388	16,418	16,410

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,34	3,37	3,50
Eurodollar	5,25	5,44	5,47
Eurolivre	6,12	6,19	6,31
Eurodeutschemark	3,06	3,12	3,06



L'OR

	cours 05/11	cours 04/11
Or fin (k. barre)	62100	62300
Or fin (en lingot)	62700	62800
Once d'Or Londres	378,70	379,30
Pièce française(20f)	356	356
Pièce suisse (20f)	357	357
Pièce Union lat(20f)	357	357
Pièce 20 dollars us	2405	2355
Pièce 10 dollars us	1390	1350
Pièce 50 pesos mex.	2310	2310

LE PÉTROLE

En dollars	cours 05/11	cours 04/11
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	05/11	04/11
Dow-Jones comptant	230,64	228,47
Dow-Jones à terme	377,70	375,07
CRB	236,61	236,52

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2014	2003
Cuivre à 3 mois	1972	1954
Aluminium comptant	1403	1396
Aluminium à 3 mois	1429,50	1419,50
Plomb comptant	741,50	732
Plomb à 3 mois	742	737,50
Etain comptant	5835	5825
Etain à 3 mois	5895	5905
Zinc comptant	1038	1041,50
Zinc à 3 mois	1062	1064,50
Nickel comptant	7045	6992
Nickel à 3 mois	7150	7101

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,82	4,81
Platine à terme	384,90	384,90
Palladium	119	117,25
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	3,78	3,78
Maïs (Chicago)	2,59	2,62
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	219,80	217,80
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	40	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1328	1326
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,08	[illegible]

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 6 NOVEMBRE
Liquidation : 22 novembre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,16 %
CAC 40 : 2212,77

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	915	[illegible]	+ 0,01	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	790	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1597	[illegible]	- 0,06	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1835	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1195	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1015	[illegible]	—	[illegible]
Accor	641	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	156	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Air Liquide	797	[illegible]	- 0,37	[illegible]
Alcatel Alsthom	441,40	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Axa	321,70	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Axime	531	[illegible]	—	[illegible]
Bail Investis	756	[illegible]	- 0,13	[illegible]
Bancaire (Cie)	518	[illegible]	+ 2,31	[illegible]
Bazar Hot. Ville	468	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Bertrand Faure	178,50	[illegible]	- 0,84	[illegible]
BIC	769	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
BIS	535	[illegible]	- 1,30	[illegible]
B.N.P.	197,90	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Bollore Techno.	555	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Bongrain	2074	[illegible]	- 1,15	[illegible]
Bouygues	500	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Canal +	1273	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Cap Gemini	246	[illegible]	- 1,09	[illegible]
Carbone Lorraine	762	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Carrefour	2951	[illegible]	+ 1,99	[illegible]
Casino Guichard	231	[illegible]	+ 2,42	[illegible]
Casino Guich.ADP	166,10	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Castorama Dl (Li)	897	[illegible]	+ 3,01	[illegible]
C.C.F.	233,50	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	44,80	[illegible]	- 1,78	[illegible]
Cegid (Ly)	584	[illegible]	- 0,79	[illegible]
CEP Communication	365	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Cerus Europ.Reun	127,10	[illegible]	- 2,36	[illegible]
Cetelem	1095	[illegible]	+ 2,19	[illegible]
CGIP	1190	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Chargeurs Intl	219,80	[illegible]	+ 1,91	[illegible]
Christian Dior	692	[illegible]	+ 1,58	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	171	[illegible]	+ 1,57	[illegible]
Cipe France Ly #	635	[illegible]	- 0,31	[illegible]
Clarins	705	[illegible]	+ 3,54	[illegible]
Club Mediterranee	317	[illegible]	- 0,53	[illegible]
Coflexip	218	[illegible]	+ 2,06	[illegible]
Colas	611	[illegible]	+ 4,41	[illegible]
Comptoir Entrep.1	9,45	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Moder.	2570	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
CPR	405	[illegible]	+ 1,23	[illegible]
Cred.Fon.France	69,10	[illegible]	—	[illegible]
Credit Local Fce	450,80	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Credit Lyonnais CI	140	[illegible]	- 0,35	[illegible]
Credit National	277,80	[illegible]	+ 2,05	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	238,30	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Damart	4230	[illegible]	- 1,18	[illegible]
Danone	719	[illegible]	—	[illegible]
Dassault-Aviation	1039	[illegible]	—	[illegible]
Dassault Electro	427	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Dassault Systemes	229,50	[illegible]	+ 1,83	[illegible]
De Dietrich	272,80	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Degremont	393	[illegible]	- 0,25	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	40,80	[illegible]	- 1,59	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	136	[illegible]	- 2,42	[illegible]
Dynaction	130	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Eaux (Cie des)	629	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Eiffage	237,40	[illegible]	- 1,01	[illegible]
Elf Aquitaine	421,80	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Eramet	257	[illegible]	+ 8,13	[illegible]
Eridania Beghin	813	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Essilor Intl	1426	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Essilor Intl ADP	1058	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Esso	523	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Eurafrance	2300	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Euro Disney	10,40	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Europe 1	1117	[illegible]	- 0,26	[illegible]
Eurotunnel	7,50	[illegible]	—	[illegible]
Filipacchi Medias	1097	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Fimalac SA	473,50	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Finextel	80,55	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Fives-Lille	488	[illegible]	- 2,86	[illegible]
Fromageries Bel	4549	[illegible]	- 0,21	[illegible]
Galeries Lafayette	1850	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
GAN	122	[illegible]	—	[illegible]
Gascogne (B)	419,50	[illegible]	+ 2,97	[illegible]
Gaumont #	409	[illegible]	+ 1,95	[illegible]
Gaz et Eaux	2160	[illegible]	—	[illegible]
Geophysique	365	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
G.F.C.	432,20	[illegible]	- 0,04	[illegible]
Groupe Andre S.A.	346	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	112,60	[illegible]	- 1,86	[illegible]
GTM-Entrepose	249	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Guilbert	820	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Guyenne Gascogne	1884	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Havas	338,90	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Havas Advertising	598	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Imetal	793	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Immeubl.France	321	[illegible]	- 0,62	[illegible]
Ingenico	82,65	[illegible]	+ 2,84	[illegible]
Interbail	218,90	[illegible]	- 0,86	[illegible]
Intertechnique 1	774	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Jean Lefebvre	258	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Klepierre	652	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Labinal	819	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Lafarge	307	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Lagardere	161,90	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Lapeyre	265	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Lebon	191,10	[illegible]	+ 1,62	[illegible]
Legrand	905	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Legrand ADP	556	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
Legris Indust.	208	[illegible]	- 3,31	[illegible]
Locindus	731	[illegible]	+ 1,23	[illegible]
L'Oreal	1755	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1212	[illegible]	+ 2,97	[illegible]
Lyonnaise Eaux	456,80	[illegible]	+ 1,94	[illegible]
Marine Wendel	468,20	[illegible]	- 0,04	[illegible]
Metaleurop	47,50	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Metrologie Inter.	13,30	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Michelin	251,50	[illegible]	+ 3,41	[illegible]
Moulinex	99,90	[illegible]	+ 5,10	[illegible]
Nord-Est	127,70	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Nordon (Ny)	364,20	[illegible]	- 1,70	[illegible]
NRJ #	656	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
OLIPAR	85,90	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
Paribas	329,90	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Pathe	1350	[illegible]	- 0,74	[illegible]
Pechiney	224	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Pernod-Ricard	286,40	[illegible]	+ 2,65	[illegible]
Peugeot	539	[illegible]	+ 2,22	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1937	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	428	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Primagaz	530	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Promodes	1427	[illegible]	+ 2,80	[illegible]
Publicis	440	[illegible]	- 1,13	[illegible]
Remy Cointreau	121	[illegible]	+ 1,98	[illegible]
Renault	117,70	[illegible]	+ 1,95	[illegible]
Rexel	1500	[illegible]	- 0,66	[illegible]
Rhone Poulenc A	154,70	[illegible]	+ 1,68	[illegible]
Rochette (La)	24,80	[illegible]	- 1,20	[illegible]
Roussel Uclaf	1380	[illegible]	- 0,28	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4600	[illegible]	—	[illegible]
Sade (Ny)	183,10	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Sagem SA	3169	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
Saint-Gobain	703	[illegible]	+ 1,56	[illegible]
Saint-Louis	1309	[illegible]	- 0,45	[illegible]
Salomon (Ly)	470	[illegible]	- 0,42	[illegible]
Salvepar (Ny)	409,50	[illegible]	- 0,85	[illegible]
Sanofi	472	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Sat	1670	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Saupiquet (Ns)	745	[illegible]	- 0,80	[illegible]
Schneider SA	253	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
SCOR	196	[illegible]	- 0,86	[illegible]
S.E.B.	1026	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Sefimeg	394	[illegible]	- 0,12	[illegible]
SEITA	206	[illegible]	- 0,38	[illegible]
Selectibanque	75	[illegible]	- 0,80	[illegible]
SFIM	1070	[illegible]	- 0,18	[illegible]
SGE	104,50	[illegible]	- 0,47	[illegible]
Sidel	342,40	[illegible]	- 1,60	[illegible]
Simco	442	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
S.I.T.A	1085	[illegible]	+ 4,14	[illegible]
Skis Rossignol	138,80	[illegible]	—	[illegible]
Sligos	551	[illegible]	—	[illegible]
Societe Generale	565	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Sodexho	2462	[illegible]	- 0,32	[illegible]
Sommer-Allibert	149,90	[illegible]	+ 2	[illegible]
Sophia	194,50	[illegible]	- 0,51	[illegible]
Spir Communication	555	[illegible]	- 0,90	[illegible]
Strafor Facom	384,50	[illegible]	- 0,15	[illegible]
Suez	224,80	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Synthelabo	505	[illegible]	- 0,19	[illegible]
Technip	458,80	[illegible]	- 0,37	[illegible]
Thomson-CSF	160,50	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Total	412	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
UAP	111,90	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
UFB Locabail	448,10	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
UIC	39,30	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
UIF	408,50	[illegible]	- 0,48	[illegible]
UIS	164,70	164	- 0,42	[illegible]
Unibail	501	507	+ 1,19	[illegible]
Union Assur.Fdal	579	591	+ 2,07	[illegible]
Usinor Sacilor	77,40	78,30	+ 1,16	[illegible]
Valeo	302,60	304,90	+ 0,76	[illegible]
Vallourec	284,80	282,70	- 0,73	[illegible]
Via Banque	130	129	- 0,76	[illegible]
Worms & Cie	260	261	+ 0,38	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1470	1535	+ 4,42	[illegible]
Elf Gabon	1230	1215	- 1,21	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	294,30	293,60	- 0,23	[illegible]
Adecco S.A.	1439	1420	- 1,32	[illegible]
Adidas AG #	443,90	440	- 0,87	31/05/96
American Express	246	248,90	+ 1,17	[illegible]
Anglo American #	309,90	306	- 1,25	26/09/96
Amgold #	446,30	447	+ 0,15	[illegible]
Arjo Wiggins App.	13,90	14,05	+ 1,07	15/11/96
A.T.T. #	175	178	+ 1,71	01/11/96
Banco Santander #	262,80	269,80	+ 2,66	[illegible]
Barrick Gold #	133,80	132,60	- 0,89	14/06/96
B.A.S.F. #	170,60	172	+ 0,82	10/05/96
Bayer #	196,70	198	+ 0,66	26/04/96
Blenheim Group	41	40,85	- 0,36	[illegible]
Cordiant PLC	8,25	8,25	—	[illegible]
Crown Cork ord.	243	244	+ 0,41	20/11/96
Crown Cork PF CV	233,30	230,10	- 1,37	20/11/96
Daimler Benz #	310	312	+ 0,64	26/05/95
De Beers #	154,80	151,20	- 2,32	25/10/96
Deutsche Bank #	237	236	- 0,42	29/05/96
Dresdner Bank #	138	140	+ 1,44	13/05/96
Driefontein #	67,80	64,75	- 4,49	[illegible]
Du Pont Nemours #	479,50	485	+ 1,14	12/09/96
Eastman Kodak #	407,50	409,20	+ 0,41	[illegible]
East Rand #	2,24	2,20	- 1,78	15/08/94
Echo Bay Mines #	41,25	40,80	- 1,09	[illegible]
Electrolux #	286,90	289	+ 0,73	20/05/96
Ericsson #	146,10	147,10	+ 0,68	21/05/96
Ford Motor #	162,60	162,40	- 0,12	[illegible]
Freegold #	46,10	45	- 2,38	13/08/96
Gencor Limited #	17,50	17,70	+ 1,14	[illegible]
General Elect. #	505	510	+ 0,99	25/10/96
General Motors #	288	289,80	+ 0,55	[illegible]
Gle Belgique #	378,50	380	+ 0,39	28/05/96
Grd Metropolitan	38,55	38,55	—	07/10/96
Guinness Plc #	37,85	36,80	- 2,77	05/11/96
Hanson Plc	6,70	6,70	—	01/10/96
Harmony Gold #	41,10	41	- 0,24	[illegible]
Hitachi #	45,70	46,40	+ 1,53	[illegible]
Hoechst #	196,20	201,30	+ 2,59	[illegible]
I.B.M #	665	673	+ 1,20	[illegible]
I.C.I #	64	63,50	- 0,78	[illegible]
Ito Yokado #	248,90	253,80	+ 1,96	[illegible]
Matsushita #	83,80	84,20	+ 0,47	[illegible]
Mc Donald's #	233,40	236	+ 1,11	[illegible]
Merck and Co #	390	391,90	+ 0,48	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	58	58,40	+ 0,68	[illegible]
Mobil Corporat.# ■	587	[illegible]	—	[illegible]
Morgan J.P. #	444,80	446	+ 0,26	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5580	5630	+ 0,89	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	65,70	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	240	241,80	+ 0,75	[illegible]
Norsk Hydro #	239	239,90	+ 0,37	[illegible]
Petrofina #	1576	1588	+ 0,76	[illegible]
Philip Morris #	480,20	484	+ 0,79	[illegible]
Philips N.V #	180,90	181,50	+ 0,33	[illegible]
Placer Dome Inc #	124,60	123	- 1,28	[illegible]
Procter Gamble #	516	526	+ 1,93	15/11/96
Quilmes	288,70	282	- 2,32	[illegible]
Randfontein #	25,50	24,95	- 2,15	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	353,30	367,80	+ 4,10	[illegible]
Royal Dutch #	819	825	+ 0,73	[illegible]
R T Z #	80,30	79,55	- 0,93	[illegible]
Sega Enterprises	203,20	210	+ 3,34	[illegible]
Saint-Helena #	32,10	32,10	—	[illegible]
Schlumberger #	493,90	499,80	+ 1,19	[illegible]
SGS Thomson Micro.	283,60	289	+ 1,90	[illegible]
Shell Transport #	80,10	81	+ 1,12	[illegible]
Siemens #	270,10	270,40	+ 0,11	[illegible]
Sony Corp. #	303,90	308	+ 1,34	[illegible]
Sumitomo Bank #	90	90,25	+ 0,27	[illegible]
T.D.K #	295,10	302,90	+ 2,64	[illegible]
Telefonica #	104	107	+ 2,88	[illegible]
Toshiba #	32,60	33	+ 1,22	[illegible]
Unilever #	787	785	- 0,25	[illegible]
United Technol. #	662	670	+ 1,20	[illegible]
Vaal Reefs #	399	395	- 1	[illegible]
Volkswagen A.G #	2080	2090	+ 0,48	[illegible]
Volvo (act.B) #	103,60	105	+ 1,35	[illegible]
Western Deep #	163,10	161	- 1,28	[illegible]
Yamanouchi #	102,70	104,80	+ 2,04	[illegible]
Zambia Copper	6,55	6,50	- 0,76	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 6 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	102,80	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	112,26	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	[illegible]	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	118,11	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,37	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,18	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,75	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,81	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,16	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	122,18	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,81	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,66	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,61	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	117,73	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,63	[illegible]
Finansder 9%91-06#	121,25	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,83	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	102,91	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,54	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,50	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,90	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,82	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,69	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	112,93	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	107	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	117,83	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,71	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,15	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	122,11	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	122,53	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,30	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	964	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	109	[illegible]
Bains C.Monaco	490	[illegible]
B.N.P.Intercont.	465	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	366,10	[illegible]
Champex (Ny) ◆	17	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	327,10	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1865	[illegible]
Concorde-Ass Risq	899	[illegible]
Darblay ◆	405	[illegible]
Didot-Bottin	840	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	3600	[illegible]
Ecia	697	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1230	[illegible]
Fidel ◆	30	[illegible]
Finalens ◆	350	[illegible]
F.I.P.P. ◆	109	[illegible]
Fonciere (Cie)	509	[illegible]
Fonciere Euris	215,10	[illegible]
Foncina #	436,80	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1086	[illegible]
France S.A	1251	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gevelot	871	[illegible]
G.T.I (Transport)	197	[illegible]
Immobail	102	[illegible]
Immobanque ◆	634	[illegible]
Lucia	54,50	[illegible]
Monoprix	171	[illegible]
Metal Deploye ◆	367,10	[illegible]
Mors #	8,10	[illegible]
Navigation (Nle)	75,20	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	260	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	1140	[illegible]
Parfinance	218	[illegible]
Paris Orleans	252	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1720	[illegible]
Promodes (CI) ◆	925	[illegible]
PSB Industries Ly	310	[illegible]
Rougier #	350	[illegible]
Saga ◆	90	[illegible]
Salins du Midi	400	[illegible]
Sllic	740	[illegible]
S.I.P.H.	175,50	[illegible]
Sofal ◆	46	[illegible]
Sofragi	3911	[illegible]
Sovabail	350	[illegible]
Taittinger	1485	[illegible]
Tour Eiffel	270	[illegible]
Vicat	400	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	158,20	[illegible]
Commerzbank AG	115	[illegible]
Fiat Ord.	18,45	[illegible]
Gevaert	340,10	340,10
Gold Fields South	136	[illegible]
Kubota Corp.	29	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	42,20	[illegible]
Robeco	395,10	[illegible]
Rodamco N.V.	142	[illegible]
Rolinco	416,40	[illegible]
Sema Group Plc	76	75
Solvay SA	3030	3050

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 6 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	50,10	[illegible]
AFE #	526	[illegible]
Aigle #	170	[illegible]
Albert S.A (Ns)	129,90	[illegible]
Altran Techno. #	1526	[illegible]
Montaignes P.Gest.	730	[illegible]
Assystem #	440	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	586	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	232	[illegible]
Bque Vernes	147	[illegible]
Beneteau #	618	[illegible]
B I M P	58,10	[illegible]
Boiron (Ly) #	595	[illegible]
Boisset (Ly)#	252,90	[illegible]
But S.A.	298	[illegible]
Cardif SA	735	[illegible]
C.E.E #	208	[illegible]
CEGEP # ◆	250	[illegible]
Cermex # (Ly) ◆	350	[illegible]
CFPI #	280	[illegible]
Change Bourse (M)	263	[illegible]
Christ.Dalloz #	1630	[illegible]
CNIM CA#	184,90	[illegible]
Codetour	289,90	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	420	[illegible]
Confiandey S.A.	254,90	[illegible]
C.A.Haute Normand.	341	[illegible]
C.A. Paris IDF	788	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	341,40	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	327	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	528	[illegible]
C.A. Oise CCI	271,10	[illegible]
Creeks	23,95	[illegible]
Devanlay	455	[illegible]
Devernois (Ly)	456	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	53	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	526	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	296	[illegible]
Europ Propulsion ◆	482	[illegible]
Expand s.a	313	[illegible]
Factorem	690	[illegible]
Faiveley #	304	[illegible]
Finacor	89	[illegible]
Fininfo	525	[illegible]
Fructivie	630	[illegible]
Gautier France #	260,90	[illegible]
Gel 2000	62,90	[illegible]
GFI Industries #	680	[illegible]
Girodet (Ly) #	31,50	[illegible]
GLM S.A.	342	[illegible]
Grandoptic.Photo #	748	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	169	[illegible]
Kindy #	150	[illegible]
Guerbet	276	[illegible]
Hermes internat.1#	1307	[illegible]
Hurel Dubois	410	[illegible]
ICBT Groupe #	205	[illegible]
I.C.C.	110	[illegible]
Idianova	72	[illegible]
Int. Computer #	114	[illegible]
IPBM	70,80	[illegible]
M6-Metropole TV	425,50	[illegible]
Manitou #	600	[illegible]
Manutan	425	[illegible]
Marie Brizard	885	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	204,10	[illegible]
Mecelec (Ly)	70,05	[illegible]
MGI Coutier	238	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	72,65	[illegible]
Naf-Naf #	50	[illegible]
NSC Schlum. Ny	627	[illegible]
Onet #	1020	[illegible]
Paul Predault #	164	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	73,20	[illegible]
Pochet	820	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	230	[illegible]
Radiall #	528	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	207,20	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	1030	[illegible]
Robertet #	985	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	296	[illegible]
Securidev #	75,80	[illegible]
Smoby (Ly)#	536	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	76	[illegible]
Sofibus ◆	359	[illegible]
Sogepag # ◆	135	[illegible]
Sogeparc (Fin)	715	[illegible]
Sopra	335	[illegible]
Steph.Kelian #	68	[illegible]
Sylea	585	[illegible]
Teisseire-France	182	[illegible]
TF1-1	540	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	243,90	[illegible]
Trouvay Cauvin #	85	[illegible]
Unilog	530	[illegible]
Union Fin.France	617	[illegible]
Viel et Cie #	135	[illegible]
Vilmorin et Cie #	478	[illegible]
Virbac	590	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 6 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	105	105
Coil	207	[illegible]
Electronique D2	492	[illegible]
FDM Pharma n.	195,90	195,90
Genset	257	257
High Co.	225	225
Infonie	124,80	124
Joliez-Regol	90	[illegible]
Mille Amis	100	99,95
Picogiga	146,50	147,50
Proxidis	44,10	42,50
Stelax ◆	4,64	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 6 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl. ◆	685	685
Crédit Gén.Ind. ◆	29	[illegible]
Générale Occidentale ◆	65	[illegible]
Mumm ◆	1300	1300
Sté lecteurs du Monde ◆	198,90	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

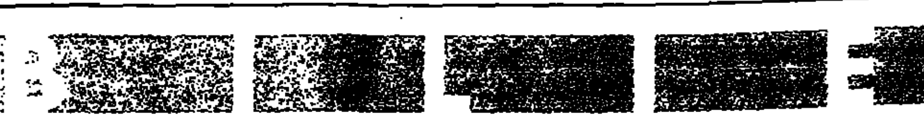
SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 5 novembre

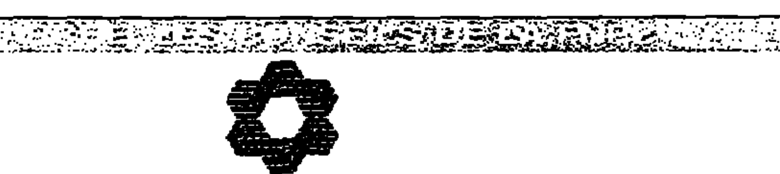
VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	121,68	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2466,60	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9565,34	[illegible]
Arbitr. Première	9458,09	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17548,95	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	867016	[illegible]
Natio Court Terme	13927	[illegible]
Natio Court Terme2	378209	[illegible]
Natio Epargne	2232,13	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	16283,80	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2388,49	[illegible]
Natio Ep. Obligations	223,78	[illegible]
Natio Epargne Retraite	139,83	[illegible]
Natio Epargne Trésor	18936,42	[illegible]
Natio Epargne Valeur	567,52	[illegible]
Natio France Index	1161,14	[illegible]
Natio Immobilier	1228,01	[illegible]
Natio Inter	1909,01	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5396,26	[illegible]
Natio Opportunités	161,86	[illegible]
Natio Patrimoine	1528,66	[illegible]
Natio Perspectives	1284,91	[illegible]
Natio Placements C/D	77387,66	[illegible]
Natio Revenus	1118,15	[illegible]
Natio Sécurité	11730,32	[illegible]
Natio Valeurs	1085	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	90549,64	[illegible]
Oblig. ttes caté.	245,09	[illegible]
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D	666,17	[illegible]
Le Livret Portefeuille D	883,64	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D	2252,44	[illegible]
Patrimoine Retraite C	304,45	[illegible]
Sicav Associations C	2387,52	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19262,31	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	18773,67	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	218,42	[illegible]
Ecur. Capicourt C	227,01	[illegible]
Ecur. Capitalisation C	235,74	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D	10402,38	[illegible]
Ecur. Expansion C	81255,94	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C	2928,08	[illegible]
Ecur. Investis. D	179,58	[illegible]
Ecur. Monépremière	11109,64	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D	12834,27	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D	315,56	[illegible]
Ecur. Trimestriel D	2011,72	[illegible]
Eparcourt-Sicav D	195,92	[illegible]
Géoptim C	12094,78	[illegible]
Géoptim D	11770,59	[illegible]
Horizon C	1766,09	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	102,05	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11681,99	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C	11703,84	[illegible]
Ecur. Sensipremière C	12503,61	[illegible]
CNCA (Crédit Agricole)		
Amplia o	117453,56	[illegible]
Atout Amérique	139,54	[illegible]
Atout Asie	95,61	[illegible]
Atout Futur C	617,51	[illegible]
Atout Futur D	589,05	[illegible]
Coexis	1888,76	[illegible]
Dieze	1937,51	[illegible]
Elicash o	931457,77	[illegible]
Epargne-Unie	170,65	[illegible]
Eurodyn	1912,49	[illegible]
Indicia ◆	1300,66	[illegible]
Moné.JC o	11745,22	[illegible]
Moné.JD o	11745,22	[illegible]
Oblifutur	518,83	[illegible]
Oraction	1700,36	[illegible]
Revenu-Vert	1211,22	[illegible]
Sévéa ◆	108	[illegible]
Synthésis	16949,16	[illegible]
Uni Foncier	1241,17	[illegible]
Uni France	683,23	[illegible]
Uni Garantie C	1797,51	[illegible]
Uni Garantie D	1461,49	[illegible]
Uni-Régions	1574,54	[illegible]
Univer C o	304,37	[illegible]
Univer D o	298,58	[illegible]
Univers Actions	188,08	[illegible]
Univers-Obligations	226,47	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	580,91	[illegible]
Francic Pierre	118,98	[illegible]
Francic Régions	1648	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1320,64	[illegible]
Converticic ◆	358,75	[illegible]
Ecocic	1464,66	[illegible]
Oblicic Mondial ◆	3429,25	[illegible]
Oblicic Régions ◆	1176,85	[illegible]
Rentacic	165,84	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1361,09	[illegible]
Lion 20000	16900,99	[illegible]
Lion Association	11488,81	[illegible]
Lion Plus	1481,30	[illegible]
Lion Trésor	2437,67	[illegible]
Oblilion	1900,40	[illegible]
Sicav 5000	593,08	[illegible]
Slivafrance	989,49	[illegible]
Slivam	487,84	[illegible]
Slivarente	235,77	[illegible]
Slivinter	598,50	[illegible]
Trilion	5289,98	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2142,28	[illegible]
Créd.Mut.Act.France	130,30	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	889,92	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	107,74	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22584,36	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	241,72	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1246,50	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1792,73	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1114,55	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	687,68	[illegible]
Saint-Honoré Capital	18829,56	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	624,95	[illegible]
St-Honoré Pacifique	719,91	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1806,67	1806,67
Stratégie Actions	967	[illegible]
Stratégie Rendement	1854,90	[illegible]
[illegible]		
Amplitude Monde C	808,51	[illegible]
Amplitude Monde D	787,63	[illegible]
Amplitude Europe C/D	115,62	[illegible]
Elanciel D	137,18	[illegible]
Emergence Poste D	113,95	[illegible]
Géobilys C	640,92	[illegible]
Géobilys D	611,72	[illegible]
Intensys C	115,70	[illegible]
Intensys D	110,80	[illegible]
Latitude C	146,11	[illegible]
Latitude D	137,46	137,46
Oblitys D	603,07	[illegible]
Plénitude D	162,51	[illegible]
Poste Gestion C	43738,52	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5947,92	[illegible]
Solstice D	2361,49	[illegible]
Thésora C	945,76	[illegible]
Thésora D	860,86	[illegible]
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37370,91	[illegible]
Actimonétaire D	30430,20	[illegible]
Cadence 1 D	1072,91	[illegible]
Cadence 2 D	1076,28	[illegible]
Cadence 3 D	1063,95	[illegible]
Capimonétaire C	404,32	[illegible]
Capimonétaire D	375,67	[illegible]
Sogeoblig C	8816,04	[illegible]
Interoblig C	6709,49	[illegible]
Intersélection France D	592,59	[illegible]
S.G. France opport. C	1710,48	[illegible]
S.G. France opport. D	1649,48	[illegible]
Sogenfrance C	1508,47	[illegible]
Sogenfrance D	1392,14	[illegible]
Sogépargne D	301,99	[illegible]
Soginter C	1806,22	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1209,28	[illegible]
Sogeliance D	1666,90	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	148,91	[illegible]

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.





NEUF ET RÉSIDENTIEL



VOTRE ACQUISITION DANS LE NEUF :
PROFITEZ DE DEUX MESURES ENCORE EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1996

Si, AVANT LE 31 DÉCEMBRE 1996 :

- vous vendez des parts de Sicav de capitalisation pour acheter ou faire construire votre résidence principale ou secondaire, vos plus-values seront exonérées, quel que soit le montant des parts de Sicav, à condition qu'elles soient totalement réinvesties dans l'immobilier avant le 28 février 1997 ;
- vous effectuez une demande de prêt au titre du PEL (Plan d'Epargne Logement) vous pouvez bénéficier d'une majoration de 20 % des droits à prêt qui peut s'appliquer soit sur **le montant du droit à prêt**, plafonné à 600.000 francs, soit sur **l'allongement de la durée de remboursement.**

ET N'OUBLIEZ PAS LA NOUVELLE MESURE D'AMORTISSEMENT FISCAL D'UN BIEN IMMOBILIER LOCATIF NEUF AUJOURD'HUI EN VIGUEUR.

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DES PROMOTEURS-CONSTRUCTEURS ADHÉRANT A LA FNPC, FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS-CONSTRUCTEURS.

PARIS RIVE DROITE

6, rue de la Paix

GEORGE V Promotion
8, rue du Général Foy
75008 Paris
Fax : 01 44 70 27 44
(depuis l'étranger :
33 1 44 70 27 44)

Des appartements à votre mesure, du studio au 8 pièces, à partir de 1 290 000 F*.

- A 60 mètres de la place Vendôme, un immeuble prestigieux aux façades de 1825.
- Le charme d'un jardin intérieur privé.
- Ce programme peut vous permettre de bénéficier de différents avantages fiscaux.

N° vert : 08 00 006 002.
Internet : http://www.immonet.com/georgeVpromotion
*(Dans la limite des stocks disponibles).



Résidence Saint-Martin

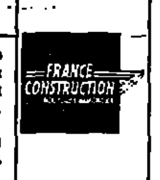
61, rue Bichat.
Nouveau programme.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 01.46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Téléphonez tout de suite au 01.46.03.22.00 pour faire partie des privilégiés !
Profitez des nouvelles mesures Périssol.
18.900 F le m² moyen, hors parking.

Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces, à proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein sud. Prestations particulièrement soignées. Label Promotelec Confort-Plus. **Bureau de vente :** angle rue Bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.



Résidence Voltaire

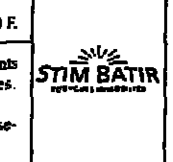
Rue des Nanettes / rue Condillac.

Réalisation et Commercialisation :
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
Renseignements et ventes :
01.47.12.54.44.



Idéal investisseurs/Rentabilité élevée garantie : du studio au 2 pièces.
Studio à partir de 370.000 F et 2 pièces à partir de 690.000 F.

Au cœur du 11e arrondissement, cette résidence pour étudiants située à proximité de nombreuses écoles supérieures. Revenus locatifs garantis. Rentabilité élevée.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Tél.: 01.47.12.54.44.



62, rue Saint-Didier

Réalisation :
SEFIMA
40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris
N° Vert : 0800.33.59.00.



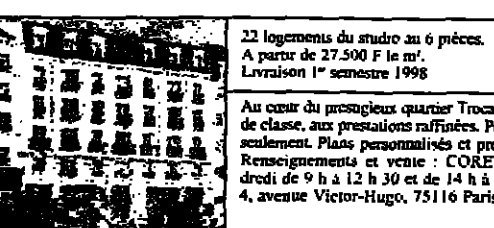
33 appartements. Du studio au 5 pièces. 29.500 F le m² moyen.
Ex.: 5 pièces 138.80 m², 2e étage 3 990.000 F hors parking.

Entre Victor-Hugo et Trocadéro, au cœur de l'un des meilleurs quartiers du 16e arrondissement, à deux pas de la rue de la Pompe et du lycée Janson-de-Sailly, 2 petites résidences neuves. De belles prestations pour de très beaux appartements. Parking en sous-sols. Renseignements et vente : tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche. 40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris - N° Vert : 0800.33.59.00.

SEFIMA

46, rue de Longchamp

Réalisation :
COREVA
4, avenue Victor-Hugo
75116 PARIS
Tél.: 01.44.17.39.20.



22 logements du studio au 6 pièces.
A partir de 27.500 F le m².
Livraison 1er semestre 1998

Au cœur du prestigieux quartier Trocadéro-Iéna, une résidence de classe, aux prestations raffinées. Pour quelques privilégiés seulement. Plans personnalisés et prestations à la demande. Renseignements et vente : COREVA, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.
4, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris - **Tél. 01.44.17.39.20.**

COREVA

Villa Boileau

83, rue Boileau.

Réalisation :
SIMVEST
18, rue Chartran
92200 Neuilly
Tél.: 01.47.47.45.55.

8 appartements du studio au 5/6 pièces, duplex, caves, parkings.
29 000 F le m² moyen

Une petite résidence dans une rue typique et calme du Village d'Auteuil, bordée d'immeubles résidentiels et de villas. A 200 m de l'Avenue de Versailles, son marché et ses commerces de proximité. Proche des écoles, lycées et sorties de Paris. Balcons, terrasses ou jardins. Prestations luxueuses (pierre de taille, marbre, volets roulants électriques, portes blindées, vidéophone).
SIMVEST - **Tél. 01.47.47.45.55** du lundi au vendredi.

SIMVEST

PARIS RIVE DROITE (suite)

Villa Menans

Rue Pailleron.

Réalisation et Commercialisation :
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
Renseignements et ventes :
01.47.12.53.53.

22 logements du studio au 5 pièces.

Métro Bolivar. A deux pas du Parc des Buttes-Chaumont, 2 petits immeubles de standing.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Tél.: 01.47.12.53.53.

STIM BATIR

PARIS RIVE GAUCHE

Proche Alésia

Avenue du Général Leclerc.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 01.45.49.52.52.

Du 2 pièces au 4 pièces duplex.
21.000 F le m² moyen.

Dans le quartier animé et agréable d'Alésia, 4 appartements neufs en étages élevés bénéficiant d'une vue dégagée.
Livraison : immédiate.
Renseignements et vente : **tél. 01.45.49.52.52.**

FONCIÈRE SATIS

14, rue Beatrix Dussane

Réalisation :
COREVA
4, avenue Victor-Hugo
75116 PARIS
Tél.: 01.44.17.39.20.

11 logements du 2 pièces au 4/5 pièces.
Prix de lancement à partir de 19.000 F le m².

Dans une rue calme à 100 m. du métro Duplex, quelques appartements spacieux et lumineux, avec de très belles terrasses plantées orientées sud-ouest.
Livraison immédiate.
Bureau de vente sur place les mardi, jeudi et samedi de 14 h à 19 h.
Tél. 01.44.17.39.20.

COREVA

Villa Marmontel

107/109, rue de l'Abbé-Groult.
Un programme superbe à découvrir absolument.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 01.46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.
Prix à partir de 23.500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex avec caves et parkings en sous-sol et 6 maisons de ville de 5 et 6 pièces. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien.
Bureau de vente ouvert sur place : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

14, rue de l'Abbé Groult

Réalisation et Commercialisation :
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
Renseignements et ventes :
01.47.12.54.44.

17 logements du studio au 5 pièces.

Au centre du 15e arrondissement, dans une rue calme et toute proche de la Place du Commerce, cette résidence de standing conjugue charme, confort et sécurité.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Tél.: 01.47.12.54.44.

STIM BATIR

RÉGION PARISIENNE

Les Villas Longueil

Avenue de Longueil.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 01.45.49.52.52.

Du studio au 5 pièces.
17.500 F le m² moyen.

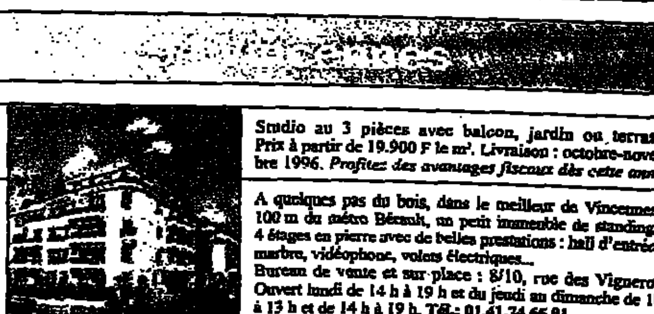
Une diversité d'appartements de qualité sur avenue aux contre-allées bordées d'arbres ou sur jardin.
Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150 m. du RER, du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain.
Bureau de vente sur place : 29, avenue de Longueil, 78600 Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et mercredi.
Tél.: 01.45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

Privilège

Angle rue des Vignerons et rue du Lt Heitz. Vincennes

Réalisation :
SEFIMA
40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris
N° Vert : 0800.33.59.00.



Studio au 3 pièces avec balcon, jardin ou terrasse. Prix à partir de 19.900 F le m². Livraison : octobre-novembre 1996. *Profitez des avantages fiscaux dès cette année.*

A quelques pas du bois, dans le meilleur de Vincennes, à 100 m du métro Bérault, un petit immeuble de standing de 4 étages en pierre avec de belles prestations : hall d'entrée en marbre, vidéophone, volets électriques...
Bureau de vente et sur place : 8/10, rue des Vignerons. Ouvert lundi de 14 h à 19 h et du jeudi au dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h. **Tél.: 01.41.74.65.01.**

SEFIMA

Le Saint-Louis

Rue de Montreuil.

Réalisation et Commercialisation :
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
Renseignements et ventes :
01.47.12.54.44.

Idéal investissement - *Défiscalisation 1996.*
Trois studios livrables immédiatement.

A proximité du RER et du métro, cet immeuble de standing offre la garantie d'un placement de qualité.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Tél.: 01.47.12.54.44.

STIM BATIR

VOS ANNONCES :
...77.40

هكذا من الأصل



IMMOBILIER

VENTES

APPARTEMENTS

1er arrondt

MARCHÉ SAINT-HONORÉ
5 pces, 105 m² + service
2 300 000 F
I.P. 01-48-85-13-33

Près de
la POSTE DU LOUVRE
ET DU MARCHÉ
MONTORGUEIL
4/5 P. 120 m²
caractère, poutres, parquets
bon plan, vue.
A.I.M. 01-53-01-99-01

2e arrondt

ETIENNE-MARCEL
2 pces, 42 m², s.de-bns,
imm. ravalé,
2e ét. s/cour.
Px : 510 000 F. Tél. : 01-40-26-20-30

3e arrondt

MARAIS HÔTEL XVIIe
128 m² liv. 3 chbres, charme,
prestations de gde qualité,
parquet, cheminée est/ouest.
3 425 000 F. Tél. :
01-47-00-77-27

4e arrondt

ARSENAL 2/3 P.
Parquets, cheminée,
1 040 000 F
A.I.M. 01-53-01-99-01

5 P. VUE PORT
ARSENAL pierre de t. asc.
JOLIE VUE ! 2 850 000 F
A.I.M. – 01-53-01-99-01

6e arrondt

VAVIN, imm. anc.,
asc., ét. él.
calme, soleil,
stud. tt cft,
à rafr. px int.
01-43-35-18-36

Luxembourg,
récent, stand.
beau 2 p.
s/verdure
990 000 F
MEL 6e –
01-42-84-28-28

St-Germain/Mabillon gd 2 p.
stand. asc. sud 1 750 000 F
MEL – 01-43-25-32-56

THÉATRE DE L'ODÉON
Imm. caractère, 3 p.,
113 m²,
charme, calme, clair, 3e ét.,
bel emplacement, parfait
état. 01-47-42-40-01

7e arrondt

RUE CLER. 4/5 p.
Ht de gamme, agencement
contemporain, séj., 3 ch.,
2 bains, 2 wc, balcon,
2 250 000 F. 01-43-54-46-27

8e arrondt

FRANKLIN-ROOSEVELT
A SAISIR 3 P 60 M²
5e ét. asc. beau p. de t.
1 250 000 F –
01-42-66-36-53

11e arrondt

CHARONNE. Imm. récent
4 p., 98 m² + balc. + pkg.
5e étg, 1 500 000 F.
Tél. : 01-43-79-50-50

ST-ANTOINE 150 M²
Superbe loft liv. 3 chbres s/
cour, verdure + atelier 40 m²
3 500 000 F –
01-47-00-77-27

STUDIO 298 000 F
Séjour, 3 fenêtres, jolie vue
A.I.M. – 01-53-01-99-01

2 P RECENT 48 M²
5e ét., asc. Parking,
785 000 F
A.I.M. – 01-53-01-99-01

12e arrondt

10e et dernier étg, très beau,
2 p., confort, terr. arborée
20 m², sans vis-à-vis.
Prix intéressant.
Tél. : 01-44-75-37-28

VUE SUR SEINE 4e asc.
Beau 3 p. tt cft 1 150 000 F
LACUEE – 01-43-07-57-15

13e arrondt

BUTTE-AUX-CAILLES PTE MAISON + JARDIN
1 850 000 F. 01-45-46-26-25

14e arrondt

ALESIA. Pdt 2/3 p., 53 m²,
à rafr., bon plan calme,
faibles ch. 01-43-35-18-36

Pour Montsouris, stdg FNR,
4/5 p., 110 m², ss vis-à-vis,
pl. soleil. 01-43-35-18-36

16e arrondt

G. MANDEL 3/4 P.
Luxe, angle, soleil,
cave, pkg, à saisir.
Part. 01-45-03-10-03

19e arrondt

BUTT.-CHAUMONT Beau
2 p. 50 m² 5e, asc. Superbe
p. de t., vue, soleil, verdure.
750 000 F – 01-42-66-36-53

YVELINES

VERSAILLES. Face théâtre,
appt 105 m², s.-o. sur jard.
2 chb, 1 salon s. à m., cuis.
aménagée, s. d. b., douche, pt
bureau, cave + dépendances.
Pas sérieux s'abstenir.
2,5 MF - 01-42-53-08-73
ap. 20 h 30 01-42-53-82-54

HAUTS-DE-SEINE

NEUILLY VICTOR-HUGO
s/jardin, 48 m² - Parking
1 150 000 F – 01-44-07-34-07

Mº Sceaux-Robinson (RER
B). Part. vd 2 p.
44 m². Tr.b.ét. 6e ét. clair
Bon stand. 480 000 F
- T. 01-69-48-02-43 (ap. 19 h)

CLICHY-CENTRE
Loft original 110 m² en 2 P. +
terrasse
1 650 000 F 01-48-85-13-33.

92 - Mº Rhin-et-Danube
Belle maison 6 p., 150 m²,
jardin 478 m², garage,
exceptionnel, 3 500 000 F
Immo Marcadet
01-42-51-51-51

BOIS-COLOMBES
Vends 2 appts 3 pièces,
50 m² (2e et 5e ét.) à
rénover,
2 mn gare, tous
commerces.
Le 2e 370 000 F,
le 5e 410 000 F.
Tél. : 01-47-81-69-68

SEINE-SAINT-DENIS

(93) VILLEPINTE
10 mn. de ROISSY. F2, 51 m²
au 4e étg ds pte résid. calme
de 5 étg. Expo sud-ouest,
séj. 26 m², cuis. neuve
donnant sur loggia 8 m²,
cave, asc., interphone,
park. privé souterrain.
Prix : 440 000 F.
Tél. : 01-43-83-71-25

93 PAVILLON-SOUS-BOIS
Maison d'archit. 250 m² hab.
+ jardin 2 500 000 F
IP – 01-48-85-13-33

VAL-D'OISE

Villiers-le-Bel. F3, séj., 2 chbres,
sdb, gds rangts, cuis. équip.
avec séchoir, cave, park.
Prix : 370 000 F.
Tél. : 01-39-88-86-15

PROVINCE

(56) 100 m plage, Guidel,
(7 km Lorient)
Pt studio meublé
dans une rés. de caractère
200 000 F à débattre.
03-44-24-02-64 (dom.)

PROPRIÉTÉS

Vente : bergerie rénovée
180 m² hab., 2 ha terrain
800 m alt., vallée d'Ossau
sur chemin rural, 30 km Pau
Tél. : 01-46-34-01-44

A SAISIR

Très rare, vds cause
succession, 60 mn PARIS
SUD, anc. clos gâtinais
aménagé, habitable de
suite, gd séjour rustique,
cheminée, four à pain,
+ 5 p., bains, wc, chf.
cent., en retour belle
dépend. 200 m², terrain
arboré 6 000 m², 749 000 F,
crédit total 5 900 F mois
constant, 02-38-85-22-92
24 h/24 h.

MAISON

A vendre à GAILLON près
Vernon (Eure), maison à rénov.
Px 300 000 F à débat.
Maître Bailleul, 27600 Gaillon.
Tél. : 02-32-53-05-01

80 km Paris,
10 km nord-est Chartres,
agréable ensemble immob.,
maison ppale 120 m² hab.,
dont séjour avec cheminée,
3 ch. dont une grande sous
combles aménagés avec palier,
s.- de -bns, dépendances avec
2 garages, sur 5 100 m²
vue très dégagée.
Prix à débattre.
Etude Ducasse, 02-37-21-82-80

VIAGER

Libre St-Mandé près Métro
imm. gd standing 5 p.
5e ét. soleil, Hme 68 ans
1 350 000 + 7 000 F/mois
F. Cruz 01-42-66-19-00

ACHATS

Rech. URGENT 100 à 120 m²
PARIS, paiement comptant
chez notaire. 01-48-73-48-07

INTER PROJETS rech.
sur Paris et Est parisien
VOLUMES ATYPIQUES
A LOUER OU A VENDRE
01-42-83-46-46

Immobilier d'entreprise

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services
01-43-55-17-50

MAIRIE 18e
Bout. 225 m² avec réserve
Direct pptaire 42-71-23-30

20e Mº TÉLÉGRAPHE
1 000 m² divisibles de 100 à
250 m². Park. possib.
Direct pptaire 42-71-23-30.

18e CHAMPIONNET
local 77 m² s/jardin
Imm. neuf. - 42-71-23-30

LOCATIONS

OFFRES

PARIS

7e SOLFERINO
Superbe 5 P, 130 m², p.-de-t.,
stand. 14 000 F h. ch.
01-42-66-36-53

20e PRES MAIRIE 3 P.
67 m² récent 1er étg. Parkg.
4 305 F + ch. 01-43-61-88-36.

11e LOFT ATELIER 140 m²
3 chbres, verrières, usage
mixte possib. 14 000 F
IP – 01-48-85-13-33

7e RUE MALAR PETIT 4 P
80 m² 2 bains, 10 300 F
IP – 01-48-85-13-33.

MÉTRO SÉGUR
Chambre ensoleillée,
équipée et meublée
7e étg, asc., kitchenette,
dche, wc, branchement tél.,
câble, 2 800 F TTC. Part. à part.
01-45-67-92-61

METRO GAITE-14e
– studio 25 m², 4e ét. cave,
park. 3 084 F ch. comp.
com. : 1 952 F.
– 2 P 49 m², 3e ét., cave,
park. 5 822 F ch. comp.
com. : 3 668 F.

15e, PROCHE MONTPARNASSE,
100 m², au dixième et dernier
étage, 2 grands balc., grande
luminosité, pas de vis-à-vis,
un dble living, deux chbres,
au calme sur jardin privatif,
une s.-de-bains, une salle d'eau,
toil. séparées, nbrx placards,
une cave, un box fermé,
11 000 F, charges comprises.
01-45-66-56-65. Part-à-part.

16e Henri-Martin, 222 m²
Imm. Pdt, tb état,
loyer : 20 450 F cc.,
hon. 56 loyer an.
CSI : 01-45-44-12-90

17e PORTE-MAILLOT
IMM. MODERNE. Gd studio,
cuis., bns, cave, pkg.
4 500 F c.c. PAP
01-48-25-49-46.

17e IENA, 200 m²
Im. pdt, bon état,
loyer : 25 000 F cc.,
hon. 5 % loyer an.
CSI : 01-45-44-12-90

Particulier loue charmant 2 p.
meublé, décoré, kitch. compl.
Pel. s.d.b., w.c. Très calme, clair,
asc., tél., interph., cave, toute
vaisselle et accessoires. 4 000 F cc.
Tél. soir 01-42-80-04-77 pour visite

Métro Ségur
Chambre ensoleillée,
équipée et meublée
7e étage, ascenseur.
Kitchenette, douche, w.c.
Branchement tél., câble.
2 800 FF cc. Part a part.
01-45-67-92-61

RÉGION PARISIENNE

POISSY
AV. DES URSULINES
Résidence 1982 en plein
centre entre mairie et le
marché avec balcon, cave,
chauf. et eau chaude
collectifs.
– 3 P de 68 m² et 72 m²
4 400 à 4 835 F, ch.
comprises.
– 4 P. de 81 m² de 5 050 à
5 071 F, ch. comprises.
AGIFRANCE 01-30-74-32-14.

95 SANNOIS. Studio
25 m², 50 m du RER,
4e étg, entièrement neuf,
proximité commerce.
2 700 F cc. 01-39-81-20-66

ROCQUENCOURT
Beau studio 45 m² r.-d.-c.
3 690 F ch. comp. com.
2 207 F

2 P 66 m² r.-de-c., cave et
park. 5 555 F ch. comp.
com. : 3 331 F.

CACHAN. Mairie
Dans hôtel part., appt 126 m²,
séj. 60 m² avec veranda,
2 ch., s.-d'eau, sdb, cuis.
aménag. Loyer 10 000 F
C.S.M. 01-43-86-04-10

SAINT-MAUR 5' RER
Studio 20 m², coin cuis. équip.,
s. de bains, wc, parking.
Loyer 2 400 F C.S.M. 01-43-86-04-10

MEUDON Bas, route GARDES.
Duplex 130 m², dern. étg, vue
imprenable, calme, soleil,
séjour 45 m², dble expo, 2 sdb,
12 000 F cc. 01-69-07-79-46

2 P 65 m² r.de-c. Cave et
park. 5 474 F ch. comp.
com. : : 3 224 F.
AGIFRANCE 01-39-55-87-21.

AGIFRANCE 01-43-20-54-58.
Chambre ensoleillée,
équipée et meublée
7e etg, asc., kitchenette,
dche, wc, branchement tél.,
câble. 2 800 F TTC. Part. à part.
01-45-67-92-61

DEMANDES

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau, 75116
Rech. pour CLIENTS
ETRANGERS APPTS HAUT
DE GAMME HOTEL
PARTICULIER
et VILLAS OUEST PARIS
VIDES et MEUBLÉS
GESTION POSSIBLE
01-47-20-30-05

MASTER GROUP
47, rue Vaneau, 75007 Paris,
rech. appts vides ou
meublés,
ttes surfaces pour
CADRES BANQUES ET
GRANDES SOCIÉTÉS
Tél. 01-42-22-98-70

VOLCANOLOGIE L'inondation prédite par des experts après l'éruption du volcan islandais Grimsvötn a débuté mardi 5 novembre, plus tardive, mais aussi plus forte que prévu. ● LE LAC sous-glaciaire de plusieurs milliards de mètres cubes d'eau a fini par déborder avec violence, la chaleur résiduelle de l'éruption continuant à faire fondre la glace du glacier Vatnajökull. ● PLUSIEURS PONTS ont été coupés, ainsi que la route qui fait le tour de l'île, forçant une partie de la population à un détour de 1 000 kilomètres pour rejoindre la capitale, Reykjavik. ● PERSONNE n'est menacé, dans cette région déserte, par les torrents boueux, charriant des icebergs grisâtres, qui déferlent vers la mer. Les pêcheurs ont été priés de s'éloigner de la zone où les eaux se déversent dans la mer. ● LES EXPERTS sont partagés sur l'éventualité d'une nouvelle éruption après la débâcle.

La débâcle du « glacier de feu » islandais Vatnajökull a commencé

L'inondation, prédite par de nombreux experts après l'éruption du volcan Grimsvötn, début octobre, survient plus tardivement que prévu. Mais elle s'est produite avec une violence inattendue, jusqu'à atteindre un débit de 40 000 mètres cubes par seconde

REYJKAVIK
de notre correspondant

La débâcle du glacier Vatnajökull a enfin débuté, mardi 5 novembre, mettant fin à une énigme et à une longue attente. L'éruption d'un volcan, début octobre, sous ce glacier de 8 000 kilomètres carrés, grand comme la Corse, avait provoqué une bulle d'eau de plusieurs milliards de mètres cubes. Cette eau s'écoulait sous la glace vers un ancien cratère devenu lac, le lac Grimsvötn, invisible à l'œil nu et recouvert lui-même par une couche de glace épaisse de 450 mètres (*Le Monde* du 23 octobre). Le volcan avait cessé son activité, mais la chaleur qu'il continuait de dégager faisait toujours fondre la glace. La débâcle prévue dans les trois jours s'est fait attendre un mois de plus.

La faille en éruption avait d'abord percé des cheminées dans la glace. Un affaissement suivit et, après fonte totale de la glace au-dessus de l'éruption, une rivière à ciel ouvert, perpendiculaire aux crevasses du glacier, descendait jusqu'au lac Grimsvötn. Le cratère a donné naissance à une nouvelle montagne de cendres qui n'a toujours pas reçu de nom.

Malgré la pression de plusieurs milliards de mètres cubes d'eau supplémentaires, l'eau du lac n'est pas parvenue pendant un mois à se frayer un chemin entre moraines et calotte glaciaire. La cote 1 500 mètres fut atteinte, jugée maximale ; puis la cote 1 509, trois jours avant la crue. Une vague déferlante de quatre mètres de hauteur a surpris, mardi, sur la route nationale qui traverse les sables noirs de la côte sud du pays, un unique véhicule dont le conducteur a pu sortir sain et sauf. L'eau s'écoule dans quatre lits improvisés sur les sables volcaniques qui se divisent et se rejoignent en tissant mille affluents jusqu'à la mer. Boueuse et épaisse, elle charrie avec elle des icebergs qui, loin d'avoir la blancheur des crevasses du glacier, sont comme des grumeaux noirâtres sur le brouet de la débâcle.

Le débit a été « *multiplié par cent* » durant les deux premières heures de la crue et pourrait atteindre 40 à 50 000 mètres cubes par seconde dans les prochains jours, provoquant de désastreuses inondations et menaçant la route côtière, des ponts et des lignes électriques, indiquait l'hydrologue Arni Snorrasson, à la radio islandaise mardi 5 novembre.

Tgudnunddur Sigealdason, directeur de l'Institut géothermique d'Islande, était cependant moins alarmiste. Selon lui, tout dépendra de l'évolution de la crue. « *Si la montée des eaux se fait à un rythme régulier, le pire pourra être évité* », a-t-il affirmé. L'eau du lac devrait, selon le scénario des crues précédentes, élargir progressivement le couloir qu'elle s'est frayé sous la glace. Le débit de la débâcle devrait, selon les spécialistes, augmenter progressivement pour atteindre son maximum vendredi.

NOUVELLE ÉRUPTION ?

Mardi, les ponts, rapidement submergés par un débit estimé à 30 000 mètres cubes par seconde, résistaient encore sur leurs piles, mais avaient déjà rendu leur tablier, judicieusement construits en bois dans l'attente d'un sort funeste. De la route qui les reliait, il ne reste que des tronçons d'asphalte. L'Islande n'a plus de route circulaire, revanche des forces telluriques dans une île dont on ne peut faire le tour que depuis l'inauguration de quatre ponts sur la route longeant la côte sud, en 1974. Aujourd'hui, la population résidant à l'est de la crue est contrainte de faire un détour de 1 000 kilomètres par la côte nord pour rejoindre Reykjavik, car aucune route ne traverse le pays par le centre. Les pêcheurs ont été priés de s'éloigner de la zone où les eaux se déversent. Chargées de boue, les eaux de la débâcle tombent au fond de la mer et créent des courants inhabituels qui pourraient être fatals aux chalutiers.

Les Islandais, atterrés par l'importance des dégâts (plusieurs centaines de millions de francs) se sentaient pourtant presque soulagés mardi. La crue, plus forte que prévu, devrait également être de plus courte durée. Mais les dimensions de la poche d'eau du lac Grimsvötn demeurent inconnues. Une nouvelle éruption se produira-t-elle au terme de la débâcle ? C'était la théorie du géologue Sigurdur Thorinsson qui liait les éruptions sous-glaciaires du Vatnajökull aux vidanges du lac Grimsvötn. Mais les hydrologues ne partagent pas cette opinion.

Gérard Lemarquis

Haroun Tazieff encore sceptique

Il y a une semaine, le volcanologue Haroun Tazieff expliquait, dans les colonnes du *Figaro*, pourquoi « *la crue du glacier Vatna ne pouvait avoir lieu* ». M. Tazieff attaquait les « *experts* » et l'hypothèse selon laquelle plusieurs millions de mètres cubes d'eau issus de la fonte du glacier se seraient accumulés dans un lac sous-glaciaire, contenu par une « *hypothétique caldera* » susceptible de céder à tout moment. A son sens, la première phase de l'éruption, violente, avait provoqué la formation de roches dites hyaloclastiques, qui ne peuvent transformer la calotte qui les surplombe qu'en « *une boue épaisse, incapable de s'infiltrer dans les fissures du glacier* ». M. Tazieff précisait cependant que l'éruption avait pu se poursuivre plus paisiblement et attaquer la base intacte du glacier. Après la crue subite de mardi, il maintient sa version, et note que les eaux engendrées peuvent être « *impétueuses pour peu que la pente soit suffisante* ». Qui tranchera ? « *Quelqu'un qui s'y connaît*, lâche le bouillant volcanologue. *Et ils ne sont pas si nombreux.* »



Le glacier Vatnajökull recouvre au moins trois centres volcaniques reliés par des fissures. ① L'éruption s'est produite sur l'une d'elles. ② Au contact de la lave chaude, la glace fond, formant un lac sous-glaciaire. ③ Les eaux débordent aujourd'hui et se précipitent dans la mer à raison de plusieurs milliers de m³ par seconde.

Le Monde

Trois sondes spatiales partent explorer la planète Mars

Quelques semaines après l'ouverture d'un débat sur l'existence d'une forme de vie passée sur la « planète rouge », les Etats-Unis et la Russie entament en association avec une vingtaine de pays de puissantes campagnes d'exploration

Jamais, ces dernières années, l'exploration planétaire n'avait connu pareille activité. En moins d'un mois, trois missions vont s'envoler vers Mars. Deux sont américaines : Mars Global Surveyor, chargée de cartographier la « planète rouge », et Mars Pathfinder, conçue pour se poser en douceur dans une vallée martienne. Un robot automatique à six roues, Sojourner, précurseur des futurs grands robots martiens, devrait être déposé sur Mars à cette occasion. Une troisième sonde, Mars 96, conçue par les Russes, les Français et les Allemands, et à laquelle participent une vingtaine de pays, devrait donner lieu à la mise en orbite d'une sonde et au largage de deux stations et de deux pénétrateurs sur le sol martien. Ce feu d'artifice ne devrait pas s'arrêter là : d'ici à 2005, Mars pourrait accueillir cinq ou six sondes nouvelles, pour la plupart américaines.

N'EN DÉPLAISE aux astrologues, novembre et décembre seront indiscutablement sous le signe de Mars. En moins d'un mois, les Américains et les Russes, en coopération avec une vingtaine d'autres pays dont la France, vont lancer trois engins spatiaux à la conquête de la « planète rouge ». Et ce n'est pas tout : les projets martiens se multiplient pour la prochaine décennie. Les Japonais devraient lancer le leur l'an prochain, et la NASA, qui a reçu des assurances budgétaires sur cette longue période, devrait multiplier les vols, seule ou en association avec les Russes et les autres Européens.

Le coup d'envoi de cette formidable campagne d'exploration planétaire a débuté le 6 novembre par l'envoi, de Cap Canaveral (Floride), de la sonde américaine Mars Global Surveyor. Un engin d'un peu plus d'une tonne dont la NASA attend beaucoup dans la mesure où il doit répéter la mission de cartographie de haute précision que Mars-Observer aurait dû accomplir en août 1993. Malheureusement, deux jours seulement avant sa mise en orbite autour de la « planète rouge », cet engin de près de 6 milliards de francs (980 millions de dollars) avait, pour des raisons inconnues, rompu tout contact avec la Terre.

Mars Global Surveyor a pour mission d'effacer ce camouflet essuyé par les Américains après une trop longue série d'échecs ou de défaillances. Le 10 septembre 1997, la sonde américaine devrait, au terme d'un voyage interplanétaire de dix mois et d'une série de manœuvres acrobatiques, se mettre en orbite polaire autour de Mars à une altitude de 378 kilomètres. Puis, au début de 1998, elle commencera une cartographie précise à quelques dizaines de mètres de la surface de la planète. Cette opération est censée durer 687 jours, soit l'équivalent d'une année martienne. Et ce, pour le prix modique de 154 millions de dollars (770 millions de francs), dont 54 millions de dollars pour la sonde elle-même, construite par Lockheed Martin.

COUPES BUDGÉTAIRES

Volcans, canyons, vallées puissamment sculptées, anciens lits de rivière, fonds de lacs et d'océans seront donc minutieusement observés, deux ans durant, pour mieux comprendre le surprenant contraste entre un hémisphère Nord plutôt jeune et un hémisphère Sud *de quelques centaines* de millions d'années son aîné. Quelle est l'épaisseur de la croûte du sol martien ? Quelle est la structure du manteau ? Le noyau de la planète est-il liquide ou solide ? Où est passée l'eau qui a modelé les reliefs qui nous ont été révélés par plus de trente ans d'explorations – et de nombreux échecs – menées par les Russes et les Américains ? Mars est-elle protégée, comme la Terre, par un champ magnétique ?

Mais la grande question qui passionne tout le monde et permet à la NASA de faire mousser ses programmes auprès de politiques moins enclins que naguère à soutenir d'ambitieux programmes spatiaux, c'est celle de l'existence ou non d'une forme de vie passée sur ce monde désert à l'atmosphère ténue. En 1976, les sondes américaines Viking, envoyées à grand renfort de dollars, n'ont pu répondre. Et la découverte, contestée, de traces de vie sur une météorite d'origine martienne (ALH 84001) annoncée récemment n'a guère fait qu'ajouter à la confusion.

Mars Global Surveyor éclairera-t-elle le sujet d'un jour nouveau ? Certainement pas. Mais elle devrait, par sa moisson, préciser les connaissances et préparer le terrain, d'abord pour les deux missions franco-russe et américaine qui vont la suivre dans les prochaines semaines, puis pour celle qui pourrait conduire, en 2005, les Russes, les autres Européens et les Américains à ramener sur Terre, deux ans plus tard, des échantillons de sol martien (*Le Monde* du 15 août).

La première de ces deux missions, Mars-96, devrait s'envoler le 16 novembre de la base de Baïkonour (Kazhakstan). Le départ de *cette sonde franco-russe de* 6,5 tonnes est presque un miracle. Lancé à la fin des années 80, ce programme d'exploration de la « planète rouge » a vu, avec l'explosion du bloc soviétique, son calendrier glisser dangereusement et son contenu perdre de ses ambitions. Des deux sondes prévues à l'origine, il n'en reste qu'une aujourd'hui. Les ballons qui devaient être largués dans l'atmosphère martienne et la petite jeep automatique Marsokhod que Français et Russes préparaient ensemble ont été aussi abandonnés, faute de moyens.

Malgré cela, Mars-96 n'est nullement une mission au rabais. La participation d'une vingtaine de pays aux expériences en témoigne, notamment celles de l'Allemagne et de la France, gros contributeurs de ce programme d'environ 57 millions de dollars. Le Centre national d'études spatiales (CNES) a d'ailleurs consacré quelque 230 millions de francs aux onze expériences réalisées par les *laboratoires scientifiques français*.

Sont bien sûr au menu de cette campagne d'un an – voire deux – l'étude de l'atmosphère et celle de son interaction avec la surface et le milieu planétaire, la cartographie géologique et minéralogique de la planète ainsi que la description de son champ magnétique.

ROBOT EXPLORATEUR

Pour mener à bien ces observations, la sonde se placera le 12 septembre 1997 sur une orbite elliptique (300 km × 52 000 km) autour de Mars. Mais, quatre jours auparavant, elle aura largué deux petites stations de 87 kilos chacune, dérivées des fameux Luna mis en œuvre dans les années 60 par les Russes *lors de la conquête lunaire*. Ces « roses » à quatre pétales se poseront en douceur, probablement dans les régions d'Amazonis Planitia et d'Olympus Mons, l'un des formidables volcans de Mars. En outre, deux pénétrateurs de 126 kilos chacun seront largués par la sonde en orbite, pour s'enfoncer *de plusieurs mètres dans le sol* martien.

Mais ce n'est pas tout. Le 2 décembre, les Américains lanceront une seconde sonde vers Mars. Baptisé Mars Pathfinder, cet engin de 880 kilos, dont la mission a coûté quelque 195 millions de dollars, devrait conduire à l'atterrissage, le *4 juillet 1997*, d'un « lander » d'environ 260 kilos dans la région d'Ares Vallis, à 850 kilomètres au sud-est de la zone où la première des deux sondes Viking s'était posée voilà vingt ans. Avec, pour clore le spectacle, la dépose sur le sol d'un petit robot à six roues et de 16 kilos, Sojourner, qui, une semaine durant, jouera les explorateurs.

Jean-François Augereau

Les missions

● **Mars Global Surveyor** : cette sonde d'environ 1 tonne décollera le 6 novembre de Cap Canaveral (Floride). Elle se mettra en orbite autour de Mars pour la cartographier le 10 septembre 1997. Coût du programme : 154 millions de dollars.

● **Mars 96** : vingt pays, dont la France et l'Allemagne, ont participé à l'élaboration des expériences de cette sonde russe de 6,5 tonnes qui décollera le 16 novembre. Elle se mettra en orbite martienne le 16 septembre 1997 et larguera sur Mars deux petites stations et deux pénétrateurs. Coût du projet : 57 millions de dollars.

● **Mars Pathfinder** : cette sonde américaine partira la dernière. Le 4 juillet 1997, elle devrait se poser en douceur sur le sol martien et déposer un petit robot à six roues, Sojourner. Coût de la mission : 195 millions de dollars.

Chroniques anciennes

Depuis octobre 1960, date de la première tentative du survol de Mars, une trentaine de sondes automatiques ont tenté de lever le voile sur les nombreux mystères de la planète rouge. Dix-sept – russes pour la plupart – ont échoué. Certaines ont connu des demi-succès. *D'autres, comme les missions américaines Viking en 1976,* ont été des réussites totales sans que soient pour autant apportées les preuves de l'existence d'une vie sur Mars. D'autres enfin, comme les Mars-2 et Mars-3 russes, auraient été des premières si le robot d'exploration qu'elles portaient avait pu accomplir sa mission, vingt-cinq ans avant le Sojourner américain que la sonde Pathfinder devrait déposer sur le sol martien le 4 juillet prochain.

D'autres missions vont suivre, japonaise et américaine, en coopération avec les Russes et les Européens. La Nasa pourrait d'ailleurs *lancer une mission vers Mars tous les vingt-cinq mois. Mais à la* condition expresse que ces programmes répondent aux critères incontournables du *« smaller, faster, cheaper »* (« plus petit, plus rapide, plus économique ») apprécié des politiques américains.

Les indices douteux d'une vie insaisissable

LES CHERCHEURS de la Nasa ont-ils, oui ou non, aperçu des fossiles d'organismes martiens sous leur microscope ? Annoncée en plein mois d'août, la nouvelle avait fait sensation. *« Quelque chose ressemblant à certaines formes de bactéries filamenteuses fossiles »* avait été détecté sur une météorite d'origine martienne. L'analyse physico-chimique d'une fine tranche de ce caillou – baptisé ALH84001 – offrait un *« faisceau d'indices »* qui, soulignait en personne Daniel Goldin, le patron de la Nasa, *« tendrait à indiquer qu'une forme de vie microscopique peut avoir existé sur Mars il y a plus de trois milliards d'années »* (*Le Monde* du 8 août).

Hélas ! Une fois publiée, l'étude suscita la déception – voire la désapprobation – de nombre d'exobiologistes (spécialistes de la recherche de vie extraterrestre) qui, depuis vingt ans, cherchent à prouver que des micro-organismes ont peuplé jadis la « planète rouge ». Ces *« indices »*, s'ils pouvaient, certes, témoigner éventuellement d'une activité biologique passée, pouvaient aussi avoir une explication purement chimique ou minérale.

« ALIBI DE CHOIX »

Bref, le doute subsiste. Les *« fossiles »* que les chercheurs américains croyaient avoir vus ressemblaient vaguement à des cyanobactéries filamenteuses dont font partie les fameuses *« algues bleues »* microscopiques, organismes fossiles les plus anciens jamais trouvés sur Terre. Or la vie est probablement apparue, il y a trois ou quatre milliards d'années, en même temps sur la Terre et sur Mars. L'assèchement de cette dernière aurait entraîné la mort rapide des premiers organismes, et Mars pourrait donc constituer *« un arrêt sur image »* de la Terre biologique primitive.

Les trois engins lancés ces prochaines semaines permettront-ils enfin de vérifier ce scénario séduisant ? Sans doute pas. La plupart des spécialistes estiment aujourd'hui que les fossiles de bactéries, s'ils existent, sont enfouis à une dizaine de mètres sous le sol martien. Hors de portée, donc des « pénétrateurs » de Mars-96. *« L'exobiologie n'intéresse pas vraiment les ingénieurs*, déplore un spécialiste français de cette spécialité. *Mais elle a toujours constitué un alibi de choix pour le financement des missions martiennes. »*

J.-P. D.

L'Agence française de l'espace redéfinit sa stratégie

Le CNES veut résoudre la crise existentielle qu'il traverse depuis l'échec d'Ariane-5 en juin dernier

TROUVER SES « MARQUES » dans un domaine en pleine évolution, au moment précis où quelques erreurs et un échec retentissant ont sérieusement détérioré son image auprès du gouvernement, du public et de partenaires industriels : telle est la tâche que le Centre national d'études spatiales (CNES) espère mener à bien avec le « plan stratégique » rendu public mercredi 6 novembre, à Paris.

L'explosion, le 4 juin, du premier exemplaire d'Ariane-5 quarante secondes après son décollage a servi de révélateur à un malaise qui couvait depuis longtemps. L'échec – les experts l'ont su très vite – est le résultat d'une négligence dans l'adaptation du logiciel de vol d'Ariane-4 au nouveau lanceur européen.

Pour l'Agence française de l'espace, cet échec ne pouvait tomber plus mal. L'abandon du projet de navette spatiale Hermès, il y a quelques années, avait déjà ébranlé le moral d'une partie de ses équipes. Les affrontements lors de la dernière conférence spatiale européenne, tenue à Toulouse en octobre 1995, n'ont guère amélioré les choses. La France, longtemps locomotive de la politique spatiale européenne, a dû se plier au jeu des concessions pour éviter la rupture.

De tout cela ressort une évidence : les grands programmes sont désormais gérés au niveau européen. Pour le reste, c'est l'aspect commercial qui prime. L'ère des télécommunications-reines et du multimédia a fait entrer définitivement l'espace dans notre vie quotidienne. Avec pour corollaire une montée en puissance des financements privés et donc de l'appétit des industriels.

Redresser la barre, traiter d'urgence cette crise existentielle : telle est la première mission à laquelle le nouveau président du CNES, Alain Bensoussan, s'est attaché. Le plan stratégique, qu'il a lancé dès sa nomination, en février, a deux objectifs.

« Il fallait, d'une part, explique un collaborateur de François Fillon, ministre chargé de l'espace, *assurer la réconciliation interne autour des grands axes de la politique gouvernementale ; mieux intégrer le CNES dans un cadre européen face à l'européanisation progressive des programmes. Il fallait aussi préciser les méthodes de travail, notamment vis-à-vis des industriels et trouver avec ces derniers un nouveau système de relations fondé sur la notion de partenariat. »*

Cette tâche délicate fut menée en étroite concertation avec le personnel et les partenaires, souligne-t-on au CNES. Un questionnaire fut envoyé aux 2 500 salariés (800 y ont répondu). Quarante « interviews » ont été menées auprès des partenaires (industriels et grandes agences) pour recueillir leurs critiques.

> Cette restructuration contribuera à éclaircir les relations parfois orageuses entre le Centre et les industriels

Parallèlement, 120 experts ont travaillé au sein de sept « ateliers » sur les grands thèmes repris dans le plan : lanceurs, programmes *scientifiques, missions* humaines, coûts, etc.

Le document rendu public mercredi (il avait été communiqué auparavant au personnel et aux partenaires) commence par dresser le tableau d'un *« contexte en évolution »* et par réaffirmer les *« valeurs à partager »*. L'*« identité »* du CNES doit s'affirmer autour de trois axes : la mise en œuvre de la politique spatiale française, un rôle d'animation et de catalyse des initiatives et *« une action dans la recherche, la technologie et le développement des activités spatiales »*. Les grands domaines d'action seront maintenus : lanceurs, *bien sûr, science spatiale*, observation de la Terre, télécommunications, mais aussi missions habitées, pour lesquelles est mis en exergue *« un impératif de maîtrise des coûts »*.

Ces préalables posés, le nœud du problème peut enfin être abordé : les *« nouvelles relations »* avec les partenaires. Avec l'Agence spatiale européenne (ESA), *« cadre naturel »* pour des projets *« à vocation mondiale »*, le CNES doit *« mettre en place un véritable partenariat équilibré »*. Mais il n'en développera pas moins des relations bilatérales avec les Etats-Unis, la Russie et le Japon. Au plan national, le CNES devra *« resserrer ses liens »* avec la défense pour la mise en œuvre du programme spatial militaire. *« Les compétences du CNES sont là, il ne serait pas opportun d'en développer ailleurs »*, souligne Jean-Yves Le Gall, directeur chargé de l'élaboration du plan stratégique au CNES.

Sur les rapports avec l'industrie, rebaptisés « partenariat », le ministère comme la direction du CNES ont tenu à rassurer les industriels, inquiets de l'hégémonie dont pourrait faire preuve un CNES revivifié. *« Notre rôle est de les aider à développer le mieux possible de nouveaux produits, de leur servir d'appui technique ; pas de leur disputer les marchés*, souligne Jean-Yves Le Gall. *Il ne faut pas oublier que 90 % de notre budget leur sont redistribués sous forme de contrats. »*

Au-delà de cette position de principe, la restructuration du CNES, qui devrait être annoncée dans les prochaines semaines, contribuera aussi à éclaircir les relations parfois orageuses entre le centre et les industriels. Ces derniers pourront désormais s'adresser à des interlocuteurs bien définis dans chaque domaine-clé grâce à un redécoupage de la direction des programmes. Par ailleurs, explique-t-on au gouvernement, Aérospatiale verra son autorité d'architecte industriel du progamme Ariane renforcée, retrouvant ainsi *« un vrai rôle d'interlocuteur face au CNES »*.

Jean-Paul Dufour

Des archéologues amateurs « redécouvrent » l'Alexandrie de Cléopâtre

LE CAIRE
de notre correspondant

Trouvez un mécène généreux, choisissez un site archéologique connu mais d'accès difficile, dressez-en une carte précise, rédigez un communiqué de presse ambigu, faites venir les journalistes en charter, et vous avez fait une spectaculaire « redécouverte ». C'est pratiquement ce qui vient de se passer en début de semaine à Alexandrie, quand Franck Goddio, qui se présente comme *« un passionné d'archéologie sous-marine »*, a distribué un communiqué de presse ayant pour titre : « Deux mille ans après, on a redécouvert, à Alexandrie, la cité royale des Ptolémées. »

L'emplacement de cette cité, contrairement à la légendaire Atlantide, était connu, à des détails près, par les archéologues, grâce aux descriptions des historiens de l'Antiquité. Même les baigneurs pouvaient, avant que la pollution n'ait réduit la transparence de l'eau dans le port est, apercevoir des bouts de colonnes gisant sous la mer. Toutefois, surtout faute de moyens financiers et technologiques, nul n'avait dressé de carte de cette partie de la ville qui avait été engloutie par la mer à la suite d'un raz-de-marée au IVe siècle. À ce moment, les bâtiments du quartier royal n'avaient sans doute qu'assez peu à voir avec l'Alexandrie de Cléopâtre, morte quatre siècles plus tôt.

EFFET D'ANNONCE

Franck Goddio, qui avait déjà à son crédit l'invention du galion espagnol *San-Diego*, retrouvé au large des Philippines, a réalisé ce qui manquait aux archéologues : une carte précise de la partie engloutie d'Alexandrie. Cette mission, qui a nécessité la présence durant quatre mois d'une équipe de seize plongeurs (1 000 plongées) équipés de GPS (positionneur par satellite) et d'un matériel coûteux, a été financée par une fondation dépendant d'un groupe industriel du Liechtenstein. Ces travaux ont aussi permis de découvrir colonnes, statues, chapiteaux, blocs monumentaux, amphores, sphinx, restes de pavage et de digues. Toutefois, l'équipe de plongeurs de Franck Goddio ne comprenait pas d'archéologues de renom ou expérimentés.

« Parmi les nombreux vestiges découverts doivent, selon les textes, se trouver entre autres l'île d'Antirrhodos, avec le palais de Cléopâtre, le Timonium, palais-sanctuaire de Marc Antoine, le port royal des galères et le temple de Poséidon », affirme le communiqué de presse. L'ambiguïté de cette phrase – il y a loin entre *« doivent, selon les textes, se trouver »* et *« se trouve »* – a poussé des médias avides de scoops à franchir le pas et à parler de *« la découverte du palais de Cléopâtre »*.

Or, aucune preuve matérielle, que ce soit une inscription ou une statue de la reine, n'a été fournie pour confirmer une éventuelle découverte. Cela n'a pas empêché un journal anglais d'aller encore plus loin en annonçant la découverte par l'Institut européen d'archéologie sous-marine, fondé par Goddio, de *« ce qui pourrait être le tombeau de Cléopâtre ou d'Alexandre le Grand »*. Une hypothèse qui rappelle fâcheusement la prétendue *« découverte du tombeau d'Alexandre »* dans l'oasis de Siwa (*Le Monde* du 7 février 1995) par une archéologue amateur grecque.

Si les responsables du service égyptien des antiquités d'Alexandrie sont satisfaits de l'effet d'annonce, qui, espèrent-ils, fera oublier le fait que certains d'entre eux ont été accusés de vouloir construire des résidences secondaires sur un terrain classé, les archéologues indépendants refusent de commenter les déclarations de Goddio. Ils estiment ne pas disposer des éléments nécessaires pour porter un jugement.

Alexandre Buccianti

L'incertain destin de Trieste

Face à Venise, la cité située sur les bords de l'Adriatique pourrait devenir une capitale régionale : elle a des racines multiculturelles, une identité italienne et un avenir européen

TRIESTE
de notre envoyée spéciale

Métisse, et fière de l'être. Italo-autrichienne avec blondeurs slaves, teint clair, yeux bleus d'Europe centrale et le plus bel accent italien. Car sa situation géographique – sur les contreforts des Alpes, au bord de l'Adriatique, au long d'un golfe a rendre jaloux Naples – en a attiré plus d'un. Les doges ont oublié ici quelques arcs vénitiens, les Byzantins des bouts de basiliques. Vienne, classique et bavarde, lui a donné son architecture et ses cafés. L'Italie, l'indépendance.

Riche de ces apports, elle reste déchirée et un peu nostalgique, à l'instar des villes charnières qui ne savent plus où elles en sont à force de claquer à tous les vents de l'Histoire. Pourtant, elle ne manque pas d'atouts : une position au carrefour de trois cultures – vénitienne sur la côte, slave sur le plateau karstique, autrichienne dans la ville même – une identité forte, comme toutes les zones frontalières à l'écart des routes. Et, confrontée à ce qui pourrait s'apparenter à un déclin, un avenir européen. Elle compte beaucoup sur l'autoroute Trieste-Ljubljana, qui devrait ouvrir prochainement, pour lui rendre sa place de porte entre l'Orient et l'Occident. Une façon de revenir vers cette Mitteleuropa qui la nourrie pendant plus de cinq siècles.

PERSPECTIVES

L'impératrice Marie-Thérèse fut son architecte. Dans cette ville où l'on tend des cordages en hiver pour que les gens s'y agrippent quand souffle la *bora*, un vent violent venu de l'est, il faut, comme dans les métropoles d'Europe centrale, lever les yeux vers les statues scandant les toits, les dômes verts et les hauts lampadaires de la piazza Unita d'Italia.

C'est la plus grande de ce pays, ouverte sur la mer, ce qui élargit les perspectives. Tout ce qui compte comme palais y est rassemblé, dont l'élégant Hôtel Duchi d'Aosta et le palais du Lloyd Triestino du balcon duquel fut proclamée l'union de Trieste à l'Italie. En remontant le long du port, voici l'unique canal de la ville. La municipalité voulut le combler pour en faire un parking. Un référendum trancha : canal, *si* ; garage , *no*.

De Venise, l'arrivée sur Trieste, par une route ombragée de grands arbres, parfois taillée dans le karst blanc, est spectaculaire. La voie maritime ne doit pas l'être moins. Trieste devint port franc en 1719, par décret de Charles VI, le père de Marie-Thérèse. Décision très pragmatique car c'était l'unique débouché sur la mer du domaine autrichien. Par cette porte ouverte s'engouffrèrent des hommes entreprenants et hauts en couleur. Les églises des diverses confessions témoignent de leur passage.

MONUMENTS EMBLÉMATIQUES

Le *Lungomare* les vit débarquer. Comme partout en Italie, les maisons ont leurs volets articulés à demi soulevés pour laisser filtrer la brise marine. De lourds paquebots sont à quai. Le *Venizelos*, des Anek Lines, embarque les passagers pour Le Pirée. Un spectacle en soi : les entrailles du monstre engloutissent des camions longs comme des locomotives. Au large, des paquebots blancs présentent leur profil. Dans le ciel, de petits nuages blancs qu'eût aimé Tiepolo. Trieste a deux monuments emblématiques. San Giusto est la cathédrale composite qu'il lui fallait. Le château de Miramar porte bien son nom : il regarde la mer. On y va pour évoquer le destin tragique d'un couple à qui son ambition fut fatale. Maximilien, le jeune frère de l'empereur François-Joseph, le fit construire à grands frais, y vécut brièvement et fut, plus brièvement encore, empereur du Mexique où il fut fusillé. Charlotte, son épouse, sombra dans la folie devant tant d'adversité.

ENDROIT STRATÉGIQUE

On découvre Trieste au café. Le San Marco, ouvert en 1914, proscrit par la police autrichienne, détruit et rouvert en 1918, est bruyant, décontracté et studieux : on étudie, seul ou à deux, on déballe un dessin et l'on discute de ses mérites, on regarde un match à la télévision.

Ouvert en 1839, le Café des Miroirs, sur la place Unita d'Italia, est plus chic et moins convivial. Sans doute l'influence de la Bourse et des palais. Quant au Tommaseo, qui porte le nom d'un écrivain de l'époque, il date de 1830 et regarde le port. Restauré, trop bien léché, il laisse de marbre en dépit des figures littéraires qui l'ont hanté – Umberto Saba, Italo Svevo ou James Joyce.

La province de Frioul-Vénétie Julienne est à l'image de Trieste. Diverse. Udine demeure, dans son essence, vénitienne – Tiepolo y laissa de très belles fresques. Ici règne la plus pure italianité. Choisir un endroit stratégique, la terrasse du café Contarena, et contempler l'une des plus charmantes *piazza* d'Italie. On pourrait ne voir qu'elle et repartir satisfait.

Cividale del Frioul est lombarde, à l'image de son *tempietto* orné de fresques, stucs et sculptures du VIII[e] siècle. On peut voir ces mêmes stucs représentant des grappes de raisin au monastère Saint-Siméon, en Syrie, ce qui donne à penser que les artistes chassés par les iconoclastes vinrent s'employer ici. Aquileia reste romaine et byzantine. Grado, au bord de l'Adriatique, est avant tout balnéaire, par la volonté de François-Joseph, qui en fit une station de cure des Habsbourg. Une famille symbolise à elle seule les méandres de l'histoire frioulane. Chassée du Val Sassina par les Visconti à la fin du XIII[e] siècle, elle se réfugia ici, un de ses membres ayant été nommé patriarche d'Aquileia. Ce sont les Torre e Tasso, qui devinrent, en Autriche, les Thurn und Taxis. Ils se taillèrent une immense fortune dans la poste, dont l'empire leur concéda le monopole. Une descendante de cette branche accueillit Rilke à Duino, à quelques kilomètres de Miramar, où il commença à composer ses *Elégies*. Un genre poétique que l'on cultive ici.

Danielle Tramard



DESSINS D'OLCE

Carnet de route

● **Accès.** Vols Corsair (tél. : 08-03-33-33-33) Paris-Venise les jeudi et dimanche à partir de 1 020 F A/R. Puis deux heures de route pour Trieste. Consulter Nouvelles Frontières (même téléphone) pour louer une voiture et réserver les meilleurs hôtels. Egalement Cit-Evasion, Donatello, Italiatours.

● **Hôtels.** A Trieste, le très élégant Duchi d'Aosta, recommandé par le Guide de charme des hôtels et auberges en Italie, de Simonetta Greggio (Rivages), et le confortable Jolly. A Udine, charme et gastronomie à l'Astoria Italia.

● **Expositions.** Comme Venise, Udine fête le trois centième anniversaire de la naissance de Giambattista Tiepolo par une double exposition, l'une consacrée à ses œuvres les plus significatives, l'autre à des dessins de Giandomenico, son fils. Jusqu'au 31 décembre. Voir aussi les édifices décorés de fresques de Tiepolo (Duomo, palais du Patriarche, église de la Pureté). A la villa Manin (tél. : 00-04-32-906-657), à Codroipo, à 25 km d'Udine, exposition « Splendeur d'une dynastie, le mécénat des Manin et des Dolfin ». Jusqu'à fin janvier 1997.

● **Livres.** *Trieste*, de Franck Venaille (Champ Vallon). Deux albums : *Trieste porta d'Oriente*, belles photographies de Gabriele Crozzoli (Vianello Libri) ; *Tiepolo et l'intelligence picturale*, de Svetlana Alpers et Michael Baxandall (Gallimard).

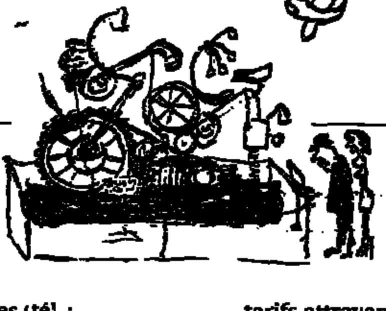
● **Renseignements.** Office italien de tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 01-42-66-66-68.

Week-ends d'art en Europe

L'automne est la saison bénie pour visiter un musée à Londres, Berlin, Madrid ou Amsterdam, pour déambuler dans les vieilles cités d'Europe. Après la Toussaint, les prix des hôtels sont à la baisse comme ceux du transport aérien, à condition de voyager le week-end. Billets d'avion ou de train et voiture se réservent ensemble. Pensions de famille ou palaces, les prix restent sages.

● Reste à connaitre le programme des festivités pour sélectionner les forfaits. Tinguely à Bâle ? Le musée est ouvert depuis un mois, et le syndicat d'initiative (tél. : 00-61-261-50-50) affiche un « Bâle forfait », des week-ends, de 350 F à 600 F (2 nuits, par personne en chambre double, 2 à 4 étoiles), avec des réductions dans les musées et la gratuité des transports publics. D'autres formules s'appliquent à Lugano (3615 SUISSE), où les cent quarante tableaux d'Odilon Redon sur le thème de « La Nature de l'Invisible » sont exposés (Musée Cantonale del Arte) jusqu'au 17 novembre. Au Musée d'art moderne est présenté l'ensemble de l'œuvre gravé de Goya, dont *Les Désastres de la guerre* et *Tauromachie*.

● Découvrir, à Berlin, le Hamburger Banhof ? Le nouveau musée d'art contemporain vient d'être inauguré dans la plus ancienne gare de la ville. De même que la collection Berggruen qui rassemble, depuis peu, au Stulerbau, cent œuvres d'artistes du début du XX[e] siècle (dont Picasso, Cézanne, Van Gogh, Braque, Klee et Miro). Les forfaits, pour deux nuits avec le transport aérien, sont à 1 550 F chez Nouvelles Frontières (tél. : 08-03-33-33-33) et de 1 800 F chez Der Voyages (tél. : 01-47-42-07-09), Europauli ou Républic Tours (agences de voyages). Visit Europe propose, pour le même prix, de réserver avion et voiture, avec la possibilité d'un retour par Hambourg, où sont exposés, au Deichtorhallen, jusqu'au 5 janvier 1997, des dessins et sculptures de Joan Miro.



● L'exposition Jan Steen à Amsterdam est accrochée, pour deux mois encore, aux cimaises du Rijksmuseum. Comme chaque année, de novembre à mars, avec les week-ends baptisés « L'hiver à la manière d'Amsterdam », la star hollandaise fait les yeux doux aux voyageurs. Vingt-six hôtels affichent des tarifs attrayants (de 360 F à 1 000 F pour 2 nuits, tél. : 00-31-70-32-02-600 et 3615 Hollande). Un « Passeport Amsterdam » ouvre les portes d'une quarantaine de musées, entrées gratuites ou tarifs réduits.

● Giacometti à Londres. L'une des plus importantes manifestations consacrées à l'artiste (200 sculptures et peintures) a lieu à la Royal Academy of Arts jusqu'au 1[er] janvier. On peut réserver, par téléphone, chez Box Office, à Paris (60 F, paiement par carte bancaire, tél. : 01-49-95-08-06), un billet « coupe-fil » pour une entrée prioritaire. Le forfait signé Frantour (agences de voyages), avec aller-retour en Eurostar, deux nuits au London Metropole (4 étoiles) et l'entrée à l'exposition, coûte 1 610 F. D'autres formules chez Kuoni, FRAM, Planète, Episodes.

● Les offices du tourisme des pays concernés donnent la liste des spécialistes. Ceux-ci sont souvent bien placés, pour afficher les meilleures offres. Ainsi, Aer Lingus, compagnie irlandaise, et sa filiale Avirlande annoncent un tarif à 995 F, l'aller-retour sur Dublin ou Cork, à condition de voyager à deux et de rester au moins deux jours. Avec 300 F, environ, de plus (tél. : 01-47-42-10-64), on dispose d'une voiture ou de chambres d'hôtes réservées chez l'habitant.

Florence Evin

هكذا من الأصل

Le mauvais temps gagne le Sud

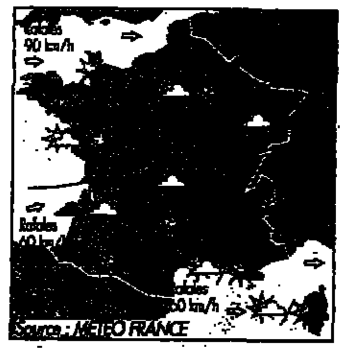
LES HAUTES PRESSIONS persistent des Açores à l'Espagne. Une dépression très creuse circule du nord de l'Ecosse à la Scandinavie. La perturbation associée s'enfonce lentement des côtes de la Manche vers le sud du pays. Le vent de secteur sud-ouest soufflera fort sur les côtes de la Manche.

Jeudi matin, le ciel sera couvert et pluvieux sur le Poitou-Charentes, le Centre, la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, le Limousin, l'Auvergne, la région Rhône-Alpes, l'Aquitaine et le nord de Midi-Pyrénées. Le vent de sud-ouest sera modéré avec parfois des rafales jusqu'à 80 km/h sur le Nord-Est. Sur les régions méridionales, il y aura de plus en plus de passages nuageux. Les éclaircies seront encore assez belles près de la Méditerranée. A l'arrière de la perturbation, nuages et éclaircies alterneront, de la Bretagne et des pays de Loire au Nord-Picardie et à la Champagne. Les nuages seront plus nombreux près des côtes de la Manche avec des averses et des vents de secteur ouest à 80 km/h.

Jeudi après-midi, la perturbation s'enfonce lentement vers le sud: il pleuvra en fin de journée sur le sud de l'Aquitaine, la région Midi-Pyrénées, le sud du Massif Central et la région Rhône-Alpes. Quelques gouttes tomberont sur le Languedoc-Roussillon. Sur la Provence et la Côte d'Azur, le ciel se couvrira progressivement. Le ciel de traîne gagnera le reste du pays avec quelques averses au nord de la Loire, plus nombreuses près des côtes de la Manche et sur le Nord-Picardie.

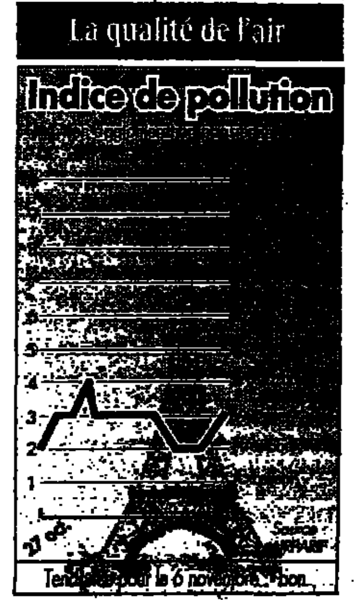
Les températures matinales seront de l'ordre de 7 à 12 degrés mais localement de 11 à 14 degrés sous la perturbation. L'après-midi, le thermomètre indiquera 12 à 15 degrés sur la moitié nord et 13 à 18 degrés sur la moitié sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

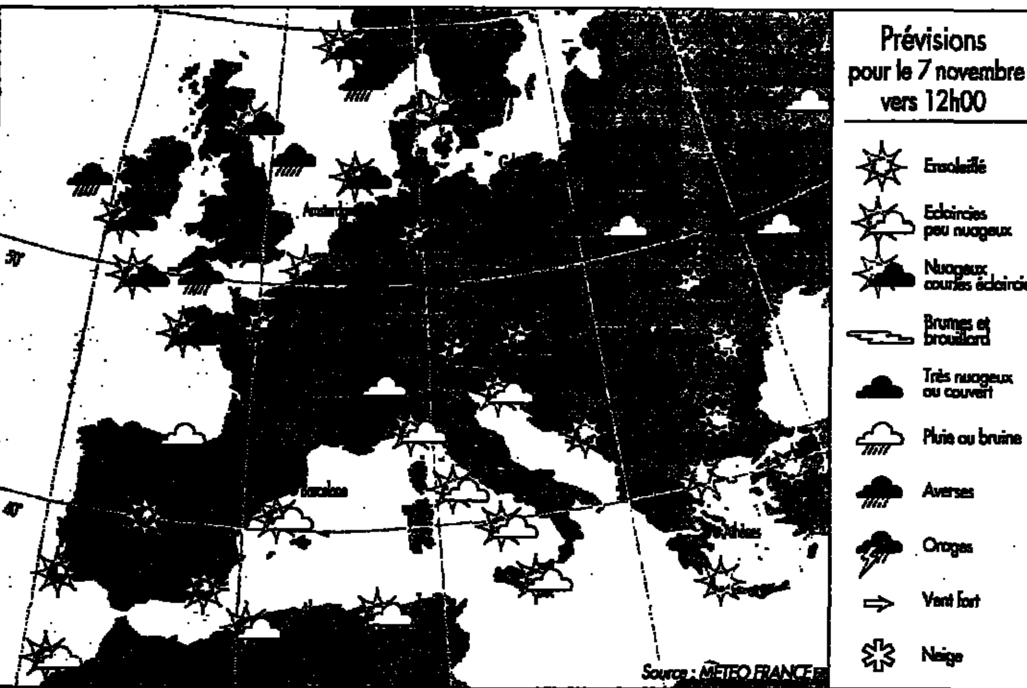


Prévisions pour le 7 novembre vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 6 novembre : bon



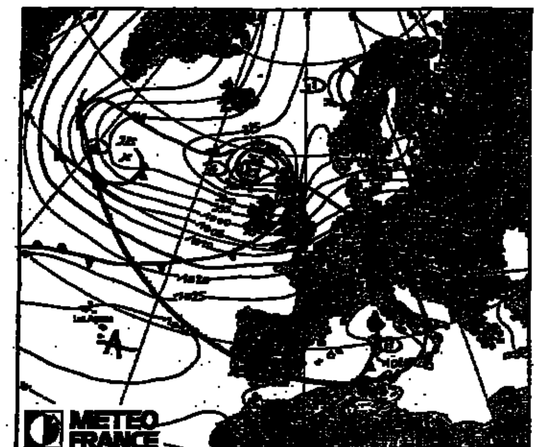
TEMPÉRATURES du 5 novembre maxima/minima

FRANCE

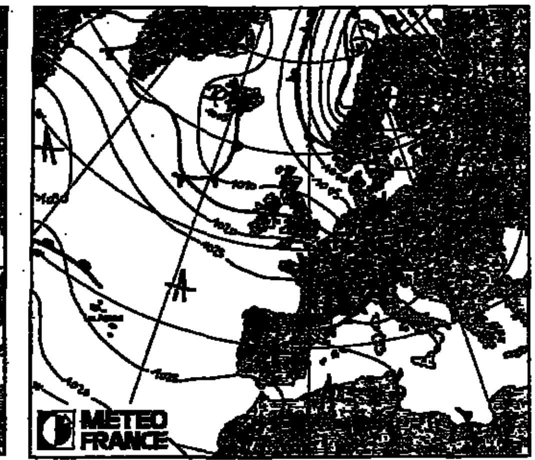
Ville	Max/min	Ville	Max/min	Ville	Max/min
AJACCIO	20/9	GRENOBLE	17/3	PERPIGNAN	18/11
BIARRITZ	16/9	LILLE	12/7	POINTE-À-PIT.	31/24
BORDEAUX	17/7	LIMOGES	14/2	RENNES	14/9
BOURGES	13/4	LYON	15/2	ST-DENIS-RÉUNION	29/20
BREST	14/12	MARSEILLE	17/7	ST-ÉTIENNE	14/1
CAEN	13/8	NANCY	12/5	STRASBOURG	14/4
CHERBOURG	13/11	NANTES	14/8	TOULOUSE	15/7
CLERMONT-F.	14/1	NICE	17/10	TOURS	13/6
DIJON	13/1	PARIS	14/7		
FORT-DE-FR.	29/22	PAU	15/5		

ÉTRANGER

Ville	Max/min	Ville	Max/min	Ville	Max/min	Ville	Max/min
ALGER	22/6	CHICAGO	10/5	LISBONNE	19/10	PRETORIA	31/18
AMSTERDAM	12/8	COPENHAGUE	12/6	LONDRES	13/9	RABAT	22/14
ATHÈNES	22/11	DAKAR	30/24	LOS ANGELES	17/12	RIO DE JAN.	26/22
BANGKOK	34/24	DUBAI	31/15	LUXEMBOURG	10/2	ROME	19/10
BARCELONE	20/10	DUBLIN	11/8	MADRID	17/3	SAN FRANC.	13/10
BELGRADE	28/7	FRANCFORT	13/5	MARRAKECH	23/12	SANTIAGO	26/12
BERLIN	16/7	GENÈVE	12/0	MEXICO	25/11	SÉVILLE	24/11
BOMBAY	33/23	HANOÏ	23/23	MILAN	11/4	ST-PÉTERS.	10/9
BRASILIA	26/18	HELSINKI	6/8	MONTRÉAL	9/1	STOCKHOLM	11/7
BRUXELLES	15/9	HONGKONG	28/24	MOSCOU	10/5	SYDNEY	16/12
BUCAREST	22/1	ISTANBUL	17/9	MUNICH	13/2	TENERIFE	28/20
BUDAPEST	18/9	JAKARTA	31/24	NAIROBI	26/14	TOKYO	18/14
BUENOS AIRES	25/15	JÉRUSALEM	–/–	NEW DELHI	31/16	TUNIS	26/12
CARACAS	29/25	KIEV	17/8	NEW YORK	14/8	VARSOVIE	16/8
		KINSHASA	32/21	PALMA DE M.	20/5	VENISE	14/10
		LE CAIRE	24/15	PÉKIN	18/0	VIENNE	14/9
		LIMA	22/15	PRAGUE	15/4		



Situation le 6 novembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 8 novembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le couvre-feu des étoiles

NE TROUVEZ-VOUS pas qu'on fait trop de bruit autour des moindres faits et gestes des vedettes de cinéma ? Cette mode nous est venue d'Amérique et, comme toujours, nous imitons mal. Aux Etats-Unis, les journaux sérieux – il y en a – consacrent peu de place à ce genre d'informations personnelles. Tout au moins ne prennent-ils pas le ton noble et patriotique pour annoncer des nouvelles qui n'ont d'intérêt que sur le plan professionnel. Ils ne confondent pas les valeurs.

En débarquant à New York, en 1929, j'ai vu de nombreux reporters assaillir l'un de nos artistes les plus populaires et les plus souriants, mais une nuée de journalistes importants entourait Mme Curie, qui était du même voyage. C'est à quoi je pensais en lisant récemment, sous le titre énorme « Michèle Morgan nous quitte ! », un article qui avait un ton de deuil national.

J'aime beaucoup cette artiste, mais du fait qu'elle prend l'avion je ne considère pas la France comme perdue. Elle reviendra, car c'est encore chez nous qu'on est reconnaissant envers ceux et celles qui nous ont émus ou amusés.

Et c'est là que le cinéma montre que sa gloire est éphémère. On n'oubliera jamais un Gémier, une Sarah Bernhardt, un Lucien Guitry, une Réjane. Parce que leur présence réelle a ému deux générations dans le monde entier... Théâtre... Tandis que l'écran ne sait donner à ses célébrités que de la réclame tapageuse et de l'argent. Qui parle aujourd'hui de ceux que les films avaient fait adorer ? Un seul nom résiste à l'ouragan d'oubli, Chaplin, parce que, seul entre tous, il a survolé le cinéma et dominé sa gloire.

Paul Achard
(7 novembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6947

SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III					■				
IV		■	■						■
V									
VI						■			
VII							■		■
VIII	■						■		
IX				■					
X		■							
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Peuvent se faire interpeller quand ils sont sur le banc. – II. La liste de ceux à qui on doit un service. – III. Traîne beaucoup la patte. Un enlèvement condamnable. – IV. Est parfois dans les prés. – V. Bonne, au théâtre. – VI. Une plante au poil. Créateur pour les gnostiques. – VII. Tournés au septentrion. – VIII. Restent la bouche ouverte. Intéressa beaucoup de chercheurs. – IX. Pas aimable. Port de Tanzanie. – X. S'exprimerait d'une façon très chouette. – XI. Soumis à un traitement chimique. En Espagne.

VERTICALEMENT

1. Sèche en hiver. Au cinéma, il doit trouver preneur. – 2. Dans un nom arabe. Est comme la gesse. – 3. Fit l'innocent. On y signa des traités. – 4. N'eut qu'un règne fugace. Vieille ville. – 5. Qui est bien rentré. Qui a besoin de repos. – 6. Plus coulante. Les grandes ont beaucoup de cachet. – 7. Pas sombre. Mot d'enfant. – 8. Etude particulière. – 9. Echange de coups. Pronom. Dansent quand ils sont petits.

SOLUTION DU N° 6946

HORIZONTALEMENT

I. Pédagogie. – II. Opération. – III. Urgentes. – IV. Rée. Ton. – V. Bulle. Son. – VI. Ovées. Ut. – VII. Iéna. Epar. – VIII. Turista. – IX. Et. Riec. – X. Sifilet. – XI. Café. Tue.

VERTICALEMENT

1. Pourboires. – 2. Epreuve. Tic. – 3. Dégèlent. Fa. – 4. Are. Léau. If. – 5. Gantés. Lé. – 6. Otto. Eire. – 7. Giens. Psitt ! – 8. Ios. Ouate. – 9. En. Entracte.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CORÉE DU NORD.** Pyongyang a annoncé l'ouverture de son espace aérien aux survols internationaux à partir du mois de décembre pour la première fois depuis la fin de la guerre de Corée il y a quarante-cinq ans. Ainsi, le gain de temps sur les vols entre l'Europe et la Corée du Sud sera de plus de deux heures, ce qui se traduira par des économies estimées à 625 millions de francs par an pour l'ensemble des compagnies aériennes concernées. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Air France a décidé une *« augmentation modérée »* de ses tarifs à compter du 5 novembre, en raison de la hausse du prix du kérosène depuis juin. L'augmentation est de 1 % sur les destinations européennes et d'Afrique du Nord, de 2,5 % vers l'Asie, de 2 % à 5 % vers les Amériques (selon la destination et la classe réservée), de 4 % à 5 % vers l'Afrique et de 3 % en moyenne sur les vols à destination du Moyen-Orient. – *(AFP, Reuter.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** La compagnie Air UK a transporté plus d'un million de passagers en juillet, août et septembre, soit 13 % de plus qu'au cours du troisième trimestre de l'année dernière. – *(Bloomberg.)*

■ **TRANSMANCHE.** La compagnie de ferries P & O a enregistré une baisse de son trafic entre Douvres et Calais au troisième trimestre. Le nombre de passagers est tombé de 2,86 millions au troisième trimestre de 1995 à 2,67 millions et celui des voitures de 499 944 à 452 183. – *(AFP)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 8 novembre

■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du métro Faidherbe-Chaligny, côté rue Faidherbe (Paris passé, présent).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER :** 2e parcours (50 F), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture des pays du Nord, 11 h 30 ; *Le Repas de paysans*, des Le Nain, 12 h 30 ; exposition Barye, 14 heures ; Rubens et Rembrandt, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY :** Edouard Manet (50 F + prix d'entrée), 13 heures, devant l'accueil des groupes (Institut culturel de Paris).

■ **L'ÉGLISE SAINT-CHRISTOPHE** et son quartier (60 F), 14 h 30, devant le guichet du métro Javel (Vincent de Langlade).

■ **L'ÉGLISE SAINTE-CLOTILDE** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée de l'église côté square Samuel-Rousseau (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL DE SOUBISE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois, au fond de la cour (Institut culturel de Paris).

■ **LA MAISON DE LA RADIO** et son musée (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 116, avenue du Président-Kennedy (Le Passé simple).

■ **LE QUARTIER DE LA HUCHETTE** et ses deux églises (50 F), 14 h 30, place Saint-Michel, devant la fontaine (La Parisienne).

■ **LE QUARTIER MONTSOURIS** (50 F), 14 h 30, sortie du RER Cité-Universitaire (Paris pittoresque et insolite).

■ **MUSÉE PICASSO** (45 F + prix d'entrée), 14 h 45, 5, rue de Thorigny (Monuments historiques).

■ **L'ABBAYE DU VAL-DE-GRÂCE** (carte d'identité, 50 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, place Alphonse-Laveran (Mme Cazes).

■ **MARAIS :** hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE :** exposition « Du Palais-Royal au Palais de justice » (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, quai de l'Horloge, dans la cour (Monuments historiques).

■ **LE JARDIN DU PALAIS-ROYAL** et les salons du Grand Véfour (50 F), 15 h 30, angle de la rue de Valois et de la rue Saint-Honoré (Didier Bouchard).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

CINÉMA Il semble qu'on assiste à une renaissance du cinéma allemand, au moins du point de vue économique, qui modifierait en profondeur la carte de la production et les équilibres à l'échelle européenne. ● DU THÉÂTRE au grand écran, l'adaptation par Jean Douchet de *La Servante aimante*, de Goldoni, propose un parcours exemplaire. ● A LOS ANGELES, Costa-Gavras tourne *Mad City*, critique des dérives médiatiques avec en vedette Dustin Hoffman et John Travolta.

D.R.





Quand les Allemands retrouvent le chemin des salles obscures

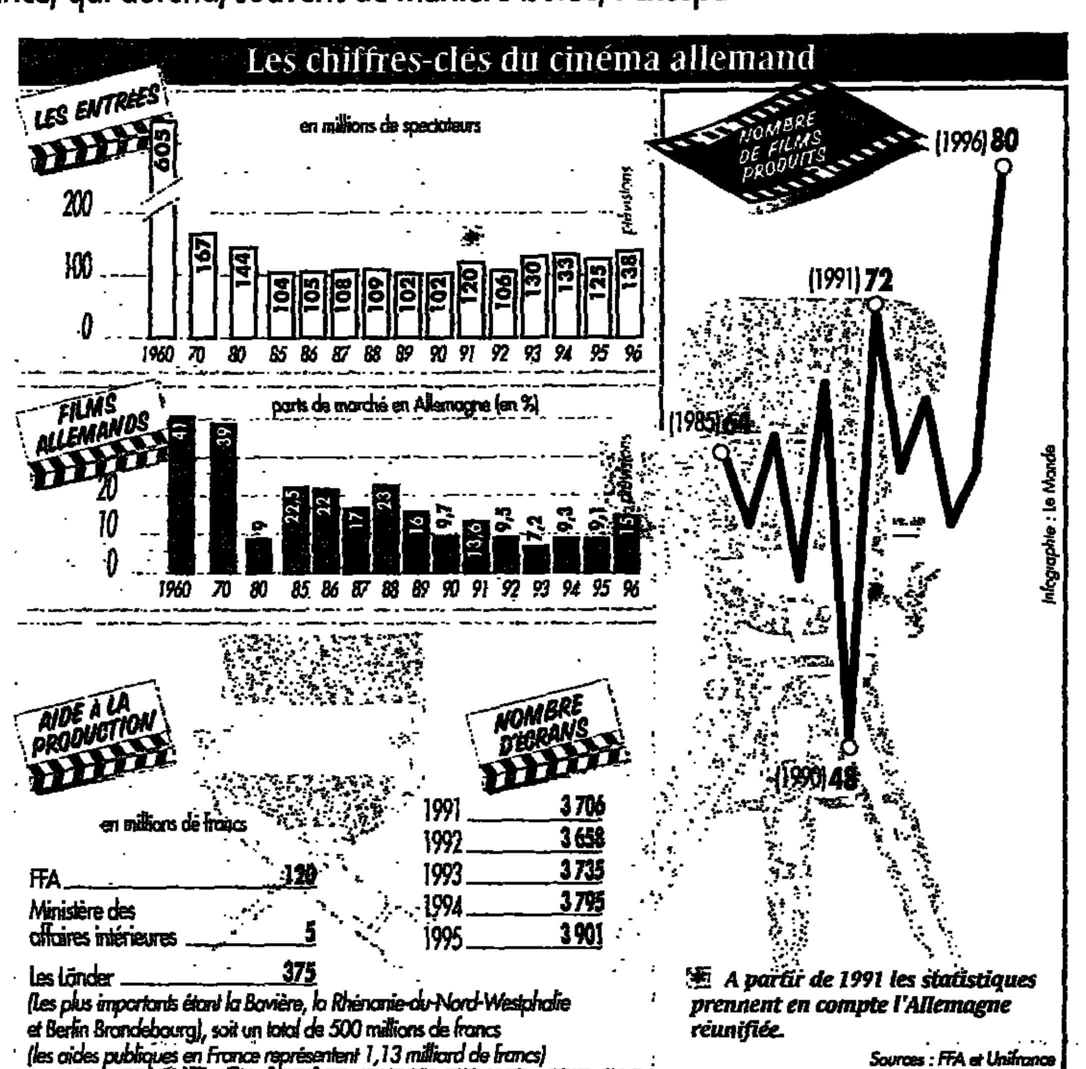
Le septième art renaît financièrement et institutionnellement dans le pays de Lang et de Fassbinder, en attendant un authentique renouveau artistique. La France, qui défend, souvent de manière isolée, l'exception culturelle face aux Etats-Unis, pourrait trouver un allié

MUNICH
de notre envoyé spécial

Du 13 au 17 novembre, au cinéma L'Arlequin à Paris, Export-Union, l'organisme allemand chargé de la promotion de la cinématographie hors des frontières germaniques, organise une rétrospective baptisée « Les derniers succès du cinéma allemand ». L'information est moins banale qu'il n'y paraît. Elle suppose qu'il existe un cinéma allemand contemporain, que celui-ci a du succès, et même qu'il dispose d'une institution vouée à sa diffusion à l'étranger. Autant de faits dont ne risquait pas de se douter au vu des programmes de sortie en salles, ces dernières années, ni même par la fréquentation des grands festivals. Le cinéma allemand est en effet devenu un étrange fantôme, aux yeux des Français tout au moins.

Etrange fantôme : durant la première moitié du siècle, l'Allemagne a été l'une des grandes puissances mondiales du cinéma, économiquement et artistiquement. S'il est compréhensible qu'à l'issue de la deuxième guerre mondiale, le pays ait connu une certaine léthargie en ce domaine, il fut durant les années 60 et 70 le siège d'un des mouvements les plus féconds de la renaissance moderne de cette époque, avec des auteurs tels que Fassbinder, Wenders, Schlöndorff, Herzog, Shroeter, Reitz, Kluge, Fleischmann, Thome... Un mouvement qui s'est étiolé à l'aube des années 80 aussi vite qu'il était apparu. Depuis ? Pas grand-chose, sinon des œuvres ponctuelles, des signatures dispersées, de jeunes cinéastes disparus à peine repérés, engloutis par Hollywood, la télévision ou simplement l'oubli.

Trois faits expliquent dans une large mesure ce phénomène. D'abord, le divorce entre la puissance publique allemande, qui ne se désintéresse pas de la question mais l'a confiée, comme toutes les interventions culturelles, aux Länder, c'est-à-dire aux régions. Celles-ci mènent une politique de subventions liées aux retombées directes qu'elles peuvent en escompter, en imposant les tournages sur leur territoire, sans grand souci ni de la qualité artistique ni du potentiel commercial. Ensuite, la confusion s'est instaurée dans les esprits, sinon dans les textes, entre production cinéma et télévision, le film cessant de représenter un enjeu spécifique. Les considérables empires financiers qui se sont bâtis dans le domaine de l'image, Bertelsmann et le groupe Kirch, obéissent à des logiques entièrement commandées par le petit écran. Enfin, sous la pression d'un système de distribution inféodé aux « majors » américaines qui ont fait du plus grand marché européen une cible privilégiée, le public allemand a massivement plébiscité les productions hollywoodiennes. Et voilà pourquoi le cinéma est muet, ou quasiment. Plus exactement, était devenu muet.



Au vu des chiffres, et d'une certaine mobilisation institutionnelle, il semble en train de retrouver la parole – même si ce qu'il dit n'est pour l'instant guère passionnant, à en juger par les films que présente à Paris Export-Union. A nouveau, plusieurs facteurs se sont liés pour permettre cette renaissance, dans le droit-fil de ceux qui avaient entraîné sa chute. De la confusion entre télévision et cinéma est né un déplacement en sens inverse, qui a vu des vedettes du petit écran aller cueillir des lauriers supplémentaires sur le grand. De même, des réalisateurs formés pour et par la télévision se sont essayés au cinéma. Le résultat, s'il témoigne d'une criante indigence dans la mise en scène, a provoqué un regain d'intérêt du public et des professionnels allemands pour les films nationaux. Avec également, côté cinéma d'auteur, l'implication depuis 1995 de la partie germanique d'Arte dans la coproduction cinéma, alors que jusqu'en 1995 seule la filiale française de la chaîne s'en souciait.

OUVERTURE DE MULTIPLEXES

Simultanément, la sollicitude hollywoodienne pour ce pays est en train d'en faire l'un des plus méthodiquement couverts de multiplexes (une douzaine de nouveaux complexes auront ouvert leurs portes en 1996). Ceux-ci, et notamment les implantations en ex-RDA, ont entraîné une remontée globale de la fréquentation qui, même si elle a profité d'abord aux films américains, a remis les spectateurs sur le chemin des salles. Enfin, grâce à la réunification, le cinéma allemand a retrouvé son plus gros outil de production, les studios de Babelsberg, près de Potsdam, modifiant un équilibre jusque-là bâti autour de la prééminence de Munich au sein d'une constellation de zones locales jalouses de leurs prérogatives.

Sur ce dernier aspect, l'essentiel est sans doute encore à venir. C'est du moins ce que promet le président du FFA (Filmförderungsanstalt, l'équivalent du Centre national du cinéma), Rolf Bähr. Alors que toute remise en cause directe des prérogatives régionales se heurte à un blocage immédiat, il a entrepris de contourner l'obstacle en tissant des liens entre ces organismes plutôt que de chercher à les remplacer par une puissance centralisée. Un accord qui doit encore être contresigné par toutes les parties concernées, et devrait permettre la mise en réseau des aides des Länder. Avec un objectif clairement affiché : *« Notre travail, c'est de reprendre des parts de marché aux Américains »*, dit M. Bähr. On mesure mal, en France, où cet objectif est affiché chaque jour que l'exception culturelle fait, la nouveauté et la radicalité d'un tel propos de la part d'un officiel allemand de la culture.

Ce regain de dynamisme suscite d'ailleurs un effet paradoxal, qui provoque à présent la principale inquiétude des responsables du cinéma allemand : le retour d'une distinction forte entre cinéma et télévision. Les chaînes privées remettent en cause la confusion dans l'utilisation de leurs subsides entre les deux médias, réclamant que leur apport soit consacré spécifiquement à des téléfilms (il existe dès à présent un fonds spécifique destiné au petit écran dans le Land le plus riche en matière d'audiovisuel, la Bavière). Et d'ores et déjà, elles ont décidé de verser en 1996 leur quote-part aux fonds régionaux plutôt qu'à la cagnotte commune du FFA. Une telle évolution risque de provoquer une baisse sensible des moyens de financement des films destinés au grand écran.

Un renouveau du cinéma allemand, s'il se confirme sur le terrain économique et commence de porter ses fruits artistiques, représente un enjeu stratégique de première grandeur. D'abord, comme hypothèse de renaissance d'une cinématographie majeure. Ensuite, comme partenaire potentiel de la France dans les débats internationaux, notamment européens, où jusqu'à présent l'Allemagne s'en tenait à une position très en retrait par rapport aux combats pour la défense du cinéma dont les Français sont les ardents mais souvent solitaires défenseurs. Et on sait le poids de l'axe Paris-Berlin lorsque celui-ci pèse dans le même sens.

Jean-Michel Frodon

Neuf films à succès sont présentés à Paris

Les derniers succès du cinéma allemand. Du 13 au 17 novembre, au cinéma L'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris 6e.

Neuf longs métrages illustrent la toute récente production du cinéma allemand. Huit fictions et un documentaire réalisés par des cinéastes nés pour la plupart autour des années 60. Cette manifestation fait suite à celle de 1995, qui avait notamment permis de découvrir le grand succès de 1994 en Allemagne : *Les Nouveaux Mecs*, de Sönke Wortmann. Cette *Pédale douce* à la manière d'outre-Rhin reste la référence principale de la majorité des films présentés cette année.

Une tendance lourde se dégage en effet de cette sélection : la comédie de mœurs indigeste. A commencer par *Des mecs comme ça*, de Rolph Silber, plagiat du précédent film de Wortmann, tandis que ce dernier, avec *Supernana*, s'attaque cette fois-ci de façon tout aussi convenue au machisme d'un réalisateur de télévision et à l'émancipation de sa femme. Frustrations sexuelles et autres déboires libidinaux constituent aussi le sujet de *Mannerpension* (de Detlev Buck), appliqué au milieu carcéral ; de *Dans la forêt vierge après 5 heures* (de Hans Christian Schmid) autour d'un classique conflit de générations ; ou de *Tuez-moi d'abord* (de Rainer Matsutani), qui organise, sur le mode d'une parodie fantastique, la rédemption d'un don Juan, ex-directeur de l'agence matrimoniale Amor.

Quid de la société allemande, et des effets de la réunification, dont Volker Schlöndorff prédisait en 1991 qu'elle *« allait nécessairement lui rendre une vie qui va se retrouver dans le cinéma »* ? Les quelques figures récurrentes de cette production informent à leur manière sur le sujet. C'est le passage obligé par la boîte de nuit techno, l'inclination marquée pour la nudité du corps masculin, la condescendance du regard sur les années 70, et la contamination visuelle par l'imagerie du clip publicitaire. A croire que le débat identitaire qui traverse la société allemande depuis les années 80 trouve dans le thème de l'incertitude affective et sexuelle son expression cinématographique. Ainsi peut-on entendre le dialogue conclusif et désorienté de deux inspecteurs de police dans *Des mecs comme ça*, s'agissant de la bisexualité supposée d'un collègue : *« Le monde est devenu très compliqué ces derniers temps ! – Oui, on a du mal à suivre. »*

DU PASSÉ RENDRE COMPTE

Malgré leur ambition plus notable, les films de Mathias Glasner et de Romuald Karmakar – tous deux consacrés à des tueurs en série germaniques – ne disent pas autre chose. Tout au moins ont-ils le mérite de proposer une lecture plus troublante de la société environnante.

Le premier s'essaie dans *Sexie Sadie* à une fable contemporaine dont l'ironie glaciale sonde les rapports du sexe et de la mort. Le second, revenant au fait divers qui avait inspiré Fritz Lang pour *M le maudit*, filme dans *Der Totmacher* (L'Homme qui donne la mort) le huis clos confrontant le pédophile anthropophage Fritz Haarmann au psychiatre chargé de l'examiner. Quatre murs, un monstre, et dans ce confinement cellulaire circonscrit par la caméra, toute la question du rapport du peuple allemand au passé nazi : *« Il pose des questions et il sait tout »*, dit Haarmann du médecin qui l'interroge.

De ce passé, *Ma mère Courage*, inspiré d'une nouvelle autobiographique de George Tabori et réalisé par Michel Verhoeven, entend lui aussi rendre compte. Mais il réussit tout au plus à prouver que l'humour grinçant de Tabori et la distanciation brechtienne qui fonctionnent dans son théâtre ne passent pas du tout à l'écran. On lui préférera de loin le documentaire de Peter Schamoni consacré à l'artiste Niki de Saint Phalle, dont la facture classique n'empêche pas son réalisateur de poser une question beaucoup plus pertinente sur le sujet, à travers le prisme de l'art moderne : *Qui est le monstre, toi ou moi ?* est le sous-titre du film.

Jacques Mandelbaum

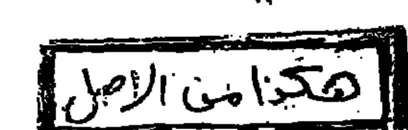
La difficile traversée du Rhin

LA PART de marché du cinéma allemand en France plafonne à 1 %, malgré la sortie de la comédie *Les Nouveaux Mecs*, qui attira en Allemagne plus de 6 millions de spectateurs, mais qui s'est soldée ici par un échec (50 000 entrées). Les films qui trouvent un public sont ceux qui montrent le moins leur origine : *La Maison aux esprits*, production germanique tournée en anglais par Bille August, ou *Astérix chez les Indiens*, financé par Jugendfilm. La situation n'est pas meilleure à la télévision : Arte mis à part, les films allemands représentent 3 % de la programmation cinématographique des chaînes françaises.

En revanche, l'Allemagne représente, pour la cinquième année consécutive, le premier marché mondial pour les films français, grâce surtout à la télévision. La chaîne privée Vox ou la chaîne publique ZDF leur consacrent plus de 15 % de leur programmation de films, même si elles piochent largement dans les catalogues de films anciens. Mais en salle le cinéma français n'a plus sa forme passée. Entre 1985 et 1995, sa part de marché est passée de 4,2 [illegible]. Le temps est loin où *D*[illegible] *Le Grand Bleu* et *Cyrano de Bergerac* dépassaient le million de spectateurs. Les grands succès récents (*Farinelli*, *Trois couleurs bleu*, *La Reine Margot*) plafonnent à 400 000 entrées.

Le nombre de coproductions franco-allemandes reste stable depuis dix ans (huit en moyenne) : un rapprochement plus économique que créatif, dont témoignent aussi les investissements dans les deux sens : la Générale d'images, filiale de la Générale des eaux, a acheté les studios de Babelsberg, Pathé Cinéma possède une part significative d'un des principaux distributeurs indépendants, Tobis, et Canal Plus détient encore 25 % de la seule chaîne de cinéma cryptée, Premiere. De son côté, en rachetant les activités audiovisuelles de la CLT, Bertelsmann est devenu actionnaire de M 6.

Laurent Valière



Les bonheurs du théâtre multipliés par la caméra

La Servante aimante. Jean Douchet invente le juste regard sur le texte de Goldoni

Film français de Jean Douchet, d'après « La Serva amorosa » de Carlo Goldoni mis en scène par Jacques Lassalle. Avec Catherine Hiegel, Claire Vernet, Anne Kessler, Jacques Sereys, Nicolas Silberg, Jean-Yves Dubois, Jean-Philippe Puymartin, Philippe Torreton, Alain Pralon (2 h 46).

Voilà le genre de film qui, *a priori*, pose problème à la critique : comment faire le tri entre le texte de Carlo Goldoni, sa mise en scène par Jacques Lassalle et la réalisation qu'en a faite Jean Douchet, à l'occasion d'une commande de la télévision (il a été diffusé sur Arte le 21 novembre 1995) ? Tant d'intermédiaires risquent de fausser le jugment. En l'occurrence, le problème est vite réglé : tout est bel et bon, sur toute la ligne.

On ne reviendra pas ici sur la splendeur de la pièce et la qualité du travail de Lassalle à la Comédie-Française, soulignées par Michel Cournot (*Le Monde* du 23 décembre 1992). Quant à la diffusion sur le petit écran, il n'y a qu'à s'en *féliciter, celle-ci ayant suscité* un accueil qui permet aujourd'hui la sortie d'une réalisation portée par un indéniable esprit cinématographique. Choisissant la mise en film d'une pièce jouée sur scène, genre qui par nature confine le cinéaste à une place modeste, Jean Douchet parvient à servir l'oeuvre tout en mettant en évidence les plus hautes exigences de l'art du grand écran. Cette *Servante aimante* n'a rien de ce que la télévision appelle une « captation », mise en boîte d'un spectacle vivant qui nie de son mieux la présence d'un réalisateur, c'est-à-dire d'un regard. Celui que Douchet pose sur le texte de Goldoni et le travail de Lassalle, volontairement discret, est non seulement présent, mais en mouvement. Le film commence « du côté du théâtre », par un plan-séquence qui respecte la durée de l'échange, joué très « appuyé » par *Jacques Sereys et Nicolas Silberg*, entre le barbon bafoué et son ami qui cherche à le dessiller. La caméra intervient pourtant, elle passe de l'un à l'autre, les accepte ensemble, évolue dans l'espace, invente son point de vue dans le matériau scénique tout en le montrant comme tel. Comme seront montrés d'abord les changements de décor tels qu'un spectateur dans la salle les verrait. Peu à peu, le montage se substitue au temps de la pièce, de légères élisions instaurent une autre durée et un autre espace sans parasiter la mise en scène de Lassalle.


DESSIN JACQUES VALOT

PUISSANCE EXPRESSIVE

Un cinéma plus présent se fraie ainsi un chemin à l'intérieur du travail du théâtre. Il le doit pour une part à l'interprétation magnifique *de Catherine Hiegel dans le* rôle-titre, mais aussi à la façon dont la caméra, franchissant la rampe avec la légitimité qu'autorise le fait d'en avoir marqué la place, vient cueillir sur son visage l'émotion, la souffrance, le bonheur, l'effort, la volonté, en un réseau de contradictions dynamiques qui sont la véritable fidélité à Goldoni. Dans cette pièce où chacun dissimule quelque chose, où chacun intrigue, où les quiproquos naissent et s'enchevêtrent de ce qui est dit et montré plutôt que de ce qui est caché (thème éminemment moderne), la puissance expressive naît de la complexité, et c'est rare, la réalisation sans cesse agit en ce sens, et c'est splendide.

Il y a douze ans, une autre mise en scène de Lassalle, *Tartuffe*, avait été portée au grand écran par Gérard Depardieu. Celui-ci avait choi*si de souligner la froideur* géométrique du travail de l'homme de théâtre, excessivement parfois. Douchet, face à une stylisation plus enrobée, plus chaleureuse, en augmente encore l'épaisseur humaine, faisant place au burlesque comme au sentiment affiché. Il trouve ainsi un point de rencontre idéal entre théâtre et cinéma, point que semble désigner la direction utopique des regards des acteurs, pointés sur un au-delà.

Ce travail tout en finesse permet la splendeur du finale, qui ressemble à une grande scène chorégraphiée de comédie musicale, quand le stratagème révèle les manigances de la mauvaise belle-mère au détriment du vieillard, consacre le triomphe de la servante éprise de son jeune maître qu'elle sauve en perdant volontairement l'amour qu'il lui avait offert. *L'alliance des genres, la* profondeur des émotions, l'entrecroisement du comique et de la cruauté composent une danse grandiose de l'intelligence, du pouvoir et de la compassion. Qui elle-même donne place au coup de force ultime de Carlo Goldoni, la fière déclaration de la femme qui a pris les choses en main, et dont la virulence dynamite le *happy end* consensuel. Goldoni-Lassalle-Douchet, cela fait un chef-d'œuvre puissance trois. Et beaucoup de plaisir.

J.-M. F.

Psychologie de comptoir

Un air de famille. Cédric Klapisch a adapté la pièce d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri

Film français de Cédric Klapisch. Avec Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Darroussin, Catherine Frot, Agnès Jaoui, Claire Maurier, Wladimir Yordanoff. (1 h 50.)

Dans le dossier de presse, Cédric Klapisch affirme qu'en adaptant la pièce d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, il s'est efforcé de ne pas *« rester coincé avec le concept poussiéreux du problème du théâtre filmé »*. Outre qu'on se demande ce que peut bien être le *« concept d'un problème »*, cette intention novatrice semblerait plus légitime si elle apportait un regard neuf sur le théâtre et sur le cinéma. C'est loin d'être le cas.

Toute la mise en scène de Klapisch vise à s'éloigner le plus possible du théâtre : travellings, cadrages élaborés, visages d'acteurs vus à travers une flûte de champagne. Ces efforts sans finesse cherchent à montrer que ce que nous regardons ne peut être perçu qu'au cinéma. Il y aurait ainsi une vérité des personnages que la caméra seule permettrait de pénétrer. Une vérité qui s'exprime dans le flash-back récurrent du film : un père et une mère sont dans leur lit avec leurs trois enfants, après une *belle* étreinte, ces derniers se ramassent une série de gifles filmées au ralenti.

En fuyant le théâtre, Klapisch s'éloigne paradoxalement encore plus du cinéma, pour atteindre, au mieux, une esthétique publicitaire. A la recherche du cinéma, il ne trouve que des images. Ces images ne sont pas vaines pour autant, elles imposent une façon d'être, de percevoir et de juger. L'histoire d' *Un air de famille* pourrait être la nôtre. Tel est du moins le souhait de Klapisch, à en juger par le miroir figurant sur l'affiche de son film et qu'il tend *au spectateur comme un gage de* proximité et de connivence. Dans une banlieue, au bord d'une voie de chemin de fer, la famille Ménard : les trois enfants Henri, Betty, Philippe, Yolande, la femme de ce dernier, et leur mère, ont pris l'habitude de se réunir au bar d'Henri. L'une de ces soirées dégénère peu à peu, révélant des conflits plus profonds que la famille entretient depuis l'enfance. *Les* personnages se répartissent en deux camps : ceux dont la générosité se laisse deviner sous une apparence rugueuse, et les salopards, dont les gestes mesurés masquent la veulerie. Soit un jeu sans risques pour le spectateur, à qui il ne reste qu'à compter les gags et à rire devant Henri, le bistrotier à la calvitie déjà affirmée, la mère manifestement indigne, dont l'amour pour son chien révèle son mépris pour le genre humain, et Philippe, symbole de l'égoïsme, dont le costume et la cravate serrée, marques de sa réussite sociale, soulignent aussi l'étroitesse d'esprit.

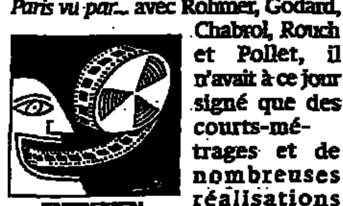
Comme dans le mauvais théâtre de boulevard, le dialogue l'emporte sur le récit, et la distribution sur la mise en scène. Bacri, Jaoui, Jean-Pierre Darroussin, Claire Maurier sont très bien, mais sont-ils filmés comme des individus ou comme des caricatures ? A ces personnages, ordonnés dans un jeu de massacre dont les clés sont livrées au public, on peut préférer une autre conception du cinéma, défendue par André Bazin, fondée sur l'attente du spectateur, une attente que seule pouvait construire la mise en scène. Derrière cette idée, Bazin pariait sur l'intelligence du spectateur, une qualité qui n'est ici guère sollicitée par le réalisateur.

Samuel Blumenfeld

Jean Douchet, critique, écrivain et cinéaste

« Il ne faut pas tricher avec les conventions »

CRITIQUE, écrivain et enseignant, Jean Douchet est moins connu comme cinéaste. S'il fut en 1964 cosignataire du film-manifeste *Paris vu par...* avec Rohmer, Godard, Chabrol, Rouch et Pollet, il n'avait à ce jour signé que des courts-métrages et de nombreuses réalisations pour la télévision. *La Servante aimante*, son premier long-métrage projeté en salle, est à maints égards le fruit de ce parcours atypique.


ENTRETIEN CINÉMA

« Pourquoi avoir choisi cette pièce ?

– En la voyant à la Comédie-Française, j'ai senti d'emblée les possibilités d'un film parce que Lasalle l'avait mise en scène dans le sens du cinéma. Le rapport aux décors, aux espaces, le jeu sur la disposition des corps et sur les regards instauraient une intimité plus proche du cinéma que de ce qu'on voit d'ordinaire au théâtre.

– Comment avez-vous abordé la réalisation ?

– Comme un film de cinéma, même s'il devait d'abord passer sur Arte. J'ai tourné en 35 mm avec comme premier principe le refus de la « captation ». La captation, c'est la honte. De la mise en boîte à moindre coût qui trahit forcément le théâtre : on ne peut pas transposer mécaniquement, les distances et les rythmes sont forcément faux. Mais les grandes chaînes publiques ne veulent diffuser que des captations. Mon but était de montrer qu'on peut filmer le théâtre, qu'il n'y a pas d'opposition. L'intérêt était d'être totalement fidèle à la pièce et à la mise en scène, et à partir de là de découvrir comment on pouvait donner à l'ensemble un caractère cinématographique. Il s'agissait d'inventer une mise en scène qui regarde une autre mise en scène, ce qui excluait aussi la transposition soi-disant réaliste, en décors naturels. Le théâtre repose sur une convention avec laquelle il ne faut pas tricher, sinon on se retrouve nulle part.

– Comment avez-vous tourné ?

– On ne pouvait pas tourner à la Comédie-Française, où l'alternance des spectacles interdit de s'installer durablement. J'avais besoin d'un espace de liberté pour travailler, donc on a reconstruit le plateau à l'identique en studio. Les lumières sont celles de la pièce, à peine retravaillées. J'ai fait un gros effort sur le son : une pièce de théâtre, c'est d'abord un texte. Nous avons conçu le son comme s'il y avait un couvercle sur la scène, et rien d'extérieur ne peut venir. C'est un huis clos sonore.

– A défaut d'avoir besoin d'un scénario, puisque vous utilisez celui de Goldoni, avez-vous conçu un découpage ?

– Mon principe était : chaque scène a une mise en scène différente, pour donner l'impression d'un perpétuel changement, qui correspond à la construction même de la pièce, très classique en l'occurrence : une scène a un problème, résolu à la fin de la scène. Cette idée que jusqu'au dernier moment le dénouement reste incertain réclamait de trouver une continuité et d'instaurer une inquiétude.

– N'avez-vous pas été obligé de demander aux acteurs de modifier leur manière de jouer ?

– Lorsque les acteurs du Français, qui sont parmi les meilleurs, rencontrent un metteur en scène de la valeur de Lassalle, on part de très haut. Je leur ai simplement demandé de gommer les aspects les plus extravertis, les plus « théâtraux », de leur jeu, rendus superflus par la caméra. Sauf à Philippe Torreton, l'interprète d'Arlequin, qui représente un paroxysme de la convention théâtrale.

– Arlequin est le seul qui transgresse le point de vue frontal, celui d'un spectateur assis au théâtre.

– Ma caméra est à la place du spectateur, elle ne balaie qu'un champ de 180 degrés, ce qui permet de monter sur la scène, d'être à l'intérieur du jeu tout en conservant une ligne imaginaire, la rampe. Seul le personnage d'Arlequin, que Lasalle faisait surgir de la fosse d'orchestre, la transgresse. Dans le film, il semble carrément sortir de la caméra : il est l'élément de perturbation, il appartient à une tradition plus archaïque du théâtre, qui justifiait ce traitement.

– Les comédiens regardent souvent de face, mais jamais dans la caméra.

– C'est la réponse que j'ai trouvée au problème le plus important, celui du public, qui est dans une situation différente au théâtre et au cinéma. Au théâtre, il devient un corps collectif. Au cinéma, le public est constitué d'individus isolés. J'ai essayé de suggérer au spectateur de cinéma la présence d'un public de théâtre, l'existence de l'« espace public » du théâtre en contrechamp de la scène.

– Vous appartenez à la génération de la nouvelle vague, dont on n'attend pas *a priori* qu'elle porte à l'écran une pièce du théâtre classique.

– Je ne crois pas à des sujets spécifiquement modernes. C'est la pensée, donc la forme, qui est moderne. J'ai tenté de ne pas imposer un point de vue, une démonstration.

» Les films contemporains les plus intéressants sont ceux où la mise en scène met en évidence les artifices par lesquels elle retrouve la réalité. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

COMMENTAIRE

ADAPTATION ET RESTAURATION

Le même jour sortent deux films adaptés d'une pièce de théâtre. Que *La Servante aimante* soit inspirée d'un chef-d'œuvre classique et *Un air de famille* d'un texte contemporain de moindre stature importe moins que les démarches antagonistes adoptées par les réalisateurs : Jean Douchet rend justice au théâtre parce qu'il croit au cinéma ; Cédric Klapisch trahit l'un et l'autre art.

Pourtant, la mise en film du texte de Goldoni, qui respecte scrupuleusement le travail de Jacques Lassalle, semble plus éloignée de la démarche cinématographique que la transposition de la pièce d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, qui recourt aux extérieurs et à de nombreux effets de caméra, à tout ce qui ressortit à la « grammaire cinématographique ». Voilà maintenant quarante-cinq ans qu'est paru un texte où tout déjà était dit de ces deux manières de passer de la scène à l'écran. Dans « Théâtre et cinéma » (réédité dans *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Le Cerf), André Bazin mettait en évidence *« l'hérésie majeure du théâtre filmé: le souci de faire cinéma »*. Il s'en prenait à une longue tradition d'adaptateurs académiques, pour leur opposer, citant Lawrence Oliver, Orson Welles et Jean Cocteau, ceux qui, par *« le respect du texte et des structures théâtrales »,* manifestent également leur conscience de la véritable nature du cinéma, et de son éthique.

A la lumière de ce texte qui n'a rien de *« poussiéreux »* et face au film de Douchet, *Esprit de famille* apparaît comme un témoignage, presque un manifeste, d'une restauration des vieilleries académiques par des réalisateurs qui ne sont jeunes qu'au regard de l'état civil.

J.-M. F.

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

ASPHALT TANGO

Film roumain de Nae Caranfil avec Charlotte Rampling, Mirea Diaconu, Florin Calinescu, Constantin Cotimatis. (1 h 40.)

■ Menées par une femme d'affaire énergique, mi-maquerelle mi-imprésario, onze jeunes Roumaines avec un contrat de travail (d'entraîneuses ?) en poche s'embarquent pour Paris depuis Bucarest, dans un autocar. Le mari de l'une d'elles poursuit le véhicule pour récupérer sa femme en rupture de domicile conjugal. Sur cette trame qui permet un enchaînement de catastrophes inégalement drôles, *Asphalt Tango* retrouve des accents proches de la comédie italienne d'antan, même si le réalisateur semble n'avoir guère d'ambitions formelles. La charge sociale, parfois efficace, s'acharne sur les rapports d'exploitation entre l'Ouest et les anciens pays de l'Est, et sur le désordre qui y a succédé à la chute des dictatures. Le film constitue, de surcroît, une fable morale insolente sur les rapports entre les hommes et les femmes, le désir et le mariage. La fin du récit, où la conjugalité est définitivement malmenée, est plutôt surprenante. Ce qui est trop rare au cinéma pour ne pas être signalé. *Jean-François Rauger*

BOUND

Film américain de Larry et Andy Wachowski avec Jennifer Tilly, Gina Gershon, Joe Pantoliano. (1 h 48.)

■ Ce premier film ambitionne d'apporter une vision actuelle et originale à un genre fondé sur le complot. Maîtresse de Ceasar, un truand spécialisé dans le blanchiment de l'argent de la Mafia, Violet rencontre Corky, une voleuse qui vient d'emménager dans l'appartement mitoyen du sien, après avoir passé cinq années en prison. Violet tombe amoureuse de Corky, *qui va l'utiliser pour dérober les 2 millions de dollars cachés dans son* appartement. L'originalité de *Bound* réside dans la liaison entre les deux comploteuses-amantes, et dans ses effets stylistiques, souvent inutiles. Reprenant des archétypes du roman noir en essayant de leur donner une tonalité plus moderne, ce scénario n'offre guère de surprises. Seule une interprétation de très bonne qualité sauve en partie cette variation du genre. *S. Bl.*



Un cinéaste anthropologue habité par les passions

La première intégrale de Shohei Imamura sera l'un des points forts du Festival d'Amiens, du 8 au 17 novembre

TOKYO
correspondance

Shohei Imamura, soixante-dix ans, vient de terminer son premier film depuis *Pluie noire* en 1989. *L'Anguille* raconte l'histoire d'un homme exilé à la campagne après des années de prison pour le meurtre de sa femme, qui tombe amoureux d'une femme lui rappelant son épouse assassinée.

Situé à l'époque actuelle, « *essentiellement pour des questions de budget* », précise le réalisateur japonais, ce film en forme de renaissance – après une absence qu'on a pu craindre définitive – a été financé par la major Shochiku. Il pourrait être présenté au prochain Festival de Cannes, quatorze ans après qu'Imamura eut remporté la Palme d'or avec *La Ballade de Narayama*, en 1983.

L'APRÈS-GUERRE

Longtemps tenu éloigné des plateaux à la suite de l'échec commercial de sa précédente réalisation et du désintérêt des puissances d'argent nippones pour leur cinéma national, Imamura espère désormais pouvoir tourner un projet antérieur, *Docteur Akagi*, situé à la fin de la guerre, pour lequel il n'avait pu trouver de producteur.

« *La période de l'après-guerre est centrale dans la plupart de ses films* », souligne Iino Hisa, responsable de Imamura Production, la société fondée par le cinéaste en 1965. Au sortir de la guerre, Imamura fréquentait les bas-fonds de Tokyo et les *yamiichi*, les lieux de marché noir décrits par la patronne de l'Onboro dans *Histoire du Japon racontée par une hôtesse de bar* (1970) : il y revend le saké qu'on lui offre dans une famille aisée où il fait office de tuteur.

Fils d'un médecin sans fortune, Imamura entre à l'université de Waseda, où il est très impliqué dans le théâtre étudiant. Impressionné par *L'Ange ivre* de Kurosawa (1948), il s'intéresse au cinéma et est reçu premier en 1951 au concours de la Shochiku, où il est un temps l'assistant d'Ozu. Il tourne son premier film en 1958, après avoir rejoint la Nikkatsu.

Dès 1961, avec *Cochons et cuirassés*, Imamura revendique une approche anthropologique (*Le Pornographe*, 1965, a pour titre en japonais *Introduction à l'anthropologie*), et peu de cinéastes auront su si bien montrer l'homme dans son milieu : milieu naturel (les insectes, les animaux et les éléments jouent un rôle crucial de contrepoint), milieu social, milieu psychique des passions et des croyances.

PLONGÉES ET CONTRE-PLONGÉES

La Femme-Insecte (en japonais *Introduction à l'entomologie*) en 1963, *Désir meurtrier* (1964) et *Histoire du Japon* montrent trois destinées inattendues de femmes qui, prises au plus bas de la société, parviennent à une sorte de libération. Les personnages des films d'Imamura sont arc-boutés entre les déterminismes sociaux (société, famille ou village) et leurs désirs trop humains, désirs de chair, de sacré ou de sacrilège.

Imamura a longtemps usé d'un style baroque, fait de plongées, contre-plongées et arrêts sur image rythmant des films grouillant de vie. Avec *Evaporation de l'homme* (1968), auquel *La Vengeance est à moi* fera écho dix ans plus tard, il développe une approche plus proche du cinéma-vérité, qui culmine avec *Histoire du Japon*..., réponse documentaire à *Cochons et cuirassés*. *Karayuki san* (1975), documentaire sur les prostituées japonaises envoyées en Asie du Sud-Est, inspirera une fiction, *Zegen, ou le seigneur des bordels* (1987).

Cinéaste capable des plus grandes variations stylistiques, il aura donné la farce truculente et brutale *Eijanaika* (1981), consacrée aux réjouissances populaires traditionnelles, comme le sobre et délicat *Pluie noire*, sur les conséquences du bombardement atomique.

En 1975, Imamura a fondé une école de cinéma, la Nihon Eiga Gakko (école du cinéma japonais), aujourd'hui reconnue par l'Etat. A ce jour, les deux tiers de la profession sont passées par cette institution, où il a englouti tout l'argent rapporté par *La Ballade de Narayama*.

Brice Pedroletti

A la découverte de Bezzerides

Le Festival d'Amiens propose une rétrospective consacrée au scénariste et écrivain Al Bezzerides à l'occasion de la sortie du *Marché aux voleurs* (Gallimard, La Noire), le premier de ses trois romans à être traduit en français. *La Maison dans l'ombre*, de Nicholas Ray, *Track of the Cat*, de William Wellman, et *En quatrième vitesse*, de Robert Aldrich, réalisés d'après des scénarios d'Al Bezzerides, seront projetés, ainsi qu'*Une Femme dangereuse*, de Raoul Walsh (d'après *The Long Haul*, son premier roman), et *Les Bas-Fonds de Frisco*, de Jules Dassin (d'après *Le Marché aux voleurs*).

Né en 1908 en Turquie, de père grec et de mère arménienne, Al Bezzerides est arrivé en Californie avec sa famille en 1909. Il a été scénariste sous contrat avec la Warner pendant la guerre. Il est surtout connu pour deux adaptations : *La Maison dans l'ombre* et *En quatrième vitesse*, d'après le roman de Mickey Spillane. Bezzerides avait su apporter au roman de Spillane, qui tournait autour d'un trafic de drogue, un arrière-plan apocalyptique et obsessionnel qui allait faire du film réalisé par Aldrich un des films les plus marquants de l'époque de la guerre froide.

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Très bonne semaine, qui profite à des films de toutes catégories**, et dont la réussite ne s'explique pas par les seules vacances scolaires puisqu'elle enregistre une hausse de 20 % par rapport à celle de 1995, elle aussi fériée.

■ **Cinq nouveautés tirent leur** épingle d'un jeu pourtant serré. En valeur absolue, *Sleepers* domine à 139 000 entrées dans 41 salles. Mais les 64 000 entrées de *Cœur de dragon* dans 26 salles et les 30 000 de *Carla's Song* sur 16 écrans sont aussi des succès. *Passage à l'acte* s'en tire honorablement à 59 000 dans 34 salles. Et les 1 800 entrées de *Du côté d'Orouët* dans sa salle unique font un joli résultat.

■ **« Mission : Impossible »** reste intouchable avec 248 000 amateurs dans 55 salles (666 000 en quinze jours). Il marche ainsi sur les traces d'*Independence Day*, qui franchit la barre du million d'entrées dans la capitale grâce à ses 73 000 nouveaux spectateurs en cinquième semaine. *Pinocchio*, à 90 000 en deuxième semaine (total : 157 000) fait le plein des scolaires, mais *Le Jaguar* à 62 000 (365 000 en quatre semaines) et *L'Incroyable Voyage 2* à 37 000 (80 000 en deux semaines) bénéficient eux aussi de la conjoncture.

■ **Quatre autres titres obtiennent** aussi des résultats significatifs : *Secrets et mensonges* atteint 376 000 en sept semaines et *Breaking the Waves* en est à 144 000 en quatre semaines. *Capitaine Conan* passe le cap des 100 000 en troisième semaine, un niveau atteint par *Encore*, mais en six semaines.

J.-M. F.

Chiffres : *Le Film français*.

Jean-Pierre Melville ou la règle du genre

SOUS L'INTITULÉ « Trois samouraïs à Paris », le Festival d'automne présente, du 13 au 26 novembre, à l'UGC-Ciné Cité Les Halles les films de deux réalisateurs de Hongkong, John Woo et Kirk Wong, et d'un Japonais, Takeshi Kitano. Cette programmation, conçue par Thierry Jousse, des *Cahiers du cinéma*, possède par elle-même sa légitimité : l'œuvre de ces réalisateurs représente trois réflexions contemporaines, et venues de la même région du monde, autour d'un grand genre, le film noir. Et ce sont des films de grande qualité. Mais ce choix obéit aussi à une autre logique, moins apparente : elle part d'une réflexion sur l'héritage moderne de Jean-Pierre Melville, dont l'intégrale est présentée pas la Cinémathèque française du 6 au 24 novembre à la salle République (également en collaboration avec les *Cahiers*, qui publient un ensemble de textes consacrés à ce cinéaste dans leur numéro de novembre).

Pour d'obscures raisons, l'intégrale Melville ne relève pas du Festival d'automne. L'auteur du *Samouraï* reste pourtant le principe actif de la programmation aux Halles, conçue autour de la question : Dans quelle mesure Melville est-il devenu une référence stylistique pour des réalisateurs du monde entier, y compris d'Extrême-Orient ? Cette question concerne essentiellement les films noirs de la dernière période, *Le Doulos* (1963), *L'Aîné des Ferchaux* (1963), *Le Deuxième Souffle* (1966), *Le Samouraï* (1967), *Le Cercle rouge* (1970), et *Un flic* (1972). Ce qui revient à mettre de côté la continuité de l'œuvre, et ce qu'elle a de plus personnel dans la cohérence plus secrète qui relie *Le Silence de la mer* (1949) à *Léon Morin prêtre* (1961), *Deux hommes dans Manhattan* (1959) à *L'Armée des ombres* (1969), à la fois par les thèmes obsessionnels du cinéaste, par la position d'auteur qu'il revendique, par son regard sur l'Histoire et par son autonomie matérielle. C'est essentiellement la série des polars des années 60 et 70 qui a permis de cataloguer Melville comme héritier critique du grand cinéma noir américain. Cette définition restrictive, mais loin d'être inexacte, repose sur deux caractéristiques communes à ces films.

D'abord la stylisation de plus en plus poussée de la mise en scène de situations convenues. *Le Samouraï* en fournit l'exemple le plus célèbre, même si le sous-estimé *Un flic*, chef-d'œuvre funèbre qui devait être son dernier film, est plus significatif. Ensuite la manière dont ces films, tout en semblant respecter les règles du genre, en annoncent le crépuscule, sous le signe de la perte de l'innocence : celle des personnages à l'égard des codes qui régissent leurs relations, celle du cinéaste et du public envers une convention narrative.

La démarche de Melville reste d'une irréductible singularité par la façon dont son œuvre s'inscrit aussi dans l'histoire du cinéma français : soit la tentative désespérée d'inventer une continuité entre son époque classique – l'« âge d'or » des années 30 et 40 – et son époque moderne – celle de la nouvelle vague. De même que ceux qu'on désigne comme ses héritiers possèdent une originalité suffisante pour qu'aucun ne puisse apparaître comme un simple disciple.

Les caractéristiques de la « série noire » de Melville préfigurent pourtant bien l'avenir des histoires de voleurs et de gendarmes, telles que les filmeront Takeshi Kitano, John Woo ou Kirk Wong.

J.-M. F.

★ Dans leur nouvelle collection de poche, les éditions Cahiers du cinéma viennent de rééditer *Le Cinéma selon Jean-Pierre Melville*, de Rui Nogueira (223 pages, 69 F).

Florence célèbre Julien Duvivier

JUSQU'AU 7 novembre se déroule le 11e Festival de Florence, manifestation créée par le critique Aldo Tassone pour tenter de raviver la présence du cinéma français en Italie. Une obstination qui pourrait commencer à porter ses fruits, grâce au sursaut annoncé du grand écran transalpin avec l'arrivée au gouvernement de Walter Veltroni et le pacte scellé au dernier Festival de Venise avec le ministre et les professionnels français. En marge du Festival de Florence s'est d'ailleurs tenue, le 3 novembre, une réunion de travail bilatérale destinée à soutenir les coproductions, pour lesquelles le ministre italien a annoncé la création de « bureaux de collaboration » permanents.

Présentant comme chaque année une sélection de films français inédits en Italie, la manifestation florentine a aussi été la première (avant la Cinémathèque française à la fin novembre) à rendre hommage à Julien Duvivier, dont c'est le centenaire de la naissance. A cette occasion, le Festival a commandité la rédaction d'un livre consacré à l'auteur de *David Golder*, *La Belle Equipe*, *Pépé le Moko*, *La Fête à Henriette* et *Voici le temps des assassins*, cinéaste majeur jusqu'à présent oublié par les éditions de cinéma.

Costa-Gavras dirige Dustin Hoffman en journaliste et John Travolta en chômeur

LOS ANGELES
de notre envoyé spécial

Choc des cultures sur Washington Boulevard, à Culver City, une bourgade des environs de Los Angeles. D'un côté, les bâtiments ultramodernes et les parcs « manucurés » du complexe Sony (Columbia-TriStar) ; de l'autre, les bungalows de style colonial des vieux Culver Studios. C'est dans ce mélange de hangars et de station de vacances qu'ont été tournés, entre autres chefs-d'œuvre, *Citizen Kane* et *Autant en emporte le vent*. C'est ici que Costa-Gavras tourne *Mad City*, avec John Travolta et Dustin Hoffman.

Le décor – la rotonde centrale d'un musée d'histoire naturelle – est en place depuis plusieurs jours. Au centre, deux gigantesques dinosaures. Là, des allosaures (carnivores, fin du jurassique, 10 mètres de long). Plus loin, un village indien et la statue du chef Miwok.

Dustin Hoffman fait son entrée sur le plateau. Pantalon sombre, chemise blanche, il fonce sur Costa-Gavras. Il dit avoir « *un problème avec cette phrase* ». Costa-Gavras a le sourire philosophe. « *Les lundis sont toujours difficiles. Ayant eu tout le week-end pour réfléchir, les acteurs arrivent avec trois cent cinquante idées d'interprétation et cent trente-deux de mise en scène. Il faut faire le tri, calmer le jeu.* » Travolta, lui, s'est assis. Mal rasé, pas coiffé, les favoris descendant jusqu'à mi-joue. On répète. Hoffman prend la voix d'Humphrey Bogart dans *Plus dure sera la chute*, dégage vers la droite. Hors champ. Il trouve le ton juste, le rythme juste. Costa-Gavras est content.

Mad City raconte l'histoire de Sam (Travolta), employé municipal qui, ayant perdu son emploi au musée local, prend en otage le conservateur et tous les élèves d'une classe primaire avec leur institutrice. Journaliste relégué pour persiflage dans une station régionale, Max Brackett (Dustin Hoffman) voit là l'occasion de redorer son blason. Très vite, cette prise d'otages devient un événement, rameutant aussi bien la presse télévisée à scandale que les grands ténors, de Dan Rather (CBS) à Larry King (CNN).

L'intrigue rappelle *Le Grand Carnaval*, de Billy Wilder. Journaliste ambitieux, Kirk Douglas se servait cyniquement d'un ouvrier coincé au fond d'une mine. « *Je suis flatté de la comparaison* », dit Costa-Gavras, qui reconnaît y avoir pensé à la lecture du premier scénario. Comme « *un tel manichéisme ne passerait plus aujourd'hui* », l'essentiel du travail de réécriture a consisté à renforcer l'ambiguïté des personnages, à mettre en avant la rupture sociale que présentait pour Sam la perte de son emploi. D'infâme carriériste, le personnage du journaliste s'est aussi étoffé. « *Une réplique m'a sauté au visage*, poursuit le cinéaste. *Interpellé par la conservatrice qui l'accuse de manipulation éhontée, Max lui répond : "Oui, je le fais pour ma carrière, mais en même temps je rends service à cet homme : sans moi, il prendrait dix ans de taule. C'est aussi excellent pour votre musée, désormais connu de la terre entière, et c'est bon pour les sondages. Vous voyez, tout le monde y trouve son compte." C'est cette idée-là qui m'a guidé.* »

UNE QUESTION D'ÂGE

Tout s'achète, tout se vend, les victimes et leurs familles ne sont pas les dernières à mettre leur malheur aux enchères. Costa-Gavras se souvient d'un discours que lui tint jadis un ancien journaliste devenu ambassadeur. « *Vous ne comprenez donc pas, Costa, que les nouvelles, c'est une marchandise ? Faut la faire, faut la vendre, faut savoir l'envelopper.* » Dilemme permanent du reporter spécialisé dans les sujets « humains ». « *On ne peut réduire le problème aux seuls hommes*, commente le réalisateur. *Il y a derrière eux une énorme machine, une sorte de monstre qu'il faut nourrir en permanence.* »

Pour Costa-Gavras, le tandem Travolta-Hoffman constituait une des configurations idéales. Hoffman était intéressé. Travolta ? Pas libre, il tournait à Paris un film de Roman Polanski. Mais le film a été interrompu, et Travolta a fait savoir que le « Costa » l'intéressait. Restait à distribuer les personnages. Au départ, Hoffman devait jouer l'employé municipal et Travolta le journaliste. Rôles interchangeables, « *ou presque* », corrige Costa-Gavras : « *Si John pouvait parfaitement jouer Max, l'âge de Dustin aurait quelque peu réduit le personnage de Sam. Perdre son emploi quand on a dépassé la cinquantaine, ou même la quarantaine, est abominable. Mais le perdre à trente-cinq ans, sans éducation, sans diplôme, sans le moindre espoir de sauver sa famille de la misère, me paraît d'autant plus désespérant. C'est précisément dans cette génération que recrutent les milices extrémistes qui se développent dans les campagnes américaines. Réduits au chômage, ces gens-là virent forcément à l'extrême droite, comme dans les années 30, en utilisant les mêmes arguments, les mêmes "solutions" imbéciles. Confier le rôle de Sam à Travolta permettait de prolonger cette réflexion. Si Dustin s'interroge sur le profil éthique, politique et social de son personnage, de tous les personnages, John a une approche plus instinctive. Mais ils sont tous deux de formidables instruments.* »

Henri Béhar



LA SÉLECTION DU « MONDE »

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ? (français, 2 h 45), de Raymond Depardon.
AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES (finlandais, 1 h 36), d'Aki Kaurismäki.
BREAKING THE WAVES (*) (danois, 2 h 38), de Lars von Trier.
CAPITAINE CONAN (français, 2 h 10), de Bertrand Tavernier.
CHRONIQUE COLONIALE (néerlandais, 1 h 30), documentaire de Vincent Monnikendam.
ENCORE (français, 1 h 36), de Pascal Bonitzer.
FARGO (américain, 1 h 37) de Joel Coen.
FEW OF US (lituanien, 1 h 45), de Sharunas Bartas.
FOURBI (suisse, 1 h 54), d'Alain Tanner.
LE JARDIN (franco-slovaque, 1 h 40), de Martin Sulik.
MIKHAÏL KOBAKHIDZE (cinq courts-métrages inédits) (géorgien, noir et blanc, 1 h 13), de Mikhaïl Kobakhidze.
MISSION : IMPOSSIBLE (américain, 1 h 50), de Brian De Palma.
PONETTE (français, 1 h 37), de Jacques Doillon.
LA PROMESSE (belge, 1 h 33), de Jean-Pierre et Luc Dardenne.
LA RENCONTRE (français, 1 h 15), d'Alain Cavalier.
RONDE DE FLICS A PÉKIN (chinois, 1 h 42), de Ning Ying.

FESTIVALS

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'AMIENS
Cette seizième édition présentera, en compétition, vingt-cinq films inédits de long et court-métrage. Deux hommages seront rendus : l'un au réalisateur japonais Shohei Imamura, l'autre au scénariste et romancier américain d'origine arménienne Albert Isaac Bezzerides *(lire page 32)*. Un panorama d'une trentaine de films rendra compte des cinémas d'Afrique australe (Afrique du Sud, Zimbabwe, Namibie). Enfin, un travail d'analyse sur le thème de la banlieue dans les cinémas européens des années 90 est également prévu.
Du 8 au 17 novembre. Festival international du film d'Amiens, 36, rue de Noyon, 80 Amiens. Tél. : 03-22-91-01-44.

JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES D'ORLÉANS
Sur le thème « Cinéma du réel, réel du cinéma », ces journées proposent plusieurs hommages. Le premier d'entre eux est consacré au réalisateur français d'origine polonaise Jean Epstein (1897-1953) *(La Chute de la maison Usher, Finis Terrae)*, le deuxième au cinéaste, poète, essayiste québécois Pierre Perrault, avec une sélection de sept de ses films, un troisième au documentariste américain Fred Wiseman *(Titicut Follies)*, un quatrième à l'acteur franco-anglais Michael Lonsdale, et un cinquième au réalisateur Bertrand Tavernier. Un panorama intitulé « Le siècle du cinéma » proposera une reprise de quelques émissions de la série internationale sur le centenaire du cinéma avec des œuvres de Martin Scorsese, Nagisa Oshima, Jean-Luc Godard, Stephen Frears et Sergueï Selianov. Dans le cadre de « Cinéma d'aujourd'hui, monde d'aujourd'hui », est proposé un ensemble de films de télévision choisis dans la production internationale récente, et, enfin, l'Agence du court-métrage propose « Du court au long » avec, entre autres, *Le Jour du bac* et *Le Cri de Tarzan*, de Thomas Bardinet.
Du 6 au 11 novembre. Tél. : 02-38-24-01-67.

FESTIVAL DU FILM DE SARLAT
Depuis cinq ans, ce festival accueille chaque année plus de quatre cents lycéens pour les initier au cinéma et à l'audiovisuel par les plus grands professionnels du métier. Pendant cinq jours, seront présentés au cinéma Le Rex des films français et étrangers inédits, des films de répertoire et des courts-métrages de toutes nationalités. Un hommage à Jacques Demy, avec la présence d'Agnès Varda et de Michel Legrand, et plusieurs colloques, dont un sur la musique de films et le son, sont également prévus.
Du 6 au 10 novembre. Tél. : 05-53-29-18-13.

L'ÉCRAN DÉMONIAQUE
Sous l'intitulé « Y a-t-il un cinéma expressionniste ? (Allemagne 1918-1933) », la Cinémathèque propose un week-end de projection de films classiques avec *De l'aube à minuit*, de Karl Heinz Martin (1920), *Nosferatu le vampire*, de Friedrich Wilhelm Murnau (1922), *Le Docteur Mabuse* et *M. le Maudit*, de Fritz Lang (1922 et 1931), *Le Montreur d'ombres*, d'Arthur Robinson (1923), et *La Mandragore*, de Henrik Galeen (1928). Ces projections seront entrecoupées d'extraits d'autres films et d'interventions de Bernard Eisenschitz, spécialiste, entre autres, du cinéma allemand.
Les 9 et 10 novembre, de 10 à 19 heures, au palais de Chaillot. Tél. : 01-45-53-21-86, poste 107.

OZU, MAÎTRE DU CINÉMA JAPONAIS
A l'occasion de la sortie du livre *Yasujiro Ozu : carnets 1933-1963* (éd. Alive, collection « Grand écran »), le cinéma Les Trois Luxembourg propose une rétrospective en vingt-deux films, à raison d'un film par jour, du réalisateur japonais mort en 1963. Au programme, des œuvres connues ou méconnues, parmi lesquelles *Gosses de Tokyo, Femmes et voyous, Printemps tardif, Eté précoce, Voyage à Tokyo, Printemps précoce, Fleurs d'équinoxe, Fin d'automne, Dernier caprice, Le Goût du saké...*
A partir du 6 novembre. Cinéma Les Trois Luxembourg, 67, rue Monsieur-le-Prince, Paris 5e. Tél. : 01-46-33-97-77.

DIX REGARDS DE FRITZ LANG
Une sélection de dix films consacrée à la période américaine de Fritz Lang est au programme du cinéma l'Entrepôt. Il s'agit de *Les bourreaux meurent aussi, Espions sur la Tamise, La Femme au portrait, Cape et poignard, La Femme au gardénia, Désirs humains, La Cinquième Victime, L'Invraisemblable Vérité, Le Tigre du Bengale* et *Le Tombeau hindou*.
Du 6 au 26 novembre. Cinéma L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris-14e. Tél. : 01-45-43-41-63.

CHRONIQUE FERROVIAIRE
Dans le cadre de l'exposition « La mythologie des chemins de fer », qui a lieu actuellement au Centre Georges-Pompidou, la Bibliothèque publique d'information (BPI) présente un cycle de films documentaires : des majestueuses locomotives des origines aux surpuissantes machines modernes.
Du 8 au 23 novembre. Salle Jean-Renoir, BPI, 2e étage du Centre Georges-Pompidou. Tél. : 01-44-78-12-33.

NOUVEAUX FILMS

ASPHALT TANGO
Film franco-roumain de Nae Caranfil, avec Charlotte Rampling, Mircea Diaconu, Florin Calinescu, Constantin Cotimatis, Catalina Rahaianu, Marthe Felten (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Elysées-Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
BOUND (*)
Film américain de Larry, Andy Wachowski, avec Jennifer Tilly, Gina Gershon, Joe Pantoliano, Barry Kivel, Christopher Meloni, John P. Ryan (1 h 48).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; *UGC Rotonde, dolby, 6e* ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LA SERVANTE AIMANTE
Film français de Jean Douchet, avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg, Jacques Sereys (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ;
UN AIR DE FAMILLE
Film français de Cédric Klapisch, avec Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Darroussin, Catherine Frot, Agnès Jaoui, Claire Maurier, Wladimir Yordanoff (1 h 50).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?
de Raymond Depardon,
Français (2 h 45).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).
AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d'Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
BIENVENUE DANS L'ÂGE INGRAT
de Todd Solondz,
avec Heather Matarazzo, Brendan Sexton Jr., Daria Kalinina, Matthew Faber, Angela Pietropinto, Bill Buell.
Américain (1 h 27).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).
BREAKING THE WAVES (*)
de Lars von Trier,
avec Emily Watson, Stellan Skarsgard, Katrin Cartlidge, Jean-Marc Barr, Adrian Rawlins, Jonathan Hackett.
Danois (2 h 38).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
CAPITAINE CONAN
de Bertrand Tavernier,
avec Philippe Torreton, Samuel Le Bihan, Bernard Le Coq, Catherine Rich, François Berléand, Claude Rich.
Français (2 h 10).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
CARLA'S SONG
de Ken Loach,
avec Robert Carlyle, Oyanka Cabezas, Scott Glenn, Subash Sing Pall, Stewart Preston, Gary Lewis.
Britannique (2 h 06).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, *15e (01-45-75-79-79) ; 14 Juillet-sur-*Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
CERTAINS L'AIMENT COURT (4 légendes urbaines)
d'Olivier Legan, Antonio Olivares, Eléonore Faucher et Christophe Ruggia.
Français (1 h 20).
Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
CHRONIQUE COLONIALE
de Vincent Monnikendam.
Hollandais, noir et blanc (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
CŒUR DE DRAGON
de Rob Cohen,
avec Dennis Quaid, David Thewlis, Pete Postlethwaite, Dina Meyer, Julie Christie.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e.
VF : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).
DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).
ENCORE
de Pascal Bonitzer,
avec Jackie Berroyer, Valéria Bruni-Tedeschi, Natacha Régnier, Laurence Côte, Hélène Fillières, Michel Massé.
Français (1 h 36).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LES ENFANTS DE LA NATURE
de Fridrik Thor Fridriksson,
avec Gisli Halldorsson, Sigridur Hagalin, Bruno Ganz, Egill Olafsson.
Islandais (1 h 25).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
FARGO (*)
de Joel Coen,
avec Frances McDormand, William H. Macy, Steve Buscemi, Harve Presnell, Peter Stormare.
Américain (1 h 37).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).
FEW OF US
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Sergei Tulayev, Piotr Kishteev, Yulia Inozemtseva, Konstantin Yeremeev.
Lituanien (1 h 45).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).
FOURBI
d'Alain Tanner,
avec Karin Viard, Jean-Quentin Châtelain, Cécile Tanner, Antoine Basler, Robert Bouvier.
Suisse (1 h 54).
Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).
GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea et Juan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : *Latina, 4e* (01-42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
HAPPY HOUR
de Steve Buscemi,
avec Steve Buscemi, Chloe Sevigny, Mark Boone Jr, Elizabeth Bracco, Anthony LaPaglia, Carole Kane.
Américain (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60).
INDEPENDENCE DAY
de Roland Emmerich,
avec Will Smith, Bill Pullman, Jeff Goldblum.
Américain (2 h 20).
*VO : UGC Forum Orient-Express, dol*by, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
LE JARDIN
de Martin Sulik,
avec Roman Luknar, Zuzana Sulajova, Marian Labuda, Jana Svandova.
Franco-slovaque (1 h 40).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).



LONE STAR
de John Sayles,
avec Chris Cooper, Elisabeth Pena, Joe Morton, Ron Canada, Kris Kristofferson, Stephen Mendillo.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Forum Orient-Express, dolby, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
MACHAHO
de Belkacem Hadjadj,
avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
Franco-algérien (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55).
MIKHAÏL KOBAKHIDZE (cinq courts métrages inédits)
de Mikhaïl Kobakhidze.
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
MISSION : IMPOSSIBLE
de Brian De Palma,
avec Tom Cruise, Jon Voight, Henry Czerny, Emmanuelle Béart, Jean Reno, Ving Rhames.
Américain (1 h 50).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max-Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, *dolby, 15e (réservation : 01-40-30-20-10)* ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
PARFAIT AMOUR (**)
de Catherine Breillat,
avec Isabelle Renauld, Francis Renaud, Laura Saglio, Alain Soral, Delphine de Malerbe, Coralie Gengenbach.
Français (1 h 50).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).
PARTY
de Manoel de Oliveira,
avec Michel Piccoli, Irène Papas, Leonor Silveira, Rogerio Samora.
Français (1 h 30).
Latina, 4e (01-42-78-47-86).
PASSAGE À L'ACTE
de Francis Girod,
avec Daniel Auteuil, Patrick Timsit, Anne Parillaud, Michèle Laroque, Marc Berman, Jean-Michel Noirey.
Français (1 h 45).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, *dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont* Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
PINOCCHIO
de Steve Barron,
avec Martin Landau, Jonathan Taylor Thomas, Udo Kier, Rob Schneider, Bebe Neuwirth, Corey Carrier.
Américain (1 h 35).
VO : Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
VF : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; *Gaumont Ambassade, dolby, 8e* (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
PONETTE
de Jacques Doillon,
avec Victoire Thivisol, Matiaz Bureau Caton, Delphine Schiltz, Léopoldine Serre, Luckie Royer, *Carla Ibled*.
Français (1 h 37).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées-Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo.
Belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
ROME DÉSOLÉE
de Vincent Dieutre.
Français (1 h 10).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
RONDE DE FLICS À PÉKIN
de Ning Ying,
avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu.
Chinois (1 h 42).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni-Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
SECRETS ET MENSONGES
de Mike Leigh,
avec Timothy Spall, Brenda Blethyn, Phyllis Logan, Marianne Jean-Baptiste, Claire Rushbrook, Elizabeth Berrington.
Britannique (2 h 22).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Danton, *dolby, 6e ; Gaumont Champs-Ely*sées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
SLEEPERS (*)
de Barry Levinson,
avec Kevin Bacon, Robert De Niro, Dustin Hoffman, Vittorio Gassman, Jason Patric, Brad Pitt.
Américain (2 h 20).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
THE ADDICTION
d'Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
THE CELLULOÏD CLOSET
de Rob Epstein et Jeffrey Friedman,
avec Tony Curtis, Shirley MacLaine, Whoopi Goldberg, Tom Hanks, Susan Sarandon.
Américain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
THE VAN
de Stephen Frears,
avec Colm Meaney, Donald O'Kelly, Ger Ryan, Caroline Rothwell, Brendan O'Carroll, Stuart Dunne.
Britannique (1 h 45).
VO : UGC Forum Orient-Express, 1er ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (01-42-56-52-78).
UNE VIE NORMALE
d'Angela Pope,
avec Martin Donovan, Joely Richardson, Jason Flemyng, Ian Hart, Sam Bould.
Britannique (1 h 40).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

REPRISES

LE GRAND SOMMEIL
de Howard Hawks,
avec Humphrey Bogart, Lauren Bacall, John Ridgely, Martha Vickers.
Américain, 1946, noir et blanc, copie neuve (1 h 54).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
LES HOMMES LE DIMANCHE
de Robert Siodmak,
Edgard G. Ulmer,
avec Erwin Splettstösser, Wolfgang von Waltershausen, Christel Ehlers, Brigitte Borchert, Annie Schreyer.
Allemand, 1929, noir et blanc (1 h 14).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

CONCERT

ANNULATION : le concert que devait donner le Quatuor Juilliard, mercredi 6 novembre, annoncé dans nos éditions du 5 novembre, Salle Gaveau, à Paris, est reporté au 7 mars 1997.

Bertelsmann pourrait changer ses structures

LE GROUPE ALLEMAND bertelsmann pourrait modifier ses structures pour permettre à des partenaires d'entrer dans son capital. Selon le *Financial Times* du 6 novembre, le PDG de Bertelsmann, Mark Wössner, a dit que le groupe réfléchissait à une division de ses quatre secteurs d'activités – l'édition, l'imprimerie, la presse et la télévision – en sociétés cotées en Bourse et regroupées sous une société holding.

Cela permettrait à des investisseurs de prendre des participations dans le groupe, qui est aujourd'hui détenu par une fondation et la famille de l'ancien propriétaire.

Selon le *Financial Times*, le département télévision et divertissement serait le premier à être coté dans les deux ou trois prochaines années. Les autres branches ne devraient pas être introduites en Bourse avant dix ans.

Depuis la fusion de la UFA, sa filiale audiovisuelle, avec la CLT, Bertelsmann s'est retiré du marché du numérique pour se concentrer sur la télévision commerciale non payante. En Allemagne, le groupe affronte la sévère concurrence de Leo Kirch, principal opérateur de télévision numérique outre-Rhin.

Bertelsmann vient de remporter une victoire contre le groupe Kirch en signant un contrat d'exclusivité pour diffuser deux matches de football par semaine sur les chaînes hertziennes et sur Premiere, la chaîne payante détenue par Bertelsmann, Canal Plus (37,5 % chacun) et Kirch (25 %).

Le lancement de BSkyB en numérique inquiète les câblo-opérateurs britanniques

Une nouvelle bataille s'engage autour des décodeurs

EN GRANDE-BRETAGNE, une campagne anti-BSkyB, bouquet satellitaire contrôlé par Rupert Murdoch, prend un tour de plus en plus ouvertement politique. Son enjeu, mettre à mal le « monopole » de plus en plus large établi par le magnat australo-américain sur le marché de la télévision à péage. Au Royaume-Uni, le lancement au début de 1997, d'une version numérique du bouquet BSkyB provoque l'émoi des adversaires et concurrents potentiels de Rupert Murdoch. Selon eux, la mise en place d'un BSkyB numérique risque de tuer dans l'œuf le lancement, prévu en 1997, de programmes de télévision numérique par voie hertzienne.

L'Independent Television Commission (ITC), organisme de régulation britannique, a lancé, vendredi 1er novembre, un appel d'offres pour l'attribution de quatre groupes de fréquences dédiés à la diffusion de chaînes numériques hertziennes.

Alors que la France en est encore au stade des études et des consultations, la Grande-Bretagne est le premier pays au monde a concrétiser un tel projet. L'ITC devrait délivrer 6 licences. Deux sont réservées aux chaînes hertziennes déjà diffusées : la BBC, le réseau privé ITV et la chaîne publique Channel IV. En effet, comme pour son homologue satellitaire, la télévision numérique hertzienne permet de diffuser jusqu'à six chaînes là où, auparavant, une seule pouvait être retransmise. Avantage, ces programmes peuvent être reçus sans changer d'antenne. Mais l'ITC devrait être devancée par le démarrage de BSkyB.

Dans sa version numérique, le bouquet pourra proposer près d'une centaine de programmes à ses abonnés. Comme en France où TPS et Canal Plus vont se faire concurrence à partir de deux décodeurs, aujourd'hui encore incompatibles, en Grande-Bretagne, le Set Top Box, boîtier numérique de BSkyB, dont 100 000 exemplaires ont été commandés à différents industriels, ne devrait pas pouvoir être utilisé pour la réception des chaînes numériques hertziennes.

CONDITIONS DRASTIQUES

Cette probable incompatibilité des décodeurs inquiète les concurrents, les câblo-opérateurs, et principalement Nynex Cablecoms et Telewest Communications.

Rupert Murdoch, fort des cinq millions d'abonnés au BSkyB analogique, et du démarrage anticipé de la version numérique du bouquet, a déjà dicté aux câblo-opérateurs des conditions drastiques pour la reprise de ses chaînes sur leurs réseaux. La crainte des deux compagnies du câble est de voir Rupert Murdoch installer son décodeur numérique comme le boîtier standard, et reproduire ainsi son monopole acquis dans l'analogique. A plus de 3 000 francs l'unité, auxquels s'ajoutent l'abonnement aux programmes, ils est peu probable que les foyers fassent l'acquisition de deux décodeurs.

Peter Rogers, directeur général de l'ITC, a reconnu qu'aucune loi ne pouvait contraindre BSkyB à prévoir une compatibilité de son boîtier avec celui développé pour le numérique hertzien. Le directeur général prévoit de s'en remettre à la sagesse du marché : *« Le public décidera. Certains prendront les deux* [décodeurs], *certains choisiront un système, certains choisiront l'autre système. »* D'une même voix, le ministère de la culture et celui de l'industrie prévoient la mise en place d'une législation antimonopole. Mais son entrée en vigueur ne devrait avoir lieu qu'après la commercialisation de BSkyB numérique. Si le bouquet britannique rencontre le même succès que Canal Plus numérique en France, la loi en préparation n'aura plus d'objet.

Guy Dutheil

■ **TÉLÉVISION : le futur bouquet numérique Télévision par Satellite (TPS)** doit assurer la diffusion de Canal Assemblée et de France Courses, chaîne hippique déjà disponible depuis le mois de septembre sur le bouquet numérique CanalSatellite. La chaîne Canal Assemblée, qui retransmet sept jours sur sept les débats de l'Assemblée nationale et du Sénat, a demandé à TPS d'assurer le rôle de *« prestataire technique »*. Dans le courant de l'année 1997, TPS, en coordination avec France Courses et le PMU, prévoit d'offrir aux abonnés la possibilité de réaliser des *« paris à domicile »*, au moyen de leur télécommande et de leur terminal numérique.

Une publicité pour Volvo parue dans des magazines est critiquée par la Sécurité routière

À FORCE de vanter les performances de leurs voitures en jouant avec les ambiguïtés du discours publicitaire, il était inévitable qu'un constructeur se retrouve en infraction avec les règles établies en concertation avec la Sécurité routière. C'est désormais chose faite, mais la surprise vient du coupable : Volvo, l'une des firmes les plus vigilantes en matière de sécurité.

L'objet du délit est une annonce, parue en septembre dans la presse magazine, représentant un break Volvo 850 R surmonté de ce texte : *« A Göteborg, on a chronométré une Volvo qui se traînait à 240 km/h. »* Ce message a été mal accueilli par la Sécurité routière, qui a saisi le Bureau de vérification de la publicité (BVP). Argument avancé : cette campagne constitue *« une grave incitation à la vitesse, non conforme au code déontologique signé par les constructeurs le 15 novembre 1988 »*, aux termes duquel les firmes automobiles s'engagent à *« ne pas argumenter sur la vitesse, non plus qu'à exploiter l'attrait que celle-ci pourrait représenter »*.

Saisi par la Sécurité routière, le BVP – qui n'est pas habilité à donner son imprimatur à un message publicitaire destiné à la presse écrite, mais doit veiller au respect du texte de 1988 – assure que *« le message de Volvo était manifestement contraire au code déontologique »*, même s'il était (discrètement) précisé que, *« évidemment, un circuit suédois n'est pas une route française »*.

Ses responsables ont jugé sévèrement cet écart de conduite. Ils avaient déjà mis en garde l'agence de publicité de la firme pour un premier projet mettant en exergue les 240 km/h de la Volvo 850. Beau joueur, le constructeur a mis un terme à la campagne incriminée et Per Norinder, président de Volvo France, a présenté ses excuses au ministère des transports.

« UN CLIN D'ŒIL »

« Il s'agissait d'un clin d'œil, une façon de dire qu'à nos arguments traditionnels de sécurité, nous ajoutons le plaisir de conduire. Si nous avions cherché à mettre en avant la vitesse pure, nous n'aurions pas choisi le break, qui est notre modèle le plus familial », plaide-t-on chez Volvo.

Il est révélateur de noter qu'une firme telle que Volvo, disposant d'une excellente réputation en matière de sécurité, éprouve la nécessité de se doter d'une image plus sportive. La concurence vive qui les oppose incite des constructeurs à remettre en avant, de manière plus ou moins implicite, les performances brutes de leurs modèles. *« Depuis deux ans, il est difficile de faire respecter le code de déontologie. Nous devons régulièrement rappeler à l'ordre les agences »*, déplore le BVP.

Ces derniers temps, plus d'une campagne publicitaire a confirmé ce glissement progressif du discours commercial, qu'il s'agisse de Volkswagen et de son moteur turbo-diesel, de Peugeot avec sa 306 16 s ou de la nouvelle Renault Safrane.

Jean-Michel Normand

MERCREDI 6 NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Elisa, top model. Série. Premier reportage.
15.35 Superclub Dorothée. les Années fac ; Conan l'aventurier ; Power Rangers ; Le Hit 99 ; Salut les musclés.
17.35 Karine et Ari. Série. La chef.
18.10 Le Rebelle. Série. Le détraqué de Santa Barbara.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

LES GROSSES TÊTES
Divertissement présenté par Philippe Bouvard. Avec Jacques Balutin, Vincent Perrot, Darie Boutboul, Julien Courbet, Sim, Carlos, Amanda Lear, Pierre Bellemare, Jacques Pradel, Guy Montagné... (120 min). 378983

22.50

52 SUR LA UNE
Magazine présenté par Jean Bertolino. J'ai maigri de 120 kilos, de Patrick Charles-Messance (55 min). 9049877
23.50 Formule foot.
0.25 Ushuaïa. Magazine présenté par Nicolas Hulot. L'arche de Noé. Le peuple des marais... (60 min). 4514216
1.25 et 2.05, 3.10, 4.15, 4.50 TF 1 nuit. 1.40 Cas de divorce. Série. 2.15 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau (rediff.). 3.20 et 4.25, 5.10 Histoires naturelles (rediff.). 5.00 Musique (10 min).

France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. L'imposture.
14.55 Le Renard. Série.
16.00 et 5.05 La Chance aux chansons. [3/3].
17.00 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Sauvés par le gong : La nouvelle classe. Série.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.22 et 1.50 Studio Gabriel. Invité : Victor Lanoux.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal. Spécial élections américaines.
20.40 A cheval, Météo.

20.50

BALDIPATA
Téléfilm de Michel Lang, avec Charles Aznavour, Annie Cordy (115 min). 551148
Une bourgeoise recrute un sans-abri pour tenir le rôle de son mari décédé et l'aider à sortir son fils de prison.

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Euthanasie : crime ou compassion ? (100 min). 4976877
Le 1er juillet 1996, l'Australie est devenu le premier pays à reconnaître législativement le recours à l'euthanasie.
0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.40 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Picasso vu par Tapiès (70 min). 8943896
2.20 Emissions religieuses. 3.20 Aux marches du palais. Petiot. 3.45 Nomades à la verticale. 4.10 Outremers. Magazine (rediff., 55 min).

France 3

12.32 Journal. Keno.
13.35 Les Minikeums.
14.25 Y'a pire ailleurs.
14.58 Questions au gouvernement. En direct.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja : Un chien des Flandres.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 Un livre, un jour. *Prelude à la guerre*, de Vidosav Stevanovic.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Présentée par Jean-Marie Cavada. Les loups. Invités : Geneviève Carbone, ethnozoologue (*La Peur du loup*) ; Pascal Wick, berger dans le Montana (EU) ; Gilbert Simon, représentant français de l'UICN ; Nicolas Vanier, écrivain, voyageur ; Philippe Legendre-Kvater, peintre-illustrateur ; Marie-Lazarine Poulle, biologiste (110 min). 571902
22.40 Journal, Météo.
23.15 Un siècle d'écrivains. Pierre Klossowski, d'Alain Fleischer (50 min). 4441341
Pierre Klossowski, écrivain né en 1916, que Maurice Blanchot qualifiait comme « un des écrivains les plus présents et nécessaires, parce que ce qu'il nous offre tient dans ce don rare de l'hilarité du sérieux ».
0.05 Les Quatre Dromadaires (rediff.). 0.55 Capitaine Furillo. Série. Solitude, solitude. 1.45 Musique Graffiti. *Sonate pour piano op. 57*, de Beethoven, par Hélène Sim (30 min).

La Cinquième

12.00 Mag 5. Spéciale Etats-Unis (rediff.). 12.30 Va savoir. Le miel et les abeilles (rediff.). 12.55 Attention santé. 13.00 Antarctica. 13.35 Demain le monde. L'agriculture. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Dominique Strauss-Kahn (rediff.). 15.00 Colobes, des singes en habit.
16.00 Deux ans de vacances. Feuilleton [5/6]. *Sur l'île, la cohabitation entre les collégiens se dégrade.*
17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 17.55 Le Temps des livres. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [39/52] Le grand-duc (30 min). 4709
19.30 7 1/2. Résultats et analyses de l'élection présidentielle américaine (25 min). 62362
19.55 et 2.25 Tanner for President. Feuilleton [9/10] de Robert Altman (30 min). 9340964
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LES COMPLICES D'HITLER
Documentaire [5/6]. Speer, l'architecte, de Guido Knopp (55 min). 2179983
Ministre de la défense et inspecteur général de Berlin, il contrôlait la plupart des rouages de l'Etat nazi.

21.40

MUSICA : CAROLYN CARLSON, A WOMAN OF MANY FACES
Documentaire de Charles Picq (30 min). 895235
22.10 Vu d'ici. Danse. Chorégraphie de Carolyn Carlson, musique de Gabriel Yared (60 min). 9707612
Un portrait en cinq tableaux de l'artiste par elle-même.
23.15 Attaque ■ ■ Film de Robert Aldrich avec Jack Palance, Eddie Albert (1956, N., v.o., 107 min). 9829457
En 1944, lors de l'offensive des Ardennes, un capitaine américain cause, par son incompétence et sa lâcheté, la mort de ses soldats.
1.00 En course autour du monde. Documentaire d'Eric Coquerel et Yannick Kergoat (rediff., 80 min).

M 6

12.20 Les Routes du paradis. Série. Paradis sur Terre.
13.15 M 6 kid. The Mask ; Creepy Crawlers ; Les rock amis ; Robin des Bois junior ; Draculito ; Gadget Boy ; Highlander.
16.30 Hit dance. Magazine.
17.05 et 1.50 Faites comme chez vous. Invité : Mad in Paris.
18.00 Space 2063. Série. [1/2] L'ennemi sans visage.
18.55 Highlander. Série. Au bout du tunnel.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 Ecolo 6. Magazine.

20.50

LE TUTEUR
Téléfilm de Fabien Onteniente (100 min). 487099
Le frère homosexuel d'une femme qui vient de mourir, avec son mari, dans un accident de voiture, est désigné comme tuteur de sa nièce. Scandale.

22.30

LE JUSTICIER DE BOSTON
Téléfilm de Toru Murakawa (105 min). 6819029
Un inspecteur retraité de la police japonaise, en vacances aux Etats-Unis, se lance sur la piste d'une bande de trafiquants de drogue qui ont enlevé sa fille et assassiné sa femme.
0.15 Secrets de femmes.
0.50 Best of pop-rock.
2.35 Turbo. (rediff.). 3.05 Les Tribus du Nord. Documentaire. 3.30 Rites et Croyances. Documentaire. 3.55 E = M 6. (rediff.). 4.20 Backstage : Jean-Louis Aubert. Documentaire. 4.45 Frequenstar. Invité : William Sheller (rediff., 55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Décode pas Bunny.
14.25 La Conquête de l'Ouest : le domaine indien permanent. Documentaire (rediff., 55 min). 978898
15.20 Journées ordinaires à Belfast. Téléfilm de Charles Wood, avec Samuel West (90 min). 713032
17.00 Football américain. Championnat de la NFL : Dallas-Philadelphie.
17.55 Flash Gordon.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Guy Bedos, Christian Fevret ; The Cure.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

ONLY YOU
Film de Norman Jewison, avec Marisa Tomei, Robert Downey Jr (1993, 105 min). 1882709
22.45 Flash d'information.
22.50 Jour de foot. Magazine (45 min). 4103186

23.35

FLESH AND BONE ■
Film de Steve Kloves, avec Dennis Quaid (1993, v.o., 123 min). 2201438
1.40 Les Orgueilleux ■ ■ Film d'Yves Allégret (1953, N., 100 min). 6812552
Une Française, échouée dans un petit port mexicain où éclate une épidémie de méningite cérébro-spinale, rencontre un compatriote, médecin déchu et alcoolique. Michèle Morgan belle et très émouvante. Gérard Philipe dans une composition hallucinée.

Radio

France-Culture

20.30 Antipodes. Au cœur de la violence haïtienne.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rose-Marie Schule, dialectologue et ethnologue. Une émission de la Radio Suisse Romande (2).
22.40 Nuits magnétiques. La fureur de vivre (2).
0.05 Du jour au lendemain. Dominique Barbéris, préfacière du Grand Meaulnes, d'Alain Fournier. 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journée du lundi 2 avril 1945 (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Hong kong et Macao, villes frontières (5) ; 1.58, Le double (3) ; 3.04 Cinq histoires étranges ; 3.59, Entretiens avec Jean Clair ; 5.08, Il y a trente ans mourait Rainer Maria Rilke.

France-Musique

20.00 Concert. Festival de Berlin. Donné le 21 septembre, à la Philharmonie de Berlin, par le Ernst Senff-Chor et le Deutsches Symphonie-Orchester Berlin. Œuvres de Debussy, Ravel, Scriabine et Nemtine.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de De Laubier, Kalpainen.
23.07 Musicales comédies. Œuvres de Howard Dietz et Arthur Schwartz, livret de Betty Comden et Adolph Green, par l'Orchestre de la MGM, dir. Adolph Deutsch.
0.00 Jazz vivant. Concert donné le 10 octobre, au studio Charles Trenet de Radio-France. Le trio de Christian Escoudé et le sextette Mystère Monk de Patrick Fradet. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Hommage à Joan Sutherland. La Sonnambula (mélodrame en deux actes), de Bellini, par le Chœur et l'Orchestre du Mai Musical Florentin, dir. Richard Bonynge, Joan Sutherland (Amina), Nicola Monti (Elvino), Fernando Corena (Rodolfo), Margreta Elkins (Teresa), Sylvia Stahlmann (Lisa), Giovanni Foiani (Alessio), Angelo Mercuriali (Un notaire).
22.20 Les soirées... (Suite). Œuvres de Donizetti, Mozart et Gounod, Lachner, Berlioz, Massenet. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. La Jordanie : Sur la route de Pétra (France 3 du 25/10/96).
21.00 Strip-tease.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 et 0.50 Le Grand Jeu TV 5. Les grands personnages du XXe siècle.
22.35 Bons Baisers d'Amérique. Georges Moustaki.
23.30 Comment ça va ? Visages de la dépression (France 3 du 27/09/96).
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Fascisme. [1/2] Le retour.
● Le Monde daté vendredi 8.
21.25 Le Village oublié.
21.55 La Légende des bateaux volants. [6/6].
22.50 Surprenant désert.
23.45 C'était hier. [4/13] La bombe ou la vie.

Paris Première

20.00 et 0.00 20 h Paris Première. Invité : Jacques Martin, dessinateur.
21.00 Paris modes. Spécial New York.
21.55 Le J.T.S. Rencontre avec Yehudi Menuhin ; entretien avec Cédric Klapisch.
22.25 Métamorphoses d'André Malraux.

France Supervision

20.30 Georges Seurat. (50 min). 20585341
21.20 Sharon Shannon au Festival de Lorient. Concert (80 min). 64312341
22.40 Du côté de chez nous.
23.35 Musique sacrée d'Henry Purcell. Concert (100 min). 25298612

Ciné Cinéfil

20.30 Sabotage à Berlin ■ ■ Film de Raoul Walsh (1942, N., v.o., 105 min). 5987070
22.15 Monsieur Verdoux ■ ■ ■ Film de Charles Chaplin (1947, N., v.o., 130 min). 37266983
0.25 Général casse-cou ■ Film de George Marshall (1958, N., 85 min). 48104282

Ciné Cinémas

20.30 L'Insoutenable Légèreté de l'être ■ ■ Film de Philip Kaufman (1987, 165 min). 81482341
23.15 Le Retour de Martin Guerre ■ Film de Daniel Vigne (1981, 110 min). 18667761

Série Club

20.45 Flash. Le maître des miroirs.
21.40 et 0.45 Espionne et tais-toi. Papa pie et pas papa.
22.30 Sherlock Holmes. L'imposteur.
23.00 Les Champions. Douze heures à vivre.
23.50 Quincy. Tes père et mère honoreras.

Canal Jimmy

20.30 V.R.5. Le preneur d'otage.
21.15 Quatre en un.
21.40 Mister Gun. Chères petites têtes blondes.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Le cuistot nazi.
22.40 Friends. Celui qui tombe des nues.
23.05 Fawlty Towers.
23.35 The New Statesman. La conspiration.

Eurosport

18.30 Tennis. En direct. Tournoi de Stockholm (210 min). 42355438
22.00 Tennis. Portrait de Stefan Edberg.
23.00 Boxe. Championnat du Commonwealth des poids légers : David Tetteh (Gh.) - Billy Irwin (Can.).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.20 La Kermesse des aigles. Film de George Roy Hill (1974, 110 min), avec Robert Redford. *Aventures.*
0.25 Cadet-Rousselle. Film d'André Hunebelle (1954, 95 min). *Comédie.*

TMC

22.55 Retour à Marseille. Film de René Allio (1979, 115 min), avec Raf Vallone. *Policier.*

TSR

21.05 L'Espion qui m'aimait. Film de Lewis Gilbert (1977, 130 min), avec Roger Moore. *Espionnage.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le retour de Dieu sur Arte

« L'Au-delà, ombre et lumière » ouvre une ambitieuse série de six soirées thématiques consacrées à la quête religieuse aujourd'hui

*« **IL Y A UNE TRENTAINE** d'années,* confie le philosophe Michel Serres, *quand je parlais à mes étudiants de politique, ils m'écoutaient. Quand je leur parlais de religion, ils riaient. Aujourd'hui, c'est l'inverse. »* Après avoir noirci des colonnes et rempli des colloques, le « retour du religieux » envahit les écrans. Dieu est partout. Du 7 novembre au 27 mars, Arte en tente la démonstration avec une série de six soirées thématiques intitulée « Quête de sens, désir de vivre ». Le soutien apporté à ce projet par un remarquable hors-série de *Télérama* (conçu avec la rédaction du mensuel *L'Actualité religieuse*) en souligne l'ampleur.

Sans remonter aux « philosophes du soupçon » (Marx, Hegel, Nietzsche) qui, au siècle dernier, avaient prophétisé la « mort de Dieu », les sociologues avaient conclu un peu vite, dans les années 60, au déclin du sentiment et des systèmes religieux dans la société moderne. La foi devenait une option personnelle, une affaire privée. En 1968, le sociologue américain Harvey Cox publiait *La Cité séculière*, un ouvrage symptomatique de cette évolution. Trente ans plus tard, après avoir étudié la montée en puissance du courant « pentecôtiste », qui prétend faire l'expérience immédiate de l'Esprit, le même auteur ne craint pas de se contredire et d'écrire un nouveau volume intitulé, cette fois, *Le Retour de Dieu*.

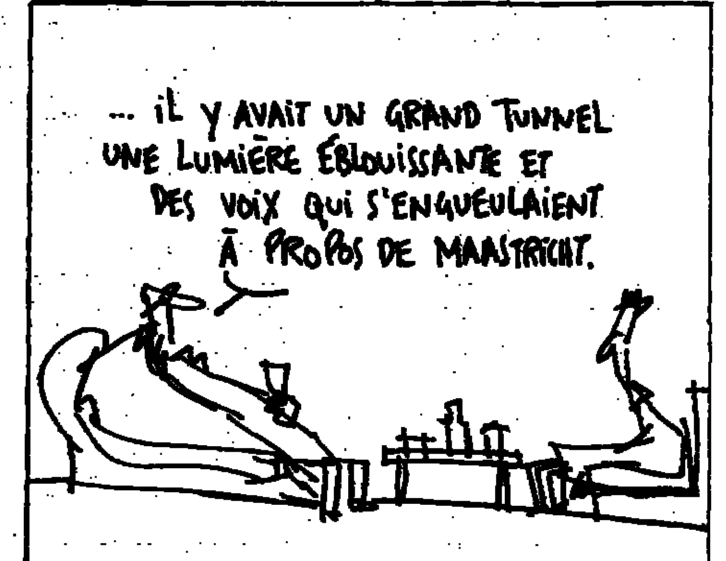
La « revanche » de Dieu est l'autre versant d'un même phénomène. Sous ce titre, en 1991, Gilles Kepel démontrait la simultanéité des réflexes identitaires qui ont surgi à la charnière des années 70-80, aussi bien dans le judaïsme ultra-orthodoxe en Israël que dans le catholicisme de Jean Paul II, soucieux de visibilité et d'affirmation, ou plus encore dans les mouvements de réislamisation qui l'emportent en Iran en 1979, avant de sombrer dans le terrorisme en Egypte ou en Algérie. Sans ignorer la montée du nationalisme hindou en Inde ou l'agressivité des sectes. Dans le même temps, les « croyances » en Dieu ou dans l'au-delà deviennent de plus en plus fluides. Le fidèle réclame des certitudes toutes faites mais aime aussi « trier » entre les vérités proposées. La religion populaire gagne du terrain alors que tout un public de cols blancs cherche de nouvelles formes d'épanouissement dans la scientologie ou les cercles ésotériques. Le « sens » a cessé d'être le monopole des grandes Eglises. *« Il se construit par petits bouts, au fil des expériences individuelles et collectives,* explique la sociologue Danièle Hervieu-Léger (*Le Monde* du 10 mai 1994). *Il en résulte une dissémination généralisée des croyances. »*

Au déclin des idéologies séculières – socialisme, laïcisme, *scientisme, communisme – et des* Eglises établies répondent une explosion des intégrismes, un cocktail de religieux « sauvage », voire de mysticisme oriental, de sectarisme irrationnel ou d'utopie moderniste aux couleurs du Nouvel Age. Tout se passe comme si, devant le *« désenchantement du monde »*, analysé par Marcel Gauchet dans un autre livre-culte, les hommes cherchaient à « réenchanter » la nature, tâtonnaient pour trouver un sens à leur vie et des repères pour croire, penser ou prier.

A partir de reportages, de documentaires et de films parmi les plus grands – *Cris et chuchotements*, de Bergman (5 décembre), *Journal d'un curé de campagne*, de Bresson (6 mars), *Ordet*, de Dreyer (27 mars) –, la série d'Arte fait l'inventaire des grandes propositions de « sens » qui traversent aujourd'hui le monde. Partout les mêmes interrogations sont à l'œuvre : sur le sens de la vie, de la souffrance, de la maladie, de la mort. Sur la sexualité vue à travers les grandes religions. Sur l'existence du mal. Sur les hommes qui servent Dieu et les fidèles qui le prient. Ce programme est une précieuse contribution à la connaissance du sentiment religieux et à la tolérance même si, aux yeux des croyants, elle risque de paraître superficielle et d'encourager le relativisme.

Henri Tincq

★ **« L'au-delà, ombre et lumière », Arte, jeudi 7 novembre à 20 h 45.**



La nuit américaine

par Agathe Logeart

IL ÉTAIT trois heures zéro une, sur LCI. Ce ne fut pas une surprise : *Bill-William Jefferson-Clinton était* donc réélu. La nouvelle a fait à peine plus de bruit qu'une plume sur le parquet ciré, dans le studio de La chaîne info où, depuis des heures, des journalistes marathoniens tenaient l'antenne. Quand la réélection annoncée par avance a été confirmée, on était déjà ivre d'images, de commentaires, de camemberts informatisés, de projections, de rappels. La besace du téléspectateur était pleine : il aurait pu, dû ?, aller se coucher, heureux du devoir accompli, de cette assiduité stakhanoviste qui fait qu'il est toujours difficile de décrocher quand il a le sentiment que l'Histoire est en train de s'écrire sous ses yeux.

Fallait-il laisser toutes seules ces sentinelles de l'actualité qui devisaient paisiblement au creux de la nuit française de ce qui se passait au même moment de l'autre côté de l'Atlantique ? Causerie après causerie, n'étaient-elles pas, après tout, en train de dessiner les lignes d'un destin collectif qui fait que, théorie du chaos oblige, ce qui se passe à Little Rock-Arkansas ne devrait pas laisser Aubervilliers tout à fait indifférent ? On s'embarqua donc, comme on glisse le long d'un toboggan jusqu'au bout de cette nuit américaine, regardant les heures filer, les images défiler, les commentaires s'amonceler. Depuis longtemps déjà, les hommes politiques français, Jean Arthuis et Michel Rocard, qui nous avaient fait la grâce de nous accorder quelques instants, avaient décampé vers d'autres lieux. Le dispositif scénique n'était pas très imaginatif : un journaliste tenait la chandelle dans un grand hôtel parisien où par tradition se réunissent à chaque élection les Américains de Paris. Une autre attendait au pied de la « petite Maison Blanche » à Little Rock. Il y avait un correspondant à Washington qui nous dévidait sa science. On voyait des pompom girls, des envolées de ballons, des reportages sur les pauvres, les riches, les ni pauvres ni riches, les scandales et les hauts faits. C'était assez exotique, au bout du compte, ce portrait protéiforme qui tentait en quelques heures d'horloge de nous dessiner un pays.

Clinton parla, enfin. Il n'avait pas même l'air fatigué, cet homme. Il dit merci à sa maman, à sa femme, à sa fille, à ses amis, à ses électeurs et, dans sa grande bonté, à ceux qui n'avaient pas voté pour lui. Il remercia Dieu, aussi, et des pasteurs qui l'avaient guidé vers le chemin de la sagesse éternelle *(sic)*. Il parla d'humilité, d'égalité des chances, de démocratie et de prospérité, et de ce fameux pont qu'il veut bâtir vers le vingt et unième siècle. Il avait le ton d'un prédicateur, enthousiaste, entraînant, ruisselant d'amour pour son prochain. La foule en liesse rayonnait de bonheur. C'est la loi du genre. Nous aussi, il n'y a pas si longtemps, nous avions sacrifié au même culte des lendemains que l'on annonce toujours chantants et vertueux. Après, seulement après, se prend la mesure des désillusions.

JEUDI 7 NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. La reconquête.
15.30 Hôtel. Série. Le renouveau.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. La squatteuse de choc.
18.10 Le Rebelle. Série. En panne.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

JULIE LESCAUT
Série. Le secret des origines, de Josée Dayan (110 min). 147939
Le commissaire enquête sur le meurtre d'un employé de la DDASS. Un adolescent se rend à la police et s'accuse du crime. Celui-ci n'est autre que l'ami de la fille de Julie...

22.40

FAMILLE JE VOUS AIME
Magazine présenté par Isabelle Quenin. Invité : Nagui (100 min). 4872007
0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Jean-Marie Messier, président de la Générale des eaux.
0.40 et 1.20, 2.00, 3.40, 4.40 TF 1 nuit.
0.55 Cas de divorce. Série. Fontana contre Fontana (rediff.).
1.30 et 3.50, 5.00 Histoires naturelles (rediff.). 2.10 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. Du grand large aux grands lacs (rediff.). 4.50 Musique. Concert (10 min).

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.50 et 13.40 Météo.
12.55 Rapport du Loto.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série.
14.55 Le Renard. Série.
15.55 Tiercé.
16.10 et 4.45 La Chance aux chansons. [1/2] Fêtes tziganes.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Sauvés par le gong. La nouvelle classe.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 Bonne nuit les petits. Des enfants élégants.
19.25 et 2.20 Studio Gabriel. Invités : Les Vamps.
20.00 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.50

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Les stars du Karaoké ; Air Inter-Air France : la bataille du ciel ; La Vie après la vie (125 min). 41803194
22.55 Expression directe. CGC

23.00

CHUTE LIBRE ■
Film de Joel Schumacher, avec Michael Douglas (1992, 105 min). 5889674
Film noir assez ambigu dans son propos (racisme, autodéfense) et bien ficelé.
0.50 Journal, Bourse, Météo.
1.10 Le Cercle de minuit. Magazine. Spécial Chiapas. Avec *Courrier international*. Invités : François Maspero, Elisa Benavides, Alexandre Adler, Yvon Le Bot.
2.50 Aujourd'hui l'Europe. Dernière réunion. 3.45 24 heures d'info. 4.00 Météo. 4.05 La Compète. Abracadabra. 4.30 Cerro Torre. (rediff., 25 min).

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.35 Parole d'Expert ! Invité : Michel Galabru.
14.30 Les Maîtres pêcheurs de l'Okavango.
14.58 Questions au gouvernement. En direct du Sénat.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Ripley Bogle*, de Robert McLiam Wilson.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LORD JIM ■ ■
Film de Richard Brooks avec Peter O'Toole, James Mason (1964, 154 min). 41802485
Grand film d'aventures adapté d'un roman de Joseph Conrad.
23.10 Journal, Météo.

23.45

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine littéraire présenté par Jean-Michel Mariou. L'an dernier, les prix ; Les premiers romans : Caroline Lamarche, Béatrice Leca ; Visuel : (*Les Trois Grandes Egyptiennes*), exposition à l'hôtel de Sully ; Bibal : la bibliothèque privée de Topor ; Lecture ; Une histoire ; Sépia : images d'archives ; Polac plus : Ben Reitman (*Boxcar Bertha*) Prière d'insérer (55 min). 118571
0.40 Espace francophone. Tranches de ville : Bruxelles. 1.10 Capitaine Furillo. Série. Des cendres dans la rue. 1.55 Musique Graffiti (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. **12.30** Signes de vies. La Gacilly. **12.55** Attention santé. Sida : le test de charge virale. **13.00** Chasseurs de trésors. **13.30** Demain l'entreprise. **14.00** Le Petit Monde du grand corbeau. Teva. **15.00** Les Secrets de l'enfant sauvage (rediff.). **16.00** Le Journal de la création (rediff.). **16.30** Les Yeux de la découverte. Les dinosaures. **17.00** Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. **18.00** Des Religions et des Hommes. L'hindouisme. **18.15** Cinq sur cinq inventions. Invitée : Jocelyne Belfroy. **18.30** Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [40/52] A l'ombre des derricks (30 min). 8200
19.30 7 1/2. Conseil de l'Europe, conseil de discipline ? Invitée : Catherine Lalumière (30 min). 7571
20.00 Tanner for President. Feuilleton [10/10] de Robert Altman (30 min). 4484
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : QUÊTE DE SENS, DÉSIR DE CROIRE. L'AU-DELÀ, OMBRE ET LUMIÈRE
proposée par Gerhard Vogel.
● Lire ci-dessus.
20.46 Présentation par Pierre-André Boutang.
20.50 Désir d'immortalité. Documentaire (45 min). 218465
Les diverses réponses des religions au désir d'immortalité des hommes.
21.35 et 23.25 Débat (20 min). 843755
21.55 Huis clos ■ Film de Jacqueline Audry, d'après Jean-Paul Sartre avec Arletty, Frank Villard (1954, N., 92 min). 8154295
Deux femmes et un homme qui ne se connaissent pas sont condamnés à vivre ensemble dans une étrange chambre d'hôtel. Ils sont en enfer et chacun raconte pourquoi.
23.30 Entre l'enfer et le paradis. Documentaire (40 min). 82804
0.10 Bibliographie.
0.20 Bonheur. Documentaire de Serguei Dvortsevoy (v.o., 25 min). 94595
Le portrait d'une famille nomade perdue dans l'immensité de la steppe kazakhe.
0.45 La Main droite du diable ■ ■ Film de Costa-Gavras (1988, v.o., rediff., 127 min). 98646972

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Série.
13.25 Folle Cavale. Téléfilm de Paul Schneider (100 min). 7571842
Une chanteuse noire est accusée du meurtre de son mari. Elle prend la fuite avec sa bonne, une veuve ruinée.
15.05 Drôles de dames. Série.
16.45 Télé casting. Magazine.
17.05 et 2.05 Faites comme chez vous. Invité : 2 BE 3.
18.00 Space 2063. Série. [2/2] L'ennemi sans visage.
18.55 Highlander. Série. Sous la foi du serment.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Passé simple. Magazine. 1950 : HLM.

20.50

TOUS LES COUPS SONT PERMIS
Film de Newt Arnold, avec Jean-Claude Van Damme (1988, 100 min). 398197
Un Américain, champion de full-contact, participe à un tournoi, le Kumite, pour venger son frère.

22.30

C.H.U.D. ■
Film de Douglas Cheek (1985, 100 min). 9731462
En 1977, des clochards vivent dans des souterrains proches des égouts de New York, où le gouvernement aurait envisagé de stocker des déchets nucléaires. Film fantastique de série, qui a le mérite d'attirer l'attention sur le danger des résidus radioactifs.
0.10 Hongkong Connection. Série. L'homme au hachoir.
1.05 Best of trash.
3.00 Jazz 6. Magazine (rediff.). 4.15 Femmes dessus-dessous. Documentaire 4.40 Hot forme. Magazine (rediff.). 5.05 Culture pub. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Pionniers malgré eux. Film de Peter Markle (1994, 105 min). 6863945
15.20 Michèle Morgan, une étoile aux yeux bleus. Documentaire.
16.10 Remorques ■ ■ ■ Film de Jean Grémillon (1939-1941, N., 95 min). 3786620
17.50 Pas si vite. Magazine.
17.55 Flash Gordon.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invitées : Maggie Cheung ; Suzanna Hoffs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

CYCLO ■
Film de Tran Anh Hung, avec Le Van Loc (1995, 125 min). 9430823
Après L'Odeur de la papaye verte, *le réalisateur renoue avec son pays natal et met en scène une chronique réaliste de la vie quotidienne dans le Vietnam contemporain.*
22.40 Flash d'information.

22.45

WOLF
Film de Mike Nichols, avec Jack Nicholson, Michelle Pfeiffer (1994, v.o., 119 min). 3164264
0.45 True Romance ■ ■ Film de Tony Scott, avec Christian Slater, Dennis Hopper (1993, 115 min). 8052885
Sur le premier scénario de Quentin Tarantino, un film noir aux brusques changements de ton, de rythme et aux nombreux personnages. A la fois romantique, violent, survolté.

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison de... Michel Schneider (4).
20.30 Lieux de mémoire. Le Félibrige, la renaissance provençale.
21.32 Fiction. Avignon 96. Fabrice Luchini lit Le Paradoxe sur le comédien, de Denis Diderot.
22.40 Nuits magnétiques. La fureur de vivre (3).
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Paul Jouary (Enseigner la vérité). 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journée du lundi 2 avril 1945 (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La Dame aux Camélias, d'Alexandre Dumas ; 2.56, Georges Dumezil, un Thalès philologue et mythologue (1898-1986) ; 5.56, Charles Ferdinand Ramuz.

France-Musique

19.05 Soliste. Truls Mörk, violoncelle. Œuvres de Rachmaninov, Chostakovitch.
20.00 Concert. Les Nuits romantiques. Donné le 27 octobre, au Prieuré du lac du Bourget, par le Chœur et les Solistes de Lyon, dir. Bernard Têtu : Le Pèlerinage de la rose, de R. Schumann, Alain Neveux, piano.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Boulez.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Beethoven, Brahms, Bruckner, Berlioz.
0.00 Tapage nocturne. Terror And Magnificience, de Harle, par le London Voices, dir. Terry Edwards ; Thirties, de Gibson. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Georges Cziffra, pianiste. Œuvres de Chopin : Ballade nº 452 ; Andante Spianoto et Grande Polonaise Brillante, par l'Orchestre national de l'ORTF, dir. Rosenthal ; Novelette nº 8, de R. Schumann ; Variations symphoniques, de Franck, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Vandernoot ; Etudes d'exécution transcendante, de Liszt ; Concerto nº 2, de Bartók, par l'Orchestre symphonique de Budapest, dir. Rossi ; Danse hongroise nº 5 d'après Brahms, de Cziffra.
22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Vivaldi, Bach, Quantz, Pugnani, Boccherini, Beck. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Strictement personnel ■ ■ Film de Pierre Jolivet (1985, 90 min). 12861552
21.30 30 millions d'amis.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 et 0.50 Le Grand Jeu TV 5. Les grands personnages du XXᵉ siècle.
22.35 C'est à suivre.
0.00 Alice. Musique en Europe.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 La Ballade des sans-papiers.
22.05 Au-delà de la porte rouge.
22.55 Fascisme. [1/2] Le retour.
23.50 Le Village oublié.
0.20 La Légende des bateaux volants [6/6].
1.15 Surprenant désert (50 min).

Paris Première

20.00 et 0.10 20 h Paris Première. Invité : Maurice Béjart.
21.00 Ailleurs l'herbe est plus verte ■ ■ Film de Stanley Donen (1960, v.o., 105 min). 58085533
22.45 et 1.50 Le J.T.S. Rencontre avec Cécile Garcia-Fogel.
23.20 Concert. Tchernuschenko dirige Tchaïkovski. Enregistré à Munich en 1994 par l'orchestre de Saint-Pétersbourg (50 min). 75969533
2.15 Jean-Edern's Club (60 min).

France Supervision

20.25 Basket. En direct. Euroligue : ASVEL - Leverkusen (100 min). 78980282
22.05 Ponce Pilate ■ Film de Gian Paolo Callegari et Irving Rapper (1961, 100 min). 99498674
23.45 Du côté de chez nous.
0.45 Les Nuits du New Morning.

Ciné Cinéfil

20.30 La Petite Chocolatière ■ Film d'André Berthomieu (1949, N., 90 min). 8487200
22.00 Le Disque rouge ■ ■ Film de Pietro Germi (1955, N., v.o., 110 min). 5878378
23.50 Le Club.

Ciné Cinémas

20.30 La Loi de la haine ■ Film d'Andrew McLaglen (1976, 95 min). 5889484
22.05 Scènes de la vie conjugale ■ ■ Film d'Ingmar Bergman (1973, v.o., 165 min). 44134026
0.50 Guy de Maupassant ■ Film de Michel Drach (1981, 130 min). 41248224

Série Club

20.45 Section contre-enquête. Les disparitions.
21.40 et 0.45 Espionne et tais-toi. Métaphysique de l'œuf.
22.30 Sherlock Holmes. Incendie à Londres.
23.00 Flash. Le maître des miroirs.

Canal Jimmy

20.35 La Collectionneuse ■ ■ Film d'Eric Rohmer (1967, 80 min). 17699303
21.55 The Doors ■ Film d'Oliver Stone (1991, v.o., 135 min). 30125939

Eurosport

20.25 Football. En direct. Châteauroux - Toulon (125 min). 7634910
22.30 Basket-ball. Euroligue. Maccabi Elite - CSP Limoges.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.55 Sofie. Film de Liv Ullmann (1992, 145 min). *Drame psychologique.* 0.20 Journal. 0.45 24 heures sur les marchés (5 min).

RTL 9

20.30 Hombre. Film de Martin Ritt (1966, 115 min), avec Paul Newman. *Western.*
22.25 L'Etrangleur de Boston. Film de Richard Fleischer (1968, 115 min). *Policier.*
0.35 Les Bidasses en vadrouille. Film de Christian Caza (1978, 85 min). *Comédie.*

TMC

20.35 Les Bijoutiers du clair de lune. Film de Roger Vadim (1958, 95 min). *Drame psychologique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
JEUDI 7 NOVEMBRE 1996

Par l'extinction des vieux

par Pierre Georges

IL Y A deux types de créatures politiques qui causent bien du souci aux partis en quête de modernisation : les vieux et les femmes. Trop de vieux ! Pas assez de femmes ! L'antienne est régulièrement reprise, à la veille des échéances électorales et au jour des bonnes résolutions.

Après d'autres, avant d'autres, le RPR s'est réuni, mardi, à huis clos – car semblable débat impose le secret absolu des délibérations et des âmes – pour discuter de cette rénovation en marche. Comment faire pour se débarrasser des vétérans, couturés de mille campagnes, porteurs de tant d'expérience, patriarches en leur circonscription et très peu désireux de passer la main ? Comment les convaincre, ceux blanchis sous l'écharpe et patinés comme objets d'art électifs, d'accepter enfin de passer la main, de postuler aux joies de l'honorariat et de ne pas livrer la campagne de trop ? Rudes questions !

Le « vieux » en politique, disons l'homme d'expérience, a de la défense, de la ressource et des arguments. C'est même à cela qu'on le reconnaît de loin. Comme rhinocéros blanc ou sanglier solitaire dans la jungle ordinaire. S'il a survécu à la rude loi de la chasse politique, aux pièges multiples, aux traversées du désert, aux aléas d'une carrière, ce n'est certes pas pour rendre les armes au crépuscule, même biologique.

D'autant que, politique ou non, le fait paraît désormais établi : notre société est remplie de vieux en pleine jeunesse, en pleine forme. Voilà qui complique singulièrement l'affaire en effet, cette obstination générale à ne plus vieillir avant que d'être très vieux ! Autrement dit, la vieillesse ne serait plus ce « *naufrage* » diagnostiqué en son temps par le grand ancêtre et fondateur du gaullisme.

On imagine donc que le huis clos n'eut rien d'un tranquille bal chez Temporel. Ou d'une aimable conversation sur l'âge des capitaines. Les vétérans, et leurs alliés, car le respect ne se perd tout de même pas à ce point-là, ont dû argumenter : comme quoi en politique on n'a que l'âge de ses idées. Comme quoi l'expérience et le savoir-faire ne sont pas des considérations et des atouts sans intérêt. Comme quoi l'âge, fût-il modeste, n'est pas une absolue garantie de capacité, tant il existe des jeunes bien vieux pour leur âge et des vieux bien verts pour le leur.

Bref, un compromis s'imposait. Le RPR choisit donc l'extinction des vieux en douceur. En taxant l'âge à la source, si l'on peut dire. Interdiction sera faite aux nouveaux candidats RPR âgés de soixante-dix ans, au jour du scrutin, de se présenter aux élections législatives et sénatoriales de 1998. Autorisation et éventuellement investiture seront données, si telle est leur dernière volonté politique, aux sortants, septuagénaires et plus, de se représenter.

Le cas douloureux étant réglé, on passa aux femmes, sujet nettement plus facile. La femme restant nettement la meilleure amie de l'homme politique, chaque parti avance sa solution. Au PS elle est mise en quota. A l'UDF on l'envisagea un instant, candidate-suicide pour circonscriptions et mission d'enfer. Au RPR, pour les législatives, on recommande vivement « *aux candidats investis de choisir un suppléant de l'autre sexe* ». Va donc pour la suppléance. Si on était femme, juste une supposition, on se battrait vivement pour suppléer un très, très, très vieux rescapé du huis clos !

Airbus remporterait le plus gros contrat de l'histoire de l'aéronautique

La compagnie USAir commanderait 400 appareils pour un montant de 60 milliards de francs

AIRBUS, le consortium aéronautique européen, s'apprête à vivre, mercredi 6 novembre, l'une des journées les plus fastes de son histoire. Selon des sources concordantes, il devrait annoncer la signature du plus gros contrat de l'histoire de l'aéronautique civile, pour un montant de 12 milliards de dollars (62 milliards de francs). La compagnie américaine USAir serait sur le point d'acheter 400 appareils de la famille des avions à couloir unique A-319, A-320, A-321 (de 130 à 185 places pour un rayon d'action de plus de 5 000 kilomètres), dont 120 commandes fermes et 280 options.

Cette signature propulserait Airbus au premier rang mondial pour l'année 1996, avec des commandes fermes totales de plus de 408 appareils à ce jour, contre environ 350 pour Boeing. Airbus prendrait sa revanche sur son grand rival de Seattle, qui avait totalisé l'an dernier 346 commandes fermes, contre 106 pour l'européen. Cette victoire est remportée sur les terres de Boeing, USAir n'étant pas jusqu'à présent client d'Airbus.

Airbus est bien décidé à partir à l'offensive sur tous les fronts, pour conquérir un marché aéronautique en plein essor. Mardi 5 novembre, le consortium européen a accru la pression sur son concurrent américain Boeing en révélant le prix catalogue auquel il entend vendre son futur superjumbo de 550 sièges, l'A-3XX, destiné à casser le monopole du Boeing 747 sur les gros avions. Le vice-président d'Airbus Industrie, John Leahy, a indiqué que le comité exécutif a donné son feu vert pour un prix de vente de 198 millions de dollars, symboliquement inférieur aux 200 millions de dollars dévoilés par le directeur général adjoint de Boeing Richard Albrecht dans le *Wall Street Journal* pour les nouvelles versions du 747. De quoi faire hésiter les compagnies susceptibles de commander dès à présent les nouveaux superjumbo de Boeing qui seront prêts deux ans avant l'avion d'Airbus.

L'AVION SINO-EUROPÉEN

Pour mobiliser les moyens financiers nécessaires à cette bataille, qui nécessitera pas moins de 50 milliards de francs d'investissement pour la mise au point de l'A-3XX, les Européens regroupent leur force. Partis en ordre dispersé à la conquête du marché chinois, ils seraient parvenus à s'entendre. Les directions d'Aerospatiale et d'Airbus confirment au *Monde*, mercredi 6 novembre, que les Européens ont fait une place à l'allemand Dasa pour la construction de l'avion sino-européen de 100 places obtenu en juillet dernier par AI (R), le consortium d'avions régionaux menés par Aerospatiale, Alenia et British Aerospace. Airbus prendrait ainsi la place d'AI (R) dans le projet d'avion chinois de 100 places et l'italien Alenia, qui a fermement négocié l'entrée de l'allemand dans ce projet, monterait en puissance dans la structure Airbus. Selon *les Echos* du 6 novembre, qui cite Yves Michot, le président d'Aerospatiale, Alenia prendrait 38 % d'une nouvelle filiale « *ad hoc* » d'Airbus en charge de ce projet. Selon nos informations, les Italiens seraient prochainement invités à d'autres projets, notamment celui de l'A-3XX.

Christophe Jakubyszyn

DÉPÊCHES

■ **AIR : l'ensemble des villes de plus de 250 000 habitants** seront équipées d'un réseau de surveillance de l'air d'ici à la fin de l'année, a assuré mardi 5 novembre le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, à l'occasion des 15es Rencontres de la qualité de l'air à Strasbourg. Elle a ajouté « *qu'un réseau sera implanté dans une vingtaine de villes de plus de 100 000 habitants d'ici à la fin de 1997* ».

■ **VOILE : le mauvais temps dans le golfe de Gascogne a obligé** Thierry Dubois *(Pour-Amnesty-International)* et le Hongrois Nandor Fa *(Budapest)* à faire demi-tour après deux jours de course dans le Vendée Globe.

■ **FOOTBALL : en triomphant de Monaco (3-1), mardi 5 novembre** au stade Vélodrome, l'Olympique de Marseille a mis fin à une série de cinq matches sans victoire (*Le Monde* du 5 novembre).

■ **AUTOMOBILE : Michael Schumacher** a prolongé de deux ans, jusqu'en 1999, son contrat chez Ferrari.

Thomas Ferenczi est nommé médiateur du « Monde »

JEAN-MARIE COLOMBANI a annoncé, mercredi 6 novembre, la nomination de Thomas Ferenczi comme médiateur du *Monde*. Jusqu'alors directeur-adjoint de la rédaction, Thomas Ferenczi est nommé pour deux ans à ce poste qu'occupait André Laurens, qui a pris sa retraite cet été. Le directeur du *Monde* a aussi annoncé la nomination d'Erik Izraelewicz, jusqu'alors éditorialiste, comme rédacteur en chef.

Né le 6 août 1944 à Alger, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et agrégé de lettres classiques, Thomas Ferenczi est entré au *Monde* en 1971. De tous ses journalistes, il est celui dont l'expérience professionnelle est la plus variée : successivement, rédacteur au service politique, chef adjoint du service culturel, correspondant à Moscou, directeur de la rédaction, responsable du supplément « Radio-Télévision », critique au « Monde des livres », chef du service politique, rédacteur en chef, enfin directeur-adjoint de la rédaction. Ses derniers livres portent sur l'histoire du journalisme français (*L'Invention du journalisme en France*, Plon, 1993, Petite bibliothèque Payot, 1996 ; *Ils l'ont tué ! L'affaire Salengro*, Plon, 1995).

Créée par Jean-Marie Colombani dès son élection à la direction du *Monde*, en mars 1994, la fonction de « médiateur » est une spécificité de notre journal au sein de la presse française. Elle correspond au souci d'instituer au sein de la rédaction une autorité indépendante qui puisse prendre parti en toute liberté sur les débats déontologiques. Répondant personnellement aux lecteurs qui nous écrivent, le médiateur prend régulièrement la plume dans nos éditions du samedi (datées dimanche-lundi), sur les questions de son choix. S'il le désire, il peut éventuellement intervenir « à chaud » sur une polémique suscitée par une information du *Monde*.

Chargé d'approfondir et d'élargir le rôle du médiateur, Thomas Ferenczi a également la responsabilité de l'élaboration d'un « livre de style » du *Monde*, définissant précisément nos règles rédactionnelles. Inventeur de la fonction, André Laurens écrivait, dans sa première chronique de « médiateur » (*Le Monde* du 2 avril 1994) : « *Le médiateur du* Monde *sera l'interlocuteur privilégié des lecteurs, leur intercesseur au sein du journal pour toute interrogation, plainte ou critique et, réciproquement, le porte-parole des journalistes pour affirmer leur bon droit, exposer leurs difficultés, les contraintes et les limites de leur travail, reconnaître leurs erreurs et en débattre franchement.* »

Né le 6 février 1954 à Strasbourg, ancien élève de HEC et du CFJ, docteur en économie internationale, Erik Izraelewicz rejoint la rédaction en chef pour y animer, avec Michel Kajman, responsable des débats, son pôle éditorial qui a en charge les éditoriaux et les analyses. Entré au *Monde* en 1986, après avoir travaillé à *L'Expansion* et à *La Tribune de l'économie*, il y fut successivement responsable de la rubrique banque-finance, chef du service économique, rédacteur en chef adjoint, correspondant à New York et, enfin, éditorialiste.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 6 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20592,30	– 0,20	+ 5,65
Honk Kong index	12502,70	– 0,45	+ 25,04

Tokyo Nikkei sur 3 mois

20592,30 — 22848 — 21782,78 — 21227,55 — 20667,35 — 20107,10 — 7 août — 25 sep. — 6 nov.

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 05/11	Var. en % 04/11	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2187,32	+ 2,11	+ 16,85
Londres FT 100	....	....	+ 5,91
Zurich	....	....	+ 16,65
Milan MIB 30	....	....	+ 10,20
Francfort Dax 30	2689,68	+ 0,67	+ 19,33
Bruxelles	....	....	+ 12,42
Suisse SBS	....	....	+ 0,93
Madrid Ibex 35	....	....	+ 17,58
Amsterdam CBS	....	....	+ 23,01

Tirage du *Monde* daté mercredi 6 novembre 1996 : 495 843 exemplaires 1 - 2